Le Journal de l'Armée du Canada

# Le Journal professionnel de l'Armée de terre du Canada

Le Journal de l'Armée du Canada est une publication officielle du Commandement de la Force terrestre qui paraît tous les trois mois. Le choix des articles s'effectue par un comité de lecture en fonction des réflexions et des échanges qu'ils peuvent susciter. Ce périodique présente les opinions réfléchies de professionnels sur l'art et la science de la conduite de la guerre terrestre et il constitue un moyen de diffusion et de discussion des concepts liés à la doctrine et à l'instruction, un instrument grâce auquel le personnel de l'Armée de terre et les civils qui s'intéressent à ces questions peuvent faire connaître leurs idées, leurs concepts et leurs opinions. Les auteurs sont invités à soumettre des articles qui traitent de sujets tels que le leadership, l'éthique, la technologie et l'histoire militaire. Le Journal de l'Armée du Canada est un outil essentiel à la santé intellectuelle du personnel de l'Armée de terre et à l'élaboration de nouveaux concepts et de nouvelles doctrines et politiques d'instruction valables dans l'avenir. Il permet à tous les militaires et à tous les membres du personnel de l'Armée de terre, des autres éléments, des organismes gouvernementaux et du milieu universitaire intéressés aux questions liées à l'Armée, à la défense et à la sécurité de parfaire leur éducation et de se perfectionner sur le plan professionnel.

## DIFFUSION ET ABONNEMENT

Le Journal de l'Armée du Canada (ISSN 1713-773X) est diffusé à la grandeur de l'Armée de terre et à certains destinataires du quartier général de la Défense nationale, du Commandement maritime, du Commandement aérien et de la Direction des opérations des systèmes d'information.

Des exemplaires sont aussi distribués à des organismes liés à la défense, à des armées alliées et à certains membres du grand public et du milieu universitaire. Pour obtenir des renseignements au sujet de la diffusion ou de la façon de s'abonner et pour nous aviser d'un changement d'adresse, il faut s'adresser au rédacteur en chef, à Andrew.Godefroy@forces.gc.ca. Consultez notre site Web : Journal de l'Armée du Canada, à www.army.forces.gc.ca/caj/.

## SOUMISSION D'ARTICLES

Les articles manuscrits, les notes de recherche, les critiques de livres et les communiqués sur des sujets d'intérêt sont les bienvenus en tout temps. Les articles devraient compter de 5000 à 7000 mots, à l'exclusion des notes en fin de texte; les notes de recherche devraient compter de 1500 à 2500 mots, à l'exclusion des notes en fin de texte; les comptes rendus et les critiques de livres devraient compter de 500 à 1000 mots; et les communiqués sur des sujets d'intérêt ne devraient pas dépasser 1000 mots. Les articles doivent être rédigés dans l'une ou l'autre des langues officielles. Les auteurs doivent y joindre une brève biographie. Les tableaux, diagrammes, cartes et images à l'appui des articles doivent être fournis à part, sans être intégrés au texte. Les articles doivent être soumis par courriel ou par la poste. Ils sont revus par un comité de rédaction et le rédacteur en chef se chargera de tenir les auteurs informés. Pour obtenir plus de renseignements sur la façon de procéder pour soumettre un article, consultez le www.army.forces.gc.ca/caj/.

## AVIS DE NON–RESPONSABILITÉ

*Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent aucunement les politiques du Ministère ou des Forces canadiennes. Les textes traitant des derniers développements en matière de doctrine et d'instruction ou dans un domaine quelconque ne confèrent à personne l'autorité d'agir à cet égard. Tous les documents publiés demeurent la propriété du ministère de la Défense nationale et ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation écrite du rédacteur en chef.*

*© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de la Défense nationale, 2009*

**COMITÉ DU SUIVI**

**Chef d'état-major Stratégie terrestre :**
Brigadier-général J.H. Vance, OMM, CD

**Directeur — Concepts et schémas de la Force terrestre :**
Lieutenant-colonel R. Bell, CD

**LE PERSONNEL DES PUBLICATIONS**

**Rédacteur en chef :**
Major A.B. Godefroy, CD, Ph. D. plsc

**Gérant de la production :**
Sergent K. Grant, CD

**Chroniqueur de la critique de livres :**
M. R. Palimaka

**CONSEIL DES PUBLICATIONS**

**Directeur — Concepts et schémas de la Force terrestre :**
M. P. Gizewski

**Collège des Forces canadiennes Toronto :**
M. J.C. Stone, CD, Ph. D.

**Collège militaire royal du Canada :**
M. M. Hennessy, Ph. D.

**CONCEPTION ET PRODUCTION**

Bureau d'édition de l'Armée de terre

**Site Web du Journal de l'Armée de terre du Canada :**

Administrateur du site Web du SDIFT

**Origine des documents photographiques de la couverture :**

Caméra de combat

**CORRESPONDANCE**

La correspondance, les articles et les commentaires doivent être envoyés à l'adresse suivante :

**Le Journal de l'Armée du Canada,**
aux soins du rédacteur en chef, au CEMAT détachement de Kingston (DCSFT)
C.P. 17000 succ. Forces
Kingston, Ontario, Canada
K7K 7B4

Téléphone : (613) 541-5010, poste 8721 / 5823
Télécopieur : (613) 540-8713
Courriel : thearmyjournal@forces.gc.ca

## ÉDITORIAL


04 Les théoriciens contre les penseurs — Est-ce important?
*Major A.B. Godefroy*


## DISTINCTIONS HONORIFIQUES ET RECONNAISSANCE


06 Distinctions honorifiques et reconnaissance


## LES NOUVELLES DE L'ARMÉE


15 La constitution de l'âme intellectuelle de l'Armée de terre : l'évolution de la Bibliothèque du Fort Frontenac
*Major A.B. Godefroy et M. D. Willis*


## ARTICLES


19 Le Rapport Rowley et le Collège d'état-major de l'Armée canadienne
*Colonel H.G. Coombs et M. R. Wakelam*

33 Qu'est-ce qu'un combattant en Afghanistan?
*Capitaine D. Bowen*

47 Avancer au cœur de l'insurrection
*Major C. Bolduc et le Capitaine J. Vachon*

61 Norme d'aptitude physique du commandement de la Force terrestre du Canada : Une comparaison au plan international
*Mme T. Reilly*

75 L'intégration des femmes et les forces militaires modernes : une analyse comparative
*Sous-lieutenant M. Rzechowka*

95 L'imagerie thermique du système NightDriver comble une lacune de capacité
*Capitaine B. Lafave*

103 « Nos camarades d'acier » Les Canadiens, les Australiens et les chars à la bataille d'Amiens
*M. A. McEwen*


## NOTICE BIOGRAPHIQUE


127 Major-général Frederic Franklin Worthington, CB, MC, MM, CD
*Sergent K. Grant*


## NOTE AU DOSSIER


139 L'art opérationnel — Définitions et interprétations : De l'importance de la taille
*Lcol (retraité) R. Jarymowycz*


## COLLECTION D'ART MILITAIRE


147 Le maintien de la paix à Chypre


## CRITIQUES DE LIVRES


142 The Cognitive Challenge of War: Prussia 1806
*Critique préparée par le Major A.B. Godefroy*

150 The Cabanatuan Prison Raid: The Philippines 1945
*Critique préparée par le Sergent K. Grant*

152 Tanks and Trenches: First Hand Accounts of Tank Warfare in the First World War
*Critique préparée par le Major A.B. Godefroy*

**154** Wired for War: The Robotics Revolution and Conflict in the 21St Century
*Critique préparée par Mme N. Teeple*

**156** What is Military History?
*Critique préparée par le Colonel P.J. Williams*

**158** Monuments Men : Rose Valland Et Le Commando D'experts À La Recherche Du Plus Grand Trésor Nazi
*Critique préparée par le Major A.B. Godefroy*

**160** The Cockleshell Raid: Bordeaux 1942
*Critique préparée par le Sergent K. Grant*

**162** The Marne, 1914:
The Opening of World War I and the Battle That Changed the World
*Critique préparée par M. B. Lombardi*

**166** À la manière des guerriers :
Un traité d'éthique militaire
*Critique préparée par le Capitaine T.E.K. Fitzgerald*

**170** Zones of Peace (Zones de paix)
*Critique préparée par le Major (retraité) R. Thomas*

**174** Leading by Example: Partisan Fighters & Leaders of New France, 1660–1760
*Critique preparée par le Major J.R. Grodzinski*

**178** T-Force:
The Race for Nazi War Secrets, 1945
*Critique préparée par le Major A.B. Godefroy*

**180** A Bell For Adano
*Critique préparée par le Colonel P.J. Williams*

**182** Courage Rewarded: The Valour of Canadian Soldiers Under Fire 1900 to 2007
*Critique préparée par le Major A.B. Godefroy*

**184** Overlord: The D-Day Landings
*Critique préparée par le Lieutenant-colonel T. Strickland*

**180** Battlefield Archaeology
*Critique préparée par le Major A.B. Godefroy*

**188** The Official History of the Falklands Campaign
*Critique préparée par M. N. Chuka*

**192** Oka: A Convergence of Cultures and the Canadian Forces
*Critique préparée par le Capitaine T.E.K. Fitzgerald*

**194** Tell Me How This Ends:
General David Petraeus and the Search for a Way Out of Iraq
*Critique préparée par le Capitaine T.E.K. Fitzgerald*

**197** Reçu par le
*Journal de l'Armée du Canada*

## TRIBUNE LIBRE


**205** Renouveler l'analyse tactique graphique sans réinventer la roue
*Capitaine O.A.J. Savage, CD*

**210** Le groupement tactique optimisé :
Un oxymoron?
*Major D.R. Bobbitt*

# LES THÉORICIENS CONTRE LES PENSEURS — EST-CE IMPORTANT?

*Major A.B. Godefroy, CD, Ph. D., plsc*

**Major A.B Godefroy, CD, Ph. D., plsc**
Rédacteur en chef

L'année dernière, j'ai eu une occasion unique d'effectuer une analyse critique des écrits originaux de Clausewitz, un théoricien militaire, dans le cadre d'un des forums universitaires les plus éclairés et les plus stimulants. À la fin de cette expérience, j'étais franchement troublé de constater la façon dont ses œuvres étaient constamment mal interprétées et mal employées par les militaires occidentaux modernes. Peut–être pire encore, je me suis sérieusement demandé pourquoi cette pierre de touche en particulier continuait d'avoir une influence si importante sur les approches communes des forces terrestres en ce qui a trait à la résolution des problèmes militaires. Marqué par quelques expériences personnelles relatives au développement des capacités et au perfectionnement professionnel, je me suis efforcé de rédiger une critique volontairement incendiaire de Clausewitz en espérant provoquer un nouveau débat sur le sujet. L'article a ensuite été publié dans l'édition d'été 2010 de la *Revue militaire canadienne.*

Malheureusement, l'article semble avoir suscité plus d'intérêt à l'étranger qu'au Canada. J'ai reçu des courriels de collègues des forces britanniques qui m'ont écrit pour me féliciter ou me critiquer, et les forces australiennes ont considéré que mon article était suffisamment pertinent pour être publié dans le *Senior Officers Professional Digest*. Même les disciples de Clausewitz aux États–Unis semblent en avoir pris note. Par contre, peu de Canadiens se sont attaqués à la cible facile que je leur ai présentée, ce qui m'amène une fois de plus à poser la question suivante : pourquoi Clausewitz est-il apparemment demeuré si important pour nous?

Au Canada, le point intéressant que j'ai réussi à faire ressortir de ce débat superficiel est l'importance relative des théoriciens et des penseurs militaires ainsi que leur influence sur les études

de la guerre terrestre et le développement des capacités. D'une part, il y a ceux qui préfèrent axer leur enseignement sur un petit groupe de théoriciens choisis dominés entre autres par Clausewitz et Jomini. D'autre part, il y a ceux qui croient pertinent d'effectuer une vaste analyse d'un plus grand nombre d'universitaires, y compris Callwell, Heneker, Fuller, Liddell Hart, Brodie et Khan. Est-ce qu'une des deux approches est plus utile que l'autre? Est-ce que nos propres approches tendent davantage vers l'une des deux écoles de pensée? Au Canada, connaissons-nous au moins nos propres penseurs militaires?

Après un débat quelque peu animé sur la nature et le caractère de l'avenir de la guerre terrestre dans les publications des forces terrestres à la fin du siècle dernier, le sujet semble avoir cédé sa place à des questions tactiques plus urgentes. Cela ne signifie pas que ces questions sont d'importance moindre, mais il y a lieu de se demander pourquoi on accorde moins d'attention aux principes premiers de la guerre. Cependant, dans la note au dossier de la présente édition, le Lieutenant-colonel (ret) Roman Jarymoycz nous amène au moins à réfléchir davantage sur un aspect d'un sujet insaisissable : l'art opérationnel. Peut-être que d'autres lecteurs présenteront de nouveaux points de vue qui seront traités dans de prochaines éditions.

La présente édition du journal présente un large éventail d'articles intéressants qui portent sur un grand nombre de sujets associés au développement des capacités et aux compétences individuelles du soldat. L'article sur la condition physique des militaires, rédigé par Mme Tara Reilly, Ph.D., ainsi que celui sur l'intégration des femmes, rédigé par le Sous-lieutenant Martha Rzechowka, portent sur des sujets qui sont souvent au cœur des débats des forces terrestres, mais qui font moins souvent l'objet d'une analyse approfondie dans notre journal. Nous avons été très heureux de les recevoir. En outre, je suis particulièrement heureux de noter que nos alliés continuent de vivement s'intéresser à notre journal et qu'ils nous soumettent leurs articles. La présente édition contient d'ailleurs un des articles offerts par le Capitaine Dominic Bowen des forces australiennes. J'ai également été heureux de constater le nombre croissant d'articles qui nous ont été proposés en français et j'espère que cette situation durera. Étant donné le format du journal, il est facile de présenter des articles traduits dans les deux langues officielles.

Je suis impatient de recevoir les commentaires de nos lecteurs relativement au nouveau format du journal. Je vous encourage d'ailleurs à nous en faire part par écrit. D'ici là et comme toujours, bonne lecture et n'hésitez pas à nous faire parvenir vos articles!

## SUR LE BUREAU DU RÉDACTEUR EN CHEF…

Comme promis, le compte rendu de certains des livres précédemment mentionnés dans cette section est publié dans la section prévue à cet effet à la fin de la présente édition. Je termine la lecture d'une œuvre remarquable d'Ian Kershaw, simplement intitulée *Hitler*. Cette biographie de l'infâme personnage compte plus de mille pages et porte davantage sur l'histoire de la guerre au cours du vingtième siècle que sur l'influence méprisable qu'un homme a eue sur la guerre. Si vous n'aviez qu'un livre à lire sur le sujet, vous devriez choisir celui-ci. Je lirai ensuite un livre édité par le Major Mark Gasparotto, *Clearing the Way: Combat Engineers in Kandahar*, puis le livre de Jon T. Hoffman's, *A History of Innovation: U.S. Army Adaptation in War and Peace*, qui ont également tous deux l'air intéressants. Comme toujours, les comptes rendus de ces livres seront publiés dans une prochaine édition.

Major A.B Godefroy, CD, Ph. D., plsc
Rédacteur en chef

# Distinctions honorifiques et Reconnaissance

## LA MENTION ÉLOGIEUSE DU COMMANDANT EN CHEF À L'INTENTION DES UNITÉS

**Groupement tactique du 1er Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry**
Edmonton (Alberta)

Du mois de janvier au mois d'août 2006, le groupement tactique du 1er Bataillon du Princess Patricia's Canadian Light Infantry déployé en Afghanistan a combattu presque sans relâche des forces rebelles bien organisées, animées d'une grande détermination. Au cours de 29 opérations d'envergure, le groupement a fait preuve de flexibilité et d'une cohésion remarquable qui lui ont permis de surmonter bien des embûches et d'entraver l'action des talibans, de garantir la liberté de mouvement des forces de la coalition et d'assurer l'acheminement de l'aide humanitaire dans la province de Kandahar. Le dévouement et le courage hors du commun des soldats du groupement ont contribué à la promotion de la paix et de la stabilité dans ce pays déchiré par la guerre.

**Groupement tactique du 1er Bataillon, The Royal Canadian Regiment**
Petawawa (Ontario)

En août et en septembre 2006, le groupement tactique du 1er Bataillon du Royal Canadian Regiment a joué un rôle décisif dans l'une des opérations de combat terrestres les plus imposantes de l'histoire de l'OTAN. Les soldats, qui ont été déployés dans une région de l'Afghanistan au terrain particulièrement difficile marquée par une féroce résistance ennemie, ont défait une force rebelle bien coordonnée dans les environs de la ville de Kandahar. Là où des troupes plus nombreuses avaient échoué, ils sont parvenus à faire échec à l'ennemi, qui comptait s'emparer de la ville et cherchait à miner la détermination et la cohésion de la force internationale.

**Groupement tactique du 3e Bataillon, Royal 22e Régiment**
Courcelette (Québec)

De juillet 2007 à février 2008, le groupement tactique du 3e Bataillon du Royal 22e Régiment a fait montre d'une ténacité et d'un courage extraordinaires lors des affrontements avec les insurgés en Afghanistan. Arrivés à un moment où les forces de la coalition étaient mises à rude épreuve, les membres du groupement n'ont pas ménagé leurs efforts pour reprendre l'initiative face à l'ennemi. Ils ont joué un rôle important qui a aidé à neutraliser des réseaux d'engins explosifs improvisés, à retirer à l'ennemi des postes de contrôle pour les rendre aux autorités afghanes, à améliorer les capacités des forces afghanes et à orienter l'édification des communautés et la gouvernance locale. Leur travail acharné a permis à la coalition de mieux assurer la sécurité, ce qui a apporté l'espoir au peuple afghan.

## DÉCORATIONS DE LA VAILLANCE MILITAIRE

**Médaille de la vaillance militaire**
**L'Adjudant Michael William Jackson, M.V.M., C.D.**
Vancouver et Abbotsford (Colombie-Britannique)

**Le Caporal-chef Paul Alexander Munroe, M.V.M., C.D.**
Stonewall et Swan River (Manitoba)

Au beau milieu d'un combat de trois heures en territoire afghan, le 19 août 2006, le peloton de l'Adjudant Jackson et du Caporal-chef Munroe a été forcé de battre en retraite sous le feu de l'ennemi. Complètement exposés aux violents assauts ennemis, ces soldats ont mis leur vie en péril pour assurer la protection du personnel qui devait se replier ainsi que celle des véhicules endommagés. Leur héroïsme devant les tirs incessants a permis au peloton de se regrouper pour poursuivre le combat et, par la même occasion, d'empêcher les troupes adverses de s'emparer des vestiges du matériel canadien pour en faire usage.

**Médaille de la vaillance militaire**
**Le Caporal-chef Jeremy Joseph James Leblanc, M.V.M.**
Coalhurst (Alberta)

Le 14 octobre 2006, alors que la section du Caporal-chef Leblanc occupait une position en Afghanistan, les insurgés ont lancé une attaque dévastatrice qui a fait plusieurs victimes, dont son commandant. Sans hésiter, le caporal-chef a pris le commandement et a coordonné la riposte de sa section, tout en se portant au secours des blessés. Lui-même atteint, il a continué à diriger le groupe avec détermination malgré les tirs incessants, encourageant ainsi ses soldats à ne pas défaillir face à l'insistance de l'ennemi. Nul doute que son altruisme a permis de sauver la vie de plusieurs de ses confrères d'armes.

## DÉCORATIONS POUR SERVICE MÉRITOIRE

**Croix du service méritoire (division militaire)**
**Le Sergent Joseph Martin Brink, C.S.M.**
Sylvan Lake (Alberta)

Le 15 janvier 2006, le Sergent Brink, commandant de section, a fait preuve d'un leadership exemplaire lorsque son convoi a été la cible d'un véhicule piégé transportant un engin explosif improvisé. Le Sergent Brink n'a pas tardé à délimiter un périmètre de sécurité et à transmettre un rapport détaillé de la situation au quartier général de commandement, de sorte que la Force de réaction rapide a pu intervenir sans délai. Ensuite, il a pénétré dans un véhicule renversé, en flammes et chargé de munitions afin de prêter secours à un soldat grièvement blessé qui s'y trouvait coincé. Il y est resté jusqu'à ce que le soldat puisse être retiré en toute sécurité. La conduite du Sergent Brink et sa persévérance dans ces pénibles circonstances ont été admirables.

**Médaille du service méritoire (division militaire)**
**Le Major Geoffrey Arthur Abthorpe, M.S.M., C.D.**
Thunder Bay (Ontario)

Pendant qu'il était en mission en Afghanistan, d'août 2006 à février 2007, le Major Abthorpe a joué un rôle déterminant dans le succès des opérations de lutte contre les insurgés dans la province de Kandahar. Grâce à son acuité tactique et à son courage indéfectible au cours d'un combat intensif, la compagnie qu'il commandait a réussi à s'emparer d'une position clé et à l'occuper, et ce, tandis qu'elle se trouvait à l'écart du groupement tactique canadien et faisait toujours face à l'ennemi. Ces avancées indépendantes et audacieuses ont aidé à assurer la sécurité sur les flancs du groupement tactique et permis de lancer une attaque massive qui a fait échec aux troupes hostiles dans la région.

**Médaille du service méritoire (division militaire)**
**Le Maître de 2e classe Barbara Agnes Benson, M.S.M., C.D.**
Isle aux Morts (Terre-Neuve et Labrador)

De 2007 à 2009, alors qu'elle était affectée à la Naval Ocean Processing Facility à Whidbey Island (É.-U.), le Maître de 2e classe Benson a fait preuve d'une efficacité et d'un leadership exceptionnels. Sa compétence et ses talents de mentor ont permis à ses coéquipiers d'accéder à l'excellence. En outre, l'encadrement et la formation qu'elle a offerts aux marins venus de divers pays ont contribué de manière considérable aux réalisations de cette installation. Nul doute que leur incidence favorable se fera sentir pendant longtemps encore.

**Médaille du service méritoire (division militaire)**
**Le Major Timothy Charles Byers, M.S.M., C.D.**
Belleisle Creek (Nouveau-Brunswick)

De mai 2008 à mars 2009, le Major Byers a commandé avec professionnalisme, prévoyance et leadership le 4e Groupe de patrouille des Rangers canadiens pendant la planification et la mise en œuvre de l'exercice baptisé WESTERN SPIRIT. Il a notamment dirigé une excursion de 37 jours en motoneige sur un parcours difficile, dans le rude climat arctique, et a ainsi contribué au rayonnement des Rangers canadiens dans plus de 25 collectivités nordiques. Cet exercice fructueux grâce auquel des liens ont été tissés avec les populations canadiennes du Nord du pays a rejailli sur les Forces canadiennes.

**Médaille du service méritoire (division militaire)**
**L'Adjudant-chef Robert Daly, M.S.M., C.D.**
Lincoln (Nouveau-Brunswick)

Par le leadership dont il a fait preuve à la tête d'un groupe diversifié, mais aussi par les conseils éclairés qu'il a prodigués à ses supérieurs comme à ses subalternes, l'Adjudant-chef Daly a assuré le succès de la mission de l'élément de soutien national, lequel était chargé d'appuyer les troupes en Afghanistan. Il a prêché par l'exemple en partageant avec les membres de son groupe les risques associés aux patrouilles de logistique de combat, si bien que les services de logistique nécessaires ont pu être offerts aux unités. Ses efforts et sa persévérance ont contribué directement au succès opérationnel des troupes canadiennes et des forces de la coalition entre février et septembre 2008.

**Médaille du service méritoire (division militaire)**
**L'Adjudant-chef Patrick Joseph Earles, M.S.M., C.D.**
Mount Pearl (Terre-Neuve et Labrador)

De janvier à août 2006, l'Adjudant-chef Earles était affecté en Afghanistan comme sergent-major régimentaire au sein de l'élément de soutien national, l'unité logistique chargée d'appuyer les Forces canadiennes en théâtre. Le courage et les qualités de chef de cet homme infatigable ont rehaussé le moral et la confiance des membres de l'unité et les ont poussés à persévérer pendant cette mission remplie d'embûches. Que ce soit en prodiguant des conseils avisés à son commandant ou en assumant les mêmes risques que ses confrères d'armes, l'Adjudant-chef Earles a fait preuve d'un leadership et d'un dévouement qui ont permis la prestation d'un soutien logistique dans les différentes régions de l'Afghanistan.

**Médaille du service méritoire (division militaire)**
**Le Colonel Martin Girard, M.S.M., C.D.**
Gatineau (Québec)

Le Colonel Girard était affecté en Haïti à titre de commandant de la Force opérationnelle à Port-au-Prince de juillet 2008 à août 2009. En tant que chef d'état-major du commandant de la force des Nations Unies, fonction de haut rang, il a établi, avec d'importants acteurs, des relations qui ont facilité les opérations de la mission internationale de stabilisation. Il a coordonné avec brio l'action de 7 000 soldats de divers pays et a entretenu des rapports avec des organismes d'aide internationaux, ce qui a donné lieu à une opération de secours bien orchestrée à la suite de l'ouragan qui a dévasté Haïti, a joué un rôle prépondérant à l'appui des élections sénatoriales et a mené à la mise sur pied d'une force d'intervention rapide qui a eu tôt fait d'endiguer les émeutes dans le pays.

**Médaille du service méritoire (division militaire)**
**Le Sergent Marie Renay Groves, M.S.M., C.D.**
St. John's (Terre-Neuve et Labrador)

Le Sergent Groves est l'artisane de trois projets, dont elle est aussi la force vive : la campagne « Messages des Canadiens », les journaux de tournée et les albums souvenirs. Grâce à son travail, des messages ont été envoyés aux soldats en poste à l'étranger, l'expérience vécue en Afghanistan par les militaires a pu être documentée et un album souvenir personnalisé a été monté et remis à la famille de chacun des soldats morts au combat. Le Sergent Groves a ainsi contribué activement au bien-être des membres des Forces canadiennes et de leurs familles et a su recueillir un solide appui auprès de la population canadienne, d'un océan à l'autre.

**Médaille du service méritoire (division militaire)**
**L'Adjudant-maître John William Hooyer, M.S.M., C.D.**
Brantford (Ontario)

Dès ses six premières semaines en Afghanistan, la compagnie de l'Adjudant-maître Hooyer s'est retrouvée presque quotidiennement sous le feu de mortiers ennemis qui ont fait de nombreuses victimes. Le leadership remarquable dont l'adjudant-maître a alors fait preuve en tant que sergent-major de compagnie a aidé ses soldats à concentrer leur énergie sur leur mission tout au long de cette période difficile, mais également lors d'une vaste offensive menée par l'OTAN. L'Adjudant-maître Hooyer a soutenu de manière exceptionnelle son commandant lors des combats intensifs, ce qui a été crucial au succès remporté par la compagnie Alpha entre août 2006 et février 2007.

**Médaille du service méritoire (division militaire)**
**L'Adjudant-chef Michael Raymond Lacharite, M.S.M., C.D.**
Edmonton (Alberta)

L'Adjudant-chef Lacharite était en sol afghan, à titre de sergent-major régimentaire de l'Équipe provinciale de reconstruction de Kandahar, de février 2008 à février 2009. Ses conseils judicieux ont permis aux organismes civils de bénéficier d'un soutien militaire et de mieux comprendre la mission et la culture des forces armées, ainsi que ce qu'elles sont en mesure de faire. Influence stabilisatrice au Camp Nathan Smith, l'Adjudant-chef Lacharite est parvenu à constituer une équipe civilo-militaire efficace dont l'action a fait progresser la bonne gouvernance et le développement dans la région.

**Médaille du service méritoire (division militaire)**
**Le Capitaine Tyler Lavigne, M.S.M.**
Bathurst (Nouveau-Brunswick)

En tant qu'officier de gestion de l'information, de novembre 2008 à avril 2009, le Capitaine Lavigne a appuyé l'établissement simultané de l'Escadre aérienne de la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan, de la Force d'hélicoptères du Canada en Afghanistan et d'un détachement canadien de véhicules aériens sans pilote. Grâce à son ingéniosité et à son aptitude à jongler avec des priorités concurrentes, il est parvenu à implanter de multiples systèmes de commandement et de contrôle dans un milieu austère. Le leadership et le professionnalisme du Capitaine Lavigne ont assuré aux unités le soutien qui leur était nécessaire, en matière de communications, pour pouvoir déclencher promptement leurs opérations de vol.

**Médaille du service méritoire (division militaire)**
**Le Caporal Derick Lewis, M.S.M.**
Kings-Hants (Nouvelle-Écosse)

Le 3 septembre 2006, alors que la compagnie du Caporal Lewis traversait la rivière Arghandab, en Afghanistan, elle a été la proie d'une attaque menée depuis un poste défendu. L'attaque a rapidement fait plusieurs victimes. Lui-même blessé, il a aidé à évaluer, à traiter et à évacuer d'autres victimes, au beau milieu des échanges de tirs, jusqu'à ce que ses propres blessures l'en empêchent. Manifestant une persévérance et un sens du devoir exemplaires, le Caporal Lewis a persisté malgré son état et a ainsi contribué à sauver la vie de ses confrères d'armes.

**Médaille du service méritoire (division militaire)**
**Le Major Martin Andre Lipcsey, M.S.M., C.D.**
Ottawa (Ontario)

Au cours d'une vaste offensive terrestre lancée par l'OTAN, le Major Lipcsey a joué un rôle central lors de la planification et de l'exécution d'opérations complexes menées en Afghanistan par la brigade et le groupement tactique, entre août 2006 et février 2007. Sa perspicacité tactique, ses qualités de soldat et son leadership au combat ont été porteurs de réussite tout au long d'affrontements des plus intenses. Le sens du commandement et le professionnalisme du major Lipscey ont contribué sans conteste au succès des opérations du groupement tactique, en plus de mettre en relief l'efficacité des troupes canadiennes au combat.

**Médaille du service méritoire (division militaire)**
**Le Capitaine Steven E. Luce, M.S.M. (United States Navy)**
Cleveland, Ohio et Las Vegas, Nevada (États-Unis d'Amérique)

De 2006 à 2009, le Capitaine Luce a fait preuve d'un professionnalisme et d'un esprit d'initiative exemplaires dans l'exercice de ses fonctions à titre d'attaché naval des États-Unis au Canada. Par sa contribution à divers programmes et projets des Forces canadiennes — en particulier le programme de sous-marins canadiens, le projet de navire de soutien interarmées et le projet de navire de patrouille extracôtier/de l'Arctique —, il a fait un apport inestimable aux opérations navales du Canada et a resserré de beaucoup la coopération et les relations entre le Canada et les États-Unis.

**Médaille du service méritoire (division militaire)**
**Le Major Joseph Gilbert Léon McCauley, M.S.M., C.D.**
Sherbrooke et Gatineau (Québec)

Le Major McCauley a été envoyé en mission à bref préavis à l'aérodrome de Kandahar, en juin 2008, en raison d'une série d'incidents qui ont lourdement miné la capacité de surveillance aérienne du Canada en Afghanistan. Pendant qu'il était provisoirement aux commandes du détachement de véhicules aériens sans pilote, il a renforcé l'unité et a instauré les conditions nécessaires à sa viabilité. Plus tard, lorsqu'il en a assumé le commandement intégral, il a veillé à ce que l'unité continue d'offrir un soutien exceptionnel à la Force opérationnelle, jusqu'en septembre 2008. Grâce à son leadership et à ses connaissances techniques hors du commun, le Major McCauley a assuré la communication aux Forces canadiennes en Afghanistan de renseignements névralgiques et d'informations issues de la surveillance.

**Médaille du service méritoire (division militaire)**
**L'Adjudant-chef Mark Henry Miller, M.S.M., C.D.**
Minto (Nouveau-Brunswick)

De décembre 2006 à février 2007, l'Adjudant-chef Miller a accepté de remplacer le sergent-major régimentaire du groupement tactique, tombé au combat. Envoyé en Afghanistan à court préavis et sans avoir pu tirer pleinement parti de la formation préalable, il s'est retrouvé du jour au lendemain au milieu d'un combat ardent. Au cours de l'affrontement et des opérations qui ont suivi, ses qualités de chef sur la ligne de front ont maintenu la combativité du groupement tactique. Le fait que l'Adjudant-chef Miller ait vite su assumer ses responsabilités, avec tact, et se tailler une place a permis à l'unité de demeurer efficace sur le plan opérationnel.

**Médaille du service méritoire (division militaire)**
**L'Adjudant-maître Robert Joseph Montague, M.S.M., C.D.**
Ottawa (Ontario)

D'août 2006 à février 2007, l'Adjudant-maître Montague, qui était sergent-major d'une batterie d'artillerie, a contribué au succès de la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan. De multiples situations éprouvantes ont pu être gérées de main de maître grâce à ses qualités de chef, entre autres lorsqu'il a fallu récupérer, sous le feu de l'ennemi, un véhicule emprisonné ou encore coordonner le lancement de milliers de projectiles par les artilleurs et canonniers du Canada et de la coalition. Son apport a été un facteur fondamental de la défaite de l'ennemi lors d'opérations majeures menées par le Canada ou par l'OTAN.

**Médaille du service méritoire (division militaire)**
**Le Major Steven John Vincent Nolan, M.S.M., C.D.**
Whitby et Scarborough (Ontario)

De septembre 2008 à avril 2009, le Major Nolan était affecté en Afghanistan à titre de mentor du commandant d'un bataillon d'infanterie de l'Armée nationale afghane. Au cours de multiples opérations de combat, il a été appelé à conseiller son homologue afghan sur la ligne de front; ce dernier a ainsi pu réussir sa mission, sous le feu ennemi, malgré le climat de confusion. Que les opérations aient été menées de manière indépendante ou avec les unités de la coalition, l'encadrement qu'il a prodigué s'est traduit par l'élaboration de plans opérationnels judicieux et de plans d'attaque fructueux. Le Major Nolan a fait preuve d'un leadership et d'un professionnalisme exceptionnels qui ont déterminé le succès des opérations du bataillon afghan.

**Médaille du service méritoire (division militaire)**
**Le Caporal Curtis J. Stephens, M.S.M.**
Victoria (Colombie-Britannique)

Le 16 mai 2008, la patrouille du Caporal Stephens a été la cible d'un attentat suicide dans le district de Zhari, en Afghanistan. Comme son sergent était parmi les blessés, le Caporal Stephens a pris le commandement de la section, qu'il a su mener à la victoire lors d'un affrontement après lequel la section a pu regagner son poste. Six jours plus tard, tandis qu'il était toujours à la tête de la patrouille, son habileté tactique et sa présence aux commandes ont joué un rôle clé lors d'un nouvel affrontement avec les insurgés. Dépassant largement les attentes associées à son rang, le Caporal Stephens a fait preuve d'un leadership exemplaire au combat, qui a motivé ses troupes et assuré ainsi leur succès opérationnel.

**Médaille du service méritoire (division militaire)**
**Le Lieutenant-colonel Duart Paul Townsend, M.S.M., C.D.**
Toronto (Ontario)

En tant que directeur de projet, le Lieutenant-colonel Townsend a dirigé l'équipe chargée de mettre en service la capacité provisoire de transport aérien moyen à l'appui des opérations en Afghanistan. Le projet avait pour but de réduire les mouvements au sol et le risque inhérent d'embuscade. Leader proactif animé d'une détermination sans égal, il a surmonté de multiples obstacles et des difficultés imprévues, et permis ainsi aux Forces canadiennes de prendre livraison en temps utile des hélicoptères Chinook.

**Médaille du service méritoire (division militaire)**
**Le Sergent Christopher Stuart Whalen, M.S.M.**
St. John's (Terre-Neuve et Labrador)

De juillet 2006 jusqu'au 31 janvier 2010, le Sergent Whalen a fait preuve de leadership et de dévouement en qualité de commandant de la cellule de soin des soldats blessés du 2e Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry. Ayant lui-même subi des blessures, il a su plaider en faveur des droits des blessés et faire valoir les besoins médicaux des soldats. Il a par ailleurs apporté une précieuse contribution à de nombreux groupes consultatifs nationaux chargés de la question. Les efforts déployés par le Sergent Whalen font grand honneur aux Forces canadiennes.

*Source : Caméra de combat*

*Source : Collection des auteurs*

# LA CONSTITUTION DE L'ÂME INTELLECTUELLE DE L'ARMÉE DE TERRE : L'ÉVOLUTION DE LA BIBLIOTHÈQUE DU FORT FRONTENAC

*Major A.B. Godefroy et M. D. Willis*

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, l'Armée de terre canadienne a transféré son collège d'état-major du Collège militaire royal à Fort Frontenac, à Kingston, où a été établi peu après le nouveau Collège de la Défense nationale (CDN). En 1946, on a fondé une bibliothèque à Fort Frontenac afin de soutenir les recherches poussées effectuées dans ces deux établissements. Nommée simplement « Bibliothèque du Fort Frontenac » (BFF), celle-ci a commencé à constituer sa collection en grande partie grâce à des dons des premiers stagiaires et membres du personnel d'après-guerre du Collège. Des légendes de l'Armée de terre telles que Guy Simmonds, Andy McNaughton, George Kitching, John Rockingham, Jacques Dextraze ont laissé à la nouvelle bibliothèque des notes personnelles ainsi que des manuels et des exercices du collège d'état-major et ont permis de créer une collection unique d'importance nationale qui n'a jamais cessé de s'enrichir.

*Collection des auteurs*

À mesure que la bibliothèque prenait de l'expansion, les demandes de soutien ont augmenté. En plus de combler les besoins du CDN — jusqu'à sa fermeture en 1994 — et du plus récent Collège de commandement et d'état-major de la Force terrestre canadienne (CCEFTC), la BFF a accueilli un nombre croissant d'universitaires, de savants, de stagiaires et de visiteurs professionnels. La raison de leur visite est simple : nulle part ailleurs au pays ne peut-on trouver une collection aussi riche de documents sur l'étude de la guerre terrestre, plus particulièrement sur l'étude de l'Armée de terre canadienne.

Possédant actuellement plus de 100 000 articles et s'enrichissant quotidiennement, la Bibliothèque est dotée d'une importante collection de documents sources principaux sur l'héritage de l'évolution de la conception théorique et doctrinale de l'Armée de terre : des aide-mémoires personnels uniques, des registres et du matériel provenant de militaires et d'universitaires de six décennies; des milliers d'ouvrages sur la science et l'art militaires, la recherche opérationnelle de la Force terrestre, l'histoire militaire, les études sur la guerre ainsi que sur une vaste gamme de sujets connexes. De plus, la Bibliothèque possède les journaux les plus récents concernant les études sur la guerre terrestre, ce qui s'ajoute à sa collection dont les éléments les plus anciens datent du milieu du XIX$^{e}$ siècle. Dans la collection des livres rares, les chercheurs peuvent trouver des ouvrages datant du XVIII$^{e}$ siècle : la Bibliothèque compte plus de mille ouvrages d'avant 1900.

La BFF a pour mandat de recueillir et de préserver l'héritage intellectuel de l'Armée de terre en tant que ressource culturelle pour tous. Dans cet objectif, elle agit à titre de dépositaire principale des archives du CCEFTC et du *Journal de l'Armée du Canada*, de même que du matériel d'un certain nombre d'autres

organisations liées au développement de la Force terrestre. En outre, la BFF a récemment entrepris un important projet commémoratif, nommé Archives et collection sur le développement des capacités des forces terrestres. Cette collection vise, entre autres, à réunir une version papier de tous les manuels et documents de concepts, de recherche opérationnelle, de doctrine et d'instruction élaborés par l'Armée de terre canadienne depuis la Confédération. Enfin, à titre de bibliothèque militaire la plus reconnue de Kingston, la BFF reçoit régulièrement des dons de livres et d'autres documents sources principaux de militaires et d'anciens combattants de la région.

*Collection des auteurs*

## OPÉRATIONS EN COURS ET ÉVOLUTION FUTURE

Aujourd'hui, la Bibliothèque traite environ 6000 prêts et demandes de recherches annuellement, ce qui représente un défi de taille pour les membres du personnel qui font preuve de dévouement et d'un grand professionnalisme malgré leur nombre restreint. De plus, il y a une demande constante pour avoir accès aux ouvrages, aux journaux et aux documents, les cataloguer, les relier, les préserver et les réparer. Des tâches si importantes nécessitent du personnel et des moyens, mais ces ressources s'effritent peu à peu. Il est donc essentiel que l'âme intellectuelle de l'Armée de terre continue de recevoir un soutien dévoué des leaders supérieurs de la Force terrestre.

Comme pour de nombreuses institutions intellectuelles, la BFF profite d'un vaste soutien supplémentaire des militaires, de ses usagers et de bénévoles. Cette communauté en constante croissance a accru l'appui si nécessaire à certains projets, ce qui a permis à la BFF de poursuivre l'enrichissement de son importante collection nationale et de fournir un service hors pair à l'Armée de terre.

Les militaires de tous grades de l'Armée de terre ainsi que les personnes intéressées par les études sur la guerre terrestre et l'histoire de l'Armée de terre du Canada peuvent contribuer de bien des façons. D'abord, ce qui revêt peut-être la plus grande importance, ils peuvent soutenir la croissance de la collection de la Bibliothèque grâce à des dons. La BFF cherche toujours à obtenir des exemplaires des annales des régiments ainsi que des services/corps, des ouvrages sur les déploiements, des bulletins d'information et des journaux, de même que des documents et des annuaires produits sur place. Tous les commandants de la Force terrestre sont invités à faire don d'exemplaires de manuels d'histoire et de sommaires opérationnels de leur unité ou de leur formation à la BFF ainsi que de tout autre document d'intérêt pour la recherche dans le cadre des études sur la guerre terrestre. En outre, la Bibliothèque accepte volontiers tout don d'ouvrage, qu'il s'agisse d'un simple livre ou d'une série complète. Elle peut créer des collections spéciales pour des collections privées sur de vastes sujets.

*Collection des auteurs*

Aujourd'hui, la BFF est une institution clé qui fait la fierté de l'ensemble de l'Armée de terre. Munie d'un mandat clair, d'un soutien et d'une orientation remarquables des leaders supérieurs, d'un plan de campagne élaboré et d'une solide gestion stratégique, la Bibliothèque continuera d'évoluer en tant que fondement intellectuel et héritage de l'Armée de terre canadienne pendant de nombreuses décennies encore.

## APPRENDRE À CONNAÎTRE LA BIBLIOTHÈQUE DU FORT FRONTENAC

La BFF a été mise sur pied pour préserver l'héritage intellectuel de l'Armée de terre pour les membres de tous grades de l'Armée de terre du Canada ainsi que l'ensemble de la population canadienne. Chacun est invité à apprendre à connaître la Bibliothèque et son personnel. Voici de quelle façon obtenir et explorer les ressources disponibles :

## SERVICES

La BFF offre des services de référence et de l'aide sur des questions de recherche concernant l'Armée de terre et les Forces canadiennes partout au pays. De plus, elle offre un programme de prêt entre bibliothèques pour les personnes de l'extérieur de la région.

## VISITEZ NOTRE SITE WEB SUR LE RÉSEAU D'INFORMATION DE LA DÉFENSE (RID)

Sur la page du Système de la doctrine et de l'instruction de la Force terrestre à l'adresse http://lfdts.kingston.mil.ca/main_f.asp, cliquez sur l'onglet de la Bibliothèque du Fort Frontenac dans le menu déroulant droit. Sur la page d'accueil de la Bibliothèque, cliquez sur l'onglet de recherche dans le catalogue de la Bibliothèque. Un écran de recherche Dynix apparaîtra dans lequel vous pourrez effectuer une recherche dans la collection selon différents moyens.

*Collection des auteurs*

## CONTACTS

David Willis, bibliothécaire en chef p.i. : David.Willis@forces.gc.ca;
613-541-5010, poste 5829

Richard Palimaka, circulation, périodiques/prêts entre bibliothèques : Richard.Palimaka@forces.gc.ca;
613-541-5010, poste 5815

Elaine McGrath, bureau général, services financiers : Elaine.McGrath@forces.gc.ca,
613-541-5010, poste 5813

Peggy VanAlstyne, catalogage, services techniques : PeggyVanAlstyne@forces.gc.ca,
613-541-5010, poste 5933

## HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h.

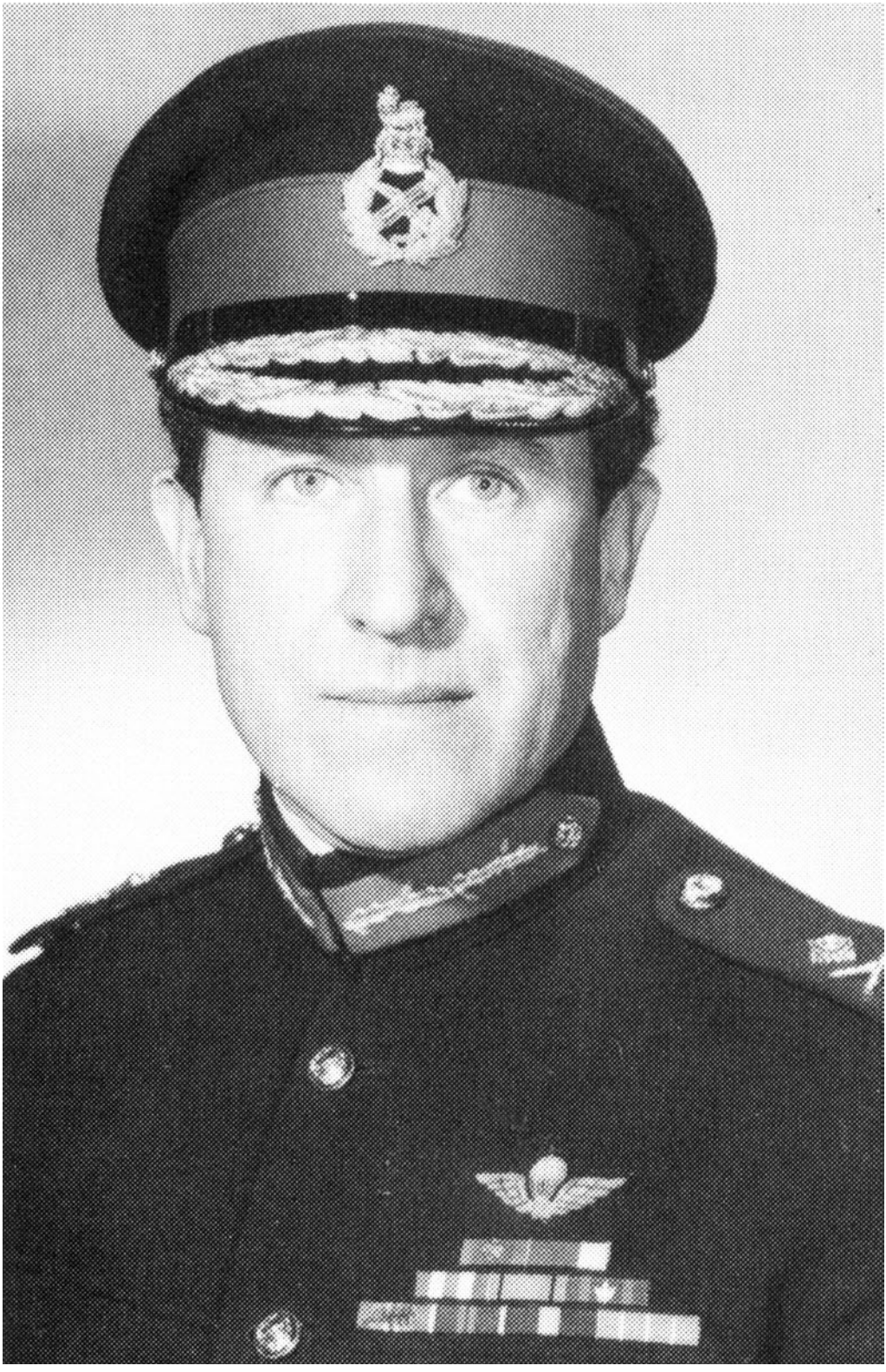

Major-général Roger Rowley, DSO, ED, CD

# LE RAPPORT ROWLEY ET LE COLLÈGE D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE CANADIENNE[1]

*Colonel H.G. Coombs, Ph. D., et M. R. Wakelam, Ph. D.*

L'année qui vient de s'écouler a marqué le quarantième anniversaire de la publication, en 1969, du *Report of the Officer Development Board*. Aussi appelé *Rapport Rowley*, d'après le Major-général Roger Rowley, qui a présidé l'étude, ce document était, et demeure, un modèle global influent d'un système de formation militaire professionnelle canadien fondé sur les besoins du métier des armes au Canada.

Les remarques du Chef d'état-major de la Défense de l'époque, Jean-Victor Allard, dans l'avant-propos du rapport, saisissaient alors et signalent encore maintenant l'importance d'une stratégie de formation professionnelle reposant sur des bases solides. Il écrivait : « Peu importe que les Forces disposent de l'effectif et du budget requis. Peu importe qu'elles comptent la moitié de ces atouts ou même le double. Si son corps d'officiers professionnels n'était pas bien éduqué et s'il n'avait pas reçu une instruction utile, les Forces seraient vouées, au mieux, à la médiocrité et, au pire, à leur perte[2]. »

Bien que le *Rapport Rowley* soit peu connu à l'extérieur du cercle des formateurs militaires, il renferme une analyse et des recommandations concernant la formation professionnelle qui s'appliquent encore aujourd'hui[3]. Il faut toutefois aussi noter, bien qu'il passe inaperçu, l'effet probable que les expériences que le Général Rowley a vécues à titre de commandant du Collège d'état-major de l'Armée canadienne (CASC) entre 1958 et 1962 ont eu sur la genèse de ce rapport fondamental[4]. Le présent article examine la nature exigeante du métier des armes à la fin des années 1950, qui était orienté par la complexité croissante de l'intégration des concepts de guerre nucléaire aux connaissances professionnelles. Les leaders de niveau supérieur devaient également comprendre les concepts et les répercussions des opérations de paix, c'est-à-dire un point de doctrine central qui était vigoureusement exposé dans la doctrine et dans le programme d'études du Canada. La clé de voûte de l'ensemble était l'interface complexe entre la direction civile et l'exécution militaire. Le Général Rowley devait maîtriser tous ces aspects et ensuite veiller à ce que son programme d'études enseigne les bonnes leçons et mette en place les bonnes valeurs professionnelles.

Avant la Seconde Guerre mondiale, un nombre limité d'officiers canadiens avait suivi des cours dans les collèges d'état-major et de défense de l'Empire, même si un nombre plus important avait eu des formes tronquées de formation d'état-major au Canada. En 1940, le manque de places dans les cours d'état-major britanniques a poussé l'Armée canadienne à élaborer un bref cours de temps de guerre pour enseigner aux officiers les connaissances et les procédés nécessaires pour exercer les fonctions d'officier d'état-major et de leader dans une organisation militaire en expansion. Le premier de ces cours s'est donné en Angleterre, mais le reste au Canada, au Collège militaire royal du Canada (CMR). Certains officiers ont durant la même période suivi des cours britanniques et d'autres cours[5]. Après la guerre, le CASC a été mis sur pied au Fort Frontenac, à Kingston, en Ontario, et il existe encore aujourd'hui sous la forme du Collège de commandement et d'état-major de la Force terrestre canadienne (CCEMFTC). Le CASC et son successeur ont orienté les programmes d'études et l'enseignement pour garantir que les officiers subalternes et les officiers de niveau intermédiaire recevaient une formation sur les compétences nécessaires pour commander et administrer les organisations d'une armée, en temps de guerre et en temps de paix. L'éminent historien militaire canadien John English a affirmé que ce collège d'état-major de la Force terrestre a été d'une importance vitale pour le maintien du savoir-faire militaire de l'armée[6].

En 1966, au moment de l'intégration des armées du Canada, le Collège des Forces canadiennes (CFC) a été mis sur pied à Toronto à titre d'institution canadienne combinée de formation d'état-major. La mise sur pied du CFC précédait l'unification des armées du Canada en 1968, c'est-à-dire leur transformation d'éléments distincts en une entité unique : les Forces canadiennes (FC). En conséquence, le nouveau

CFC a non seulement assumé la responsabilité de la formation professionnelle[7] de la Marine royale du Canada, de l'Armée de terre du Canada et de l'Aviation royale du Canada mais est aussi devenu responsable de la formation et de l'instruction des futurs officiers d'état-major des FC[8]. Cela signifiait plus précisément pour les officiers de l'Armée de terre du Canada que le CFC prenait sous sa charge le programme d'études des FC relatif aux activités militaires de grande envergure, y compris l'organisation des opérations militaires menées afin d'atteindre des objectifs nationaux durant un conflit. Cette nouvelle institution a été fondée sur le terrain de l'ancien Collège d'état-major de l'aviation royale du Canada, à Toronto, et les dossiers du programme d'études et les divers documents du CFC remontant à sa création sont conservés dans les archives du collège. Même s'il existait d'autres institutions alliées d'apprentissage, ce sont ces collèges, à savoir le CASC/CCEMFTC et le CFC, qui donnaient au gros des officiers d'état-major de l'Armée canadienne la formation requise pour affronter les doubles dilemmes que constituaient le service militaire et l'organisation de la guerre à la fin du vingtième siècle. Le *Rapport Rowley* traitait des exigences de cette nouvelle formation d'état-major intégrée.

Pour l'Armée canadienne, la Seconde Guerre mondiale avait tracé la démarcation entre la perspective impériale de la période de l'avant-guerre et la création d'un paradigme de formation distinctement canadien issu du creuset de ce conflit. En 1959, la durée du cours du CASC a été portée de un an à deux pour satisfaire les besoins changeants de l'armée des temps modernes. En 1965, toutefois, en conséquence d'initiatives visant à intégrer les trois éléments des forces armées au sein d'un ensemble unifié appelé « Forces canadiennes », le programme d'une durée de deux ans du CASC a été ramené à sa durée originale de un an pour le faire correspondre au cours d'état-major de l'Aviation royale du Canada, sur lequel le nouveau programme d'études de commandement et d'état-major applicable aux trois éléments des forces armées allait être basé.

Le programme d'une durée de deux ans du CASC représente le zénith de la formation d'état-major de l'Armée canadienne et a été mis en œuvre sous la direction du Général Rowley. Il est permis de penser que cette période a influé sur l'orientation et l'exécution de l'examen du perfectionnement professionnel mené par le Général Rowley à titre de majorgénéral moins d'une décennie plus tard de même que sur le *Report of the Officer Development Board*, publié en 1969, qui en a résulté. Par conséquent, un examen du temps que le Général Rowley a passé à Kingston éclaire de façon précieuse sa présidence du Comité d'examen du développement des officiers, ainsi que les conclusions et l'héritage de ce comité[9].

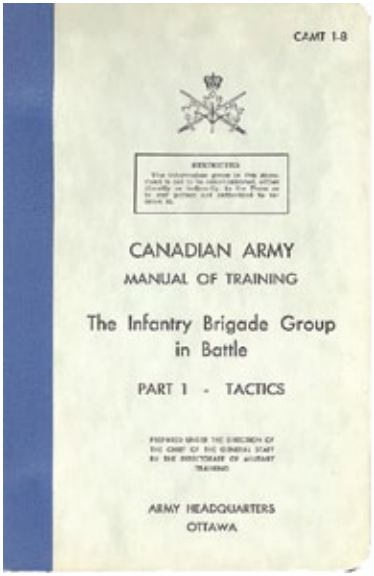


Le CASC de la fin des années 1950 était une institution intellectuellement pleine de vitalité qui non seulement assurait la formation militaire professionnelle des officiers supérieurs mais qui, aussi, testait et élaborait de nouvelles idées pour l'Armée canadienne. L'Armée canadienne, par l'entremise de ses directives annuelles d'instruction, se servait des capacités intellectuelles du CASC pour élaborer sa vision de la guerre contemporaine par la formation donnée aux officiers supérieurs sélectionnés et par la communication établie avec le quartier général de l'Armée canadienne[10]. Le CASC était chargé d'examiner les structures militaires proposées et leur utilisation dans le contexte des opérations militaires modernes par des discussions, des débats et des exercices[11]. Ce travail de développement de concepts mettait principalement l'accent sur les domaines de la conception organisationnelle et de l'innovation associée à la doctrine. Ces nouvelles idées étaient ensuite intégrées aux activités d'apprentissage dans lesquelles, cherchant à être « tournée vers l'avenir », la conception des cours incluait des facteurs pour équilibrer les scénarios d'exercice entre les guerres en cours et les guerres de l'avenir à l'aide du matériel contemporain et du matériel éventuel de l'avenir[12].

Ce rôle s'est étendu à l'élaboration de la doctrine. Jusqu'aux années 1960, l'Armée canadienne n'avait pas de doctrine tactique officielle et, en conséquence, le CASC utilisait un ensemble de documents appelé « future doctrine du Collège d'état-major de l'Armée canadienne ». Si elle n'était validée ni par le combat, ni par l'instruction, cette doctrine représentait les connaissances et l'expérience du personnel du Collège qui y contribuait. Cette doctrine provisoire est toutefois devenue périmée à la suite de l'adoption de la doctrine canadienne « officielle » en 1958. Des publications (par exemple *The Infantry Brigade Group in Battle* et *The Corps Tactical Battle in Nuclear War*) ainsi que les instructions d'opération approuvées (liées à des accords tripartites entre des représentants américains, britanniques et canadiens) ont fini par remplacer la future doctrine du CASC[13].

Les premiers changements importants touchant l'expérience éducationnelle postérieure à la Seconde Guerre mondiale offerte par le CASC ont commencé à prendre forme dans ce ferment intellectuel. En 1958, le Chef de l'état-major général de l'Armée canadienne, le Lieutenant-général Howard D. Graham[14], a demandé au ministre de la Défense nationale, le Major-général (retraité) George R. Pearkes[15], d'« approuver en principe » l'accroissement de la durée du cours pour le faire passer de un an à deux. Cette proposition était une conséquence de la nécessité perçue d'adopter un programme d'études traitant des concepts de la guerre moderne, les principales additions étant la guerre nucléaire et les nouvelles armes. Ces modifications touchant la façon de faire la guerre avaient amené le Général Graham à conclure que les stagiaires du CASC avaient besoin de plus de « temps pour l'étude et une réflexion sérieuse afin de les préparer en vue des nombreux postes d'état-major diversifiés qu'ils peuvent être appelés à occuper dans des théâtres outre-mer dans des quartiers généraux interarmées ou multinationaux de même que dans des quartiers généraux de campagne situés au Canada et des quartiers généraux chargés des opérations d'aide au pouvoir civil ». Le Général Graham a par conséquent proposé de doubler le programme d'études d'état-major du CASC. Le Général Pearkes, qui était un ancien soldat de métier instruit et chevronné, était d'accord avec la proposition du Général Graham[16].

L'idée d'un programme d'une durée de deux ans ne s'était pas manifestée tout d'un coup; elle était en fait à l'étude depuis un certain nombre d'années. Retournant au Canada en 1953 après avoir occupé en Corée le poste de commandant de brigade pour devenir le commandant du CASC, le Brigadier Pat Bogert a écrit dans l'édition de 1957 du journal du CASC, le *Snowy Owl*, que « le grand changement apporté au cours découle de l'arrivée de la guerre nucléaire ». Il a poursuivi en précisant que les changements en question mettaient l'accent sur l'inclusion de la totalité des changements concomitants touchant la guerre que cette transformation radicale de l'armement avait entraînée[17]. Après cinq ans au Collège d'état-major, il est parti, promu depuis peu au grade de major-général, pour un autre commandement et a été remplacé par le Général Rowley[18].

Le Général Rowley a continué à explorer l'ampleur des changements en question dans l'édition de 1958 du *Snowy Owl*, publié peu après l'approbation par le Général Pearkes des modifications apportées aux programmes d'études. Le Général Rowley a dit du processus qui a provoqué la réorganisation du cours qu'il avait été mesuré et inévitable :

> *L'adoption des changements en question s'est faite au cours des dernières années, au même rythme que l'élaboration d'idées relatives aux guerres de l'avenir. Le résultat a été une accumulation graduelle de nouveaux éléments dans les programmes d'études, alors que l'instruction applicable aux anciens aspects classiques de la guerre n'a presque pas changé[19] [Traduction].*

Il dit ensuite que le cours s'est subdivisé en trois domaines principaux : les compétences d'état-major, les opérations non nucléaires et, dorénavant, les opérations nucléaires[20].

Le domaine des « compétences d'état-major » incluait l'exécution d'analyses formelles des problèmes militaires (ou « appréciations »), l'élaboration d'ordres et d'instructions formels concernant tous les aspects des opérations militaires et, enfin, l'étude des questions interreliées que sont les structures, l'équipement et les capacités organisationnels. Les opérations non nucléaires englobaient les aspects du programme d'études de l'après-guerre qui n'avaient pas changé. Enfin, les modifications les plus

substantielles apportées aux cours étaient réservées à l'étude des opérations nucléaires. On a examiné en profondeur tous les aspects d'un affrontement nucléaire et le volet administratif connexe tout comme on l'a fait pour les opérations classiques. Il importe particulièrement de noter les changements incidents touchant la technologie et les procédures, comme « la surveillance du champ de bataille, l'acquisition et l'analyse des objectifs, le recours à l'aviation de l'Armée de terre dans le domaine tactique, les dangers associés aux contre-mesures électroniques, l'utilisation de machines de traitement des données pour aider à diriger les combats et une multitude de techniques et de procédés nouveaux et compliqués »[21].

Le Général Rowley a insisté sur le fait que le passage à un programme d'une durée de deux ans était opportun, car d'autres changements se préparaient dans l'Armée. Ceux-ci concernaient la restructuration et une nouvelle répartition des rôles de diverses unités militaires en conséquence de la possibilité d'un affrontement nucléaire. En 1959, les unités régulières et les unités de milice de l'Armée canadienne ont été réorganisées de manière à pouvoir assurer un soutien mobile aux zones dévastées. Du point de vue du Général Rowley, les modifications apportées au cours d'état-major du CASC étaient liées à cette modification de l'Armée canadienne[22].

Les modifications apportées au cours incluaient, outre l'inclusion de la partie concernant la guerre nucléaire, d'autres changements touchant la structure et le contenu. Au lieu de ce qui s'appelait anciennement des périodes « d'apprentissage dirigé », le cours était dorénavant organisé en trois « semestres » bien plus longs, répartis sur deux ans, la première itération de ces semestres commençant en septembre 1959 et se terminant à la fin du premier programme de deux ans en juin 1961[23]. En passant, l'expression « apprentissage dirigé » est plus tard revenue en usage et l'est restée; il est raisonnable de se demander si le changement de nom pourrait avoir représenté un effort infructueux visant à rompre avec l'ancienne terminologie pour ainsi signaler un programme révisé de formation professionnelle[24]. Le premier semestre du nouveau cours incluait des leçons sur le fonctionnement d'un théâtre de guerre — l'organisation, les rôles et l'utilisation des organisations des forces terrestres — sans compter les procédures d'état-major. Le deuxième semestre s'appuyait sur les connaissances acquises au cours des mois précédents pour traiter de problèmes tactiques des formations du niveau de la brigade et de la division dans toutes les parties d'un conflit et dans les « situations n'atteignant pas le stade de la guerre ». Ce semestre incluait aussi un programme d'études portant sur l'instruction collective d'organisations militaires de plus grande envergure et l'aide aux autorités civiles. Enfin, le troisième semestre mettait l'accent sur les formations du niveau du corps d'armée et de niveau supérieur, leurs activités militaires et le soutien logistique requis. Il examinait de plus l'utilisation interarmées de l'Armée canadienne avec les autres éléments des forces canadiennes de même que les opérations multinationales réalisées avec d'autres pays. Le tout était complété par des discussions et des exercices consacrés aux opérations spécialisées (par exemple les opérations aéroportées, aérotransportées et amphibies, et les ententes collectives avec les Nations Unies [ONU] ou d'autres organisations)[25].

Ces trois semestres incluaient plusieurs pauses : la pause de Noël 1959, la pause de Pâques 1960, la pause du milieu du cours (août 1960), la pause de Noël 1960 et la pause de Pâques 1961. Si le système traditionnel des groupes d'étude a été conservé pour permettre les discussions et la résolution de problèmes en petits groupes, davantage de temps était prévu pour l'autoformation et la réflexion[26]. L'objectif original de la formation d'état-major a de plus été modifié légèrement, s'écartant des contextes strictement associés aux situations de guerre pour inclure également l'idée d'une préparation de l'officier « à travailler dans tous les bureaux d'état-major *en situation de paix et* en situation de guerre »[27]. Le Général Rowley croyait qu'il fallait préparer les officiers de l'Armée de terre du Canada en vue d'environnements de sécurité internationale et nationale complexes et il a présenté ce point de vue au quartier général de l'Armée avant le début du cours du CASC de 1959 :

> *Comme l'OTAN [Organisation du Traité de l'Atlantique Nord] assigne des formations de l'Armée de terre du Canada au NORTHAG [Groupe d'armées nord du Centre Europe][28], il est essentiel que, non seulement, le stagiaire comprenne la structure du théâtre et les éléments qui appuient les formations tactiques, mais aussi que l'on mette l'accent sur l'enseignement des fonctions d'état-major aux niveaux du groupe-brigade, de la division, du corps d'armée et de l'armée. De l'avis du Collège, il est essentiel de fournir aux officiers d'état-major du Canada la base qui les préparera au nombre croissant des*

*affectations découlant des ententes avec l'OTAN, la FUNU [Force d'urgence des Nations Unies][29] et d'autres organisations. L'officier d'état-major qui est formé en temps de paix doit en outre avoir une connaissance élémentaire des relations entre le gouvernement et les forces armées et de l'impact des développements scientifiques sur la nature de la guerre[30] [Traduction].*

En 1962, à la fin de l'affectation du Général Rowley, la mission originale du collège a été modifiée pour englober la tâche générale de « préparer les officiers à travailler dans tous les bureaux de l'état-major et élargir leur expérience en vue de l'exercice du commandement[31] ».

Il serait erroné de croire que le CASC a écarté les concepts plus traditionnels de l'organisation des forces militaires en vue du combat pour embrasser des utilisations plus « légères » de la puissance militaire, même en incluant les opérations de l'ONU et les opérations nationales[32]. En fait, le CASC restait très axé sur la préparation des officiers d'état-major de l'Armée canadienne en vue de la guerre[33]. Il était cependant impossible de négliger la nécessité d'enseigner à ces mêmes officiers les « responsabilités applicables en temps de paix » et, à cause de cela, il fallait enseigner l'administration extraopérationnelle de même que les affaires nationales et internationales[34]. Si les collèges d'état-major de l'Armée américaine et de l'Armée britannique, à Fort Leavenworth et à Camberley, traitaient tous deux de ces genres de sujets dans leurs programmes d'études, c'est la reconnaissance explicite du fait qu'il fallait préparer les officiers d'état-major des forces terrestres non seulement à la guerre mais aussi à la paix qui différenciait ce but canadien[35]. Certains de ces aspects ont fini par faire partie du dialogue entre les spécialistes militaires qui avait caractérisé l'élaboration des programmes d'études du CASC depuis sa création. Par exemple, en 1959, le Chef de l'état-major général de l'Armée canadienne (CEMG), le Lieutenant-général S. F. Clark[36], a écrit au Vice-chef de l'étatmajor général (VCEMG), le Major-général (plus tard Général) Jean V. Allard[37], qu'il croyait que « … en général, nos officiers d'état-major n'ont pas une formation suffisante sur la préparation des budgets et la gestion des dépenses »[38]. Le fait que les officiers d'état-major ne comprenaient pas le processus budgétaire de l'Armée ou les répercussions financières de leurs propositions inquiétait le Général Clark; il reconnaissait par là très clairement l'existence de problèmes de gestion, importants pour la viabilité de l'Armée, dont il fallait absolument tenir compte. Le Général Allard a plus tard répondu au Général Clark que le commandant du CASC, le Général Rowley, allait examiner la question, préparer une recommandation et la présenter au quartier général de l'Armée[39].

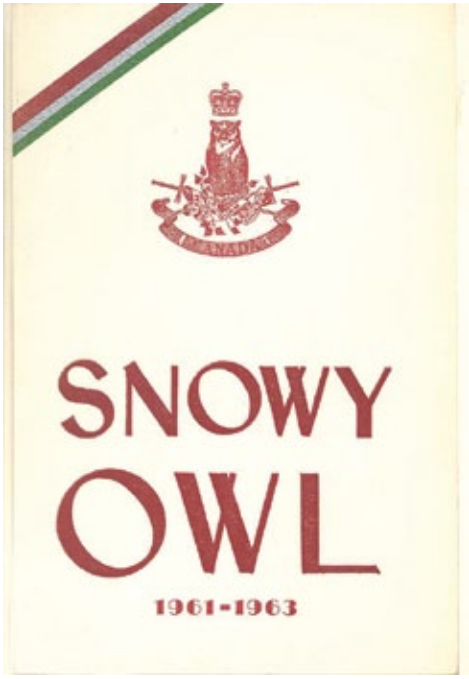


En dépit de ces nombreux changements, la guerre restait liée à des interprétations traditionnelles qui auraient été familières à Helmuth von Moltke (1800–1891) et à l'école militaire prusso-allemande[40]. On retraçait facilement l'origine des diverses interprétations dans l'œuvre de Carl von Clausewitz (1780–1831), dont la théorie militaire servait de fondement à une bonne part de la matière enseignée à Kingston, à Leavenworth et à Camberley. Clausewitz posait comme postulat que la guerre se présente sous différentes formes allant d'une violence et d'une destruction extrêmes à des conflits limités. Quoi qu'il en soit, le but de la guerre et du recours à la force militaire est d'appuyer les politiques de l'État : « Le but politique — c'est-à-dire la raison d'être originale de la guerre — détermine donc l'objectif militaire à atteindre et l'ampleur de l'effort qu'il exige[41] » [*Traduction*].

Le CASC suggérait qu'une guerre prendrait trois formes : la guerre générale, la guerre limitée et les situations n'atteignant pas le stade de la guerre. La guerre générale inclut le recours à des armes nucléaires et vise à détruire les forces militaires d'un adversaire et sa capacité de faire la guerre. Elle opposerait vraisemblablement le bloc des pays occidentaux affiliés aux États-Unis et les États alignés sur l'Union soviétique. Comparativement à cette stratégie sans restriction, la guerre limitée serait livrée avec une force soumise à des restrictions et aurait des objectifs précis. On laissait entendre qu'une guerre limitée pourrait en théorie inclure un recours à des armes nucléaires de faible puissance ou à des armes nucléaires tactiques lié à des buts très bien définis, et même si des armes nucléaires n'étaient pas utilisées, leur utilisation resterait une menace constante tant que l'un des deux camps, ou les deux, en possédait. C'est seulement si une guerre limitée n'incluait pas le recours à des armes nucléaires, ou la menace de leur utilisation, qu'elle serait susceptible de demeurer une guerre non nucléaire ou classique. Enfin, les situations n'atteignant pas le stade de la guerre supposaient le déploiement de forces de l'ONU dans les régions aux prises avec un conflit pour empêcher une guerre limitée ou générale[42].

Cette modification canadienne visant à inclure la guerre nucléaire et non nucléaire dans le programme d'études reflétait des changements que le United States Army Command and General Staff College (USCGSC) avait apportés. Pour justifier le nouveau visage du programme, le Général Rowley a laissé entendre que les critiques éventuelles susceptibles d'être formulées concernant le programme d'études canadien pouvaient s'expliquer au moyen de la même formule que le collège américain utilisait, où le Major-général Lionel C. McGarr, commandant du USCGSC (1956–1960), a après des changements similaires touchant le programme d'études noté l'importance de ces modifications : « Pour pouvoir progresser, pour même espérer survivre, il nous faut orienter l'esprit de nos leaders dans la direction du progrès[43] ». Fait intéressant, le programme de cours de 1958 de l'Army Staff College britannique ne met pas un égal accent sur le CASC ou le USACGSC sur la guerre nucléaire, bien que des aspects de ce sujet fassent partie du programme d'études principal[44].

Il est évident dans les divers programmes d'études que les modifications apportées en 1959 au cours d'état-major du CASC reflétaient davantage une influence américaine qu'une influence britannique, et la puissance des liens en question transparaissait dans les pages du *Snowy Owl* :

> *Depuis 1940, la coopération en matière de défense est un des aspects remarquables des relations du Canada avec les États-Unis. Le fait que des liens étroits se sont tissés entre les collèges d'état-major des deux armées présente un intérêt particulier, comme en témoignent pour le groupe actuel qui suit le cours au Fort Frontenac le matériel d'instruction et les exercices, ainsi que l'échange de directeurs de groupe d'étude et de conférenciers invités*[45] *[Traduction].*

Malgré l'impact transnational de concepts de formation professionnelle ayant pour source l'Armée américaine, le CASC reconnaissait dans son programme d'études une relation soutenue avec l'Armée britannique. Conformément aux accords de l'OTAN et à l'expérience des deux guerres mondiales, on s'attendait à ce qu'en cas de guerre nucléaire des formations de l'Armée de terre du Canada combattent principalement au sein de forces militaires britanniques plus nombreuses. Le CASC a en conséquence élaboré en vue des exercices du Collège d'état-major un ordre de bataille dans lequel des formations canadiennes étaient intégrées à l'Armée britannique, mais étaient également capables de travailler au sein d'autres forces alliées. À cette fin, l'intégration de diverses unités britanniques et américaines spécialisées faisait partie du programme d'exercices[46].

On remarque aussi que l'influence des forces américaines dans ce domaine des opérations alliées continuait de croître. Des unités de l'Armée américaine ont graduellement remplacé des unités de l'Armée britannique dans divers exercices et le United States Marine Corps a remplacé les fusiliers marins britanniques dans le contexte des opérations amphibies. Des méthodes américaines de « traitement des données » ont aussi été adoptées dans les domaines du renseignement militaire et de l'administration[47].

Le CASC élaborait en même temps une vision spécifiquement canadienne des conflits en ce sens que ni Fort Leavenworth, ni Camberley n'incluaient explicitement dans leurs objectifs de cours l'idée de préparer un officier des forces terrestres « ... *pour les situations de paix et* de guerre ». L'objectif du collège

américain s'exprimait ainsi : « Préparer des personnes sélectionnées provenant de toutes les composantes des forces terrestres à exercer les fonctions qui peuvent leur être confiées en situation de guerre. L'accent est mis sur l'art du commandement[48]. » L'institution anglaise formulait un objectif similaire : « Former des officiers en vue de la guerre et, ce faisant, les rendre aptes à occuper des postes d'état-major de niveau intermédiaire et à acquérir davantage d'expérience en vue du commandement[49]. » La reconnaissance délibérée du fait que le programme d'études du CASC traitait des aspects des opérations militaires dont les officiers de l'Armée de terre du Canada s'occuperaient dans des situations n'atteignant pas le stade de la guerre démontrait qu'une conscience du fait que les forces armées ne sont qu'une des différentes institutions fédérales qui contribuent à la puissance nationale et que la formation d'état-major ne se limite pas à l'enseignement des connaissances nécessaires pour exercer des fonctions professionnelles en temps de guerre[50].

Néanmoins, alors que le CASC enseignait aux officiers à organiser des théâtres de guerre, il n'offrait aucune instruction concernant la démarche intellectuelle ou les liens entre la guerre et la stratégie militaire ou politique. S'il était explicite que les états-majors doivent comprendre les subtilités des activités militaires dans une région de grande étendue où se déroule un conflit (comme dans le nord-ouest de l'Europe durant la Seconde Guerre mondiale), le lien entre ces opérations et les objectifs stratégiques supérieurs était négligé. Le CASC mettait plutôt l'accent sur la conduite de la guerre dans un théâtre de guerre en vue de l'atteinte d'objectifs militaires immédiats que sur l'atteinte d'objectifs à plus long terme liés aux buts d'une alliance ou à des buts nationaux[51]. Il était évident que les autorités supérieures de l'Armée canadienne s'inquiétaient de ce fait. Quand le Vice-chef de l'état-major général, le Major-général Allard, a eu un briefing sur le nouveau programme en septembre 1959, il a demandé « ... si les études vont inclure un examen et un débat concernant le recours à la guerre en tant qu'instrument de la politique nationale... » Le procès-verbal de cette réunion indique que le Général Rowley a répondu « ... que ce type d'étude va faire partie du programme de lecture et de rédaction qui va être inclus dans le cours ». On peut supposer que, parce que le sujet ne constituait pas un thème distinct du programme d'études, l'art et la science de la formulation des stratégies n'allaient pas être explorés de façon très détaillée[52]. Fait significatif, le *Rapport Rowley* a plus tard clairement relevé cette lacune en 1969[53].

Malgré l'absence d'un programme d'études structuré à ce sujet, un diplômé du cours de 1959–1961, le Capitaine (plus tard major-général) D.G. (Dan) Loomis, a exposé sa vision concernant l'influence des objectifs prépondérants de la direction stratégique et des activités non militaires nationales sur les forces armées dans un article du *Snowy Owl* intitulé « Strategy, Operations and Tactics ». Le Capitaine Loomis a, dans un texte structuré de façon convaincante, proposé un cadre intégrant des aspects de la formulation contemporaine des stratégies. Il notait que les notions de stratégie et les composantes de la stratégie étaient mal définies, ce qui contribuait aux méprises et à la confusion. Le Capitaine Loomis soutenait que la stratégie englobe les quatre facettes de la puissance nationale que sont l'économie, la diplomatie, la psychologie (c'est-à-dire la capacité d'influencer les esprits au niveau individuel) et la force militaire. Il soutenait ensuite que la tactique est l'application détaillée d'un de ces éléments, plus généralement un engagement militaire entre des forces adverses. Entre la tactique et la stratégie se trouve le domaine des « opérations », qui sont des activités complexes de grande envergure auxquelles participent deux ou même trois des instruments de la puissance nationale. Le Capitaine Loomis séparait aussi le concept de « la politique » de celui de la stratégie en définissant la politique comme constituée d'actions qui relèvent normalement de l'autorité légale d'un gouvernement et sont de nature pacifique, alors que la stratégie concerne l'intervention du gouvernement dans des questions qui sortent de son autorité normale et dans lesquelles le recours à la force peut intervenir. La politique concerne en réalité les activités nationales et la stratégie inclut toutes les actions internationales. Le Capitaine Loomis suggérait même avec cette distinction que la politique renferme aussi les mêmes éléments que la stratégie, mais il n'incluait pas les termes « opérations » ou « tactique » parce que le fait de parler d'« opérations économiques » ou de « tactique psychologique » n'aurait pas de sens dans un environnement national normalement pacifique. Bien qu'elle fasse une distinction commode les engagements intérieurs et extérieurs, cette thèse démontre cependant un manque de clarté en ce qui concerne la relation exacte entre les forces armées et le gouvernement dans la formulation de la stratégie militaire dans un domaine comme dans l'autre[54].

Ce lien crucial entre les directives gouvernementales, ou orientation, et les activités militaires à n'importe quel niveau de conflit a tout au long des années 1960 continué d'être mal compris aussi bien par les officiers subalternes que par les officiers supérieurs des forces armées. Le *Snowy Owl* le démontre encore dans d'autres articles qui ont été retenus pour être publiés. L'article « Types of Strategic and Operational Papers in Military History », du Major K.H. Boettger, en est un exemple. Il ne soulignait pas la supervision des opérations militaires qu'assure une stratégie nationale ou une stratégie d'une alliance, mais il mentionne effectivement les directives que le premier ministre de la Grande-Bretagne, sir Winston Churchill, a données à ses commandants militaires dans une brève note : « Les trois célèbres 'textes' de Winston Churchill des 16, 18 et 20 décembre 1941... sont des exemples éminents de documents anglo-américains dans ce domaine [la stratégie][55]. » Le reste de l'article se concentre ensuite sur les divers exemples historiques de directives militaires occidentales préparées par des chefs militaires à l'intention de différentes forces militaires, sans autre référence à des objectifs supérieurs ou lien avec ceux-ci[56]. Bon nombre des exemples sont de source prussienne ou plus tard allemande, ce qui n'est pas surprenant, puisque le Major Boettger était un stagiaire allemand au CASC et qu'il avait comme beaucoup des stagiaires de l'époque combattu durant la Seconde Guerre mondiale, sauf que c'était dans la *Wehrmacht*, c'est-à-dire l'Armée allemande[57]. Les exemples du Major Boettger étaient imprégnés d'un sentiment d'indépendance par rapport aux autorités civiles durant la guerre. Ce point de vue militariste des hostilités était né durant les guerres allemandes de la dernière partie du dix-neuvième siècle. Après les victoires prussiennes de cette époque, von Moltke a soutenu que bien que le début et la fin des conflits relèvent du domaine de la diplomatie, la conduite de la guerre doit être libre d'une intervention politique nébuleuse afin d'atteindre son objectif de la manière la plus décisive et la plus rapide possible :

> *La diplomatie profite de la guerre pour atteindre ses fins, ce qui a une influence cruciale sur le début de la guerre et sa fin. Elle met fin à la guerre en se réservant le privilège d'élever ou d'abaisser durant la guerre ses exigences. La stratégie n'a face à pareille incertitude d'autre choix que de viser le but le plus élevé que les moyens fournis permettent d'atteindre[58] [Traduction].*

Autrement dit, la clé du succès était une action militaire non entravée de l'extérieur du domaine militaire. C'est une vision des conflits qui a amené les guerres du vingtième siècle à des extrêmes de violence dans la recherche d'une victoire décisive.

Cet échange intellectuel a également pris la forme d'un débat gouvernemental sur la transformation structurelle des trois éléments des forces armées du Canada. Le ministre de la Défense nationale de l'époque, Paul Hellyer, note dans ses mémoires, *Damn the Torpedoes: My Fight to Unify Canada's Armed Forces*, que les militaires du Canada avaient déjà entrepris des discussions concernant l'intégration et il cite le *Snowy Owl*, qui soutient selon lui ce point de vue :

> *Le concept d'une armée unique n'était pas nouveau et ses partisans n'étaient pas tous des « stratèges de salon[.] » ... Un nombre substantiel d'officiers actifs et d'officiers à la retraite de tous grades l'avait proposé. Le Capitaine J.G. Forth, du Génie royal canadien, avait publié dans le Canadian Army Staff College Journal 1959–1961 un excellent article intitulé « Unification—Why, How, When »[59].*

Fruit de la réflexion d'un stagiaire qui a suivi le premier cours d'une durée de deux ans, c'était exactement le genre de projet réalisé par un stagiaire qui pouvait selon le Général Rowley être entrepris pour donner une forme à la réflexion sur les questions stratégiques.

Les arguments concernant l'unification des forces n'étaient pas limités aux pages du *Snowy Owl* et, au début des années 1960, cette discussion s'est élargie pour traiter non seulement de la réunion des trois éléments des forces armées mais aussi de leurs systèmes de formation professionnelle. Il était entendu que l'unification allait créer des états-majors constitués d'officiers des forces navales, terrestres et aériennes, c'est-à-dire d'officiers qui avaient besoin de comprendre les opérations intégrées ou interarmées. Par conséquent, le Vice-chef de l'état-major de la Défense a, en décembre 1964, commandé une étude visant à « déterminer les besoins concernant la formation des officiers d'état-major des forces armées en vue de mettre en place un cours d'état-major intégré en septembre 1966 »[60]. Toutefois, ce qui

est plus important pour le CASC, il a aussi ordonné que : « À titre de mesure provisoire, en attendant que soit élaboré un programme intégré de formation du personnel d'état-major, le cours d'état-major d'une durée de deux ans que donne le Collège d'état-major de l'Armée canadienne va être réduit à un an à compter de 1965[61]. » Le 26 janvier 1965, une conférence a eu lieu à Kingston pour examiner la manière dont l'étude en question allait se dérouler[62]. Le CASC a alors fortement préconisé le maintien du cours d'officier d'état-major de deux ans de l'Armée de terre[63]. De fait, à la fin du premier cours d'une durée de deux ans, en août 1961, le Général Rowley avait signalé au Général Allard que « ici, au Collège, nous sommes tous plus convaincus que jamais qu'il n'est pas possible de former convenablement un officier d'état-major professionnel en vue des guerres modernes en moins de 22 mois »[64].

Par conséquent, le Collège a, en 1965, formulé de vives objections concernant la fusion de la formation d'état-major des trois éléments des forces armées. L'argument présenté était que les compétences dont les officiers de l'Armée de terre du Canada ont besoin dans une guerre nucléaire et une guerre non nucléaire devraient, en raison de l'ampleur de la matière à maîtriser, continuer d'être acquises dans un cours d'une durée de deux ans. Les arguments étaient clairement exposés du point de vue de l'Armée de terre quant au rôle d'une formation d'état-major propre à cet élément des forces armées dans le perfectionnement professionnel d'un officier des forces terrestres et au caractère inadéquat d'une formation d'état-major interarmées pour donner aux officiers une base solide relativement à tous les aspects des opérations de l'Armée de terre. Les officiers qui avaient un diplôme du CASC étaient capables de coordonner tous les types de forces terrestres et d'exécuter tous les genres de tâches administratives de l'Armée de terre. Ce résultat n'était possible que par une étude approfondie et la maîtrise des opérations de l'Armée de terre, qui, une fois combinées à d'autres éléments essentiels des connaissances professionnelles, mettraient en contexte l'emploi des forces de l'Armée de terre[65]. Malgré ces protestations, une formation d'état-major unifiée a débuté en 1966 au nouveau Collège des Forces canadiennes et d'autres modifications y ont été apportées en 1974[66].

Rétrospectivement, le cours de deux ans du CASC qui a pris forme durant l'affectation du Général Rowley a évolué en perspective, en composition et en durée en réaction à un monde professionnel transformé. Les leçons de la Seconde Guerre mondiale, la montée de la menace nucléaire et d'autres menaces, la formation de l'OTAN et la participation du Canada à des opérations de l'ONU ont toutes provoqué des modifications du programme d'études. Le fait que le cours intégrait de plus en plus des points de vue américains par le passage à une formation professionnelle qui incluait des volets relatifs à la guerre nucléaire découlant du programme d'études américain et du rôle de l'Armée canadienne en Europe au sein d'un commandement de l'Alliance dominé par les Américains est une autre répercussion profonde. Le cours traduisait aussi la nécessité de l'interopérabilité non seulement avec les amis de longue date du Canada au sein du Commonwealth, mais aussi avec l'allié le plus important et le plus proche du Canada dans un contexte de guerre froide de plus en plus tendu.

Un manque apparent de compréhension du fait que la stratégie militaire découlait systémiquement de politiques civiles est une lacune qui a persisté malgré le programme d'études élargi. Alors que les officiers de l'Armée canadienne et, par la suite, de l'élément Terre, connaissaient bien l'application de la force militaire en situation de guerre et aussi, d'une manière proprement canadienne, en situation de paix, les liens systémiques des objectifs souvent nébuleux des autorités civiles avec les dures réalités des activités militaires n'étaient pas apparents et leur absence a au fil des ans été notée dans une myriade d'études, de rapports et de commentaires. En dernière analyse, le cours de deux ans du CASC représentait un sommet de la formation militaire professionnelle de l'Armée canadienne. Il avait pour but d'offrir la possibilité et l'environnement voulus pour acquérir les connaissances professionnelles du domaine, pour y réfléchir et pour les assimiler et les synthétiser à un niveau que l'on pourrait qualifier d'équivalent à une formation de deuxième cycle. Les portions cruciales de sa mise en œuvre ont été guidées par Roger Rowley, dont les contributions ultérieures au perfectionnement professionnel des Forces canadiennes ont été en partie façonnées par cette période de sa carrière d'officier supérieur et d'éducateur innovateur.

## AU SUJET DES AUTEURS...

*Colonel Howard G. Coombs, Ph. D., est professeur adjoint au Collège militaire royal du Canada; il est actuellement au Directorat de l'apprentissage et de l'innovation à l'Académie canadienne de la Défense. Il est aussi officier de réserve à temps partiel affilié au Princess of Wales' Own Regiment, unité d'infanterie basée à Kingston, et il exerce actuellement les fonctions de directeur du programme d'apprentissage à distance du Collège des Forces canadiennes à Toronto, en Ontario.*

*Randall Wakelam, Ph. D., est professeur adjoint d'histoire (nommé conjointement au département de psychologie militaire et de leadership) du Collège militaire royal du Canada. Il s'est retiré des Forces canadiennes en 2009 après avoir exercé les fonctions de directeur de groupe d'étude au Collège des Forces canadiennes et occupé divers postes de directeur à Toronto et à l'Académie canadienne de la Défense depuis 1993. Avant cela, il pilotait des hélicoptères tactiques au sein du 10e Groupement aérien tactique.*

## NOTES

1. Le présent article est le fruit du travail des auteurs de *The Report of the Officer Development Board Maj-Gen Roger Rowley and the Education of the Canadian Forces* (Waterloo, Wilfrid Laurier Press, 2010).
2. Canada, ministère de la Défense nationale, *Report of the Officer Development Board*, vol. 1 (Ottawa, 1969), avant-propos.
3. Voir Canada, ministère de la Défense nationale, *Report of the Officer Development Board*, trois volumes (Ottawa, 1969).
4. Canada, CCEMFTC, *Snowy Owl: Journal of the Canadian Land Forces Command and Staff College* (1972–1973), p. 109.
5. John A. Macdonald, « In Search of Veritable: Training the Canadian Army Staff Officer, 1899 to 1945 » (thèse de maîtrise non publiée, Collège militaire royal, mars 1992), p. 99–112.
6. John English écrit dans sa monographie *Lament For An Army* : « Tout comme le collège d'état-major britannique, qui en est le modèle, le CASC était la pépinière de l'état-major général et la plus importante de toutes les institutions d'instruction de l'Armée » [*Traduction*]. John A. English, *Lament For An Army: The Decline of Military Professionalism*, Contemporary Affairs Number 3 (Concord, Ontario, Irwin Publishing, 1998), p. 6.
7. L'expression « formation professionnelle » désigne les connaissances et compétences non techniques de commandement et d'état-major communes à tous les officiers. La formation et l'instruction techniques et tactiques relèvent toujours de la Marine, de l'Armée de terre et de la Force aérienne.
8. Canada, ministère de la Défense nationale, Vice-chef d'état-major de la Défense, dossier F 1901-4352/8(DO), « Canadian Forces Organization Order 1.8—Canadian Forces College, Toronto », 3 octobre 1966.
9. Le Général Rowley a servi dans l'Armée canadienne durant la Seconde Guerre mondiale; il a par la suite étudié au Camberley Staff College et à l'Imperial Defence College. Il a après la guerre occupé une myriade de postes d'état-major tels que Directeur des plans et opérations militaires, Directeur—Infanterie et Directeur des services d'instruction. Outre le poste de commandant du CASC, il a occupé différents autres postes supérieurs de commandement tels que commandant du 2e Groupe-brigade d'infanterie du Canada, commandant du Conseil de doctrine et de tactique de l'Armée de terre et Commandant adjoint—Opérations de la Force mobile. Après avoir présidé le Comité d'examen du développement des officiers (*Rapport Rowley*), il a reçu du CMR un doctorat honorifique en science militaire. Le Général Rowley s'est retiré de l'Armée canadienne en 1968. Voir « Obituary: ROWLEY, Major General (Ret'd) Roger Rowley, DSO, ED, CD, GCLJ, GOMLJ », dans *The Canadian Guards Regimental Association* [document en ligne], à http://www.canadianguards.ca/bereavement4.htm; Internet, consulté le 14 octobre 2008.
10. Voir Canada, archives de la Direction—Histoire et patrimoine (DHP), dossier 171.009 (D296), « Training Policy—CA (R) CASC—File 3200-1 Vol 7 from 20 March 1957 to 08 Oct 59 ».
11. *Ibid*., document 47, « Annual Training Directive 1957–58 », p. 5.
12. *Ibid*., document 171, « Aide Memoire On the Conduct of the 1965–61 Canadian Army Staff Course », p. 2.
13. Canada, archives de la DHP, dossier 76/157, « CASC Staff College Trg Papers 1958–1965 », CASC SCS 3310-81/1-6 (G), adressé au quartier général de l'Armée, 25 avril 62, « Tactical Doctrine, 1963–65 Course Canadian Army Staff College », p. 1–2.
14. Le Lieutenant-général Howard Graham avait été avant la Seconde Guerre mondiale un officier de la Milice active non permanente (MANP) qui était resté dans l'Armée après ce conflit. En 1935, il avait suivi avec succès le cours d'état-major donné avant la guerre aux officiers de la MANP; il avait aussi été instructeur à l'occasion d'un cours semblable en 1938. Howard Graham, *Citizen and Soldier: The Memoirs of Lieutenant-General Howard Graham* (Toronto, McClelland and Stewart, 1987), p. 103–105 et 238–239.
15. George R. Pearkes avait servi dans l'Armée canadienne durant les deux guerres mondiales et avait étudié à Camberley en 1919. Reginald H. Roy, *For Most Conspicuous Bravery: A Biography of Major-General George R. Pearkes, V.C. through Two World Wars* (Vancouver, University of British Columbia Press, 1977), p. 79–83.

16. Source de la citation et de la discussion : Canada, archives de la DHP, dossier 113(D2), « CGS BDF3-3-5 Vol 3 Cdn Army Staff College. Papers relating to the operation of the Cdn Army Staff College and comments on Cdn attendance », note de service HQC 3310-81/1 TD (DGMT) du 11 juillet 1958 du Chef de l'état-major général au ministre de la Défense nationale, « Canadian Army Staff College Policy ».

17. Brigadier M.P. Bogert, « The Course », dans Canada, CASC, *Snowy Owl: Year Book of the Canadian Army Staff College* 1, n° 6 (1957), p. 17.

18. Canada, CASC, *Snowy Owl* 1, n° 6 (1957), p. 8. Voir aussi, Canada, CASC, *Snowy Owl* 1, n° 7 (1958), p. 9. Pour une discussion des concepts de révolution militaire à partir du Moyen Âge, voir MacGregor, Knox, et Williamson, Murray, rédacteurs. *The Dynamics of Military Revolution: 1300–2050* (Cambridge, Cambridge University Press, 2001; réimprimé en 2004).

19. Canada, « Change of Commandant », Canada, CASC, *Snowy Owl* 1, n° 7 (1958), p. 9.

20. Brigadier Roger Rowley, « The New Staff Course », Canada, CASC, *Snowy Owl* 1, n° 7 (1958), p. 15.

21. *Ibid*.

22. *Ibid*., p. 16. Voir aussi Desmond Morton, *A Military History of Canada From Champlain to Kosovo*, quatrième édition (Toronto, McClelland & Stewart Inc., 1999), p. 244–245.

23. Rowley, « The New Staff Course », p. 16–17. Voir aussi Canada, archives de la DHP, dossier 76/157, CASC SCC 3310-81/1-6 (DS), au quartier général de l'Armée, 10 juin 1958, documents 7–11, « Canadian Army Staff College Policy », p. 1.

24. Canada, archives de la DHP, *Fonds du CCEMFTC*, Folio 197, CASC SCC 3310-81/1-2 (G) du 17 juin 1966, « Report on 1965–66 Staff Course », « Annex A—Aim and Outline Scope 1965–66 Staff Course Series », p. 1–6.

25. Canada, archives de la DHP, dossier 76/157, CASC SCC 3310-81/1-6 (DS), au quartier général de l'Armée, 10 juin 1958, documents 7–11, « Canadian Army Staff College Policy », p. 3–4.

26. Rowley, « The New Staff Course », p. 16–17.

27. Cité dans « The Editor's Page », dans Canada, CASC, *Snowy Owl: Year Book of the Canadian Army Staff College* 2, n° 1 (1959–1961), p. 4.

28. Le Groupe d'armées nord, dont la brigade canadienne faisait partie, était subordonné au LANDCENT (Forces terrestres alliées du Centre-Europe) [plus tard appelé AFCENT (Forces alliées du Centre Europe)], qui était le quartier général de l'OTAN responsable de la conduite du combat terrestre en Allemagne. Voir Sean M. Maloney, *Au cœur d'une guerre sans combat : la brigade canadienne de l'OTAN en Allemagne, 1951–1993* (Whitby, Ontario, McGraw-Hill Ryerson Limited, 1997), p. 64.

29. Des éléments de l'Armée canadienne affectés à la Force d'urgence des Nations Unies ont été envoyés au Moyen-Orient en réaction à la crise de Suez de 1956. Desmond Morton laisse entendre qu'en conséquence de la reconnaissance accordée au Canada pour le rôle qu'il a joué dans cette mission, « les forces armées s'étaient trouvé un nouveau rôle : celui de gardiens de la paix ». Morton, *A Military History of Canada From Champlain to Kosovo*, p. 241–242.

30. Canada, archives de la DHP, dossier 76/157, CASC SCC 3310-81/1-6 (DS), au quartier général de l'Armée, 10 juin 1958, documents 7–11, « Canadian Army Staff College Policy », p. 2.

31. Canada, archives de la DHP, dossier 113(D2), « CGS BDF3-3-5 Vol 3 Cdn Army Staff College. Papers relating to the operation of the Cdn Army Staff College and comments on Cdn attendance », quartier général de l'Armée de terre du Canada, HQ 3310-81/1 (MT 3), 20 novembre 1962, « Collège d'état-major de l'Armée canadienne », p. 1.

32. Voir pour une discussion du concept de « pouvoir discret » Joseph Jockel, *The Canadian Forces: Hard Choices, Soft Power* (Toronto, Institut canadien d'études stratégiques, 1999).

33. Canada, archives de la DHP, Fonds du CCEMFTC 80/71 (ci-après *Fonds du CCEMFTC*), Folio 197, « Presentation by Canadian Army Staff College to Conference on Integrated Staff Training 26 Jan 65—The Army's System Of Staff Training », p. 2.

34. *Ibid*., p. 4.

35. Appendice intitulé « Curriculum Plan », dans United States, Department of the Army, CARL Archives, Accession No. N-13423.92, US Command and General Staff College: After Action report, 3 July 1954 to 9 July 1956 (n. d.), et page I–1. Voir aussi Lieutenant-Colonel F. W. Young, rédacteur, *The Story of the Staff College 1858–1958* (Camberley, Staff College, 1958), p. 9–11.

36. Le Lieutenant-général « Fin » Clark, qui a servi durant la Seconde Guerre mondiale, a occupé le poste de Chef de l'état-major général de l'Armée canadienne de 1958 à 1961. « Le Général Clark est devenu le plus jeune major-général de tous les temps de l'Armée canadienne quand il a été promu à ce grade en 1949 à l'âge de 40 ans. » Sean M. Maloney, « ' Une force mobile mondiale' : La riposte graduée, le maintien de la paix et les origines du commandement de la Force mobile, 1958–1964 », dans le *Bulletin de doctrine et d'instruction de l'Armée de terre* 1, n° 1 (printemps 2000), p. 20.

37. Le Général Allard est plus tard devenu le deuxième Chef d'état-major de la Défense des Forces canadiennes unifiées, après la démission du Maréchal en chef de l'Air Frank Miller. Desmond Morton décrit le Général Allard comme « un soldat qui a combattu en Italie et en Corée ... » qui « ... a traité l'unification comme un ordre et comme une occasion. Optimiste incorrigible, il a vu les avantages de cette unification qui peuvent avoir échappé à d'autres officiers; en tant que *Canadien*, il respectait les traditions britanniques dont l'importance s'amenuisait, mais l'unification représentait une occasion unique de promouvoir le fait français ». Voir Morton, *A Military History of Canada From Champlain to Kosovo*, p. 252–253.

38. Canada, archives de la DHP, dossier 113(D2), « CGS BDF3-3-5 Vol 3 Cdn Army Staff College. Papers relating to the operation of the Cdn Army Staff College and comments on Cdn attendance », HQ 310-81/1 TD 9068, note de service du Chef de l'état-major général au Vice-chef de l'état-major général, 3 mars 1959 « Staff College Training ».

39. Voir la note du VCEMG au CEMG du 4 mars 1959 dans le même document.

40. Helmuth von Moltke est considéré comme l'architecte militaire des guerres allemandes d'unification livrées dans la dernière partie du dix-neuvième siècle. Voir tome II, chapitre 2, d'Azar Gat, *A History of Military Thought: From the Enlightenment to the Cold War* (New York, Oxford University Press, 2001), p. 314–381.

41. Canada, archives de la DHP, dossier 171.009 (D296), « Training Policy—CA (R) CASC—File 3200-1 Vol. 7 from 20 March 57 to 08 Oct 59 », document 172 « Aide Memoire On the Conduct of the 1965–61 Canadian Army Staff Course », p. 1. Voir aussi Carl von Clausewitz, *On War*, publié et traduit par Michael Howard et Peter Paret (Princeton, Princeton University Press, 1976, édition de poche, 1989). Le passage cité est à la page 81.

42. Canada, archives de la DHP, dossier 171.009 (D296), « Training Policy—CA (R) CASC—File 3200-1 Vol 7 from 20 March 1957 to 08 Oct 59 », documents 171–72 « Aide Memoire On the Conduct of the 1965–61 Canadian Army Staff Course », p. 1–2.

43. Rowley, « The New Staff Course », p. 18. Voir aussi John Reichley, *International Officers: A Century of Participation at the United States Command and Staff College: 1894–1994* (Leavenworth, KS, United States Army Command and General Staff College, 1994), p. 42.

44. Young, rédacteur, *The Story of the Staff College 1858–1958*, p. 9–11.

45. Canada, CASC, « A Snowy Owl Finds a New Home in Kansas », in *Snowy Owl: Year Book of the Canadian Army Staff College* 2, n° 1 (1959–1961), p. 31.

46. Canada, archives de la DHP, dossier 76/157, CASC SCC 3310-81/1-6 (DS), au quartier général de l'Armée, 10 juin 1958, documents 7–11, « Canadian Army Staff College Policy », p. 5, et documents 15–20, CASC SCC 3310-81 (G1)/SCC 3310-81/1-6, « Minutes Of A Conference To Brief The VCDS On The New Canadian Army Staff College Course Commencing September 1959 (Held at the Canadian Army Staff College on 26 Sep 58 », p. 2–3.

47. Canada, archives de la DHP, dossier 76/157, documents 15–20, CASC SCC 3310-81 (G1)/SCC 3310-81/1-6, « Minutes Of A Conference To Brief The VCDS On The New Canadian Army Staff College Course Commencing September 1959 (Held at the Canadian Army Staff College on 26 Sep 58) », p. 3 et 5.

48. Colonel W. W. Culp, « Resident Courses of Instruction », dans *Military Review* 36, n° 2 (mai 1956), p. 15.

49. Young, rédacteur, *The Story of the Staff College 1858–1958*, p. 7.

50. Canada, archives de la DHP, dossier 76/157, « CASC Staff College Trg Papers 1958–1965 », document 28, Army Headquarters HQ 3310-81/1 TD 9016 (MT 3B) du 29 janvier 1959, « Canadian Army Staff College Course Commencing 8 Sep 59 ».

51. Canada, archives de la DHP, *Fonds du CCEMFTC*, Folio 197, « Presentation by Canadian Army Staff College to Conference on Integrated Staff Training 26 Jan 65—Training Standards for Army Staff Officers », p. 1.

52. Canada, archives de la DHP, dossier 76/157, « CASC Staff College Trg Papers 1958–1965 », documents 15–20, CASC SCC 3310-81 (G1)/SCC 3310-81/1-6, « Minutes Of A Conference To Brief The VCDS On The New Canadian Army Staff College Course Commencing September 1959 (Held at the Canadian Army Staff College on 26 Sep 58) », p. 2.

53. Voir Canada, ministère de la Défense nationale, *Report of the Officer Development Board*, trois volumes (Ottawa, 1969).

54. Capitaine D.G. Loomis, « Strategy, Operations and Tactics », dans Canada, CASC, *Snowy Owl: Year Book of the Canadian Army Staff College* 2, n° 1 (1959–1961), p. 10–14. Le Capitaine Loomis a d'abord exposé certaines de ces idées dans « Principles and Rules of War », dans *Canadian Army Journal* (janvier 1961), p. 33–46. Il a plus tard développé les concepts en question durant des études supérieures au CMR. Voir Lieutenant-colonel D. G. Loomis, « A Conceptual Study for Canadian Security in the 1970s and Beyond » (thèse de maîtrise, Collège militaire royal du Canada, 1969).

55. Le Major Boettger donne ensuite les titres des énoncés de politique : « 'On the Atlantic Front,' 'On the Pacific Front' et 'On the Campaigns of 1943.' » Voir Major K. H. Boettger, « Types of Strategic and Operational Papers in Military History », dans Canada, CASC, *Snowy Owl: Year Book of the Canadian Army Staff College* 2, n° 3 (1963–1965), p. 29.

56. *Ibid*., p. 29–31.

57. *Ibid*., p. 97.

58. Cité dans Gat, *A History of Military Thought*, p. 340.

59. Cité dans Paul Hellyer, *Damn the Torpedoes: My Fight to Unify Canada's Armed Forces* (Toronto, McClelland & Stewart Inc., 1990), p. 39. Voir aussi l'article original du Capitaine J.G. Forth, « Unification—Why, How, When », dans Canada, CASC, *Snowy Owl: Year Book of the Canadian Army Staff College* 2, n° 1 (1959–1961), p. 63–70.
60. Cité dans Canada, MDN, « A Program For Professional Military Education For The Canadian Defence Force—A Report By The Working Group 19 March 1965 » (Ottawa, Quartier général de la Défense nationale, 19 mars 1965), p. 1.
61. « Vice Chief of Defence Staff Meeting 16/64 », cité dans Canada, archives de la DHP, *Fonds du CCEMFTC*, Folio 197, CASC SCC 3310-81/1-2 (G) du 17 juin 1966 « Report on 1965–66 Staff Course », p. 1.
62. *Ibid*., p. 1–2.
63. Canada, archives de la DHP, *Fonds du CCEMFTC*, Folio 197, « Presentation by Canadian Army Staff College to Conference on Integrated Staff Training 26 Jan 65—The Army's System of Staff Training », p. 1–3.
64. Canada, archives de la DHP, dossier 113(D2), « CGS BDF3-3-5 Vol 3 Cdn Army Staff College. Papers relating to the operation of the Cdn Army Staff College and comments on Cdn attendance », CASC SC 3310-81/1-1 (Comdt) au Vice-chef de l'état-major général, 11 août 1961, p. 1.
65. Canada, archives de la DHP, *Fonds du CCEMFTC*, Folio 197, « Presentation by Canadian Army Staff College to Conference on Integrated Staff Training 26 Jan 65—The Army's System of Staff Training », p. 1–3.
66. Voir Canada, CCEMFTC, *Snowy Owl* (1972–1973).

## LE JOURNAL DE L'ARMÉE DE TERRE — ÉCOLOGIQUE

Le Journal de l'Armée du Canada est heureux d'annoncer qu'il est composé entièrement de matériaux certifiés par le Forest Stewards Council (FSC) du Canada, et il est 100% recyclable.

*Source : Caméra de combat*

# QU'EST-CE QU'UN COMBATTANT EN AFGHANISTAN?

*Capitaine D. Bowen*

> *Rares sont les guerres dont on a fait une aussi bonne chronique que celle qui afflige maintenant les États-Unis. Les récits officiels qui s'y rapportent abondent; les grands journaux du pays ont eu des représentants dans toutes ses campagnes; l'entreprise privée a classé et illustré les nombreux événements qui y sont associés et des délégués de pays étrangers ont été autorisés à se mêler librement à leurs militaires et à en observer et décrire les combats. Le stylo et la caméra ont accompagné leurs baïonnettes et il n'est probablement pas une escarmouche, si négligeable soit-elle, qu'une vingtaine de scribes zélés n'a pas analysée et consignée*[1] *[Traduction].*

En 1866, la chronique de la guerre de Sécession a présenté aux non-combattants un aperçu jusque-là insoupçonné du déroulement d'un conflit. En 2010, on présume que les conflits modernes sont transparents et le mélange des combattants et des civils est répandu. De nos jours, les guerriers politiques et les membres de leur personnel luttent avec plus d'acharnement pour remporter la guerre de perceptions; ils ajoutent leur style et leur grain de sel à toutes les questions liées ou non liées à la politique. Les perceptions concernant les actions violentes qui sont justes, proportionnelles et mesurées sont gérées soigneusement et débattues vigoureusement par des juristes futés dans les grandes villes du monde. Le présent article analyse certains de ces arguments et confirme pour le bénéfice du lecteur l'interprétation à donner au droit international actuel des conflits armés.

Avant 2001, il aurait été inimaginable de débattre, au dîner ou au mess des officiers, des mérites, des définitions et des droits des belligérants illicites, des combattants illégaux et des civils ennemis. Les événements du 11 septembre 2001 ont changé non seulement la face des conflits[2] mais aussi l'ampleur de l'exposition du grand public à ce qui était auparavant considéré comme du droit international peu connu. Le présent article analyse le droit international humanitaire (DIH) touchant la distinction entre combattant et civil, et explique un aspect devenu embrouillé et souvent mal compris du droit international. Il montre que le DIH actuel reconnaît seulement deux catégories de personnes dans les conflits, à savoir les combattants et les civils.

Il est important, au départ, d'expliquer ce qu'est le DIH. Parfois appelé « droit des conflits armés » ou « droit de la guerre », le DIH est constitué des règles qui régissent la façon appropriée de faire la guerre. Le DIH ne s'intéresse pas au fait que la guerre déclenchée est conforme au droit; pour que le principe jus in bello s'applique, il accepte qu'un conflit est déjà en cours[3]. Bien que le DIH renferme effectivement des aspects du droit des droits de l'homme, il est distinct et différent de cette partie du droit. Une fois qu'un conflit a commencé, le DIH fournit les principes directeurs concernant ce qu'est et n'est pas une conduite acceptable[4].

Depuis que la guerre existe, des règles ont été adoptées pour limiter la cruauté des conflits armés[5]. Les Conventions de Genève et les deux protocoles additionnels constituent le corpus de DIH le mieux connu et le plus pertinent[6]. Les Conventions de Genève reposent sur le concept :

> *selon lequel le droit peut et devrait protéger toutes les personnes qui se retrouvent dans une situation de guerre — et ainsi faire une différence entre la vie et la mort de même qu'entre l'humanité et l'inhumanité — qu'il s'agisse de civils, de prisonniers de guerre, des blessés, du personnel hors de combat ou des soldats sur le champ de bataille*[7] *[Traduction].*

La pertinence du DIH durant les conflits armés semble claire, tout comme l'est la relation entre les Conventions de Genève et le DIH. Il semble donc aller de soi qu'il faut se conformer aux Conventions de Genève dans les situations où elles s'appliquent. Nous allons dans la section qui suit présenter et expliquer des irrégularités dans l'interprétation du DIH.

## LES PROBLÈMES

Les événements du 11 septembre 2001 ont façonné non seulement la conception que toute une génération a de sa sécurité, mais aussi la façon dont elle considère ses droits et ses responsabilités dans la lutte pour débarrasser le monde du « mal » :

> *Pour la plupart des Américains, frappés pour la première fois avec tant de violence sur leur propre territoire, et ce, dans des symboles si importants du pouvoir et de l'autorité politiques, l'outrage reste le seul motif sérieux de jugement. Aux États-Unis, surtout, le jugement politique a été fortement conditionné par une éthique fondamentale de vengeance*[8] *[Traduction].*

Cette acceptation du besoin de se venger et le discours connexe ont été particulièrement néfastes pour les interprétations et le respect du DIH. W. Taft mentionne les passions qui sont invariablement excitées lorsque la sécurité personnelle et collective est en jeu, et la manière dont elles ont entraîné la mauvaise application et la violation du DIH[9].

*Caméra de combat AR2008-T125-63*

L'interprétation délibérément fautive du DIH à des fins politiques, même pour des motifs de sécurité temporaire, ne peut se justifier dans les limites du droit international[10]. La Convention de Vienne sur le droit des traités (Convention de Vienne)[11] est très claire en ce qui concerne le principe *pacta sunt servanda*. Les États-Unis, et plus de la moitié des États du monde, ont ratifié la Convention de Vienne[12] et restent légalement tenus de se conformer à leur obligation juridique internationale d'adhérer aux traités qu'ils ont ratifiés. Les États-Unis ont ratifié les quatre Conventions de Genève le 2 août 1952[13] et sont depuis lors obligés de se conformer à ces conventions. Cette obligation ne s'applique pas à la convenance des États-Unis; les Conventions s'appliquent en permanence durant les conflits armés et il faut les respecter.

La séparation des aspects juridiques et politiques est difficile et c'est un domaine que les éminences grises américaines ne maîtrisent peut-être pas. La nécessité de maintenir la sécurité intérieure pour réussir sur le plan politique est logique et raisonnable. Des auteurs à sensation comme Hobbs, Machiavel, Waltz et Mearsheimer soutiennent depuis longtemps des méthodes spectaculaires qui pourraient servir à établir ou à maintenir la sécurité, mais ils ont rarement préconisé des méthodes du genre de celles auxquelles

nous avons vu recourir des membres de la communauté internationale qui prétendent avoir une conduite irréprochable sur le plan moral[14]. Les membres de la classe politique et les conseillers juridiques ont les uns autant que les autres non seulement recouru à des moyens tels que le transfèrement extrajudiciaire, mais aussi autorisé des méthodes de torture et des opérations secrètes et défendu avec énergie des concepts juridiques concernant l'ennemi qui sont bourrés d'irrégularités. Le plus important de ces concepts a été l'acceptation de la catégorisation des personnes durant un conflit armé. G. Rona résume le cœur du sujet entourant les définitions associées au DIH :

> *L'expression « combattant illicite » est un oxymore, tandis que « combattant licite » est redondante. Le combattant bénéficie de l'immunité contre la responsabilité criminelle relativement aux actes de guerre licites, mais il peut être poursuivi pour crimes de guerre, comme le fait d'avoir ciblé des civils ou utilisé des moyens de combat interdits, par exemple des armes biologiques ou le viol. Pour sa part, un combattant peut être ciblé et détenu, sans être accusé ou jugé, jusqu'à la fin du conflit armé*[15] *[Traduction].*

Le présent article examine la question de savoir si les personnes qui prennent part au conflit armé en Afghanistan devraient, du point de vue juridique, être considérées comme des combattants, des non-combattants ou des belligérants illicites. Il va démontrer que cette troisième catégorie est source de confusion et inutile. Elle constitue une zone grise au plan juridique qui a créé une confusion suffisante pour permettre aux États-Unis et à leurs alliés de priver des personnes des droits qu'elles devraient légalement avoir comme combattants qui sont des prisonniers de guerre ou comme civils inculpés ou faisant l'objet d'une enquête pour avoir commis des infractions criminelles.

Le présent article va éviter les arguments et les prétentions d'ordre moral concernant les insurgés en Afghanistan ou le terrorisme transnational. Il s'agit là de questions pleines d'émotivité qui ont joué un grand rôle dans la manipulation politique d'aspects essentiellement juridiques. L'article ne traite pas non plus du sort qui devrait être réservé aux personnes soupçonnées de combattre contre un gouvernement démocratiquement élu en Afghanistan ou à celles qui se livrent à des actions terroristes illégales partout dans le monde. Il s'agit là de questions qui relèvent des personnes auxquelles nous confions la rédaction et l'adoption des lois nationales et internationales. En attendant qu'un nouvel ordre juridique soit en vigueur, il est essentiel pour notre paix et notre sécurité à long terme que les personnes qui en ont la responsabilité se soumettent et se conforment aux lois existantes[16].

*Caméra de combat IS2007-7488*

Les États-Unis, et beaucoup de leurs alliés, ont interprété les actions et déclarations des membres et des chefs d'al-Qaida comme des déclarations de guerre et ils se considèrent donc en guerre contre al-Qaida et ceux qui leur offrent soutien et sanctuaire. Ainsi que l'a noté le Tribunal pénal international pour l'ancienne Yougoslavie :

> *…un conflit armé existe chaque fois qu'il y a recours à la force armée entre États ou qu'il existe une violence armée de longue durée opposant des autorités gouvernementales et des groupes armés organisés ou des groupes de ce genre à l'intérieur d'un État*[17] *[Traduction].*

Les États-Unis soutiennent favorablement être liés par le DIH dans leurs actions contre des forces ennemies en Afghanistan, ce qui rend leur réaction et leurs actions soutenues licites et conformes au droit international[18]. La plupart des auditoires ont en général considéré la réaction initiale des États-Unis et de leurs alliés comme raisonnable et licite. L'opinion a cependant rapidement commencé à changer à certains égards.

Une des questions les plus litigieuses est le fait que les États-Unis n'ont pas reconnu les personnes capturées soit comme des prisonniers de guerre (PG), soit comme des civils. La création d'une nouvelle catégorie de personnes jouissant de droits limités a créé un vortex. Cette prétention superflue est contraire à l'applicabilité universelle des Conventions de Genève[19]. Les Conventions de Genève jouissent d'une ratification quasi universelle. De plus, le DIH est maintenant fermement enraciné dans le droit international coutumier et doit être considéré comme applicable à tous les États, même ceux qui n'ont pas encore adhéré aux Conventions de Genève. Les États-Unis acceptent le fait que les Conventions de Genève s'appliquent à leurs actions en Afghanistan, ce qui ne les a pas empêchés de donner à un droit pourtant clairement rédigé et facile à comprendre une interprétation déconcertante pour bien des gens[20].

## LA DISTINCTION ENTRE COMBATTANT ET NON-COMBATTANT

> *Celui qui tue en temps de paix peut être condamné à mort ou à l'emprisonnement à perpétuité; celui qui tue en temps de guerre est décoré au son de la musique*[21].

Ainsi que nous l'avons déjà dit, le fait que les États-Unis et leurs alliés sont licitement en état de guerre contre al-Qaida et les talibans, dans un conflit régi par le DIH, est accepté[22]. Ainsi que nous l'avons mentionné, les actions des États-Unis contre le personnel ennemi après l'invasion de l'Afghanistan ont soulevé des inquiétudes partout dans le monde. Il est permis de se demander si les talibans auraient dû être considérés comme des combattants représentant ce qui ressemblait le plus pour l'Afghanistan à un gouvernement national et à une organisation militaire régulière, ou plutôt comme des civils commettant d'épouvantables actes criminels, mais les États-Unis avaient pour politique de considérer toutes les parties ni comme des civils ni comme des combattants et de priver tous les intéressés des privilèges associés à ces deux désignations[23]. Cette création d'une troisième catégorie de personnes a soulevé un

*Caméra de combat IS2008-2006*

débat encore plus houleux que celui entourant le choix de celle des deux catégories originales qui est la plus appropriée en l'occurrence.

## PRINCIPE DES DEUX SEULES CATÉGORIES DE PERSONNES

Personne ne croit un seul instant que la guerre est facile ou que les décisions stratégiques sur la manière dont la guerre doit se dérouler vont toujours profiter à tous, mais les décisions prises par des membres de la classe politique et justifiées par des avocats doivent être perçues comme faisant plus que promouvoir les intérêts politiques à court terme des membres de la classe politique aux dépens d'une collaboration à long terme, de la primauté du droit et de la sécurité :

> *Il n'a jamais avant été aussi difficile pour le soldat de distinguer la personne à cibler de la personne à protéger — le combattant et le civil. Le respect de ce concept de la distinction constitue la différence fondamentale entre le soldat héroïque et le meurtrier*[24] *[Traduction].*

*Caméra de combat IS2007-7502*

Au combat, le soldat doit s'acquitter de tâches nombreuses et compliquées. Il est essentiel, pour le bien du soldat et pour les civils et les combattants que les soldats rencontrent, que le statut de toutes les personnes soit facile à déterminer et logique. Pour B. Perabo, le principe de la distinction repose sur deux groupes distincts : celui des combattants et celui des non-combattants. Il faut dans toute la mesure où c'est possible protéger les personnes qui tombent dans cette dernière catégorie des effets de la guerre[25]. Ce concept qui consiste à distinguer les combattants des non-combattants est aussi ancien qu'il est important et c'est par son entremise que les considérations d'ordre humanitaire sont intégrées à la structure des conflits violents. Malheureusement, même après des siècles de conflits et les accords, traités et conventions connexes, une certaine incertitude subsiste en ce qui concerne les caractéristiques des combattants et des civils[26].

Selon certains, un tribunal compétent peut décider, en vertu de l'article 5 de la troisième Convention de Genève, qui est un combattant, et a donc droit aux privilèges du PG, et qui ne l'est pas[27]. Ce point de vue ouvre la boîte de Pandore de ce qu'est un tribunal compétent, question sortant du cadre du présent article dont les spécialistes du droit et les tribunaux ont discuté et débattu. Qu'il suffise cependant de dire que, sur le champ de bataille, les définitions et la clarté de statut permettant de déterminer qui est un objectif légitime, c'est-à-dire un combattant, et qui ne l'est pas, c'est-à-dire un non-combattant, sont loin d'être évidentes. Cette confusion est malheureuse et inutile. Les Conventions de Genève permettent de faire cette distinction très clairement. Si vous êtes membre des forces armées régulières d'une partie au conflit, d'un corps de volontaires ou d'un corps semblable et si vous respectez tous les critères qu'énonce l'article 4 (2) de la troisième Convention de Genève, vous avez droit au statut de PG et aux privilèges connexes. Les personnes que la première, la deuxième ou la troisième Conventions de Genève ne protègent pas sont considérées comme des civils et protégées conformément aux dispositions de la quatrième Convention. J. Elsea prétend également que même les civils qui commettent des actes de guerre conservent leur statut de civil et la protection relative qu'assure la quatrième Convention de Genève[28].

Quand on considère que les deux principes fondamentaux du DIH sont, en premier, le fait que les méthodes et les moyens permettant de défaire un ennemi ne sont pas illimités et que, en second lieu, il

existe une distinction nécessaire entre les combattants et les civils[29], il est surprenant qu'il soit possible de soutenir qu'il existe à l'égard de ce dernier principe une zone grise entre ces deux groupes distincts. L'un des principes fondamentaux du DIH n'est certainement pas vague et ambigu. Après avoir étudié la question, la Cour suprême d'Israël, agissant en qualité de Haute Cour, s'est dite de cet avis et a clairement déclaré qu'il n'existe pas de troisième catégorie de personnes :

> *C'est le cas conformément à l'état actuel du droit international, tant le droit international conventionnel que le droit international coutumier. Il est difficile pour nous de voir comment une troisième catégorie peut être reconnue dans le cadre des Conventions de La Haye et de Genève. Nous n'estimons pas avoir reçu suffisamment de données pour nous permettre de dire que, à l'heure actuelle, une troisième catégorie de ce genre a été reconnue en droit international coutumier[30] [Traduction].*

Ce débat est de la plus grande importance pour plusieurs raisons, surtout pour qu'il soit clair qui doit bénéficier de tels ou tels droits et privilèges durant un conflit armé. Les combattants, ainsi que nous allons plus loin le voir plus en détail, sont des objectifs légitimes durant un conflit, mais ils ont le droit de prendre part aux combats contre un ennemi. Ils bénéficient en conséquence du statut de PG si un ennemi les capture et ils ne sont pas passibles de poursuites si leurs actions étaient conformes au DIH. À l'inverse, les civils ont le privilège de ne pas être la cible d'attaques. Les civils n'ont cependant pas le droit de participer directement aux hostilités et ils perdent leur immunité contre les attaques lorsqu'ils prennent part au conflit. Les civils sont aussi passibles de poursuites relativement à toutes les actions qui constituent un crime, comme le meurtre et les voies de fait, même si elles sont commises contre une force ennemie[31].

Pour nous aider à mieux comprendre la complexité — et la simplicité — des deux catégories de personnes, à savoir les combattants et les civils, le présent article va traiter plus en détail de chaque catégorie. Au bout du compte, l'utilité du concept est limitée par notre compréhension du droit et la mesure dans laquelle nous le mettons correctement en application[32].

## LES COMBATTANTS

Dans son acception la plus simple, le terme combattant désigne une personne qui a « le droit de prendre directement part à des hostilités »[33]. Bien qu'il soit convenu que les civils profitent actuellement et ont dans le passé bénéficié du DIH, il ne faut pas oublier que, en tant que corpus de droit, le DIH a été conçu dans l'intérêt des combattants[34]. Il permet à ceux-ci de s'acquitter de leurs tâches — c'est-à-dire de se livrer à des actions qui seraient normalement illégales — confiants, tant que les actions en question ne vont pas au-delà des normes admissibles du DIH, qu'ils sont à l'abri des poursuites. Dans ce contexte, un soldat accepte le fait qu'il peut être la cible d'une attaque, tandis que les civils ne peuvent pas l'être[35].

On prend souvent à la légère le concept de la liberté d'action sans poursuite pour des actes qui, dans une zone sans conflit, constitueraient les plus odieux des crimes. Comme toujours, ce droit s'accompagne d'une grande responsabilité. Comme ils ont le droit de se livrer à des actes de guerre licites, on s'attend à ce que les combattants respectent pour commencer la proportionnalité conformément au principe selon lequel les moyens et les méthodes de combat ne sont pas illimités[36]. Deuxièmement, les combattants sont censés faire la différence entre les objectifs potentiels qui sont licites et ceux qui ne le sont pas, principalement les civils,

*Caméra de combat AR2007-Z043-21*

les personnes *hors de combat*, les lieux de culte, les lieux consacrés à l'éducation ou les lieux culturels importants et, enfin, les objets indispensables pour la survie de la population civile. Les combattants bénéficient d'un statut spécial qui les protège de toute poursuite tant qu'ils se conduisent conformément au droit de la guerre[37].

Cela signifie bien entendu que les combattants peuvent eux-mêmes être pris pour cible. Tant qu'ils sont membres des forces armées d'une partie à un conflit, ils restent des objectifs légitimes jusqu'à ce que le conflit cesse ou jusqu'à ce qu'ils soient blessés ou se rendent[38]. Une fois capturés, les combattants ont droit au statut de PG et aux avantages associés à celui-ci que précise la troisième Convention de Genève[39].

Au sens des Conventions de Genève, les personnes appartenant à l'une des catégories suivantes sont des combattants :

> *« [l]es membres des forces armées d'une Partie au conflit, de même que les membres des milices et des corps de volontaires faisant partie de ces forces armées [et] [l]es membres des autres milices et les membres des autres corps de volontaires, y compris ceux des mouvements de résistance organisés, appartenant à une Partie au conflit… pourvu que ces milices ou corps de volontaires, y compris ces mouvements de résistance organisés, remplissent les conditions suivantes :*
>
> (a) d'avoir à leur tête une personne responsable pour ses subordonnés;
>
> (b) d'avoir un signe distinctif fixe et reconnaissable à distance;
>
> (c) de porter ouvertement les armes;
>
> (d) de se conformer, dans leurs opérations, aux lois et coutumes de la guerre »[40].

Il est donc clair que les personnes qui sont membres des forces armées d'une partie au conflit, de même que celles qui sont membres des milices, des corps de volontaires et ainsi de suite, et qui se conforment également aux quatre critères additionnels sont des combattants. Cette catégorie de personnes a le droit de commettre des actes de guerre, à l'abri de toute poursuite, tant que ses actions respectent le droit de la guerre. Cette catégorie de personnes conserve aussi en permanence le droit, tant qu'elle conserve son statut de combattant, d'être traitée en PG et d'obtenir les privilèges connexes se rattachant au statut de PG, conformément à la troisième Convention de Genève.

*Caméra de combat IS2007-7487*

## LES CIVILS

L'article 50 (1) du Protocole additionnel I aux Conventions de Genève de 1949 définit comme civil toute personne qui n'est pas un combattant[41]. K. Dorman affirme succinctement qu'il n'existe pas de zone grise : soit vous êtes un combattant, soit vous êtes un civil[42]. Cela ne veut pas dire qu'un civil ne prendra jamais part aux combats, car les civils agissent à leur guise. Ce que l'on peut toutefois garantir, c'est qu'un civil a uniquement les droits et privilèges dont un civil jouit. Un civil qui prend part à un conflit ne jouit pas des droits et privilèges conférés à un combattant et, dans la même veine, un civil peut, s'il commet des actes réputés illicites, perdre de précieux privilèges dont il a déjà joui.

Les civils qui commettent des actes contre toute partie à un conflit sont passibles de poursuites, car ils n'ont pas l'immunité à l'égard des poursuites dont jouissent les combattants. Un civil qui commet un acte

illégal contre toute partie à un conflit commet un acte criminel et devrait être traité en conséquence, ce qui inclut le processus d'enquête, l'interrogation et, s'il y a lieu, des poursuites et une peine[43]. Les civils n'ont simplement pas de droit légalement reconnu de prendre part à des conflits armés. Peu importe les obligations morales qu'un civil peut estimer avoir, il est, en qualité de non-combattant, censé se conformer à ses devoirs licites de civil, notamment s'abstenir de jouer un rôle actif dans des hostilités. Si un civil prend effectivement part à des hostilités, il reste un civil mais perd son immunité à l'égard des attaques et devient un objectif militaire licite tant que dure sa participation aux hostilités[44]. Il est très important de noter que même si les civils perdent leur immunité à l'égard des attaques pendant qu'ils prennent part à un conflit, ils restent passibles de poursuites relativement à tous les crimes commis. La participation directe à un conflit ne confère pas à un civil l'immunité contre les poursuites qu'un combattant conserve normalement. La Haute Cour d'Israël a de même déterminé que :

> *un civil — c'est-à-dire une personne qui n'entre pas dans la catégorie du combattant — doit s'abstenir de participer directement à des hostilités. Un civil qui enfreint cette règle et qui commet des actes de combat ne perd pas son statut de civil; toutefois, tant qu'il prend directement part à des hostilités, il ne jouit pas — durant cette période — de la protection conférée à un civil. Il est exposé aux risques d'attaques analogues à celles auxquelles un combattant est exposé, sans cependant jouir des droits du combattant, par exemple, les droits conférés à un prisonnier de guerre. À noter qu'il a le statut de civil et qu'il ne le perd pas lorsqu'il prend directement part à hostilités*[45] *[Traduction].*

Les infractions aux lois sont une affaire criminelle, qu'elles soient commises par des combattants ou qu'elles le soient par des civils, et doivent être jugées par un tribunal compétent. Le fait de commettre un crime ne fait pas d'un combattant un civil ou d'un civil un combattant. Durant la guerre du Vietnam, un « vietcong a été arrêté au moment où il lançait une grenade dans un café du centre-ville de Saigon et remis aux autorités vietnamiennes en vue de poursuites criminelles »[46]. Même si cet acte était probablement motivé par des aspirations politiques découlant de la guerre en cours, la personne qui l'a commis était un civil et a donc été traitée en civil, pas en PG ni en personne d'aucune « autre » catégorie. Prendre part à des hostilités sans avoir le droit de le faire constitue une infraction. En pratique, un civil qui attaque un combattant est coupable de meurtre ou de voies de fait. Une personne jugée coupable d'avoir commis des crimes de ce genre ne perd pas son statut de civil et elle est punie conformément à la loi qui s'applique aux civils[47].

Il ne faut pas oublier qu'un civil n'est un objectif licite que s'il prend directement part à des hostilités. Toute attaque exécutée contre des civils qui ne prennent pas part à un conflit est un crime punissable en vertu du DIH[48]. La nature de la « participation directe » et le moment auquel la participation directe en question commence et se termine font l'objet de discussions et de débats constants. Il n'est pas clair si un civil perd l'immunité à l'égard des attaques seulement lorsqu'il porte une arme en allant prendre part à une attaque et retrouve cette protection lorsqu'il est de retour chez lui et recommence à cultiver[49]. Ce qui reste toutefois clair, c'est que peu importe le moment auquel cette immunité à l'égard des attaques est perdue et retrouvée, ce civil reste en tout temps considéré comme un civil et est soumis aux lois qui s'appliquent à un civil.

*Caméra de combat IS2008-9212*

C'est particulièrement important dans le contexte de l'actuel conflit en Afghanistan. Les insurgés et les autres groupes criminels qui n'ont pas ou ne montrent pas un signe distinctif fixe reconnaissable à distance, qui ne portent pas ouvertement leurs armes ou qui ne se conforment pas dans leurs opérations à la primauté du droit sont clairement autre chose que des combattants et sont donc des civils. Cela signifie que lorsqu'ils

*Caméra de combat IS2008-2033*

prennent directement part à des actes hostiles, les civils en question enfreignent les lois afghanes et commettent des crimes. Ces civils sont des objectifs militaires légitimes tant qu'ils prennent part au conflit et ils perdent leur immunité civile à l'égard des attaques. Les criminels en question devraient bénéficier de tous les autres droits conférés à un civil, y compris le droit d'être représentés par un avocat et de comparaître devant un tribunal compétent. Le caractère unique des méthodes que l'insurgé utilise pour commettre des actes criminels qui constituent un meurtre, pour causer intentionnellement des blessures, pour faire des menaces de mort et pour commettre d'autres infractions similaires ne justifie pas la création d'une nouvelle catégorie de personnes. Les mesures prises à l'égard des infractions en question peuvent et devraient dans tous les cas l'être conformément aux lois existantes de l'Afghanistan.

La transformation du statut d'une personne de civil en combattant découlant de sa participation à des actes criminels belliqueux est susceptible de conférer à quelqu'un une légitimité que cette personne ne mérite pas[50]. Elle modifie en outre le caractère licite de ses actes et procure une protection contre les poursuites qui n'était et n'est pas prévue dans le droit international ou national actuel. L'acte de guerre signifie qu'un civil peut devenir la cible d'une attaque et qu'il peut aussi être passible de poursuites pour avoir commis des actes illégaux; il n'élimine toutefois pas entièrement le droit qu'une personne a à la protection de la quatrième Convention de Genève[51]. Il faut se rappeler que tout comme dans les zones sans conflit, une personne raisonnablement soupçonnée d'avoir commis une infraction peut être détenue pour être interrogée, soumise à une enquête et, en fin de compte, punie si elle est jugée coupable[52].

## RESPECT DE LA LOI

Les États-Unis prétendent que bien qu'il soit possible, dans bien des pays, de s'occuper des terroristes et des insurgés en recourant aux lois criminelles nationales, ce ne l'est pas en Afghanistan à cause de la rareté des moyens d'enquêter relativement à ces infractions, d'en arrêter les auteurs et de les poursuivre[53]. Ce manque de moyens n'a rien à avoir avec les lois existantes; c'est plutôt un reflet de la volonté politique, des connaissances techniques et de l'expérience qu'il faudrait développer en y consacrant la formation et le temps qui conviennent. Quoi qu'il en soit, la rareté des moyens n'est pas, malgré l'existence de structures juridiques appropriées, une raison de priver des personnes des garanties juridiques qui sont les leurs ou de les classer dans une catégorie qui ne correspond pas à ce qu'elles sont.

Au moment où ils reconnaissaient qu'ils étaient engagés dans un conflit armé en Afghanistan, les États-Unis reconnaissaient al-Qaida comme une organisation criminelle, déconcertant encore plus les analystes qui se demandaient pourquoi les membres d'al-Qaida n'étaient alors pas traités en criminels[54]. Les groupes terroristes, peu importe le caractère maléfique de leurs actes, ne sont pas à l'extérieur du spectre juridique au point qu'il faut un système de droit complètement nouveau pour régir leurs actions. Les lois traditionnelles font l'affaire et elles permettent de faire face aux menaces actuelles et aux conflits en cours. Le but et la raison d'être du DIH ne sont pas incompatibles avec la volonté actuelle de défaire le terrorisme et de gérer les conflits modernes[55]. Les terroristes:

> *conservent leur statut de civils, mais ils perdent la protection spéciale que confère le droit des conflits armés. Cela signifie que le droit des conflits armés ne protège pas les terroristes contre des mesures militaires légitimes de contre-terrorisme, c'est-à-dire des mesures militaires qui sont conformes au droit de légitime défense*[56] *[Traduction].*

Le DIH actuel est efficace et complet. Il n'est pas nécessaire d'établir de nouvelles catégories de personnes. Le système actuel à deux catégories de personnes, à savoir les combattants et les civils, suffit pour soutenir les impératifs humanitaires et les impératifs des droits de l'homme tout en maintenant le besoin légitime de sécurité et de justice dans le contexte contemporain d'insurrection, de terrorisme et de conflits. À l'instar de toute règle, procédure et loi, l'efficacité du DIH dépend de la mesure dans laquelle on y adhère et s'y conforme[57]. Le DIH n'est pas différent. Toutes les parties à un conflit, et peut-être surtout celles qui se prétendent les plus vertueuses, doivent veiller à ce que le DIH soit appliqué et respecté comme il convient. Il y va après tout de l'intérêt de tous, et en particulier du nôtre, en qualité de soldats de métier, de protéger les droits de l'homme, d'établir ou de maintenir la sécurité et de rendre plus probable la transition à la paix avec les voisins de demain.

## AU SUJET DE L'AUTEUR…

*Le Capitaine Dominic Bowen est officier de l'Armée australienne servant actuellement en Afghanistan au sein du groupe opérationnel des opérations spéciales. Il a une maîtrise en relations internationales de l'université Macquarie et termine à l'université de Nouvelle-Galles du Sud (NSW) une thèse en droit portant principalement sur le principe de distinction. Il a, comme civil, pris part à diverses missions humanitaires au Pakistan, en Iraq, en Indonésie, aux Tonga, aux Îles Salomon, au Timor, dans le nord de la Thaïlande et le long de la frontière entre la Thaïlande et la Birmanie.*

## NOTES

1. G. Townsend, *Campaigns of a Non-Combatant* (New York, NY, Blelock & Company, 1866), p. 11.
2. A. Roberts, « Doctrine and Reality in Afghanistan », *Survival*, vol. 51 (1), février 2009, p. 29–60.
3. Pour plus de précisions sur la différence entre les lois régissant le recours à la force, ou *jus ad bellum*, et les lois régissant la conduite de la guerre, ou *jus in bello*, voir C. Johnick et R. Normand, « The Legitimation of Violence: A Critical History of the Laws of War », *Harvard International Law Journal,* vol. 35, (1994), p. 52–54.
4. Casey et autres déclarent correctement que « l'existence d'un conflit armé suffit pour que le droit de la guerre et ses règles relatives au traitement des belligérants entrent en vigueur ». Pour en savoir plus, voir L. Casey, D. Rivkin et D. Bartram, *Unlawful Belligerency and its Implications Under International Law*, que vous trouverez en ligne à http://www.fed-soc.org/Publications/Terrorism/unlawfulcombatants.htm (consulté en juin 2009). Alors que le droit international des droits de l'homme (DIDH), comme le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIRDCP), interdit la privation de liberté et les abus visant toutes les personnes, le DIH constitue le cadre juridique qui facilite l'établissement de conditions permettant de faire la guerre d'une manière raisonnable et de réglementer la façon dont on la fait. Pour en savoir plus, voir le PIRDCP, adopté et ouvert aux signatures le 16 décembre 1966, entré en vigueur le 23 mars 1976, de même que le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, adopté et ouvert aux signatures le 15 décembre 1966, entré en vigueur le 3 janvier 1976. Le DIH est, une fois qu'un conflit a commencé, considéré comme une loi spéciale (*lex specialis*), mais il ne remplace pas complètement le DIDH. Le DIH et le DIDH ont des objectifs humanitaires complémentaires et l'on devrait tenir compte des deux. La Commission de Venise croit que le DIH et le DIDH s'appliquent tous les deux durant un conflit : « Le droit relatif aux droits de l'homme complète le droit international humanitaire et, ensemble, ces deux domaines du droit établissent des normes minimales de traitement des personnes impliquées dans un conflit armé. » Voir Commission de Venise du Conseil de l'Europe, « Avis sur la nécessité éventuelle d'un développement des Conventions de Genève », *Guantánamo : une violation des droits de l'homme et du*

*droit international?*, avis n° 245 de la Commission européenne pour la démocratie par le droit, adopté par la Commission de Venise lors de sa 57e session plénière, 12–13 décembre 2003, dans la collection « Point de vue — Point de droit » (Strasbourg, France, Éditions du Conseil de l'Europe, 2003), p. 95. Ci-après « Commission de Venise ».

5. J. Picket, *Development and Principles of International Humanitarian Law* (Leiden, Pays-Bas, Martinus Nijhoff Publishers, 1985), p. 5–9. J. Picket démontre même la similitude entre de nombreux textes anciens et des textes récents concernant le droit et les coutumes de la guerre.
6. « Les Conventions de Genève et les Protocoles additionnels sont en général considérés comme les documents fondamentaux du droit humanitaire international », dans R. De Nevers, « The Geneva Conventions and New Wars », *Political Science Quarterly*, vol. 121 (3), 2006, p. 372, mais il ne faudrait pas oublier les Conventions de La Haye, qui régissent les moyens et méthodes de combat licites.
7. W. Taft, « The Law of Armed Conflict after 9/11: Some Salient Features », *Yale Journal of International Law*, vol. 48, 2003, p. 319.
8. B. Gokay et R. Walker, *11 September 2001: War, Terror and Judgement* (Londres, R.-U., University of Keele, Frank Cass Publishing, 2003), p. 64.
9. Taft, p. 319.
10. Les abus et l'interprétation fautive du DIH à des fins politiques sont non seulement injustifiés, mais son utilisation abusive va éventuellement affaiblir ce corpus de droit et mettre en danger les générations futures mêlées à un conflit. Pour en savoir plus, voir H. Gasser, « Actes de terreur, « terrorisme » et droit international humanitaire », *Revue internationale de la Croix-Rouge*, vol. 84 (847), septembre 2002, p. 568.
11. Convention de Vienne sur le droit des traités, adoptée le 22 mai 1969 et ouverte aux signatures le 23 mai 1969, entrée en vigueur le 27 janvier 1980, Nations Unies, *Collection des traités*, vol. 1155, p. 331. L'article 26 indique que « tout traité en vigueur lie les parties et doit être exécuté par elles de bonne foi », ce que rend l'expression juridique latine « *pacta sunt servanda* ».
12. Bien que plus de la moitié des États du monde aient ratifié la Convention de Vienne, il est convenu que, en raison du fait qu'elle constitue une norme de droit coutumier international acceptée, tous les États restent tenus de s'y conformer.
13. Comité international de la Croix-Rouge, *Conventions de Genève du 12 août 1949 : États parties*, que vous trouverez en ligne à http://www.ocrc.orgt/dih.nsf/WebSign?ReadForm&id=360&ps=S (consulté en mai 2009). Voir aussi Comité international de la Croix-Rouge, *Geneva Conventions of 12 August 1949:United States of America*, que vous trouverez en ligne à http://wwc.icrc.org/DIH.nsf/NORM/D6B53F5B5D14F35AC1256402003f9920?Open Document (consulté en mai 2009).
14. Les enquêtes concernant les abus commis à Abou Ghraib ont déterminé que plusieurs décisions stratégiques ont contribué à ces événements regrettables, à commencer par le mépris des Conventions de Genève. Pour en savoir plus, voir De Nevers, p. 374.
15. G. Rona, « Legal Issues in the War on Terrorism », *German Law Journal*, vol. 9 (5), mai 2008, p. 722.
16. De Nevers, p. 387, affirme avec raison que les Conventions de Genève sont un outil positif dans la lutte au terrorisme
17. Tribunal pénal international pour l'ancienne Yougoslavie, *Appel de Dusko Tadic* (La Haye, Pays-Bas, chambre d'appel du TPI-y, 2 octobre 1995), paragraphe 70.
18. J. Bellinger, « Legal Issues in the War on Terrorism », *German Law Journal*, vol. 8 (7), 2008, p. 735–737. Ci-après « Bellinger 2008 ».
19. De Nevers, p. 384, affirme que le DIH n'est pas limité par des frontières géographiques ou politiques; il touche tous les lieux et tous les conflits.
20. Bellinger 2008, p. 743, reconnaît que les États-Unis sont en conflit armé avec al-Qaida et que la Cour suprême a (dans l'affaire Hamdan) reconnu la pertinence et l'applicabilité des Conventions de Genève. Un an auparavant, Bellinger présentait un argument similaire : « Il ne fait pas de doute que les conflits armés opposant des États parties aux Conventions de Genève, y compris les conflits contre des États parties qui parrainent des terroristes, constituent des conflits armés internationaux. Le décret de février 2002 du président reconnaissait que le conflit armé contre les talibans était à ce moment un conflit armé international » [*Traduction*]. Pour en savoir plus, voir J. Bellinger, « Legal Issues in the War on Terrorism: Reply to Silja Silja N. U. Vöneky », *German Law Journal*, vol. 8 (9), septembre 2007, p. 871–878.
21. Picket, p. 85.
22. Bellinger 2008, p. 736.
23. Gasser, p. 567.
24. M.D. Maxwell et R.V. Meyer, « The Principle of Distinction: Probing the Limits of its Customariness », *The Army Lawyer*, mars 2007, p. 1.
25. B. Perabo, « The Proportionate Treatment of Enemy Subjects: A Reformulation of the Principle of Discrimination », *Journal of Military Ethics*, vol. 7 (2), janvier 2008, p. 136–156.
26. K. Watkin, « Warriors without Rights? Combatants, Unprivileged Belligerents, and the Struggle Over Legitimacy », *Humanitarian Policy and Conflict Research Occasional Paper Series*, numéro 2, hiver 2005, p. 1.

27. K. Dorman convient que bien que la Convention de Genève constitue le cadre servant à déterminer le statut d'une personne, le statut peut être moins clair sur le champ de bataille. Pour en savoir plus, voir K. Dormann, « La situation juridique des 'combattants illégaux' », *Revue internationale de la Croix-Rouge*, vol. 85 (849), 2003, p. 45–74.
28. J. Elsea, *CRS Report for Congress: Treatment of "Battlefield Detainees" in the War on Terrorism* (Washington, DC, Congressional Research Service, The Library of Congress, 13 janvier 2005), p. 2. L'auteur indique très clairement, à la p. 9, que bien que les civils qui commettent des actes de guerre conservent leur statut de civil et les protections connexes de la troisième Convention de Genève, ils restent passibles de poursuites pour des actes pour lesquels des combattants ne seraient pas punis.
29. Watkin, p. 8.
30. Cour suprême (Haute Cour), *The Public Committee against Torture in Israel v The Government of Israel,* HCJ 769/02 ('*PCATI*'), 13 décembre 2006, que vous trouverez en ligne à http://elyon1.court.gov.il/Files_ENG/02/690/007/a34/02007690.a34.pdf (consulté en mai 2009). Ci-après HCJ.
31. E. Gillard, « Quand l'entreprise s'en va-t-en guerre : les sociétés militaires et sociétés de sécurité privées et le droit international humanitaire », *Revue internationale de la Croix-Rouge*, vol. 88 (863), septembre, 2006, p. 531. À la p. 560, H. Gasser fait remarquer que même si les combattants jouissent d'une immunité à l'égard de certains actes, les moyens et les méthodes auxquels on recourt dans un conflit ne sont pas illimités, que toute violation du DIH constitue un crime et que tout combattant qui a commis des actes de ce genre doit être poursuivi. Le statut de combattant ou de PG ne s'accompagne pas d'une immunité à l'égard de toute poursuite criminelle pour des actes qui sont contraires au DIH. De même, la quatrième Convention de Genève n'indique nulle part qu'un civil qui commet des actes violents jouit d'une immunité. Par conséquent, tout civil qui a commis des actes de ce genre doit être poursuivi.
32. Watkin, p. 1.
33. Dormann, p. 45.
34. L'article 4 de la quatrième Convention note que « [s]ont protégées par la Convention les personnes qui, à un moment quelconque et de quelque manière que ce soit, se trouvent, en cas de conflit ou d'occupation, au pouvoir d'une Partie au conflit ou d'une Puissance occupante dont elles ne sont pas ressortissantes ».
35. Maxwell et Meyer, p. 1.
36. Dormann, p. 45–46.
37. Watkin, p. 12–13.
38. M. Sassoli et L. Olson, « La relation entre droit international humanitaire et droit international des droits de l'homme s'agissant de meurtres et d'internement admissibles de combattants dans les conflits armés non internationaux », *Revue internationale de la Croix-Rouge*, vol. 90 (871), septembre, 2008, p. 605–606.
39. Voir Elsea, p. 8–9; Dormann, p. 45–46, et Watkin, p. 12–13.
40. Voir l'article 13 de la première Convention et l'article 4 de la troisième Convention de Genève. Pour une définition très semblable, voir la Convention (IV) concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre et son Annexe : Règlement concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre, La Haye, 18 octobre 1907. L'article 43 (2) du Protocole additionnel I aux Conventions de Genève (8 juin 1977) indique succinctement que « [l]es membres des forces armées d'une Partie à un conflit sont des combattants ».
41. Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés internationaux (Protocole I), 8 juin 1977. Notez que les États-Unis sont seulement signataires du Protocole additionnel 1 (PA1) et qu'ils ne l'ont pas encore ratifié, contrairement aux 168 autres États qui ont déjà ratifié le PA1. Pour une liste complète des États qui ont ratifié le PA1 ou qui y ont adhéré, voir Comité international de la Croix-Rouge, « Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés internationaux (Protocole 1), 8 juin 1977 », que vous trouverez en ligne à http://www.icrc.org/dih.nsf/WebSign?ReadForm&id=475&ps=P (consulté en juin 2009). Pour une liste complète des États qui ont signé le PA1 mais qui ne l'ont pas ratifié ou qui n'y ont pas adhéré, voir Comité international de la Croix-Rouge, « Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés internationaux (Protocole 1), 8 juin 1977 », que vous trouverez en ligne à http://www.icrc.org/dih.nsf/WebSign?ReadForm&id=475&ps=P (consulté en juin 2009). K. Dormann, p. 46, soutient correctement que « toute personne qui n'entre pas dans une des catégories de personnes mentionnées dans l'article 4A (1), (2), (3) et (6) de la troisième Convention de Genève est un civil ». Toute personne qui n'est pas un combattant est donc un civil.
42. Dorman, p. 72.
43. Watkin, p. 65–66.
44. Dormann, p. 46.
45. HCJ, p. 22.

46. Gasser, p. 567.
47. Rona, p. 725.
48. HCJ, p. 21.
49. Son intention est ce qui semble le plus raisonnable et le plus conforme aux principes de droit. Le stade où un civil a la *mens rea* (intention coupable) associée à un crime, lui-même associé à la participation à des hostilités, et où il agit de manière à pouvoir commettre pareil crime est le moment le plus raisonnable où il devrait perdre la protection dont il jouit contre une attaque.
50. Rona, p. 731.
51. Dormann, p. 73.
52. Sassoli et Olson, p. 616. Les combattants et les civils peuvent être non seulement emprisonnés relativement à une activité criminelle mais aussi internés pour des raisons de sécurité. Les PG peuvent être internés conformément à l'article 21 de la troisième Convention de Genève pour la durée des hostilités. De même, les civils peuvent être internés si c'est « absolument nécessaire », « pour d'impérieuses raisons de sécurité », conformément aux articles 42 et 78 de la quatrième Convention.
53. Bellinger 2008, p. 741.
54. Elsea, p. 11, en référence à une déclaration à la presse de la Maison-Blanche faite le 20 février 2002.
55. S. Vöneky, « Response—The Fight against Terrorism and the Rules of International Law—Comment on Papers and Speeches of John B. Bellinger, Chief Legal Advisor to the United States State Department », *German Law Journal*, vol. 8 (7), 2007, p. 749.
56. Vöneky, p. 752.
57. Commission de Venise, p. 95–106.

*Caméra de combat IS2010-3031-20*

*Source : Caméra de combat*

# AVANCER AU CŒUR DE L'INSURRECTION

*Major C. Bolduc et le Capitaine J. Vachon*

*Dans le combat de la mouche et du lion,*
*la mouche ne peut pas mettre le lion K.O.*
*et le lion ne peut pas voler*[1].

Pour la première fois depuis la parution du manuel des Forces canadiennes sur la contre-insurrection (COIN), le Groupement tactique du 2e Bataillon, Royal 22e Régiment (GT 2 R22eR) a innové en projetant au cœur de l'insurrection une force ayant pour unique but d'opérer selon la doctrine COIN. C'est dans les villages de BELANDAY, RUMBASI et ZALAKHAN que l'équipe de combat A s'est transformée en ce qu'on appelle maintenant à l'interne l'équipe A.C.T. (*Advance Counter-insurgency Team*). Le but de cet article est d'exposer notre cheminement dans cette nouvelle approche de la mission canadienne en AFGHANISTAN et transmettre les leçons apprises à nos successeurs.

Nos ordres ont été très clairs et directs : propulser la compagnie dans une communauté névralgique où fleurit l'insurrection, vivre au centre de la population locale et opérer selon notre doctrine COIN. L'état final recherché était de :

- protéger les gains acquis durant l'Op KALAY I;
- augmenter la ceinture de sécurité de la ville de KANDAHAR;
- établir une tête de pont pour l'équipe de reconstruction provinciale (ERP);
- vaincre l'insurrection dans cette région.

## SITUATION INITIALE

Nos objectifs étaient situés à la frontière de la région de PANJAWAY et du district de DAND dans une zone talibane connue et le long des routes de transit des insurgées. Les villages agricoles étaient coupés de la civilisation et la population vivait sous l'emprise et les menaces des Talibans. Les routes, étroites, non-pavées et régulièrement piégées par les insurgés, étaient dans des conditions lamentables et il n'y avait pas de service d'électricité. Quelques puits artésiens alimentaient les villages, mais plusieurs étaient inutilisables. La police locale, isolée et effrayée, était constamment sous attaque et vivait comme des réfugiés dans leurs postes fortifiés. La police ne conduisait plus de patrouille de sécurité et aucune aide n'était offerte à la population. Les fermiers désemparés fuyaient leurs précieuses récoltes car leurs champs cultivables étaient au centre d'attaques quotidiennes entre les insurgés et la police. Les écoles avaient été détruites par des raids insurgés et aucun service médical n'était disponible dans les villages. Certains professeurs avaient fui vers KANDAHAR tandis que d'autres moins fortunés, avaient été tués par les Talibans. En somme, ces villages étaient sous le contrôle total des insurgés et ils étaient des havres privilégiés à partir desquels ces derniers exerçaient un commandement/contrôle et ils entretenaient leur support logistique, contribuant ainsi à propager l'insurrection dans KANDAHAR.

## S'ORGANISER POUR RÉUSSIR

Après deux mois d'opérations de combat dans les zones insurgées de PANJAWAY, la compagnie s'est réorganisée rapidement pour opérer pendant une longue période parmi la population dans les zones où les insurgés transitent régulièrement. Il a donc été nécessaire de quitter les bases d'opérations avancées (FOB). Avant notre déploiement, nous nous sommes rebaptisés le groupe A.C.T. (*Advance Counter-insurgency Team*), car nous étions la tête de pont du GT 2e R22eR pour lancer les manœuvres de COIN. Le défi du leadership et la gestion du changement ont été énormes pour les chefs à tous les niveaux afin de changer la mentalité de combat vers la philosophie de COIN. Chacun des chefs s'est assuré que chaque soldat adopte une bonne posture de sécurité tout en favorisant les rapprochements avec la population

locale. Pour ce faire, nous nous sommes inspirés sur le modèle du *Combined Action Program* qui avait été mis en place avec succès par le *United States Marine Corps* (USMC) au Viêtnam, tout en l'adaptant au terrain ainsi qu'à la réalité afghane.

> *Ce programme jumelait des équipes d'environ 15 marines dirigés par un sous-officier, avec quelque 20 membres du personnel de sécurité du pays hôte. Ces pelotons combinés opéraient dans les hameaux et villages des deux provinces septentrionales du Sud-Viêtnam jouxtant la zone démilitarisée. Les marines gagnaient la confiance des villageois en vivant parmi eux et en les aidant à se défendre. Ils formaient et menaient les forces de défense locales et apprenaient les coutumes et la langue des villageois. En outre, ils parvenaient très bien à interdire aux Viêt-cong l'accès aux régions sous leur contrôle. Le Combined Action Program devint un modèle à suivre en matière de contre-insurrection*[2].

Basé sur les leçons apprises de ce programme, nous avons créé une organisation *ad hoc* fondée sur un peloton d'infanterie amalgamé à des ressources d'ingénierie, de coopération civilo-militaire (COCIM), d'opération psychologique (OPSPSY) et d'opérations médicales. Également, nous avons créé un partenariat avec un groupe de policiers locaux — l'*Afghan Uniformed Police* (AUP) — déjà en place dans les villages. Initialement, la compagnie a été séparée en deux « groupes-pelotons » distincts et autonomes, car notre troisième peloton était détaché pour la QRF (force de réaction rapide) du GT 2e R22eR. Lors de notre déploiement dans les villages, nous avons pris pied dans des PSS (*Police Sub Station*) déjà existants, mais pratiquement laissés à l'abandon. Nous avons aussi utilisé des habitations afghanes de types *compounds* pour établir une partie de nos forces. Nous avons ainsi créé un nouveau concept d'opération que nous avons nommé les maisons de peloton. Notre présence a eu un impact direct sur la sécurité de la population. L'utilisation d'habitations locales a réduit au minimum le besoin de construction de nouvelles infrastructures tactiques. Le poste de commandant de compagnie a été co-localisé avec un peloton à BELANDAY et avec l'aide de notre échelon intégral de compagnie (2 x véh AHSVS Mercedes de 16 tonnes), nous avons assuré notre propre autonomie en termes de ravitaillement. Toutefois, nous étions conscients qu'en opérant de cette façon. Nous acceptions un plus haut niveau de risque dans la protection de la force.

## ENCOURAGER LE LEADERSHIP À TOUS LES NIVEAUX

Nous avons également maximisé le commandement de mission au niveau des chefs subalternes et nous avons misé sur le leadership, la débrouillardise et la créativité de nos lieutenants et sous-officiers. Comme stipulé dans la doctrine COIN de l'US Marine Corps, le commandement de mission est essentiel à la réussite de ce type d'opération.

> *Le commandement de mission est parfaitement adapté à la nature des opérations de COIN, qui tiennent de la mosaïque. Les commandants locaux sont ceux qui connaissent le mieux la situation locale. Le commandement de mission leur donne accès aux ressources nécessaires à la production de renseignement opportun, à la conduite d'opérations tactiques efficaces et à la gestion des OI et des opérations civilo-militaires, et leur confère le pouvoir de diriger ces ressources. Ainsi, les opérations de COIN sont décentralisées, et les commandants supérieurs confient à leurs subordonnés autant de capacités que possible. Le commandement de mission encourage le sens de l'initiative chez les subordonnés et facilite l'apprentissage qui doit avoir lieu à chaque niveau. C'est une importante caractéristique de la force de COIN qui veut qu'elle soit en mesure de s'adapter et de réagir au moins aussi rapidement que les insurgés*[3].

Grâce à leurs nombreuses initiatives, les sous-officiers ont été les piliers des opérations COIN. La chaîne de commandement a entériné la délégation des pouvoirs décentralisés dans le but de permettre le maximum de flexibilité et la rapidité d'action au plus bas niveau. Il a été confirmé que le moral des opérateurs et les résultats sur le terrain ont été proportionnels au niveau de confiance alloué aux chefs sur le terrain.

## MAINTENIR EN PUISSANCE

Le maintien en puissance est abordé en début d'analyse, car dès notre arrivée en théâtre afghan, nous avons été exposés à l'expression suivante dans notre jargon militaire : « Les experts parlent de logistique et les débutants parlent de tactique… ». Le ravitaillement est une question de survie et primordial pour opérer dans des conditions extrêmes et torrides telles que nous avons connues. Le soutien logistique par convoi terrestre augmente énormément le niveau de risque sur les routes et nécessite une planification complexe plus particulièrement dans les régions austères et éloignées. L'échelon de l'équipe de combat a prouvé être adéquat pour appuyer nos opérations. Chaque équipe *Advance Counter-insurgency Team* (A.C.T.) sur le terrain a été conçue pour être autonome. À cet égard, un véhicule de soutien logistique (ASHVS 16T) avec un conteneur maritime (*seacan*) s'est avéré très utile. Nous avons rempli le conteneur maritime avec de l'équipement nécessaire pour survivre dans les zones d'opérations avancées et notre échelon robuste a permis de pousser le soutien vers l'avant. De plus, le ravitaillement aérien nous a permis d'être encore plus autonome surtout avec les hélicoptères de type CHINOOK équipés de *sling-load*. Un des facteurs clés de la réussite des opérations de COIN est de fournir aux opérateurs sur le terrain les ressources nécessaires à l'accomplissement de la mission.

Cependant, les contraintes relatives aux déplacements routiers en AFGHANISTAN nous ont causé beaucoup de fils à retorde. Tous les convois doivent se faire avec un minimum de trois véhicules de combat. De plus, malgré une menace constante d'engins explosifs improvisés (EEI), il semble primordial d'utiliser les routes avec nos véhicules afin de promouvoir notre présence sur celles-ci et ainsi prouver à la population et aux insurgés que nous avons la liberté de mouvement dans nos zones d'opérations. Nous avons établi qu'avec une équipe de combat, deux des sous-sous-unités d'opérateurs (grosseur d'un pon +) peuvent opérer sur deux différents axes (villages). La troisième sous-sous-unité peut agir comme élément de manœuvre, de réapprovisionnement et ainsi pallier à la rotation de personnel durant les périodes de repos (IRDC). Lorsque notre troisième peloton a été libéré de la tâche de fournir la force de réaction rapide (QRF), cela nous a permis d'avoir une meilleure flexibilité dans notre secteur de responsabilité et de faciliter notre soutien logistique en temps opportun. Nous avons ensuite établi une troisième maison de peloton, ce qui nous a permis d'étendre notre influence dans un autre village afghan. Le choix des emplacements et des villages fut fait en tenant compte du principe militaire de "support mutuel" tout en gardant à l'esprit l'importance de garder une observation constante sur notre route principale de ravitaillement (MSR). Par contre, en opérant trois maisons de peloton, nous avons rapidement réalisé que tout devenait plus complexes; les ravitaillements, les opérations cinétiques de pelotons et la gestion des ressources lors des congés, nous laissant aucune flexibilité ni réserve. Ainsi, toute opération majeure (équipe de combat) nécessitait un regroupement qui se faisait invariablement au détriment de la sécurité des maisons de peloton. C'est à ce moment-là que les opérations conjointes avec l'Armée nationale afghane prenaient tout leur sens, le personnel afghan pouvait ainsi contrecarrer le manque de troupes canadiennes tant en opérations que dans les zones arrières.

## LE POUVOIR DE L'ARGENT

Les ressources monétaires (*Commander Contingency Funds*) ont été décentralisées au niveau des pelotons afin d'optimiser les impacts du pouvoir de l'argent sur la population et ce, dès les premières patrouilles. Cela a permis de créer des liens rapides avec le leadership local et d'augmenter l'attrait envers les forces de la coalition et de la Forces de sécurité nationale afghanes (FSNA) et ce, au détriment des insurgés. L'accès immédiat aux devises afghanes a permis aux opérateurs de stimuler l'économie locale avec des petits projets ayant un impact direct, et également agir en tant que multiplicateur de force dans les missions, convaincant du même coup la population locale que nous avions plus à offrir que les insurgés afin de changer et d'améliorer leur quotidien. À titre d'exemple, les projets suivants furent mis de l'avant :

- l'embauche de travailleurs de la région;
- générer du renseignement pertinent;
- faire des achats;
- initier des contrats locaux;
- réparer des écoles.

Ce sont toutes des mesures où nos dépenses ont été efficaces pour séparer la population locale des insurgés. L'approche est demeurée minutieuse et délibérée pour éviter de créer une économie parallèle qui s'effondrerait après notre départ. De même, nous nous sommes assurés de synchroniser ces multiples projets avec l'Équipe provinciale de reconstruction (EPR) afin d'éviter tout dédoublement ou efforts inutiles qui ne seraient pas soutenus à moyen terme par le Canada. En tout temps, nos efforts de reconstruction avaient comme but premier de renforcir le pouvoir légitime des chefs tribaux. Encore une fois, une approche doctrinaire :

On devrait pouvoir disposer de fonds spéciaux (ou d'autres ressources) pour payer les salaires de la population locale embauchée pour effectuer ce genre de tâches utiles, dont l'exécution peut contribuer au processus d'établissement de la légitimité du gouvernement du pays hôte.
Voici quelques exemples de tâches :

- *Ramassage et nettoyage des déchets dans les rues.*
- *Effacement des symboles et des couleurs des insurgés ou application de peinture pour les recouvrir.*
- *Construction et réfection des routes.*
- *Creusage de puits.*
- *Préparation et mise sur pied d'une force de sécurité locale autochtone.*
- *Protection, transport et distribution des approvisionnements.*
- *Fourniture de guides, de sentinelles et de traducteurs.*
- *Construction et amélioration d'écoles et d'installations similaires*[4].

*Collection des auteurs*

Le Lieutenant Bériault faisant des achats locaux dans le Bazar de la ville de Kandahar pour encourager l'économie locale et initier des projets humanitaires

De plus, pour venir en aide à la population des régions éloignées, les équipes se sont parfois ravitaillées à même les marchés locaux. La ville de KANDAHAR est maintenant beaucoup plus sécuritaire et prospère. Cette métropole fourmille de bazars et elle est un vrai havre de ressources recyclées.
Grâce à nos interprètes et nos serviables policiers afghans, nous avons régulièrement acheté toutes sortes

de denrées pour venir en aide à la population et orchestrer nos projets de reconstruction. Que ce soit au niveau de la nourriture, de l'équipement ou tout autre besoin humanitaire essentiel, les opérateurs doivent avoir les ressources monétaires déléguées au plus bas niveau pour un effet immédiat aux moments opportuns. Les projets que nous avons initiés avec la population afghane ont été choisis minutieusement. Il fallait s'assurer que ces initiatives soient simples et qu'elles puissent se réaliser en peu de temps et loin des regards insurgés. Sur ce sujet, nous avons bien suivi les conseils de M. David Kilcullen dans ses articles sur la contre-insurrection.

> *Il arrive souvent que certains programmes doivent leur réussite à des conditions locales particulières dont nous ne sommes pas au courant, ou à leur modeste stature qui les empêche d'être détectés par les radars de l'ennemi et leur permet de prospérer sans qu'on s'en prenne à eux. […] Les programmes doivent garder une envergure modeste : ainsi, ils restent peu coûteux, viables, discrets et (chose importante) recouvrables en cas d'échec. On peut ajouter de nouveaux programmes, également modestes, peu coûteux et adaptés aux conditions locales, selon la situation*[5].

Avant de lancer un projet, plusieurs *shuras* (une réunion ou un conseil de leaders tribaux) ont été animées par les leaders locaux et nos chefs afin que les plans choisis répondent aux besoins des villageois. Les *Malik* (chefs de famille) et Mullah (chefs religieux) étaient très enclins à faire travailler les habitants du village ce qui offrait de l'emploi à plusieurs chômeurs et apportait un petit roulement monétaire dans leur tribu. De notre côté, cela nous permettait de faire d'une pierre deux coups. En plus de stimuler l'économie locale et de renforcir les liens avec les chefs de clan, nous avons réduit

l'influence et l'emprise talibane sur la population. Les projets qui ont eu beaucoup de succès étaient :

- la réparation des systèmes d'irrigation (wadi);
- la rénovation de l'école de Belanday;
- la réparation de routes;
- la construction de puits artésiens.

Après avoir passé plus de quatre mois dans ces villages, nous nous sommes vite rendu compte que notre notion du temps était bien différente de celle des Afghans. Avec la chaleur extrême de l'été, 45 °C à 55 °C nos travailleurs locaux étaient loin de faire des journées de huit heures de travail consécutives. Le labeur débutait très tôt le matin pour profiter des quelques petites heures de fraîcheur. De plus, entre les cinq pauses par jours pour les prières et les repas interminables, notre appréciation et nos évaluations de temps ont vite été revues à la hausse. Bien que nous ayons tous eu très hâte de voir des résultats rapidement, il a fallu s'armer de patience et s'ajuster au style et au rythme de vie des Afghans. « *Small is beautiful and smooth is fast!* » comme dirait encore M. Kilcullen.

## LES RAPPORTS AVEC LA POPULATION

En opérant dans des climats hostiles et très souvent austères, il est nécessaire que chaque membre de l'organisation d'*Advance Counter-insurgency Team* (A.C.T) comprenne bien toutes les implications reliées aux missions de COIN, d'autant plus qu'une mauvaise perception de la population locale envers nos actions pourrait nous nuire énormément. Une bonne relation basée sur le respect, l'honneur et la confiance avec la population a été essentielle et a grandement contribuée au succès des opérations COIN dans nos villages. Comme le dicte la doctrine COIN canadienne, l'appui de la population est essentiel et cela doit être bien compris par tous les opérateurs :

> *L'appui de la population est essentiel au succès d'une campagne COIN. Par conséquent, toutes les activités militaires doivent avoir pour but d'obtenir et de conserver l'appui de la population locale et, à cette fin, d'établir et de maintenir la légitimité de la campagne. Cela doit être bien compris à tous les niveaux de commandement, y compris aux plus bas niveau. tactiques*[6].

Les opérateurs ont vécu comme la population locale, d'où l'expression « *going native* ». Pour cela, la composition des équipes sur le terrain doit être formée de membres matures et compétents. Chacun des soldats doit comprendre l'importance de bien saisir la culture locale pour briser l'influence des insurgés. Malgré les contraintes en ressources humaines (l'expérience limitée des jeunes chefs et l'augmentation du nombre de nouveaux soldats dues au recrutement intensif), nos sous-officiers les plus expérimentés ont ciblé le personnel ayant les aptitudes requises et ils ont encouragé la recherche de personnes volontaires et motivées à opérer lors des missions spécifiques. Ils ont ainsi pallié au peu d'expérience et de maturité pour certains types d'opérations COIN. Les tâches les plus délicates que nous avions à accomplir étaient de diriger une *shura*, établir des contrats locaux, et enseigner les rudiments de discipline aux forces de sécurité locale, etc.… En excellant dans ces activités, nos sous-officiers ont ainsi maximisé les effets désirés sur la population tout en respectant les particularités culturelles et religieuses de la population locale. Ceci démontre hors de tout doute la nécessité de sélectionner des membres débrouillards et autonomes lors d'opérations complexes. De plus, leur volonté de se fondre dans la population est extrêmement importante. La doctrine COIN des Forces canadiennes expose d'ailleurs très bien l'importance de bien connaître la culture d'un peuple pour contrer une insurrection.

> *Les forces COIN et les organisations du gouvernement doivent contrer activement les tentatives des insurgés de faire pression sur la population ou de persuader cette dernière. On doit analyser étroitement la population et sa culture afin de comprendre ses revendications, ses motivations ainsi que les façons dont les insurgés aborderont la population et tenteront de l'influencer. On doit, au minimum, éliminer les menaces à la sécurité de la population. Mais cela ne suffit pas pour rectifier la situation à long terme. On doit convaincre la population de rejeter les allégations et l'idéologie des insurgés, ce qui minera la crédibilité et la légitimité de l'insurrection*[7].

*Collection des auteurs*

Le Major Bolduc discutent avec un *Malik* lors d'une patrouille de sécurité

Tout au long des opérations, nous avons organisé de l'entraînement continu afin que les opérateurs bénéficient d'une formation spécifique concernant leur zone d'opération. Malgré le tempo élevé des missions, les commandants de pon ont chapeauté des périodes de révision sur la culture afghane et sur les principes fondamentaux des opérations de COIN. En comprenant les mœurs et les coutumes de la population locale (la culture tribale varie énormément d'un groupe à un autre), l'adaptation s'est faite de façon progressive et objective. Nous avons demandé à nos troupes de laisser de côté les préjugés et les

idées préconçues à l'endroit des Afghans. L'utilisation d'interprètes compétents, de *Maliks* ou certains Mullah a permis d'obtenir de bons conseils culturels. Dès l'arrivée dans le pays hôte, les opérateurs ont immédiatement mis en application la formation reçue préalablement dans le but de créer les premiers contacts positifs avec la population. Ceci a permis d'établir les conditions favorables en créant des liens de confiances avec la population. L'effet domino que ces actes ont procuré à amener des résultats concrets dans de courts délais. La formation sur la culture afghane que nous avons reçue ainsi que l'intérêt des opérateurs à apprendre le langage local ont été bénéfiques pour bâtir des liens sincères et prouver notre honnêteté dans la juste cause de nos actions.

## RENFORCIR LE LEADERSHIP LOCAL ET L'AUTORITÉ LÉGITIME

Au stade initial de notre présence dans les villages, nos chefs sur le terrain ont conduit des patrouilles de présence intensives afin de prendre contact avec les *Maliks* et les Mullahs. Les villages afghans sont de petites communautés patriarcales où les chefs contrôlent toutes les activités journalières et économiques. Étant donné leur statut et leur influence, ils sont des cibles de choix pour les insurgés. Il était donc crucial pour nous de prendre contact avec ces dirigeants et de les gagner à la cause. Les premières rencontres étaient souvent froides et amères. Nous avons par la suite réalisé que les *Maliks* étaient réticents à nous parler en public car ils craignaient les répercussions et les menaces talibanes. Les assassinats, les tentatives d'assassinat, les kidnappings, les incendies criminels, les agressions, les voies de fait sont choses communes pour les Afghans qui vivent près des zones sous l'influence des insurgés. Grâce à une présence accrue, répétitive et surtout la présence des mêmes interlocuteurs, nous sommes parvenus à créer un rapprochement plus rapide avec les chefs tribaux. De plus, pour éviter les regards indiscrets de sympathisants, d'informateurs ou de Talibans infiltrés dans le village, nos rencontres devaient avoir lieu dans les *compounds* afghans loin de toute influence possible. En ce faisant, la confiance s'instaurait, les langues se déliaient et l'information commençait à circuler nous permettant du même coup d'augmenter notre connaissance situationnelle.

Lorsque que les liens de confiance et de communication ont été établis, nous avons débuté de petits projets humanitaires pour stimuler l'économie locale. En général, le fait d'avoir obtenu initialement l'appui des *Maliks* permettait d'obtenir la confiance du reste de la population. En utilisant ces chefs comme point de contact initial avec les villageois, il a été possible d'obtenir de nombreux travailleurs locaux et de continuer d'augmenter les projets d'aide à la population. Le leadership des *Maliks* envers la population a ainsi été renforcé et cela a contribué à rejeter l'influence des insurgés sur les habitants. Les discussions de plus en plus fréquentes lors des patrouilles et des rencontres de type *shura*, a permis une collecte de renseignement accrue. Ceci nous a permis d'établir avec précision les liens tribaux et familiaux au milieu de la communauté et mieux comprendre la complexité des enjeux et des conflits au milieu du pouvoir local. Cependant, établir une bonne collaboration entre les *Maliks* et la police locale demeure encore très difficile, car ces derniers n'ont pas encore réussi à se sortir de la stigmatisation de force corrompue et incompétente qu'ils se sont mérités au fil des années.

*Collection des auteurs*

Caporal-chef Pépin, lors d'une patrouille de présence dans le village de BELANDAY

## IMPOSER UNE VIGOUREUSE DISCIPLINE AVEC LES FORCES DE SÉCURITÉ NATIONALE AFGHANES (FSNA)

Un des problèmes majeurs que nous avons rencontré au niveau de la sécurité a été le manque de légitimité de la police locale parmi la population. Tout d'abord, les membres de l'AUP (l'*Afghan Uniformed Police*) opérant dans de notre secteur provenaient de MAZAR-E-SHARIF. Ils appartenaient à la tribu Tajik et ils parlaient le dari. La vaste majorité de villageois dans l'ouest du district de Dand étaient de la tribu des Popolzai et ils parlaient le pashtou. Les différences ethniques linguistiques et culturelles créaient de facto un clivage entre la population locale et les forces policières. Il était donc facile pour les insurgés de prendre contact et de s'infiltrer parmi la population car la majorité d'entre eux parlaient le pashtou. En plus d'avoir à subir les effets négatifs causés par les différences au plan culturel et linguistique, le lien de confiance entre la population locale et la police était pratiquement inexistant car la police ne patrouillait pas dans les villages. Les postes de police étaient régulièrement attaqués par des insurgés ou des villageois choqués par le comportement de la police et un climat de peur s'était ancré. À plusieurs reprises, la police a confondu la population locale avec des insurgés, car de nombreux fermiers ont été battus et maltraités, ce qui engendrait encore plus de conflits internes. Dans certain cas, la police tirait sur la population et volait leurs biens et leur nourriture. Nous avons rapidement conclu que les policiers étaient des réfugiés dans leurs postes fortifiés et qu'ils cherchaient à survivre dans un environnement qu'il leur était hostile. La doctrine de contre-insurrection américaine expose bien le rôle clé qu'une force de police légitime et acceptée de la population locale a à jouer dans la lutte contre les insurgés.

> *La contre-insurrection nécessite une force de police qui soit visible jour et nuit. Le pays hôte ne pourra pas asseoir sa légitimité si la population pense que ce sont les insurgés et les criminels qui détiennent le pouvoir dans les rues. Des postes de police bien situés et bien protégés peuvent établir une présence dans les communautés, pour peu que les policiers n'y restent pas cachés. La présence policière assure la sécurité des communautés et renforce le soutien accordé au gouvernement du pays hôte. Quand la police établit des rapports quotidiens avec la population locale, elle est en mesure de recueillir de l'information pour le compte de la contre-insurrection*[8].

Afin de rétablir l'autorité légitime de la police, des efforts considérables et constants ont été mis de l'avant pour contrer cette situation néfaste qui favorisait grandement la propagande et les opérations des insurgées. Tout d'abord, nous avons insisté pour que nos interprètes afghans promulguent la discussion entre les policiers et les villageois. Le fait d'avoir des interprètes locaux qui connaissent bien les langues

*Collection des auteurs*

Le Lieutenant Bériault et un membre de l'AUP faisant de l'aide humanitaire pour rehausser l'image de la police locale

dari et pashtou nous a aidé pour rétablir la communication entre ces deux partis. Par la suite, un système de mentorat directif a été mis en place dès notre arrivée. Nous avons établi un plan de patrouilles journaliers auxquelles l'AUP devait obligatoirement participer. Nos sous-officiers les plus expérimentés ont fait plusieurs séances de formation et de discussions avec la police afin de leur faire comprendre nos intentions et comment agir avec la population locale. Lors des patrouilles conjointes, les policiers ont été forcés de changer leur comportement envers la population et toute inconduite était corrigée sur le champ. Ensuite, nos soldats ont agi à titre de médiateurs pour expliquer à la population locale que la police allait maintenant modifier leurs agissements et patrouiller pour protéger les villageois. Plusieurs discussions ont eu lieu avec les Afghans, l'AUP, nos soldats et les interprètes pour discuter des problèmes de sécurité et en arriver à des solutions communes. Les réticences initiales de la police se sont vite transformées en une bonne collaboration lors des patrouilles. Notre but étant toujours d'inciter l'AUP à patrouiller de façon autonome, mais cela nécessitera encore du temps. Malgré cela, lors des patrouilles conjointes, les policiers étaient incités à prendre les devants pour démontrer aux villageois que la sécurité était rétablie dans leur village. Nous avons été agréablement surpris lorsque la population locale approchait directement les policiers pour discuter des problèmes de sécurité. Un fait qui est important de mentionner, vers la fin de notre mission, il y a eu un incident où une jeune afghane avait été recueillie par la police afghane. Selon le code d'honneur pashtou, il est interdit à une jeune femme d'être en présence d'hommes sans l'autorisation ou la présence d'un membre de la famille. Cette jeune femme aurait été enlevée par les insurgés et relâchée près des policiers en patrouille. La réaction des policiers a été d'aviser immédiatement le *Malik* du village de la situation. Sans dévoiler tous les détails de cet événement, il est important de mentionner que le *Malik* est venu personnellement féliciter et remercier les policiers afghans ainsi que les troupes canadiennes de leurs interventions. En effet, à cause du code d'honneur, le père de la jeune fille demandait la mort du chef de police ainsi que celle de sa fille, question de retrouver l'honneur souillé. Grâce à la coopération des canadiens, l'image de la police afghane de BELANDAY s'est grandement améliorée.

> *La présence des forces policières, surtout si elles semblent diriger les opérations, donne à la population l'impression que la situation est revenue à la normale*[9].

## BRISER L'INFLUENCE DES INSURGÉS

Le succès qu'a connu notre compagnie sur le terrain a clairement démontré que pour vraiment briser l'influence insurgée, il faut orienter la majorité de nos efforts sur la population et non pas sur les insurgés. L'approche et la posture que nous avons adoptées durant nos patrouilles de présence ont été considérablement modifiées lorsqu'on les compare aux patrouilles de combat que nous avons faites durant les opérations cinétiques du début de la mission. Nos opérateurs devaient bien comprendre que nous devions nous éloigner de la perception d'une chasse aux Talibans. Les patrouilleurs, tout en gardant une bonne posture sécuritaire, ont mis l'accent sur la recherche d'interaction avec les villageois. Voici comment la doctrine de COIN des Forces canadiennes explique le besoin de maintenir des liens journaliers avec la population :

> *Les contacts établis au quotidien avec la population locale doivent également servir à recueillir de l'information utile sur les insurgés, leurs buts et leurs façons de faire ainsi que sur les raisons qui expliquent le soutien qu'ils reçoivent. Ces informations servent pour la poursuite et l'engagement des insurgés et orientent d'autres activités entreprises pour affaiblir les récriminations morales des insurgés et s'attaquer aux causes profondes de l'insurrection et des revendications*[10].

Avec leurs talents au niveau des relations humaines, notre détachement OPSPSY, a été en mesure de décupler les effets des messages d'opérations d'information. Après quelques semaines de patrouilles, la population locale a compris le bien fondé de la mission canadienne et elle a fourni beaucoup d'information au sujet des insurgés. Plusieurs habitants sont venus nous voir directement pour nous indiquer l'endroit où les insurgés avaient installé des engins explosifs improvisés. Ces informations précieuses nous ont permis d'agir rapidement et d'éviter des pertes inutiles. Les renseignements qui nous ont été fournis par la population locale ont clairement démontré que l'emprise que les Talibans avaient sur la population diminuait de jour en jour.

Collection des auteurs

Le Sergent Cossette lors d'une SHURA avec de nombreux *Malik* et Mullah

Dans le même ordre d'idée, afin de bien s'imprégner au cœur de la population, des «groupes-pelotons» ont été constitués et ils se sont installés dans des habitations afghanes. Ces habitations, connues sous le vocable de maisons de peloton, ont été choisies pour leur proximité et leur facilité d'accès pour opérer dans les villages désignés. Ce changement de posture a eu un impact direct et a créé des liens rapides avec les villageois. Le fait d'habiter directement parmi la population a immédiatement lancé le message que nous étions sur place pour aider les Afghans. Nous savions que pour gagner la confiance de la population locale il ne fallait pas donner l'impression de se cacher derrière une grande forteresse. Les bases d'opération avancées telles que Masum Ghar et Sperwan Ghar ne favorisent pas les rapprochements avec la population locale. Ces châteaux forts munis de larges périmètres défensifs, projettent un mauvais message envers la population. De nombreux villageois nous ont indiqué avoir la perception que nos forces se cachent en arrière de murailles et que nous avons peu de souci envers la population civile qui subit les exactions des Talibans qui rôdent au cœur de la population. Bref, plusieurs habitants pensent que nous avons tout simplement peur des insurgés et que c'est pour cette raison que nos soldats sont cantonnés à l'intérieur de nos immenses murs. Pourtant, la doctrine de COIN, expose très bien le besoin de rester constamment en contact direct avec la population. Cette interaction quotidienne et continue avec la population est un principe de base reconnu et nécessaire pour briser une insurrection. En un mot, le message qui doit être transmis par notre posture et nos actions est que tous nos efforts sont orientés vers la population.

> *La réussite définitive d'une opération de contre-insurrection est obtenue en protégeant la population, pas la force de contre-insurrection. Si les forces militaires se terrent dans leurs installations, leurs rapports avec la population s'étiolera et elles donneront l'impression de se cacher par peur, en plus de céder l'initiative aux insurgés. Il leur faut au contraire mener des patrouilles de saturation énergiques, des embuscades et des opérations de poste d'écoute, partager les risques avec la population et maintenir le contact. L'efficacité de l'établissement de bases de patrouille et de bases de soutien opérationnel doit être comparée à celle de l'utilisation de bases d'unités plus grandes. De telles pratiques permettent d'accéder au renseignement nécessaire à la conduite des opérations et de renforcer les liens avec la population, ce qui contribue à l'établissement d'une véritable légitimité*[11].

## ÉTAT FINAL

Pour les membres de la compagnie A du GT 2 R22eR, les opérations de COIN ont officiellement débuté le 1er juillet 2009. Lors de notre départ le 1er novembre 2009, nous étions très fiers d'avoir laissé des accomplissements durables sur le terrain. Au niveau de la sécurité, les attaques directes des insurgés ont diminué de 95% dans notre secteur d'opération. La police locale patrouille activement tous les jours avec les mentors canadiens. La relation entre l'AUP et les leaders locaux s'est grandement améliorée grâce aux nombreuses *shuras* et à l'augmentation du professionnalisme de la police. Nous trouvons toujours plusieurs engins explosifs improvisés par semaine, mais maintenant un engin sur deux nous est rapporté par les villageois. Notre enseignement permet à la police afghane de reconnaître les indicateurs des engins explosifs improvisés, ce qui facilite beaucoup notre liberté de mouvement et le travail des ingénieurs. Sur les routes, plusieurs ponceaux qui causaient un risque pour la sécurité ont été réparés ou remplacés. Au niveau de la gouvernance, nous avons instauré des réunions hebdomadaires avec les *Maliks* pour discuter et trouver des solutions communes aux enjeux spécifiques de la région.
Grâce à l'argent investi dans leurs villages et le fait d'encourager les *Maliks* dans la gestion des projets, nous avons amélioré l'image des chefs légitimes et la gouvernance au niveau des villages. Ainsi, nous avons influencé des Talibans de façon substantielle. Certains villageois ont même repoussé de leur propre chef des insurgés hors de leur communauté. Du côté développement, le travail que nous avons fourni aux villageois a stimulé énormément l'économie locale. Plusieurs kilomètres de canaux d'irrigation ont été nettoyés ce qui permettra une culture maraichère qui sera sans doute plus abondante lors de la prochaine saison agricole. Plus de vingt-cinq puits artésiens ont été réactivés dans des villages. La diminution des affrontements a permis aux fermiers de retourner cultiver leurs champs et cela a vraiment eu un impact positif sur les relations avec les villageois. Le projet de restauration de l'école de BELANDAY est maintenant complété à 75%. De plus, les chefs de districts gagnent eux aussi en légitimité pour les projets qu'ils facilitent. Nous sommes confiants que nos successeurs compléteront avec succès les projets que nous avons initiés.

## CONCLUSION

L'approche adoptée par le cie A du GT 2 R22eR dans les districts de DAND et de PANJAWAY s'est avérée être pleine de promesses ce qui mérite d'être souligné au chapitre des leçons apprises. Nos accomplissements ont démontré que la doctrine canadienne de COIN fonctionne en Afghanistan. Une attention particulière doit donc être mise de l'avant dans la formation pré-déploiement afin de promouvoir et d'implémenter les principes fondamentaux de la contre-insurrection. Le centre de gravité est et demeure la population. Il est recommandé de maintenir une mémoire corporative au milieu de nos forces à l'aide de formations spécialisées dans les opérations de COIN (formations linguistiques, culturelles, sociologiques, anthropologiques, historiques, etc.). De plus, des formations en coopération civilo-militaire (COCIM), des opérations psychologiques (OPSPSY) et des éléments de base dans le renseignement humain (HUMINT) seraient des atouts essentiels pour les opérateurs sur le terrain, car nous n'avons pas nécessairement besoins de spécialistes, mais de plus d'opérateurs qui savent comment utiliser ces outils. Au stade de notre implication en Afghanistan et au milieu des guerres contre-insurrectionnelles, il serait de mise de créer une cellule de COIN dans nos écoles de formation au combat. Toutefois, afin de ne pas tout formaliser dans la formation, il semble nécessaire d'augmenter le curriculum actuel au niveau des connaissances et compétences de nos soldats, plus particulièrement de nos officiers juniors et sous-officiers. La contre-insurrection s'acquière premièrement en démontrant une bonne attitude face aux différences culturelles nécessaires dans l'accomplissement des effets désirés. Il faut favoriser le développement professionnel à l'aide de lectures, mais également à l'aide de formation et d'échange parmi nos alliés. À titre d'exemple, échanger et recevoir des connaissances avec les unités spécialistes en contre-insurrection serait un atout (par exemple faire des stages de formation et des symposiums avec les "Green Berets ou SAS britanniques") afin d'élargir nos horizons. Nous espérons que cet article a mis en lumière l'aspect changeant de l'orientation de la mission canadienne en Afghanistan et encouragera nos successeurs dans l'accomplissement de leur mandat.

> *La mission est de protéger la population. Ce conflit sera gagné en persuadant la population et non en détruisant l'ennemi*[12].

Donc, pour être efficace et placer les conditions gagnantes aux succès des opérations COIN en Afghanistan en employant le concept des maisons de peloton, il faut d'abord s'assurer que les unités sécurisent leurs zones de responsabilité. De cette manière, il serait possible de commencer les projets de développement et de reconstruction. De là, l'importance de mettre en pratique les éléments de la guerre à trois volets et d'inculquer à nos soldats l'habitude d'opérer d'une façon cinétique appropriée au milieu d'environnements comportant des activités de stabilisation et de reconstruction. Sans sécurité, les ONG et autres agences de développement ne s'impliqueront pas dans les secteurs ruraux trop dangereux. Le modèle canadien de "*secure, clear, hold and build*" est un concept valable qui a été pratiqué par le GT 2 R22eR. Les compagnies d'infanterie, en sécurisant les villages, ont favorisé la création de projets embryonnaires de développement. La méthode de maisons de peloton a également pavée la voie pour les équipes provinciales de reconstruction, dont la responsabilité première est d'enraciner le "*hold*" à travers des projets à moyens et grandes envergures. De ce fait, la synchronisation entre le GT et l'EPR est essentiel et fondamentale dans le concept du COIN canadien.

L'équipe de commandement de la compagnie A du GT 2 R22eR aimerait remercier tous les partenaires et attachés qui ont cru dans cette nouvelle approche et qui ont travaillé ardemment aux succès de la mission.

## AU SUJET DES AUTEURS…

*Le Major Charles Bolduc se joint au 1 R22R en 1998. Il y sert comme commandant de peloton d'infanterie mécanisée pendant trois ans, y compris pendant un déploiement en Bosnie-Herzégovine dans le cadre de l'Op PALADIUM. Il est ensuite affecté à l'École de leadership et de recrues des Forces canadiennes, occupant successivement les postes de commandant de cours pour les élèves officiers et capitaine-adjudant. Il est muté au 2 R22R en 2007 et occupe le poste d'officier des opérations. Promu au grade de major, il commande la cie A du GT 2 R22R en Afghanistan pendant la FO 1–09. Il occupe actuellement le poste de commandant de cie A à l'École d'infanterie à Gagetown, N-B.*

*Le Capitaine Jean Vachon s'est enrôlé comme membre du rang au sein du Royal 22e Régiment en 1989. Il a servi dans les 3 bataillons, dont à la base de Lahr en Allemagne de 1990–1993 et à la cie de parachutistes en 2000–2001. Il a été accepté au programme de formation universitaire des membres du rang (PFUMR) en 2001 et il a complété un bac en histoire de l'Université Laval. Ses missions opérationnelles inclus le Qatar en 1991, l'ex-Yougoslavie en 1992 (incluant l'ouverture de l'aéroport de Sarajevo) et 1995, ainsi que l'Afghanistan à titre de commandant-adjoint d'une cie d'inf du groupement tactique lors de la ROTO VII. Il est présentement commandant-adjoint de la cie de services au 2 R22eR.*

1. Notes
2. David Galula, *Contre-insurrection : théorie et pratique*, Paris, Economica, 2008, p. 4.
3. *Counterinsurgency*, Headquarters Department of the Army Washington, DC, décembre 2006, p. 127. [*Traduction*]
4. *Idem*, p. 38. [*Traduction*]
5. *Idem*, p. 123. [*Traduction*]
6. David Kilcullen, TWENTY-EIGHT ARTICLES, *Fundamentals of Company Insurgency*, mars 2006. [*Traduction*]
7. B-GL-323-004/FP-004 *Opérations de contre-insurrection*, Publication des Forces terrestres, DDAT 3, 2008–12–13, p. 3–2.
8. *Idem*, p. 1–19.
9. *Counterinsurgency, op cit*, p. 154. [*Traduction*]
10. B-GL-323-004/FP-004, *op cit*, p. 5–40.
11. *Idem*, p. 5–27.
12. *Counterinsurgency, op cit*, p. 39. [*Traduction*]
13. 12.General Stanley A. McChristal, US Army, commandant de la FIAS, *ISAF Commander's Counterinsurgency Guidance*, 26 août 2009.

*Source : Caméra de combat*

*Source : Caméra de combat*

# NORME D'APTITUDE PHYSIQUE DU COMMANDEMENT DE LA FORCE TERRESTRE DU CANADA : UNE COMPARAISON AU PLAN INTERNATIONAL

*Mme T. Reilly, Ph. D.*

L'histoire de la Norme d'aptitude physique du Commandement de la Force terrestre (NAPFT) témoigne de l'évolution des besoins de l'Armée de terre canadienne. Pour l'heure, l'Armée de terre canadienne utilise la NAPFT, également connue sous le nom de Test d'aptitude physique au combat (TAPC). L'élaboration de cette norme, qui a abouti en 1991[1], a débuté en 1984 par la détermination des exigences professionnelles de la Force terrestre des FC[2]. Certains militaires, qui servent encore aujourd'hui dans l'Armée de terre canadienne, se souviendront de 1972 comme l'année où l'Armée a eu recours à un test combinant des éléments de force et d'endurance musculaires, d'endurance cardiovasculaire et d'agilité. Par la suite, les FC ont eu recours en 1977 à une course chronométrée de 1,5 mile qui prenait en compte des critères d'âge et de sexe et était basée sur le test de Cooper.

En 1978, le Directeur — Structures des groupes professionnels militaires (DSGPM) a entrepris de recenser et de quantifier les tâches les plus exigeantes associées à environ 100 groupes professionnels des FC[3]. Pour ce qui concerne l'infanterie, il s'agissait de la marche, de la course et de la progression en rampant avec une arme, de la marche avec charge (un sac à dos de 20 kg), du chargement et du déchargement de matériels de camions, le creusage de tranchées et la pose de mines[4].

*Caméra de combat AS2006-0618a*

Du milieu des années 60 aux années 80, le Test d'aptitude physique au combat du Commandement de la Force mobile (FMC) consistait en une épreuve se déroulant sur une distance de 2 x 10 miles et sur deux

jours consécutifs. Elle exigeait des soldats de réaliser une marche à l'extérieur avec leur fourbi, de passer la nuit dehors et de revenir le lendemain; elle préfigurait le Test d'efficacité au combat (TEC) (A-PD-050-015/PT-001 *Entraînement et conditionnement physique des Forces canadiennes*). C'est dans le milieu des années 80 qu'est apparu ce TEC qui consistait à réaliser deux marches de 16 km (10 miles), à franchir un mur de six pieds ainsi qu'un fossé de huit pieds et à porter un soldat sur une distance de 200 m, le tout avec l'attirail de combat complet. Ce test n'était pas assorti d'exigence de « temps » et il suffisait de terminer le parcours pour le réussir[5]. Après le TEC, Jetté et al.[6] ont élaboré le Parcours du combattant normalisé en salle (ISOC) qui était jalonné de 19 épreuves au nombre desquelles figuraient la course, l'escalade de murs, une progression en rampant, des épreuves de traction, de levée, de poussée et de transport. L'ISOC a toutefois été abandonné en 1991 en raison de la nécessité de procéder à de nouvelles validations pour le faire reconnaître par les FC[7]. C'est à la suite de cela qu'a été élaborée et adoptée la NAPFT.

Un test général de condition physique était appliqué à toutes les unités des FC en 1983, lorsque le test EXPRES des FC (Exercise Prescription) a été élaboré, en reconnaissant le « principe de l'universalité du service ». Ce test consistait notamment à évaluer la force de préhension, des tractions sur les mains, des redressements assis, ainsi que les résultats d'un test sous-maximal de montée de marches, lequel a été remplacé par une course-navette de 20 m introduite à la fin des années 90. Le test EXPRES a été conçu pour prédire les performances accomplies vis-à-vis des cinq tâches militaires communes. Il reste aujourd'hui encore la principale norme de condition physique de la Force aérienne et de la Marine; le CFT l'utilise également après deux tentatives infructueuses aux épreuves de la NAPFT.

*Caméra de combat HS2008-K055-002*

Des militaires du Navire canadien de Sa Majestée Ville de Québec se soumettent à l'une des épreuves du test EXPRES; la course-navette de 20 m

Les premières tâches que l'on a prises en compte dans la NAPFT ont été choisies par une commission réunissant des experts de l'Armée de terre et approuvées par le Conseil de l'Armée (CA). Le CA avait en effet convenu qu'il fallait avant tout qu'un militaire de la Force terrestre soit apte physiquement à répondre aux tâches particulières de l'« infanterie », et qu'il était préférable de se concentrer sur ces besoins que de devoir passer en revue l'ensemble des groupes professionnels, voire toutes les armes de combat. On a donc comparé les tâches propres à l'infanterie à celles d'autres armes de combat et

défini des tâches encore plus exigeantes dans les trois autres groupes professionnels. À la suite de ces travaux, le CA a conclu que les tâches les plus exigeantes pour un « soldat en campagne » étaient les suivantes : marche avec charge, évacuation d'une victime, creusage d'une tranchée et levée d'une caisse de munitions. La NAPFT est la norme approuvée qui régit actuellement la condition physique de l'Armée de terre; jusqu'au mois d'avril 2010, elle comprenait une marche de 13 km avec emport de 24,5 kg de matériels, l'évacuation d'une victime sur 100 m en transportant cette dernière sur une épaule et le creusage d'une tranchée exigeant de déplacer un volume de 0,486 $m^3$ de gravier. En certains endroits, la levée d'une caisse de munitions n'a pas été retenue en raison de contraintes logistiques liées au matériel et écartée de la batterie de tests.

En décembre 2007, en réponse à une demande émanant du commandant du Système de la doctrine et de l'instruction de la Force terrestre (SDIFT) et qui avait été présentée en octobre, le chef personnel militaire (CPM) a chargé l'équipe Recherche et développement en performance humaine de l'Agence de soutien du personnel des Forces canadiennes (ASPFC) d'engager un examen exhaustif de la version actuelle de la NAPFT. Les autorités faisaient plus précisément valoir que la nouvelle norme devait prendre en compte l'évolution des tactiques et de l'instruction depuis la période de l'après-guerre froide au début des années 90. À l'époque, s'il est vrai que l'on se focalisait sur l'évacuation d'une victime (transport sur une épaule), on estimait aussi que le temps était venu de réévaluer l'ensemble des tâches comprises dans la NAPFT.

La Stratégie en matière de santé et de condition physique lancée en 2008 au sein des Forces canadiennes est à l'origine de l'élaboration de normes de conditions physiques prenant en compte l'environnement particulier de la Marine et de la Force aérienne, ainsi que de l'examen et du remaniement de l'actuelle NAPFT. Après deux années d'études consacrées à développer ces normes, le besoin s'est fait sentir de réexaminer les cinq tâches militaires communes des FC. Les recherches qui vont être menées dans cet objectif s'attacheront avant tout à explorer les tâches militaires communes actuelles aux trois armées des FC et à rédiger une version révisée de tests prédictifs de condition physique (pour remplacer l'évaluation EXPRES des FC); cette version devra être l'expression des changements intervenus dans les besoins en conditionnement physique des opérations des FC depuis les 25 dernières années. Ce projet a été baptisé Conditionnement physique répondant aux exigences opérationnelles en matière du personnel des FC (Projet FORCE) à partir de l'acronyme anglais *Fitness for Operational Requirements of CF Employment (FORCE)*.

Pour situer un tant soit peu les FC par rapport à d'autres pays de l'OTAN, il nous faut d'abord passer en revue l'état des normes de condition physique qui sont actuellement en vigueur dans les armées de terre des États-Unis et du Royaume-Uni.

Le Canada et le R.-U. emploient les mêmes méthodes pour élaborer leurs normes de condition physique; nous devons concevoir nos normes en nous fondant sur des exigences professionnelles valables, et ce, de manière à pouvoir défendre ces dernières devant un tribunal, conformément à la législation sur les droits de la personne. Les besoins physiques qui s'attachent à ces exigences professionnelles doivent être déterminés de manière systématique; nous devons pour cela nous appuyer sur un échantillon de participants qui soit hétérogène et représentatif et nous permette d'étudier le niveau de condition physique (aérobie ou anaérobie) propre à chaque profession. Pour concevoir une « exigence professionnelle », on a donc défini une méthode normalisée que l'on a éprouvée sur divers groupes professionnels[8], y compris sur des militaires du R.-U[9].

Étant donné que des normes de condition physique s'appliquent en règle générale à des groupes importants, il est quelquefois souhaitable de recourir à des tests prédictifs (tels que le test EXPRES des FC). Pour autant, ces tests prédictifs doivent permettre d'établir un lien statistique probant avec les performances des tâches professionnelles. La recherche militaire s'est tout particulièrement efforcée de prédire les performances en marche avec charge en s'appuyant sur les performances en course[10]. Toutefois, en dépit de décennies de recherche, elle n'a enregistré que de maigres succès dans sa tentative visant à associer ces deux performances. Cela est vraisemblablement dû au fait que ceux qui ont une

moindre masse corporelle réussissent mieux en course que leurs collègues plus lourds. On a toutefois découvert que les personnes plus lourdes obtiennent de meilleurs résultats au transport de charges; en effet, pour une charge donnée[11], les personnes plus légères transportent un pourcentage plus élevé de leur masse corporelle; or, le transport de charge est moins exigeant pour les personnes transportant un pourcentage plus faible de leur masse corporelle. En général, un test de course sera peu efficace à prédire l'aptitude d'une personne à effectuer une marche avec lourde charge (un besoin professionnel). De plus, nombreux sont ceux[12] qui mettent en doute la pertinence de l'exercice de traction sur les mains pour prédire les performances de tâches professionnelles. Rappelons ici que la masse corporelle influe sur les performances d'un individu et que les tractions sur les mains ou les redressements assis lèsent les personnes lourdes qui doivent déplacer leur propre poids. On notera cependant que les personnes plus légères sont défavorisées[13] lorsque l'on leur demande de lever et de transporter un objet (p. ex., un jerrican ou une victime).

## POUR QUELLES RAISONS LE TEST DE CONDITION PHYSIQUE DE L'ARMÉE DE TERRE DES ÉTATS-UNIS DIFFÈRE-T-IL AUTANT DU TAPC?

Le test de condition physique qui est actuellement en vigueur dans l'Armée de terre des États-Unis (Army Physical Fitness Test, APFT) ne constitue pas une mesure de la préparation au combat et ne poursuit pas cet objectif[14]. Plusieurs textes publiés dernièrement par l'Armée de terre des États-Unis soulignent les divergences entre les exigences de l'APFT et les véritables exigences physiques au combat qui figurent dans la Mission Essential Task List (METL), un document semblable à notre norme individuelle d'aptitude au combat (NIAC)[15]. En vertu de la MELT, les soldats de l'infanterie des États-Unis doivent justifier des aptitudes suivantes : 1) lever et transporter sur leur dos une personne de 160 livres, 2) marcher, courir, ramper et franchir des obstacles sur un terrain accidenté et sur une distance pouvant aller jusqu'à 25 miles; 3) porter un poids d'au moins 65 livres réparti inégalement sur tout le corps[16]. Bien que ces tâches répondent à une exigence énoncée, aucune méthode d'évaluation directe ne permet de vérifier l'aptitude de chaque fantassin à les réaliser. Dans la pratique, il s'ensuit que ces dispositions réglementaires ne sont pas mises en œuvre[17], à moins qu'une unité ne décide de les évaluer ou d'estimer des tâches semblables.

La version de 1986 de l'Army Physical Readiness Test a été récemment rebaptisée APFT. Cette modification s'explique par la prise de conscience des auteurs de la doctrine de la condition physique de l'Armée de terre que l'APFT ne constituait plus, sous sa forme courante (celle qui est utilisée aujourd'hui), un outil d'évaluation fidèle de la préparation au combat; en fait, elle était davantage perçue comme un test d'***athlétisme*** que comme test d'***aptitude au combat***[18]. Un examen récent de l'APFT a conclu que la version actuelle de ce test avantageait indûment les personnes plus légères, et ce, en dépit du fait que les personnes qui ont une masse corporelle plus importante sans excès de graisse accomplissent mieux des tâches militaires plus exigeantes sur le plan physique; or ces personnes sont pénalisées par les tractions sur les mains, la course et les redressements assis qu'impose l'APFT[19].

On a en outre remarqué qu'un test de conditionnement physique prédictif, tel que l'APFT, conduisait à un cercle vicieux de test et d'entraînement qui incitait les soldats à développer une mentalité d'« entraînement au profit des épreuves de conditionnement physique » et non « d'entraînement pour accomplir les tâches ». Baker en a conclu que les unités s'entraînaient pour répondre aux besoins de l'APFT, et non pour les tâches physiques jugées essentielles à la mission[20]; autrement dit, ces unités acceptaient de conditionner leur entraînement aux exigences de l'APFT au lieu de baser celui-ci sur les tâches physiques essentielles à la mission. Cette attitude s'explique en partie par le fait que la récompense est liée au résultat obtenu à l'APFT; à titre d'exemple, on peut voir des soldats récompensés par des points de promotion ou des responsables se vantant des résultats obtenus à l'APFT[21].

Ces problèmes ont conduit à formuler des recommandations visant à atténuer le poids de l'APFT au profit d'un entraînement mieux ciblé et à baser les épreuves sur des missions et des domaines d'opérations qui reflètent la réalité des divisions[22]. Désireux de disposer d'un test de condition physique qui soit davantage en phase avec leurs besoins professionnels, les marines des États-Unis ont récemment

adopté une norme de condition physique plus réaliste; celle-ci comporte une course chronométrée sur 800 verges, la levée répétée d'une caisse de munitions de 30 livres durant deux minutes et une série de mouvements à accomplir durant une course sur 300 verges dans laquelle figurent une progression en rampant en situation de combat, le rechargement de munitions, la traînée d'un corps (sur 10 verges sur un parcours contournant une série de dix cônes), le transport d'un blessé et le lancement de grenades. Selon le Colonel B. Mcguire, du corps des Marines des États-Unis, ce test se déroule intégralement en bottes et tenue de combat; nous le faisons passer deux fois par an à plus de 200 000 membres des effectifs pour tenter d'évaluer les aptitudes physiques que possèdent ces soldats en relation avec leurs tâches et ainsi nous éloigner d'un style de test prédictif reposant sur des tractions sur les mains et des redressements assis. Le raisonnement qui a sous-tendu cette transition a simplement consisté à dire que les tests qui sont axés sur les tâches garantissent que nous nous « entraînons de la manière dont nous combattons ». L'APFT devrait bientôt subir une révision; un rapport de 2004, émanant de l'U.S. Army Research Institute of Environmental Medicine (USAREIM), indique en effet qu'il conviendrait de concevoir un test physique de premier niveau en conduisant un programme de recherche exhaustif; ce dernier ferait appel à des méthodes bien éprouvées pour établir un lien entre la condition physique et des scores critères qui revêtent une grande importance comme la mesure de l'efficacité fonctionnelle, les blessures et l'attrition propres à l'activité militaire.

## OÙ SE SITUE LE R.-U. EN MATIÈRE DE TESTS DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE?

Pour entrer dans l'Armée territoriale britannique, il faut réussir un entraînement de base et réaliser des performances qui sont précisées dans le **Basic Personal Fitness Assessment** (**BFCA**); ce test prévoit la réalisation d'un maximum de tractions sur les mains en deux minutes, de redressements assis en deux minutes et l'accomplissement d'une course de 2,4 km à allure maximale en moins de 14 minutes[23]. Il est semblable à notre test EXPRES des FC que doivent subir toutes les recrues potentielles avant de commencer l'entraînement de base. Après l'entraînement de base, les recrues de l'Armée britannique doivent accomplir des épreuves figurant au **Physical Selection Standards (Recruits) (PSS[R])**; celles-ci comprennent une course de 1,5 mile, un levage simple, un exercice de transport, ainsi qu'une marche avec charge sur une distance de 4 miles, en portant un poids de 15 kg, 20 kg ou 25 kg selon le groupe professionnel choisi par la recrue. Chaque test présente cinq niveaux de passage. L'accès à tous les postes de l'Armée de terre est conditionné par le niveau de performances atteint. Notons que les résultats à obtenir ne sont pas fonction du sexe. Il existe également l'**Infantry Combat Fitness Test (ICFT)**, un test qui impose aux recrues de réaliser une marche en groupe sur une distance de 3 miles, chacun d'eux portant un paquetage de 56 livres, y compris leur arme personnelle; la distance doit être franchie en moins d'une heure. Tous doivent rester soudés au groupe, sous peine d'échouer au test.

En 1998, après des années de recherche[24], l'Armée britannique s'est dotée de la norme PSS(R), non liée au sexe des participants et reliée à l'emploi. Cette norme utilise les scores obtenus par un demandeur à l'issu de trois mesures physiques (taille, poids, composition corporelle) et de six tests physiologiques (endurance en maintien statique réfléchi [SAE], force musculaire en extension dorsale [BES], force musculaire statique de levage [SLS], force musculaire dynamique de levage [DLS], tractions à la barre fixe et test de condition physique à plusieurs niveaux, temps réalisé durant une course de 2,4 km pour prédire les futures performances à l'égard de quatre tâches militaires représentatives [RMT]).
Ces quatre RMT sont les suivantes : levage simple (SL) d'une caisse de munitions pesant entre 25 et 45 kg à une hauteur de 1,45 m; levage répétitif (RL) d'une charge de 10 à 22 kg à une hauteur de 1,45 m durant 7 à 20 minutes; transport de deux jerricanes de 20 kg sur une distance comprise entre 60 et 180 m (transport); marche avec charge (LM) sur 4 miles en transportant un poids de 15 à 25 kg selon le groupe professionnel choisi par le demandeur[25]. Depuis l'introduction en 1998 de la norme PSS(R), le programme militaire commun destiné aux recrues a connu plusieurs changements d'envergure; une étude récente a donc été engagée pour s'assurer que la PSS(R) reflétait bien ces changements.
Les chercheurs britanniques ont ainsi découvert que leurs tests prédictifs de condition physique (PSS[R]) sous-estimaient les performances du transport de jerricanes et de levage simple et surestimaient celles de la marche avec charge de 20 kg.

Ces constatations ont conduit à revoir ce test; c'est ainsi que l'on a recommandé d'en écarter les éléments destinés à prédire les performances en transport de jerricanes pour les remplacer par un test d'entrée consistant à réaliser une tâche de transport, avec des critères de passage pertinents. Cette étude a également mis en lumière le besoin de disposer d'un programme de lancement et de validation d'outils de sélection physiques, en particulier lorsque la norme de performance finale que l'on attend et le programme d'entraînement physique que l'on met en œuvre pour répondre à cette norme font tous les deux l'objet de modifications continuelles[26].

En 2008, des chercheurs britanniques ont essayé d'établir un lien entre les performances réalisées par des recrues durant une course de 2,4 km et celles durant une marche avec charge de 4 miles[27]. Leurs conclusions sont que, dans le scénario de la marche la moins exigeante sur le plan physique (emport d'une charge de 15 kg), une recrue de 50 kg met 13 minutes et 38 secondes pour courir 2,4 km et a ainsi 90 % de chances de réussir durant l'entraînement de base la marche avec charge de 4 miles alors qu'une recrue de 100 kg met 16 minutes et 29 secondes pour avoir les mêmes chances. Ces constatations auraient dû contraindre les militaires britanniques à fixer des critères plus sévères pour les personnes plus légères, mais cela aurait été difficile à mettre en œuvre; cela nous renvoie à nos réflexions sur la manière dont les personnes plus lourdes sont pénalisées lorsqu'on les soumet à des épreuves qui s'appuient sur des méthodes d'entraînement traditionnelles en ne tenant compte que de la masse corporelle (comme dans le cas des tractions sur les bras ou la course). Pourtant, ces mêmes personnes s'illustrent dans des tâches de transport de charge liées à leur groupe professionnel militaire.

Comparé à ses alliés, le Canada a déjà pris les devants dans la mesure où il utilise depuis des années les tâches professionnelles dans ses tests de condition physique. Cette orientation a toutefois ses inconvénients; la durée du test étant supérieure, il faut disposer de matériels comme des caissons de tranchées; par ailleurs, le test ne constitue pas un test de condition physique compétitif (permettant, p. ex., de comparer le nombre de redressements assis qu'une unité peut réaliser en 60 secondes). Il s'est en outre révélé jusqu'à présent impraticable pour la Force de réserve, tant en raison d'un manque de financement que d'une insuffisance de temps pour réaliser un entraînement. Il offre toutefois une évaluation valable de l'aptitude à réaliser un travail; enfin, au vu de la taille relativement petite des effectifs des FC par rapport à ceux des armées des États-Unis et du Royaume-Uni, il est souhaitable que les FC continuent à évaluer leurs soldats avec ces méthodes.

*Caméra de combat IS2004-6060*

## LE DEVENIR DE LA NORME D'APTITUDE PHYSIQUE DU COMMANDEMENT DE LA FORCE TERRESTRE (NAPFT)

L'équipe de recherche et développement en performance humaine est actuellement chargée de déterminer si les tâches qui sont intégrées dans la version actuelle du TAPC (NAPFT) élaborée en 1991 reflètent bien les besoins physiques actuels de la Force terrestre.

Cette équipe a scindé ce projet et isolé quatre thématiques de recherche :

- Le transport sur une épaule est-il toujours une méthode pertinente d'évacuation d'une victime?
- La distance et la charge choisies pour la marche sont-elles toujours d'actualité?
- Est-il encore opportun d'évaluer une technique de campagne (creusage d'une tranchée)?
- Existe-t-il des besoins physiques auxquels doit répondre la Force terrestre et qui ne se reflètent pas dans la NAPFT actuelle?

## TÂCHE 1 : LE TRANSPORT SUR UNE ÉPAULE EST-IL TOUJOURS UNE MÉTHODE PERTINENTE D'ÉVACUATION D'UNE VICTIME?

L'évacuation d'une victime (CE) correspond à un besoin physique commun qui figure dans plusieurs normes de condition physique professionnelles[28]. Si l'on ne peut évaluer l'aptitude physique à réaliser une CE, on n'aura que peut confiance en la capacité des membres d'une équipe à se secourir mutuellement en cas d'incident. Les premières recherches entreprises pour concevoir un test de condition physique de la Force terrestre ont conduit à évaluer un échantillon de sujets soumis à l'épreuve de la levée du pompier, dans laquelle il faut transporter un soldat de stature « comparable » dans un périmètre de 100 m autour du gymnase et en 60 secondes (temps déterminé par des experts). L'équipe de recherche a toutefois dû se prononcer au cours des deux dernières années sur les sujets suivants : 1) les méthodes les plus courantes de CE employées aujourd'hui, aussi bien au cours d'exercices que dans le théâtre d'opérations; 2) les performances du personnel de la Force terrestre à réaliser une CE; 3) l'existence éventuelle de tests de condition physique permettant de prédire l'aptitude à réaliser une CE.

Pour déterminer les méthodes les plus courantes et pertinentes de CE, l'équipe a examiné les méthodes les plus fréquemment employées pour évacuer une victime et mettre celle-ci à l'abri du feu ennemi. Des rapports de fraîche date provenant du personnel de la Force terrestre indiquent qu'une proportion importante de victimes est blessée au cours d'opération de convoi. Ces renseignements anecdotiques sont en phase avec les données du groupe Système de protection du personnel — 90 % des personnes qui ont été blessées au combat (BAC) au mois d'octobre 2009 l'ont été à l'intérieur d'un véhicule — et qui ont été communiquées à l'équipe de recherche. Elles indiquent que les hommes d'équipage doivent être en mesure de soulever leurs camarades blessés et de les extraire par les écoutilles d'un véhicule[29]. Il faut être apte physiquement à réaliser une CE d'un véhicule; en effet, les opérations qui sont conduites aujourd'hui imposent que des éléments des armes de combat et des groupes professionnels de soutien travaillent et voyagent ensemble dans des véhicules blindés, comme cela est le cas pour les membres de l'équipe de reconstruction provinciale (ERP) et ceux chargés de la lutte contre les IED (C-IED).

Les entrevues avec les experts (N = 12) ont permis de mettre en évidence les faits suivants : dans le cadre d'opérations de théâtre, 45 % des scénarios de CE impliquent un véhicule; l'extraction d'une victime d'un véhicule (VE) par une écoutille est la méthode la plus largement répandue. Il ressort également que la traînée est utilisée dans 25 % des cas, et que l'on n'a pas recours au transport sur une épaule. Les observations faites dans le cadre d'exercices réalisées au Canada en 2008 et 2009 ont permis de constater que la traînée d'une victime (CD) est la méthode la plus répandue chez les soldats pour une CE et non le transport sur une épaule. Sur 158 CE observées, la majorité l'a été sans avoir recours à une civière, mais à la traînée. De surcroît, on a relevé qu'environ un quart de toutes les CE mettait en jeu un véhicule et que la majorité de ces incidents nécessitaient d'évacuer la victime par une écoutille.

Les observations des experts viennent donc corroborer les résultats des recherches qui indiquent que la traînée sur 25 m par la veste tactique reste la méthode de CE de premier secours la plus répandue dans le théâtre d'opérations et au cours des exercices. Ces observations confirment également que les extractions

de personnel des véhicules devraient être évaluées au regard de la norme de condition physique, étant donné le grand nombre de cas de victimes recensés à l'intérieur d'un véhicule.

La traînée d'une victime (CD) et son extraction d'un véhicule (VE) apparaissent donc comme les deux méthodes les plus communément observées et recensées d'évacuation d'une victime (CE); il serait ainsi opportun de modifier la NAPFT pour que la norme permette d'éprouver les aptitudes des membres de la Force terrestre à réaliser ces deux opérations. C'est l'ASPFC qui administre les travaux de recherche et d'essais qui sont menés sur les performances de ces deux méthodes que l'on applique à un échantillon hétérogène de sujets (N = 118 membres de la Force terrestre) pour évaluer l'aptitude de chaque personne à réaliser au mieux les opérations suivantes :

- extraction d'un véhicule (VE);
- traînée d'une victime (CD);
- tests prédictifs de condition physique (PFT) — sept tests de condition physique destinés à mesurer la force et l'endurance de groupes musculaires particuliers : tractions sur les mains, force de préhension, endurance en préhension, flexion statique des jambes, rameur en mode statique, position dos au mur et saut vertical.

Les tractions sur les mains n'étaient pas considérées comme ayant un lien avec les performances en matière de CE; cependant, comme les tractions sur les mains font partie du test EXPRES des FC et du test d'aptitude physique de l'Armée de terre, on a mesuré cette performance en prévision de questions susceptibles d'être posées par le personnel de l'Armée de terre sur la pertinence de cette épreuve comme test prédictif.

Le poids moyen dévêtu d'un soldat canadien de la Force terrestre est de 82 kg[30]. On a donc utilisé ce poids comme valeur de référence pour mesurer quelle proportion du personnel de la Force terrestre était capable de déplacer un tel poids à l'occasion d'une CD ou une VE. On a aussi déterminé qu'un mannequin de 82 kg pouvait être récupéré par 83 % des sujets réalisant une VE et par 88 % de ceux qui réalisaient une CD sur 25 m. L'équipe de recherche a admis que conduire un test de condition physique sur des véhicules posait des difficultés d'ordre pratique et a conclu que l'on pouvait prévoir l'aptitude d'un soldat à réaliser une VE en combinant son aptitude à réaliser une CD, ses performances en termes de force de préhension et de flexion statique des jambes. À ce stade, on a montré qu'il y avait de bonnes chances qu'un militaire puisse réaliser une VE s'il se montrait capable de traîner sur 25 m par la veste tactique un mannequin de 82 kg en adoptant une posture semblable à celle que l'on utilise pour traîner un corps humain. L'Armée de terre a fait savoir que, pour des raisons pratiques, il était préférable que des soldats traînent des soldats et non des mannequins pour les besoins de ce test; on a donc engagé de nouvelles recherches qui ont montré que la force dont a besoin un soldat pour traîner sur 25 m un soldat de 82 kg sur l'asphalte équivaut à celle dont il a besoin pour traîner un soldat pesant au moins 70 kg (154 lb) sur un terrain gazonné et sur une même distance.

Les liens suivants renvoient aux Nouvelles de l'Armée où se trouvent des séquences vidéo illustrant le processus de recherche et d'essais sur la condition physique :

« Condition physique des militaires et besoins opérationnels » —
http://www.army.forces.gc.ca/land-terre/news-nouvelles/story-reportage-fra.asp?id=3255

**« La traînée au sol devient la norme pour déplacer un blessé » —**
http://www.army.forces.gc.ca/land-terre/news-nouvelles/story-reportage-fra.asp?id=415

## Condition physique des militaires et besoins opérationnels

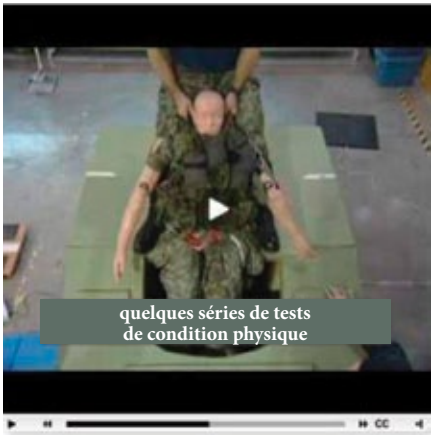


## La traînée au sol devient la norme pour déplacer un blessé

Pour davantage de renseignements, vous pouvez consulter le site Web suivant : http://sdift.kingston.lim.ca/ArmyFitness/protocol-fra.asp

### TÂCHE 2 : LA DISTANCE ET LA CHARGE CHOISIES POUR LA MARCHE SONT-ELLES TOUJOURS D'ACTUALITÉ?

Il n'est pas exagéré de dire que marcher en transportant du poids demeure une épreuve pertinente de la NAPFT. Un sondage récent, effectué auprès du personnel de la BFC Edmonton, de la BFC Valcartier et de la BFC Shilo, a révélé que 63 % des 936 personnes interrogées avaient dit qu'ils marchaient **dans la base** *quelquefois ou assez souvent*. Comme seuls 39 % de ces réponses proviennent du personnel d'armes de combat, on peut penser avec plus de conviction que la plupart des groupes professionnels du CFT doivent marcher dans la base, sans doute en préparation à des épreuves ou à des fins de conditionnement physique.

L'un des points intéressants, et somme toute inattendu, est le fait que seulement la moitié des 352 personnes interrogées ayant déclaré marcher *quelquefois ou assez souvent* dans le **théâtre d'opérations**, sont du personnel des armes de combat. Cela indique que 53 % des répondants qui ont été amenés à participer à des opérations à pied dans le théâtre d'opérations appartiennent à des groupes professionnels de soutien. On obtient un ratio équivalent entre le personnel des armes de combat et celui des services de soutien parmi ceux qui ont déclaré marcher quelquefois ou assez souvent durant des **exercices** (N = 496). Par ailleurs, 51 soldats des FC venant de rentrer d'Afghanistan ont déclaré que les marches ou les transports de charge dans le théâtre d'opérations, sont scindés en patrouilles qui accomplissent des distances inférieures aux 13 km de la NAPFT, avec toutefois davantage de poids.

Pour mieux cerner les besoins particuliers des soldats, l'équipe de recherche participera à des exercices à pied au Canada; durant ces exercices, les soldats seront équipés de petits équipements GPS destinés à recueillir des données sur leur vitesse et sur la distance qu'ils auront parcourue durant plusieurs jours. Pour mesurer le poids porté par les soldats, on demandera à ces derniers de se munir d'une mini-balance portative numérique et de peser chaque jour leur sac à dos.

### TÂCHE 3 : EST-IL ENCORE OPPORTUN D'ÉVALUER UNE TECHNIQUE DE CAMPAGNE (CREUSAGE D'UNE TRANCHÉE)?

Le creusage d'une tranchée qui figure dans la NAPFT semble être le test le plus exigeant en ressources; il impose en effet d'utiliser des caissons normalisés qui peuvent ne pas être disponibles dans toutes les bases des FC. Outre le besoin de reconstituer les stocks de gravier, ce test requiert un rythme de

déroulement particulier; la norme stipule en effet qu'une personne doit par elle-même creuser et déplacer avec une pelle normalisée un volume de 0,486 $m^3$ de gravier d'un conteneur normalisé à un autre, et ce, en moins de 360 secondes[31]. Il est donc essentiel que les évaluateurs saisissent l'objet des recherches à partir duquel ce test a été élaboré et fournissent des indicateurs appropriés au cours des essais. La NIAC de 2006 précise qu'un soldat des FC doit être en mesure de réaliser seul une technique de campagne; elle impose notamment que « tous demeurent aptes à travailler avec une pelle, une pioche et une machette, et sachent construire et improviser un abri ».

Recherche et développement pour la Défense Canada (RDDC)[32] a récemment publié un rapport qui s'inscrit dans la prolongation d'un entraînement auquel participaient le 1er Bataillon, The Royal Canadian Regiment (1 RCR), et dont le scénario associait le 2e Groupe-brigade mécanisé du Canada (2 GBMC), le 3 RCR et le Royal Canadian Dragoons (RCD). Ce rapport indique que des soldats creusaient des sillons (aux stades 2 et 5) ainsi que des boyaux et des tranchées de communication. Il précise également que « la sentinelle était relevée toutes les 30 minutes afin de lui permettre de creuser à son tour ». Ce rapport rappelle que préparer des positions de défense impose de creuser à une profondeur qui soit suffisante pour assurer la protection d'un soldat à plat ventre.

Les résultats de l'analyse de l'enquête sur les tâches décrits plus haut ont montré que très peu de personnes interrogées avaient déclaré creuser « quelquefois ou assez souvent » de grandes excavations, et ce, quelle que soit leur armée d'appartenance. Soixante-dix pour cent des excavations creusées dans le théâtre d'opérations l'ont été par du personnel des armes de combat. Les 51 soldats revenus récemment d'Afghanistan et qui ont été interrogés ont indiqué que 39 d'entre eux avaient participé au creusage de tranchées durant des exercices et que 28 d'entre eux l'avaient fait dans le cadre de théâtre d'opérations. Durant les exercices, le creusage se limitait essentiellement à des tranchées ou à des sillons ou encore à remplir des sacs de sable; dans le théâtre d'opérations, les opérations consistaient principalement à remplir des sacs de sable et à construire des fortifications. De plus, très peu de soldats ont déclaré avoir creusé des sillons ou des tranchées dans un théâtre d'opérations. Il convient donc de poursuivre les recherches afin de déterminer ce qu'il pourrait advenir du volet creusage figurant dans la NAPFT. L'opinion qui prime actuellement est qu'il devrait exister une façon plus pertinente d'évaluer l'aptitude physique à réaliser une technique de campagne.

## TÂCHE 4 : EXISTE-T-IL DES BESOINS PHYSIQUES AUXQUELS DOIVENT RÉPONDRE LES MEMBRES DE LA FORCE TERRESTRE ET QUI NE SE REFLÈTENT PAS DANS LA NAPFT ACTUELLE?

Pour mieux cerner l'évolution des exigences physiques des soldats de la Force terrestre au cours des 20 dernières années, il est essentiel de prendre en compte les modifications qui sont intervenues dans la participation de la Force terrestre à des opérations humanitaires, de maintien de la paix, de résolution de conflits, de lutte contre le terrorisme et de guerre, mais également en matière d'instruction.

Des recherches ont été engagées pour analyser les besoins physiques caractérisant les exercices de la Force terrestre; ces travaux ont été conduits sous la tutelle du SDIFT, en gardant à l'esprit que l'instruction doit refléter les besoins du théâtre d'opérations en tirant profit des leçons retenues. L'équipe de recherche en développement humain qui a participé à plusieurs exercices dans tout le pays (Wainwright, Petawawa, Kingston, Valcartier et Gagetown) a constaté que plusieurs exercices d'entraînement avaient été réalisés dans des « zones bâties » nouvellement construites (installations permettant d'appuyer le combat en zones bâties). Après avoir approfondi ses recherches et consulté le SDIFT et l'équipe de gestion de projets (EGP), l'équipe a exploré les aspects suivant : 1) la conduite d'opérations en zones bâties pour le CFT et le nombre de cas recensés d'entraînements dans cet objectif; 2) les besoins physiques associés à une stimulation générique qui ne fait appel à aucune compétence et qui porte sur un exercice d'opérations en zone urbaine dans lequel tous les membres du CFT doivent être en mesure d'obtenir des résultats.

Pour répondre à ces questions, l'équipe de recherche a dû franchir les étapes suivantes :

- Mise en place d'un groupe de travail composé d'experts pour l'aider à élaborer la simulation.
- Observation d'opérations pertinentes menées en zone urbaine au Canada.

- Construction d'une simulation générique d'opérations en zone urbaine ne faisant appel à aucune compétence.
- Mesure des aptitudes physiques nécessaires à un groupe hétérogène de sujets pour réaliser la simulation.
- Validation et vérification par des experts du rythme de développement de la simulation.
- Quantification des besoins physiques ressortant de la simulation selon un rythme convenu (état actuel d'avancement des travaux de recherche).
- Comparaison entre ces besoins physiques et ceux que demande actuellement la NAPFT.
- Présentation à l'EGP et au SDIFT des résultats des travaux portant sur la pertinence de la version actuelle de la NAPFT à refléter les exigences physiques d'opérations en zone urbaine.

L'étape 6 nécessite de mesurer les besoins physiques de la NAPFT à un rythme minimal acceptable. Si la NAPFT actuelle ne permet plus d'éprouver les besoins physiques caractéristiques d'opérations en zone urbaine, l'équipe de recherche devra alors :

- Élaborer des essais susceptibles d'être intégrés dans la NAPFT et qui, sur le plan physique, solliciteraient les personnes de la même manière que le fait une simulation d'opérations en zone urbaine, sans qu'il soit nécessaire de disposer d'un site d'opérations en zone urbaine.
- Étudier un échantillon plus vaste de sujets soumis à une simulation et à un test de condition physique candidat afin de comparer les besoins physiques de chacun; au bout du compte, évaluer la validité de ce test de condition physique.
- Évaluer les effets néfastes pour le CFT si la NAPFT était modifiée pour y inclure ce test de condition physique.

Dans la mesure où la NAPFT permet déjà, sous sa forme actuelle, d'éprouver les besoins physiques caractéristiques d'opérations en zone urbaine, nous pouvons en conclure que si une personne répond aux exigences de cette norme, elle doit être capable physiquement de mener à bien un exercice d'opérations en zone urbaine, et ce, sans éprouver de limitations physiques. Grâce aux données que nous avons pu recueillir à l'étape 4, avec la participation de cinq équipes de quatre personnes, nous sommes arrivés à la conclusion que cette simulation particulière exigeait des efforts physiques très intenses durant lesquels la fréquence cardiaque pouvoir atteindre jusqu'à 204 battements par minutes.

Photographies prises durant une simulation d'opérations en zone urbaine au cours desquelles on s'est attaché à mesurer les besoins du métabolisme des soldats (consommation d'oxygène et fréquence cardiaque)

## CONCLUSION

Pour conclure, rappelons que l'Armée de terre canadienne administre actuellement une norme de condition physique afférente aux groupes professionnels. Toutefois, une norme professionnelle, telle que l'actuelle Norme d'aptitude physique du Commandement de la Force terrestre (NAPCFT), doit être réévaluée en permanence en ne se servant que des méthodes les plus justifiables pour déterminer l'application de normes appropriées. Comme pour le volet d'évacuation d'une victime, l'équipe de recherche et de développement en performance humaine de l'Agence de soutien du personnel des Forces canadiennes (ASPFC) est impatiente de voir mettre en œuvre au cours des prochaines années les

modifications qu'elle a recommandées afin de s'assurer que les membres du CFT sont physiquement prêts à répondre aux besoins qu'impose la réalisation de leurs tâches. Ces modifications contribueront à élever le sentiment de sécurité au sein d'une équipe, à prévenir la discrimination et à garantir une obligation de soins; la condition physique ne doit pas être un maillon faible.

Outre les changements qui seront apportés à la NAPFT, il est prévu que le test EXPRES soit réexaminé et révisé. Des discussions récentes, auxquelles ont été associées les trois armées, laissent penser que la nouvelle norme, Conditionnement physique répondant aux exigences opérationnelles en matière du personnel des FC (Projet FORCE), préparera mieux les membres des FC à l'instruction préalable aux déploiements et à répondre aux besoins actuels des opérations. Les travaux de recherche que nous menons exigent de mesurer en continu les besoins physiologiques qui s'attachent à tous les groupes professionnels des FC et à élaborer un outil d'évaluation de la condition physique professionnelle qui soit valable, fiable et adaptée à la réalité.

## À PROPOS DE L'AUTEUR...

*Mme Tara Reilly, Ph. D., est directrice de la recherche en performance humaine pour le Directeur général des services de soutien au personnel et aux familles (DGSSPF). Elle participe à des travaux portant sur des normes de condition physique pour les FC, et plus particulièrement pour la Force terrestre. Elle a obtenu un doctorat en physiologie professionnelle au Royaume-Uni, et a dû élaborer et mettre en application une norme de condition physique, destinée au Royal National Lifeboat Institution (RNLI) et intéressant 233 embarcations de sauvetage et 4 500 membres d'équipage. Elle a également été chargée d'élaborer une norme de condition physique pour le Surf Lifeguards au R.-U.; elle est également intervenue dans la mise au point de normes de condition physique pour les équipages des installations de l'industrie pétrolière en mer, ainsi que pour la Garde côtière. Mme Reilly travaille dans le domaine de l'écophysiologie, des urgences, de la physiologie de survie, de l'ergonomie, ainsi que du sport et des sciences de l'exercice. Elle est aussi titulaire d'une maîtrise ès sciences (M.Sc.) de l'Université Dalhousie, à Halifax, où elle a occupé un poste au sein du département de recherche-développement en systèmes de survie. Mme Reilly, Ph. D., fait aujourd'hui partie d'une grande équipe de recherche qui se consacre à l'élaboration de la norme FORCE. En son sein, elle va continuer à proposer de nouvelles modifications de la Norme d'aptitude physique du Commandement de la Force terrestre (NAPFT); elle sera épaulée par son assistante de recherche, Mme Simone Olinek, ainsi que par Mme Mary-Beth McGinn, gestionnaire national du condition physique de l'Armée de terre.*

## NOTES

1. M. Singh, W. Lee, Wheeler, P. Chahal, M. Oseen, et R. Couture, *Task Related Physical Fitness and Performance Standards for the Canadian Army*, projet de recherche présenté au Conseil du Commandement de la Force Mobile, Ottawa, 1991.
2. C.L. Allen, J.W. Nottrodt, E.J. Celentano, L.E.M. Hart, et K.M. Cox, *Development of Occupational Physical Selection Standards (OPSS) for the CF—Summary Report* No. 84-R-57, Toronto, Institut militaire et civil de médecine environnementale (IMCME), 1984.
3. M. Jetté, K. Sidney, et A. Kimick, « Evaluating the Occupational Physical Fitness of Canadian Forces Infantry Personnel », *Military Medicine,* juin 1989, 154(6), 318–22.
4. *Ibid*.
5. M. Jetté et A. Kimick, « Development of an Indoor Standardized Obstacle Course as an Operational Test of Fitness for Canadian Forces Infantry Personnel », projet de recherche présenté au Directeur – Éducation physique, loisirs et commodités, Quartier général de la Défense nationale, Ottawa, 1986.
6. cf. Jetté, Sidney et Kimick.
7. cf. Singh et al.
8. S. Constable et B. Palmer, eds. *The Process of Physical Fitness Standards Development*, Ohio, Wright Patterson Air Force Base, Human Systems Information Analysis Centre, 2000; N. Gledhill, J. Bonneau, et A. Salmon, eds. *Bona Fide Occupational Requirements*, Toronto, 2000, Compte rendu des délibérations du forum de consensus sur la définition de besoins justifiés pour les professions physiquement exigeantes.
9. M. Rayson, « The Development of Physical Selection Procedures—Phase 1: Job Analysis », *Contemporary Ergonomics Conference Proceedings*, London et Taylor, 2004, 393–397.

10. J. Bilzon, J. Allsopp, et M. Tipton, « **Assessment of Physical Fitness for Occupations Encompassing Load-carriage Tasks »,** *Occupational Medicine*, mai 2001, 51(5), 357–361; A. Aandstad, « A Comparison of Maximal Oxygen Uptake and Performance in a Treadmill Walk Test with Heavy Load Carriage versus Treadmill Running », *International Congress on Soldiers' Physical Performance*, The Norwegian University of Sport and Physical Education Defense Institute, Jyväskylä, Finlande, du 18 au 22 mai 2005; P. Vanderburgh, « Occupational Relevance and Body Mass Bias in Military Physical Fitness Tests », *Medicine and Science in Sports and Exercise,* août 2008, 1538–1545.
11. cf. Vanderburgh, « Occupational Relevance […]. »; D. Wilkinson, M. Rayson, J. Carter, et S. Blacker, « Development of an Aerobic Fitness Entry Standard for British Territorial Army Recruits », *Medicine and Science in Sports & Exercise*, mai 2008, 40(5), S238, 1538.
12. cf. Vanderburgh, « Occupational Relevance […] . »; P. Vanderburgh et T. Crowder, « Body Mass Penalties in the Physical Fitness Tests of the Army, Air Force, and Navy », *Military Medicine*, août 2006, 171(8), 753–6; E. Harman, D. Gutekunst, P. Frykman, M. Sharp, B. Nindl, J. Alemany, et R. Mello, « Prediction of Simulated Battlefield Physical Performance from Field-Expedient Tests », *Military Medicine*, janvier 2008, 173(1), 36–41.
13. P. Bishop, T. Crowder, L. Lielitz, T. Lindsay, et A. Woods, « Impact of Body Weight on Performance of a Weight-supported Motor Fitness Test in Men », *Military Medicine*, novembre 2008, 173(11), 1108–14.
14. M. Leslie, « Real Battle-focused PT : Physical Training Tailored for the Fight », *Infantry Magazine*, septembre–octobre 2007.
15. cf. Harman et al.
16. Frederick M. O'Donnell, *Physical Training Programs in Light Infantry Units : Are they Preparing Soldiers for the Rigors of Combat?* Mémoire de maîtrise en art militaire et en sciences, 2001, U.S. Army Command et General Staff College, Fort Leavenworth School of Advanced Military Studies, Kansas, É.-U.
17. *Ibid*.
18. A. Tighman, « New Combat Fitness Test to Simulate Battlefield Demands », *Marine Corps Times*, consulté le 22 avril 2008 <www.marinecorpstimes.com>.
19. cf. Vanderburgh, « Occupational Relevance […] . »
20. cf. O'Donnell, M. Hertling, ADA 190 834, *Physical Training for the Modern Battlefield : Are we Tough Enough?* Mémoire de maîtrise en art militaire et en science, 1987, U.S. Army Command et General Staff College, Fort Leavenworth School of Advanced Military Studies, Kansas, É.-U.
21. *Ibid*.
22. cf. Hertling.
23. cf. Wilkinson et al., « Development of an Aerobic Fitness […] ».
24. cf. Rayson, « The Development of Physical Selection Procedures […] ».
25. M. Rayson, D. Holliman, et A. Belyavin, « Development of Physical Selection Procedures for the British Army Phase 2: Relationship between Physical Tests and Criterion Tasks », *Ergonomics*, janvier 2000, 43(1), 73–105.
26. D. Wilkinson, M. Rayson, et J. Bilzon, « Development and Re-validation of Physical Selection Standards for Recruits in the British Army », *International Congress on Soldiers' Physical Performance*, The Norwegian University of Sport and Physical Education Defense Institute, Jyväskylä, Finlande, du 18 au 22 mai 2005.
27. cf. Wilkinson et al., « Development of an Aerobic Fitness […] ».
28. cf. Harman et al.; Rayson et al., « Development of Physical Selection Procedures […] »; J. Bilzon, E. Scarpello, E. Bilzon, A. Allslopp, « Generic Task-related Occupational Requirements for Royal Naval Personnel », *Occupational Medicine*, décembre 2002, 52 (8), 503–510; J. Wilmore et J. Davis, « Validation of a Physical Abilities Field Test for the Selection of State Traffic Officers », *Journal of Occupational Medicine*, janvier 1979, 21(1), 33; B. Schonfeld, D. Doer, et V. Convertino, « An Occupational Performance Test Validation Program for Fire Fighters at the Kennedy Space Center », *Journal of Occupational Medicine*, juillet 1990, 32(7), 638; T. Reilly et M. Tipton, « Task-based Standards for Lifeboat Crew: Avoiding Ageism », *Elsevier International Congress Series*, juin 2005, 1280C, 219–223; G. David G et A Fernandes, « Physical Selection for Rescue Craft Crew », *Offshore Technology Report (OTH 93408)*, University of Surrey, 1995. Préparé pour le Health and Safety Executive, Londres.
29. S. Baker, « Physical Training for Armor Crewmen », Mémoire de maîtrise en art militaire et en science, 2003, U.S. Army Command et General Staff College, Fort Leavenworth School of Advanced Military Studies, Kansas, É.-U.
30. A. Chamberland, R. Carrier, F. Forest et G. Hachez, *Étude anthropométrique des forces terrestres: rapport final,* Ottawa, Institut militaire et civil de médecine environnementale (IMCME), 1997.
31. cf. Singh et al.
32. D. Tack et H. Angel, *DRDC Toronto CR-2005-057: Cognitive Task Analyses of Information Requirements in Dismounted Infantry Operations*, Human Systems Inc., Guelph, Ontario, 2005).

*Source : 19780473-015 de recrutement en temps de guerre.*

# L'INTÉGRATION DES FEMMES ET LES FORCES MILITAIRES MODERNES : UNE ANALYSE COMPARATIVE

*Sous-lieutenant M. Rzechowka*

Au Canada et aux États-Unis, le processus d'intégration officielle des femmes dans les forces militaires a duré plus ou moins 100 ans. Initialement affectées aux professions jugées, à l'époque, appropriées pour leurs capacités et leur disposition sociale, les femmes ont pu voir au fil des décennies l'annulation graduelle des restrictions ainsi que l'élargissement continu de l'offre d'emplois « non traditionnels ». Les motivations derrière cette intégration étaient nombreuses : certaines étaient d'ordre politique tandis que d'autres étaient fondées sur les pénuries de personnel ou sur les besoins en temps de guerre. Chaque étape a provoqué, comme tout changement, de la résistance; toutefois, après une période d'adaptation et avec du recul, chaque étape s'est avérée une réussite. En ce qui concerne l'intégration des femmes, le Canada et les États-Unis ont généralement évolué au même rythme — jusqu'au moment où l'enjeu d'intégration dans les professions de combat fasse son entrée dans l'arène publique, ce qui donna lieu à de longs débats de chaque côté de la frontière. À partir de ce moment, les deux pays élaborèrent des politiques militaires divergentes, créant ainsi deux environnements de travail organisationnels très différents pour les femmes militaires nord-américaines.

À la fin des années 1980 et au début des années 1990, le Canada et les États-Unis se sont penchés sur la possibilité d'élargir le cadre de l'intégration des femmes pour y inclure les emplois militaires qui leur étaient encore interdits : l'appui tactique et les métiers de combat. Poussé par les pressions politiques et les réalités de l'expérience au sein des théâtres des opérations, chaque pays a adopté sa propre approche pour étudier les répercussions corollaires de la présence des femmes au sein d'unités de combat. Au Canada, on a procédé à des essais dans le cadre du Programme d'emploi expérimental de femmes militaires dans des éléments et des rôles nouveaux (SWINTER) et du Programme d'emploi des femmes dans des postes liés au combat en 1980 et 1987 respectivement, tandis qu'aux États-Unis, on a formé une commission, *Presidential Commission on the Assignment of Women in Combat*, en 1992. Les deux voies avaient pour but d'examiner les préoccupations relatives aux répercussions négatives de l'intégration sur l'efficacité opérationnelle de l'unité. Bien que conçues différemment, ces approches se penchaient sur les mêmes sujets de débat. Au sein des différents groupes militaires, par exemple, nombreux étaient d'avis que la présence des femmes minerait la cohésion et abaisserait les normes et que les femmes, en général, étaient inaptes à évoluer dans de tels environnements. Les approches présentaient un nombre limité de similitudes, notamment le point de vue catalyseur visant la réfutation des répercussions négatives plutôt que l'examen des éléments positifs. Toutefois, de façon générale, les approches ont exploité des méthodes nettement différentes pour tirer leurs propres conclusions. Les éléments de preuve collectés et les conclusions résultantes ont changé la dynamique de chaque armée, un effet qui influe encore aujourd'hui sur les corps militaires canadiens et américains.

Les deux pays ont déployé leurs premiers efforts (très mitigés) en vue de l'intégration officielle des femmes dans les forces armées, particulièrement dans le domaine médical, il y a quelques 100 ans. Le Canada a embauché des infirmières militaires au cours de la Rébellion du Nord-Ouest de 1885 et a envoyé quatre femmes pour appuyer les troupes canadiennes pendant la Guerre des Boers en 1899. En 1900, les infirmières militaires canadiennes ont reçu leur brevet d'officier ainsi que le pouvoir et le salaire connexes. Aux États-Unis, bien que les femmes aient œuvré au sein d'unités médicales au cours de la guerre de Sécession (de 1861 à 1865) et de la guerre hispano-américaine (1898), les forces militaires ne les ont reconnues en tant que militaires en uniforme que durant la dernière moitié de la Première Guerre mondiale.

Il faut attendre la Première Guerre mondiale avant de voir s'intensifier les efforts pour une plus grande participation des femmes. La pénurie de main-d'œuvre et la conscription ont poussé les autorités

responsables, bien malgré elles, à se tourner vers des bassins de recrutement encore inexploités. Étant donné la grande influence des normes victoriennes/édouardiennes sur la société nord-américaine, ce geste était très audacieux. En plus des tabous relatifs à leurs propres traditions, les militaires devaient en plus composer avec les préoccupations liées à la définition sociale stricte des rôles masculins et féminins. À l'époque, on cantonnait les femmes aux obligations privées, protégeant ainsi leur vertu ainsi que le caractère sacré de leur famille — des notions aux antipodes de la vie militaire dangereuse, non conventionnelle (et potentiellement lascive!). Bien que les seuls emplois militaires alors offerts aux femmes soient ceux jugés convenables aux rôles féminins, ni l'une ni l'autre des sociétés ne considérait les forces armées comme un choix de carrière approprié pour les dames. Malgré le fait que le grand public soit préoccupé et quelque peu indigné, les campagnes de recrutement militaire attirèrent un nombre appréciable de femmes prêtes à relever les défis présentés et à saisir l'occasion de servir leur pays. Cet afflux soudain de femmes souhaitant faire partie des forces militaires n'aurait dû surprendre personne; toutefois, la réalité fut tout autre. Malgré leur exclusion officielle des organismes militaires pour qui le combat était l'apanage des hommes, les femmes ont depuis longtemps appris à contourner les obstacles mis sur leur route.

Des temps anciens aux temps modernes, la présence des femmes dans les activités militaires est indéniable, bien qu'on la passe bien souvent sous silence. En ce qui concerne cet enjeu, le discours officiel porte principalement sur les civiles associées aux troupes, c'est-à-dire les blanchisseuses, les couturières ou les cuisinières, entre autres[1]. Avant la venue des systèmes de logistique modernes, les militaires déployés devaient souvent compter sur cet appui pour assurer leur survie. Au sein du grand public, par contre, les histoires de guerrières héroïques sont beaucoup plus rares. Dans les quelques exemples populaires, on y dépeint souvent les femmes comme des exceptions au sein de leur sexe. Au Canada, deux importants exemples d'un tel discours sont Laura Secord et Madeleine de Verchères. Dans les histoires qui racontent leurs exploits, on porte souvent beaucoup d'importance à leur féminité et à leur fragilité, supposant qu'un miracle soit responsable de leurs réalisations plutôt que leur capacité inhérente à pouvoir combattre comme des soldats. Ces récits semblent suggérer que leur sexe était un obstacle qu'elles devaient surmonter, en plus de braver l'ennemi, afin d'exceller dans le rôle d'un militaire. On tolérait leur incursion dans les activités militaires, célébrant leurs réalisations avec retenue, car on jugeait que leurs actions étaient anormales et simplement dues à une situation extraordinaire. Essentiellement, elles jouaient temporairement le rôle d'un homme, la société s'imaginant la gent féminine incapable d'exécuter des opérations militaires.

Une multitude d'exemples issus de partout dans le monde peut facilement réfuter la notion voulant que les forces militaires soient la chasse gardée des hommes. Dans son ouvrage *Battle Cries and Lullabies*, Linda De Pauw, une experte en histoire du féminisme, montre que la vie militaire a attiré de nombreuses femmes provenant de diverses cultures, de diverses époques et de divers contextes[2]. Inévitablement, ces femmes ont dû souvent contourner la règle d'exclusion propre à leur sexe en vigueur au sein des corps militaires officiels et non officiels. Le travestisme était une des tactiques couramment utilisées, des exemples ayant été relevés pendant l'Antiquité (Epipole de Carystos suivit les soldats grecs lors de la guerre de Troie), pendant les guerres napoléoniennes (Joanna Zubr [Pologne] et Nadezhda Durova [Russie], deux combattantes décorées, et Anna Luhring [Allemagne]) et pendant la guerre de Sécession (grâce à Sarah Emma Edmondson, Rosetta Wakeman et Loreta Janeta Velazquez, les femmes réussirent à faire valoir leur droit de participer aux reconstitutions historiques de la guerre de Sécession)[3]. Tant et aussi longtemps que les apparences étaient sauves et que leur sexe demeurait caché, les femmes étaient acceptées au sein des troupes[4]. Toutefois, aussitôt leur genre dévoilé, elles faisaient l'objet d'une véritable aversion de la part des corps militaires. Malgré le fait que ces femmes étaient bien souvent démasquées lors du traitement de blessures subies au combat, elles étaient par la suite presque toujours victimes d'ostracisme et congédiées, comme si leur sexe effaçait toute trace de leurs exploits reconnus au combat.

Dans certaines situations données, l'histoire fait également mention de femmes qui sont devenues de grandes guerrières sans cacher leur sexe. Sur le plan individuel, certaines femmes ont su assurer un commandement militaire exceptionnel, telles que Boadicée, reine du peuple brittonique des Icènes, élue pour diriger des milliers de militaires dans la guerre contre les Romains vers l'an 60 de notre ère. Sur

le plan collectif, l'histoire regorge d'autant d'exemples prouvant la bravoure de groupes de femmes au combat. Le cas des « *Adelitas* » mexicaines en est un. Dans ce groupe de civiles associées aux troupes, certaines femmes ont profité de leur poste pour faire le saut et prendre part au combat avec les hommes, devenant ainsi une partie intégrante du conflit armé contre les forces du gouvernement mexicain[5]. Durant la Seconde Guerre mondiale, le « Bataillon de la mort » et le régiment de l'air « Sorcière de nuit », les unités féminines d'infanterie et de bombardement de nuit de l'Armée rouge, sont d'autres exemples qui transcendent les âges et les frontières et qui montrent la volonté des femmes à se joindre au monde militaire et à s'y accomplir pleinement. Comme se plaisait à dire Bibi Ayesha, la seule femme chef de guerre à ce jour en Afghanistan : « Peu importe que vous soyez un homme ou une femme si vous avez l'âme d'un combattant[6]. » Malgré la multitude d'exemples concrets à l'appui de la participation (ouverte ou cachée) des femmes au combat tout au long de l'histoire, la perception conservatrice des rôles traditionnels assignés à chacun des sexes a persisté, faisant obstacle à une intégration d'envergure des femmes dans les structures militaires officielles pendant des siècles[7].

Ces conditions sociales sont demeurées inchangées jusqu'à environ la Première Guerre mondiale. Au Canada et aux États-Unis, ces perceptions de l'ordre social ont empêché les femmes de s'engager (ouvertement) dans les unités militaires — du moins, jusqu'à ce qu'il devienne nécessaire de réexaminer la situation afin de voir l'influence de la société sur le monde militaire et vice versa. À une époque où les conventions sociales confinaient encore les femmes aux activités dites « appropriées », dans la sphère domestique des rôles féminins, les besoins et les exigences opérationnels des deux guerres mondiales ont poussé divers corps militaires occidentaux à abandonner les conventions (à divers degrés) et à puiser dans le bassin de recrutement composé de femmes prêtes et disponibles afin de pallier les graves pénuries de main-d'œuvre. Ainsi la nécessité a entraîné le changement des normes propres à l'intégration des femmes, du moins pendant une courte période. Malgré le déploiement outremer de près de 2000 infirmières militaires et le décès de 43 d'entre elles, le Canada stoppa tous ses efforts relativement à l'intégration des femmes à la fin de la Première Guerre mondiale. Seule la nécessité liée à la Seconde Guerre mondiale vint changer la donne.

À cette époque, le recrutement de femmes déborda du cadre des rôles traditionnels jugés « acceptables ». À partir de 1941, le Canada et les États-Unis autorisèrent le recrutement d'envergure des femmes dans leurs forces armées. C'est à ce moment que l'on créa les services auxiliaires (la Force aérienne, l'Armée de terre puis la Marine). Des milliers de femmes saisirent l'occasion de servir dans leur pays et à l'étranger en tant que membres du personnel soignant, chauffeuses d'ambulance, mécaniciennes et commis, entre autres. Les affiches de recrutement présentaient des femmes souriantes et confiantes prêtes à postuler un « emploi victorieux ». La controverse corollaire soulevée par l'embauche de femmes dans des rôles non traditionnels, de plus en plus près du combat (et des hommes), a engendré une importante résistance tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des forces armées.

Le sentiment d'inconfort qui prévalait au sein du public a entraîné une certaine négativité. De façon générale, des deux côtés de la frontière, des membres du grand public ainsi que certains hommes militaires remettaient en cause la décence et la moralité des femmes ayant opté pour la vie militaire. Pour atténuer cette réaction, les forces militaires tentèrent de s'attaquer à certaines préoccupations. Une des exigences que devaient respecter les femmes était « d'avoir un bon caractère ». En rétrospective, cette exigence peut sembler étrange, mais elle est essentielle pour jeter une lumière sur les opinions fort peu subtiles du public quant au type de femme qui se porterait volontaire pour le service militaire. Au Canada, ce phénomène donna lieu à la soi-disant campagne de murmure de 1943, qui causa un net recul des efforts de recrutement[8]. Les rumeurs accusant les femmes militaires de tout, de la propagation des maladies vénériennes jusqu'à la prostitution, prévalaient dans le discours des médias. Les forces militaires canadiennes et américaines firent tout en leur pouvoir pour réfuter ces préjugés et cette désapprobation en s'employant à réglementer les interactions entre les sexes. Pour le bien des apparences, les forces militaires imposèrent aux femmes le port d'uniformes de couturier et de jupes plutôt que des pantalons afin de souligner leur féminité (jusqu'à ce que des exigences sur le terrain mettent fin à ce code vestimentaire)[9].

À la suite du recrutement des femmes, l'expérience pratique a permis de réfuter de façon empirique les idées fausses prévalentes. L'acceptation des femmes dans certaines professions des forces armées a fourni la visibilité que souhaitaient de nombreuses d'entre elles. Beaucoup de femmes se sont épanouies dans le milieu militaire et ont adoré la discipline, la rigueur, le défi et l'aventure qu'elles y ont trouvés. L'histoire souligne même quelques exemples remarquables d'exception quant à l'interdiction formelle des femmes d'occuper un poste d'appui tactique au sein des forces militaires occidentales, notamment l'unité « Auxiliary Territorial Service (ATS) » de l'Armée britannique. L'ATS, une unité d'artillerie antiaérienne chargée de défendre les Britanniques contre les bombardiers allemands au cours de la Seconde Guerre mondiale, fut le premier exemple d'une unité d'appui tactique officiellement intégrée[10]. Comme le souligne Gerard De Groot dans son article *I Love the Smell of Cordite in Your Hair*, les préoccupations liées à la cohésion, à la capacité et à la sexualité influèrent grandement sur la prise de décision quant à l'intégration au sein de l'ATS, étant donné leur omniprésence au sein des forces militaires. À la toute fin, la nécessité remporta la bataille et les femmes devinrent des membres intégrées de l'unité, à l'exception d'une condition : elles pouvaient participer à toutes les fonctions de l'unité, sauf l'utilisation d'armes. La raison n'était pas que les femmes de l'ATS étaient physiquement incapables de tirer, car l'opération ne demandait d'appliquer qu'une faible pression sur la détente. Il ne s'agissait pas non plus d'un refus de leur part, car de nombreuses femmes dénoncèrent cette condition. Les femmes de l'ATS n'étaient que la proie des croyances véhiculées par les militaires et le grand public voulant que, malgré le fait que la nécessité ait exigé l'intégration des femmes dans certaines professions, elles ne pouvaient ou ne devaient prendre part au combat (plus particulièrement, provoquer directement la mort).

L'expérience pratique montra qu'une direction précise et des politiques strictes étaient les éléments clés pour atténuer rapidement tout problème engendré par l'intégration, tel que l'animosité des militaires masculins à l'encontre des militaires féminines. Tout comme de nombreuses sœurs d'armes, les femmes de l'ATS adoraient faire partie de leur unité. De plus, après seulement une courte période d'adaptation, la plupart de leurs confrères apprécièrent leur présence. L'expérience d'intégration, communément appelée la « grande expérience », s'avéra donc positive. À la fin de la guerre, toutefois, on supposa que les femmes retourneraient simplement au foyer, laissant leur incursion dans les forces militaires derrière elles. On ne fit aucun effort pour faire de leur intégration une norme, ce qui fit subir aux femmes militaires un énorme recul, lesquelles durent s'armer de patience avant de pouvoir aller de l'avant de nouveau.

Avant la fin de la guerre, on élabora des plans de démobilisation dont le but était la réduction des forces. La plupart des femmes militaires en soutinrent le poids et n'eurent d'autre choix que de quitter leur poste. Après la Seconde Guerre mondiale, le Canada et les États-Unis démantelèrent la majorité des unités auxiliaires féminines et retirèrent les femmes des unités intégrées, ces dernières redevenant strictement masculines[11]. Des restrictions vinrent dicter le nombre de femmes pouvant servir en même temps et empêcher les femmes d'occuper les postes qui étaient les leurs pendant la guerre. Dans les deux pays, toutefois, cette marginalisation suscita une vive opposition. Ce n'est qu'en 1951 que les femmes canadiennes purent commencer leur service de façon permanente, soit trois ans après l'entrée en vigueur de la loi américaine sur l'intégration (*American Integration Act*)[12]. En effet, en 1948, une loi américaine sur l'intégration des femmes dans les forces armées (*Women's Armed Services Integration Act*) entra en vigueur, permettant ainsi aux femmes américaines de s'enrôler de façon permanente dans l'armée[13]. À cette époque, les deux pays embauchaient des femmes dans des postes d'administration, de logistique, de soins de santé et de communication—pour le service de soutien seulement. Il s'agissait d'un pas dans la bonne voie; toutefois, une pression croissante exigeait davantage de progrès. Les femmes militaires, les organisations féministes de deuxième génération ainsi que les groupes de défense des droits de la personne militèrent pour une meilleure intégration des femmes au Canada et aux États-Unis.

La pression exercée pour la normalisation de l'intégration était cruciale, car les forces militaires se questionnaient toujours sur la façon d'employer les femmes. Par exemple, en 1964, le Chef d'état-major de la Force aérienne canadienne décida qu'il « retirerait graduellement » les femmes du service. Heureusement, au cours de la dernière moitié des années 1960, la pression politique se fit de plus en plus importante, surtout à l'endroit des Forces armées canadiennes. En 1965, la parution de l'*Étude sur les effectifs menée par le Ministre* permit de s'attaquer aux croyances liées à l'opposition traditionnelle

au service conjoint des deux sexes[14]. En 1971, la Commission royale sur la situation de la femme émit une liste de recommandations sur la politique dont de nombreuses furent adoptées graduellement par la suite. Le gouvernement canadien annula les politiques empêchant les femmes mariées de s'enrôler ainsi que la politique exigeant la libération obligatoire des femmes enceintes. De plus, on abolit les plafonnements de grade et de service pour les femmes. On normalisa les critères d'enrôlement (on supprima l'exigence relative au « bon caractère », celle-ci ne s'étant jamais appliquée aux hommes). On rejeta toutefois une seule recommandation, soit celle suggérant l'annulation des restrictions propres aux femmes pour toutes les professions.

Les États-Unis emboîtèrent le pas au Canada, mettant en place des initiatives d'intégration similaires pratiquement en même temps. L'intégration des femmes dans ce pays repose en grande partie sur l'abolition du service obligatoire en 1973, ce qui donna lieu à des forces entièrement composées de volontaires et multiplia les occasions d'emploi pour les femmes. En 1976 et en 1980 respectivement, West Point et le Collège militaire royal du Canada commencèrent à accepter des femmes au sein de leurs corps d'élèves officiers. Avant cette étape, l'intégration se limitait aux professions de soutien, les deux pays interdisant toujours les femmes dans les postes de combat et d'appui tactique. Les femmes ne pouvaient qu'occuper des emplois plus traditionnels. Les réalités propres aux opérations ainsi que l'évolution des normes sociétales déclenchèrent le débat au sujet de cette interdiction, actualisant ainsi l'enjeu de l'intégration des femmes dans les forces militaires.

Au Canada, on franchit une nouvelle étape en vue de l'intégration des femmes dans les professions d'appui tactique grâce à l'entrée en vigueur de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* en 1978. Le Chef d'état-major de la Défense, le Général Robert Hilborn Falls, affirma que les raisons antérieures expliquant l'interdiction des femmes au sein de ces professions devaient faire l'objet d'un nouvel examen, la pratique étant dorénavant illégale en l'absence d'une véritable exigence professionnelle[15]. La controverse suscitée par la définition des véritables exigences professionnelles empêchant les femmes d'occuper des postes de combat ou d'appui tactique souleva les mêmes préoccupations que celles relatives à l'intégration des femmes dans le passé au Canada et aux États-Unis. Le sujet d'inquiétude était la capacité physique, les femmes étant plus petites que les hommes et ayant une masse musculaire et une capacité aérobique moindres. Ces caractéristiques physiques jugées inférieures semblaient d'autant plus alarmantes dans le cadre de situations de combat intensives. Les préoccupations se multipliaient quant à la capacité des femmes à évoluer au sein de milieux agressifs, y compris quant à leur « aptitude émotionnelle ». On mentionnait également les normes occidentales relatives à l'ordre social selon lesquelles les hommes devaient protéger les femmes et les femmes devaient veiller sur leur famille. L'intégration des femmes dans les rôles de combat aurait ainsi bouleversé les principes fondamentaux des sociétés canadienne et américaine. Non seulement les hommes auraient tenté de se rassembler pour protéger les femmes de leur unité, mais ils auraient peut-être été incapables de le faire dans une situation de capture par l'ennemi, entachant davantage et sans raison valable les valeurs morales.

De nombreuses préoccupations touchaient la menace liée à la sexualité inhérente à la venue des femmes au sein d'unités de combat composées seulement d'hommes. On croyait que l'activité sexuelle entre les membres d'une unité engendrait des relations dysfonctionnelles qui mineraient la cohésion du groupe. On voyait également la présence des femmes au sein des unités de combat comme une menace pour les liens fraternels entre les militaires. Selon les croyances, les liens fraternels asexués entre les membres masculins d'une unité étaient l'ingrédient essentiel de la cohésion au sein d'un groupe. La cohésion devint synonyme d'efficacité au combat, bien que personne n'ait pu expliquer avec précision comment assurer cette cohésion ni même comment la présence des femmes pouvait la miner. L'efficacité au combat, pour sa part, était l'élément décisif de la réussite ou de l'échec militaire. Ainsi, les préoccupations liées à l'efficacité au combat conférèrent une légitimité aux individus utilisant le concept douteux de la cohésion pour justifier leur opposition à l'intégration des femmes, toute menace contre l'efficacité au combat étant perçue comme une menace contre les opérations et le personnel militaires.

Au début des années 1980, la question concernant l'intégration des femmes dans des rôles de combat prit de plus en plus d'importance, pour des raisons principalement politiques au Canada et principalement

opérationnelles aux États-Unis. Dans les forces militaires américaines, on déploya des femmes en tant que parties intégrantes des forces opérationnelles à Grenade en 1983 et à Panama en 1989. Bien que l'on n'ait pas reconnu officiellement leur participation aux opérations classées par le département de la Défense comme faisant partie d'un « combat direct » (un classement ambigu et souvent subjectif), quelques femmes pilotes américaines prirent part à des missions de transport et d'évacuation médicale au sein de zones de combat[16]. Au cours de l'invasion du Panama, le Capitaine américain Linda Bray dirigea des soldats lors d'un combat terrestre, prenant possession d'un poste de police panaméen hautement défendu[17]. Elle devint ainsi la première femme reconnue pour une telle opération au sein de l'Armée américaine. Toutefois, le Bureau du Président refusa d'admettre, par la suite, qu'il s'agissait d'une mission de combat, affirmant que le département de la Défense continuerait d'exclure les femmes du combat (malgré les exemples empiriques de leurs réalisations). Comme l'affirme Cynthia Enloe dans son livre *The Morning After*, les médias et le public américains étaient de moins en moins certains du bien-fondé de la situation et l'interdiction continue des femmes leur paraissait de plus en plus artificielle à la lumière des expériences opérationnelles[18].

*Caméra de combat AR2008-025-200*

Au Canada, aucun exemple pratique de ce genre ne venait appuyer l'enjeu de l'intégration des femmes. En 1978, dans l'espoir de créer de telles conditions afin d'examiner les répercussions de l'embauche proposée des femmes, on mit en place les essais SWINTER. Le programme SWINTER avait pour but d'étudier la répercussion de l'intégration sur l'efficacité opérationnelle, les conflits possibles entre les droits individuels et la sécurité nationale, les aspects physiques, les coûts différentiels associés à la modification de l'infrastructure et à l'approvisionnement ainsi que la prise de position des militaires et de leur partenaire. Les objectifs des essais étaient très vastes. Par exemple, un essai était conçu pour évaluer « les répercussions comportementales et sociologiques des femmes militaires sur les unités à l'étude, notamment l'effet sociologique sur la famille immédiate des membres du personnel de l'unité, le cas échéant »[19]. Une femme officier ayant participé au Programme SWINTER et à cet essai qualifia ce dernier de « fourre-tout » — toute dissidence manifestée par les hommes ou même par leur conjointe[20] relativement à leur propre perception des répercussions négatives engendrées par ces femmes militaires servait à justifier la présence d'une véritable exigence professionnelle contre l'intégration. Malheureusement, l'utilisation de tels critères universels plutôt que d'une évaluation de la réussite multiplia les chances de voir se manifester une dissidence subjective et idiosyncrasique.

Ayant pour directive de créer et d'évaluer ses propres essais, chaque élément obtint une vaste gamme de résultats. Le plus fructueux essai s'avéra être celui au sujet de l'équipage d'aéronef, bien qu'il ne manquât pas de soulever des critiques. Avec un certain amusement, le Lieutenantcolonel Carl Fitzpatrick souligna qu'à la hauteur atteinte par les sourcils lorsque l'on mentionnerait l'admission des premières femmes pilotes à l'entraînement de la Base des Forces canadiennes (BFC) Portage la Prairie les pilotes du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord pourraient voir de petits objets volants flous non identifiés[21]. Cette drôle d'image représentait pourtant le véritable scepticisme manifesté par l'ensemble des services relativement à cette proposition d'intégration des femmes. Bien que le rendement des femmes pilotes ait été jugé conforme à la norme, le Commandement aérien recommandait de maintenir l'exclusion des femmes, affirmant qu'un véritable pilote au sein de l'Aviation canadienne ne pouvait être exclu des missions de combat ou de quasi-combat[22]. Toutefois, si l'on ignorait leurs recommandations et que l'on poursuivait les efforts d'intégration des femmes, le Commandement aérien recommandait d'annuler *toutes* les restrictions.

L'essai relatif à l'équipage d'aéronef était unique, car les femmes ont été recrutées et sélectionnées pour les postes visés. Les autres commandements (Marine et Armée de terre) ne firent que sélectionner des femmes œuvrant, pour la plupart, au sein d'unités de service de soutien, qu'ils parachutèrent dans des professions données aux fins de l'essai. En raison de la méthode utilisée, les résultats de cette approche furent beaucoup moins concluants qu'ils auraient pu l'être — les femmes des essais SWINTER n'étant pas spécifiquement recrutées pour les nouveaux postes donnés, ce qui présentait un premier désavantage. Dans la plupart des cas, les femmes ne se sentaient pas vraiment interpellées par les essais. De nombreuses femmes ne jouissaient pas d'une préparation et d'une formation adéquates ou des capacités physiques requises. On accusa les forces militaires de ne pas exécuter les essais SWINTER avec la rigueur nécessaire pour que les conditions mènent à un résultat satisfaisant d'entrée de jeu[23].

Malgré tous les problèmes liés au Programme SWINTER, il est important de noter que les essais engendrèrent tout de même des résultats et des commentaires positifs remarquables. D'abord, les hommes des différentes professions purent interagir directement avec leurs collègues féminines. Puis, leurs expériences contribuèrent à réfuter certaines préoccupations quant aux répercussions négatives de l'intégration sur la cohésion de l'unité. Les répercussions négatives de l'intégration se manifestèrent principalement durant la période menant à l'intégration puis immédiatement après l'intégration des femmes[24]. Le Capitaine de corvette Gil Morrison, capitaine du NCSM Cormorant, avait prédit cette situation, affirmant que les hommes auraient probablement de la difficulté à accepter les femmes au sein des emplois qui étaient les leurs auparavant. Toutefois, après un certain temps, « le choc initial passerait et la vie reprendrait son cours »[25]. Conformément aux prédictions du capitaine de corvette, après une période d'adaptation raisonnable, on ne remarqua aucun affaiblissement notable de la cohésion dans la plupart des cas. En réalité, l'intégration entraîna souvent un accroissement du niveau de professionnalisme et de rendement au travail en raison de l'établissement d'un meilleur esprit de compétition et d'un plus grand respect au sein de l'unité. Enfin, de nombreuses femmes trouvèrent un appui au sein même de leur unité, les militaires faisant preuve de tolérance et leur offrant leur soutien quant à leur choix de carrière. Ces résultats n'étaient pas sans rappeler les conclusions de l'essai britannique mené auprès des unités mixtes de l'ATS pendant la Seconde Guerre mondiale[26].

Malgré les expériences positives, la Direction — Plans et politiques en matière d'équité affirma dans un document publié en 1998, *Du passé vers le futur, l'intégration des genres dans les FC 1970–1999*, que les essais « ne correspondaient pas aux essais définitifs prévus en raison des restrictions qu'ils devaient respecter »[27]. L'utilité des données était limitée en raison de nombreuses erreurs propres à la méthode exploitée, telles que :

> *[…] le manque de contrôle central des essais, le nombre limité de participants, les incertitudes propres aux buts des essais par rapport aux participants, l'évaluation subjective du rendement sans cadre de comparaison et la nécessité d'extrapoler le peu de données dans les diverses situations […][28]. [Traduction]*

Ces critiques étaient toutes bien fondées. Le chef d'état-major de la Défense approuva les recommandations finales en 1986, notamment le maintien de l'exclusion des femmes des navires et aéronefs de combat ainsi que des unités d'appui tactique. Ultérieurement, les données SWINTER jouèrent un petit rôle dans la phase suivante de l'intégration des femmes dans les Forces canadiennes (FC) entamée en 1985, mais un règlement parlementaire vint limiter leur utilité et leur exploitation.

En 1985, la section concernant les « droits à l'égalité » de la *Charte canadienne des droits et libertés* entra en vigueur. Cette section interdit formellement toute forme de discrimination axée sur le sexe, peu importe le domaine. Afin de respecter la loi, un sous-comité parlementaire recommanda le retrait de tout obstacle empêchant les femmes d'occuper toute profession au sein des FC[29]. On forma un groupe de travail au sein des forces militaires, lequel annonça, en 1987, le début des essais du Programme d'emploi des femmes dans des postes liés au combat. Les forces armées canadiennes élaborèrent un plan de recherche pour les essais, menèrent des sondages à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisme et exécutèrent la phase d'essai. Les essais avaient pour but d'examiner les répercussions de l'intégration des femmes sur l'efficacité au combat dans les dernières professions encore interdites aux femmes : l'infanterie, l'arme blindée, l'artillerie, le génie, les unités de campagne du renseignement et des transmissions, les pilotes de chasse et d'hélicoptère tactique et tous les postes déployés à bord de navires de combat[30]. Encore une fois, les expériences des trois éléments s'avérèrent variées.

Peu de temps après le début du Programme d'emploi des femmes dans des postes liés au combat, la Force aérienne annonça que d'autres essais n'étaient plus nécessaires et annula surlechamp toutes les restrictions d'emploi propres aux femmes. La Marine et l'Armée de terre poursuivirent, pour leur part, les essais, mais non sans incidents. Une animosité s'installa dès le début au sein du 1er Groupe-brigade du Canada à Calgary, où l'on qualifia d'hostile l'atmosphère de travail entre les hommes et les femmes[31]. Les unités de la BFC Gagetown, une base qui avait d'importants antécédents en matière de formation des femmes, ne notèrent que très peu de problèmes. Le Programme fut accueilli avec scepticisme à la BFC Petawawa, base ayant peu d'expérience en matière d'intégration. Le nombre de cas de harcèlement fut élevé, le système n'ayant pas encore établi des mécanismes conçus pour le gérer et y mettre fin. Les préjugés se multiplièrent, fondés sur la fausse idée d'attentes moins élevées envers les femmes et de quotas minimaux quant à l'embauche. On dut mettre en œuvre des programmes pour traiter les cas de plus en plus fréquents de harcèlement en milieu de travail. Toutefois, au fil du temps, le processus d'intégration des femmes au sein des unités de combat rencontra de moins en moins de problèmes au Canada.

*Caméra de combat IS2004-2020a*

La période d'adaptation avant l'acceptation des femmes dans les FC concordait avec les théories de G. Resch, un psychologue spécialisé dans les problèmes d'intégration, utilisées pour l'élaboration du plan de recherche du Programme d'emploi des femmes dans des postes liés au combat. Selon lui, l'intégration n'était pas un problème lié aux genres, mais lié au leaderhship. Il revenait donc aux leaders de tous les niveaux de l'unité de favoriser un changement positif[32]. Selon lui, les attitudes n'ont pas à être réceptives d'entrée de jeu, mais le deviennent au fil du temps, de l'orientation, de l'enseignement et de l'entraînement. Il pourrait y avoir une multiplication des attitudes ou des opinions négatives face à l'intégration lors de la présentation du concept ou au début du processus. Le débat de l'intégration serait suivi d'une courte période d'adaptation, pendant laquelle les militaires seraient surpris de la « facilité d'adaptation »[33]. Peu de temps après, la cohésion serait rétablie.

Des années plus tard, on réalisa la grande précision de cette analyse. Au Canada, l'intégration des femmes permit ultérieurement à la force militaire de s'améliorer, de se diversifier et de devenir plus efficace au combat. Une bonne planification et des solutions sensées ont permis de réduire le nombre de problèmes liés à l'opinion voulant que la modification de l'infrastructure, telle que l'accommodement des femmes à bord des navires, entraîne des coûts élevés. On réussit à régler les frictions persistantes entre les membres d'unité; pour les problèmes de harcèlement plus graves, on élabora des programmes. Des relations amoureuses se développèrent entre certains soldats; toutefois, on laissa aux leaders le soin d'assurer que ces relations ne minent pas la dynamique de l'unité. Ultimement, le bon sens, des politiques éclairées et une bonne direction s'avérèrent les meilleures solutions aux problèmes afférents.

En 1989, le Tribunal canadien des droits de la personne jugea que toutes les professions au sein des FC devaient être accessibles aux femmes, affirmant que l'exclusion continue des femmes des unités masculines de combat était une « exigence professionnelle [qui n'était] plus étayée par des éléments suffisants »[34]. Sans preuve à l'appui, la politique d'exclusion des femmes devint formellement discriminatoire. Toutes les restrictions axées sur les sexes devaient donc faire l'objet d'une annulation immédiate (à l'exception des postes à bord des sous-marins et des postes de prêtre catholique que le Tribunal jugea du domaine des hommes seulement). Jusqu'à sa fin en 1992, le Programme d'emploi des femmes dans des postes liés au combat se poursuivit mais son mandat fut modifié afin de mettre l'accent sur la préparation d'une intégration d'envergure dans l'ensemble des FC.

Pendant l'exécution du Programme SWINTER et du Programme d'emploi des femmes dans des postes liés au combat au Canada, des débats semblables au sujet de l'intégration des femmes dans les professions de combat et de quasi-combat avaient également cours dans les forces militaires américaines. Comparativement aux éléments catalyseurs canadiens en matière d'intégration des femmes dans les unités de combat, qui étaient principalement de nature politique, le débat américain reposait sur des réalités opérationnelles et des exemples réels de femmes touchées par les conditions dangereuses du combat.

La première guerre du Golfe en 1990 relança le débat sur l'intégration des femmes dans les forces militaires. Le Colonel Kelly Hamilton fit la remarque que « le conflit ouvrit les yeux du peuple américain […], lequel réalisa soudainement que les forces armées comptaient de nombreuses femmes »[35]. La nature de la guerre du Golfe souligna aussi la nécessité d'un nouvel examen du terme « au combat » et des membres touchés par cette fonction. Au cours des premières étapes de la guerre du Golfe, les femmes n'étaient pas techniquement écartées du combat terrestre. Toutefois, elles étaient assujetties aux restrictions et politiques de service qui les empêchaient de devenir membres des unités chargées d'établir un contact avec l'ennemi. Chaque service (forces terrestres, aériennes et maritimes) avait une définition légèrement différente du terme « au combat », bien qu'en général tous devaient respecter la « règle du risque » du département de la Défense pour orienter l'embauche des femmes, selon laquelle :

> *« Le risque du combat direct, l'exposition au tir hostile ou la capture sont des critères appropriés pour l'exclusion des femmes des postes ou unités sans combat quand le type, le degré et la durée de tels risques sont égaux ou supérieurs à ceux des risques normalement associés aux unités de combat, au sein d'un théâtre d'opérations donné […][36]. » [Traduction]*

La règle avait pour but d'orienter la distinction entre les unités de combat et les unités sans combat ainsi que de réduire la probabilité que les femmes soient exposées au combat direct — ce que les forces militaires américaines préfèrent éviter. Toutefois, l'utilisation de la règle du risque s'avéra de plus en plus difficile. Comme pour nombreux conflits qui suivirent, il était difficile d'établir une distinction nette entre les attaques de l'ennemi sur la « ligne de front » et les rôles de soutien sans combat derrière cette ligne. Sans préavis, les opérations pouvaient passer d'une nature non cinétique à une nature cinétique. Par exemple, les convois d'approvisionnement, dirigés par une unité de soutien intégrée mixte, étaient souvent la cible d'embuscades ou d'attaques perpétrées au moyen d'armes légères ou de dispositifs explosifs de circonstance, tout comme les transports aériens qui étaient la cible fréquente des tirs ennemis. Malgré les limites stipulées, en raison de la nature des missions de nombreuses femmes prirent donc part au combat, à tous les niveaux d'opération, tout au long de la guerre du Golfe.
Elles combattirent l'ennemi avec brio, certaines d'entre elles étant blessées grièvement et d'autres y laissant leur vie. Parmi les 148 Américains tués dans les opérations *Bouclier du désert* et *Tempête du désert*, on compta 16 femmes. Deux femmes devinrent des prisonnières de guerre.

*Caméra de combat IS2004-2020a*

Le Matelot de 1re classe Mandy Dagenais et le Matelot de 3e classe Kris Correa préparent des chars de démolition afin de détruire une mine de simulation lors d'opérations de renforcement de l'écran anti-sous-marin menées dans le golfe d'Oman

Ce sont ces expériences opérationnelles qui ont poussé les militants politiques à faire pression sur le Congrès et le public américain pour le réexamen des conditions empêchant l'intégration des femmes dans les unités de combat des forces militaires. En 1992, le Congrès proposa une modification de la loi *Defense Authorization Act* pour abolir les restrictions propres aux femmes dans les aéronefs de combat. Une fois rendue au Sénat aux fins d'approbation, par contre, la modification fit l'objet d'une

plus grande résistance. Le sénateur John McCain, un des opposants à l'abolition des restrictions quant à la responsabilité des femmes militaires, proposa plutôt de créer une commission responsable d'examiner en détail l'enjeu des femmes dans les unités de combat. En 1992, on forma la *Presidential Commission on the Assignment of Women in the Armed Forces* (ci-après dénommée « la Commission ») en réponse à cette proposition.

La loi habilitante de la Commission exigeait « l'examen des lois et des politiques restreignant l'affectation des militaires féminines »[37]. La Commission était composée d'officiers supérieurs, d'ex-militaires, de militaires actifs, d'experts et de civils jouissant d'une expérience pertinente, soit au total 15 membres. Six commissaires étaient des femmes et huit étaient des militaires actifs ou retraités des forces armées américaines. Ces individus avaient pour tâche de réaliser des entrevues sur le terrain auprès de militaires et d'intervenants pertinents. La liste des entrevues s'avéra très longue, celle-ci comprenant des militaires retraités ou actifs, des experts en affaires militaires et en sociologie, des organismes communautaires, des organismes religieux et même de simples citoyens américains intéressés. Bien qu'aucun paramètre lié à la qualité, à la pertinence ou à la source de la preuve n'ait été défini explicitement, on dressa une liste de 17 enjeux qui feraient l'objet d'un vote et de recommandations de la part des commissaires[38].

Les enjeux prioritaires portaient (communément) sur le risque de capture, les normes occidentales propres au traitement des femmes par les hommes, les capacités physiques des femmes, les relations dysfonctionnelles (sexuelles) et, évidemment, le problème récurrent du maintien de la cohésion au sein de l'unité. Curieusement, dans le processus décisionnel, on accorda la plus grande importance aux témoignages recueillis par la Commission. Aucun essai structuré ne fut organisé pour évaluer les répercussions possibles. D'entrée de jeu, on jugea cette approche acceptable, l'expérience de plus de 40 000 femmes militaires à la guerre du Golfe étant mentionnée au tout début du rapport. Il se peut que la Commission ait laissé tomber les essais en raison des expériences en temps réel — nul besoin d'élaborer des essais liés au combat quand on jouit de données organiques réelles sur le rendement professionnel des femmes militaires américaines. La Commission se concentra donc sur la collecte de données supplémentaires.

La Commission dit du rendement des femmes tout au long de la première guerre du Golfe qu'il avait respecté « les plus hautes normes de professionnalisme militaire, et ce, dans un grand tournant de l'histoire de la nation »[39]. Plus loin dans le rapport, toutefois, l'enthousiasme de cet énoncé semblait s'affaiblir. Une section intitulée « *The Case Against Women in Combat* » (le dossier contre les femmes au combat), par exemple, tentait de minimiser l'importance des expériences vécues par des femmes au combat pendant la guerre du Golfe et par des femmes au combat au cours de l'histoire. La section présentait l'argument voulant que l'intégration des femmes soit totalement différente de l'intégration raciale ayant eu lieu en 1948 — contrairement aux militaires masculins de différentes races, « les femmes ne présentent aucune lignée de guerriers accomplis comme le font [ces] hommes »[40]. Historiquement parlant, cet énoncé était totalement faux et ne pouvait jouir d'un semblant de poids que dans son sens le plus strict et formel. Comme le présent texte le mentionne plus haut, les militaires américaines ont souvent revêtu les uniformes masculins pour s'enrôler — et même certaines avec prouesses au combat. Cet énoncé ne tenait nullement compte des femmes qui ont trouvé un moyen de participer à divers combats militaires partout dans le monde, à différents moments de l'histoire. Dans un contexte plus moderne, les organismes militaires officiels ne fournirent qu'un petit nombre d'exemples de guerrières. Toutefois, l'utilisation de cette restriction imposée en tant que justification solide de l'exclusion continue des femmes était une erreur de logique : *Post hoc ergo propter hoc* (avant le fait, donc après le fait). Tout professeur de logique aurait réfuté cet énoncé; toutefois, étonnamment, la commission l'enregistra en tant que preuve valable pour appuyer la ségrégation axée sur les sexes.

La Commission affirma que les femmes ne s'étaient pas acquittées du fardeau de la preuve requis pour justifier la déclaration concernant leur capacité à participer aux unités de combat des forces terrestres, et ce, malgré leur rendement militaire de grande qualité pendant la guerre du Golfe. Les commissaires et les témoins affirmèrent que des siècles d'expérience militaire (exclusivement masculine) ne pouvaient être ignorés dans le simple but de satisfaire l'ambition de quelques femmes. Les commissaires ayant avancé

ces objections ne précisèrent toutefois pas la façon dont les femmes pourraient s'acquitter dudit fardeau de la preuve ou même la nature de cette preuve. Ils écartèrent les preuves tirées d'essais d'intégration menés dans d'autres pays, les jugeant impertinentes relativement à l'enjeu américain en cause. À titre d'exemple, la Commission rejeta l'expérience militaire danoise, dans laquelle on avait réussi l'intégration de 1 000 femmes dans des rôles de combat, en raison de son « étroitesse » et de l'impossibilité d'en tirer des conclusions opérationnelles pertinentes[41].

La Commission ressortit même les résultats des essais SWINTER gauchement exécutés quand elle se pencha du côté du Canada afin d'évaluer nos expériences d'intégration des femmes dans des rôles non traditionnels. Les commissaires notèrent que l'expérience avait été un échec, car une seule femme avait pu se conformer aux exigences physiques. Cette femme avait été écartée de l'unité prétendument parce que les hommes militaires étaient « trop immatures pour elle »[42]. Malgré l'aveu que ces conclusions étaient probablement le résultat direct de l'échec de la sélection préalable des candidates et de la confirmation de leur état de préparation quant aux tâches données, la commission sembla satisfaite du fait que seulement deux facteurs (les exigences physiques encore non normalisées et la « création de liens ») avaient suffi à empêcher plus de 100 femmes d'intégrer les unités exclusivement masculines.

Le rapport accusa les forces armées canadiennes d'avoir accordé une plus grande attention aux préoccupations liées à l'égalité des chances plutôt qu'à celles liées à l'état de préparation opérationnelle ou à l'efficacité de l'unité, la commission croyant qu'aucune importance n'avait été donnée aux conclusions des essais SWINTER, lesquelles avaient prédit les « difficultés à venir »[43]. Ce que les commissaires omirent de mentionner était que les conclusions des essais SWINTER avaient favorisé le maintien du statu quo malgré la présence d'une preuve empirique (le cas des femmes pilotes au sein des unités de quasi-combat et de combat), principalement à cause d'une conjecture non corroborée. En 1992, les terribles craintes concernant la perte de cohésion et d'efficacité au combat à la suite de l'intégration des femmes au sein de professions exclusivement masculines s'étaient presque toutes dissipées, comme à la suite de toutes les initiatives historiques d'intégration des femmes dans les forces militaires au Canada comme aux États-Unis. Comme le mentionnaient les Majors Nicholas Coppola et Kevin G. LaFrance dans leur article *The Female Infantryman: A Possibility?* paru dans *Military Review*, la Commission misa sur la cohésion, les relations inappropriées et les valeurs morales au sein de l'unité pour s'opposer à l'intégration des femmes dans les professions de combat, et ce, malgré l'absence de données concluantes[44]. En réalité, des données crédibles pertinentes utilisées par les Canadiens, mais passées sous silence par les commissaires, suggéraient que la cohésion était principalement un enjeu de leadership et ne serait affaiblie que momentanément, lors de la mise en place des changements.

L'annulation des restrictions propres aux femmes pilotes était la bête noire de la Commission. De plus, il s'agissait d'un cas où l'intégration des femmes pilotes dans l'équipage d'aéronefs de combat avait su s'acquitter de l'insaisissable « fardeau de la preuve », les femmes ayant excellé dans l'entraînement de pilotage d'aéronefs de combat et ayant mené avec brio des missions sans combat. Pour les pilotes de la Force aérienne, les préoccupations liées aux différences physiques des sexes s'avérèrent non fondées. Dans la section du rapport portant sur les aéronefs de combat, la commission confirma l'absence de preuves empêchant les femmes d'y participer en raison de leurs caractéristiques physiologiques[45]. Toutefois, malgré ces conclusions claires, la Commission étudia l'enjeu en tenant compte des témoignages individuels. Un des experts invités à témoigner fut le Lieutenant de vaisseau John Clagette, un instructeur de cours Top Gun. Il affirma que même si les femmes avaient piloté des F-18 lors de l'entraînement, elles étaient « évidemment » écartées de l'entraînement propre aux missions de combat. Il termina son témoignage en disant que leur intégration dans un tel rôle « [était] simplement ridicule »[46]. Aucune preuve ne vint appuyer ses dires — que ce soit dans son témoignage, dans le rapport de la Commission ou dans toute documentation publiée depuis. On accorda quand même de l'importance aux voix dissidentes, telles que celle du Lieutenant Clagette, lors des délibérations, et ce, malgré la preuve empirique écrasante quant à la capacité des femmes. Ultimement, la Commission vota contre la confirmation de la décision du Congrès d'annuler l'interdiction des femmes pilotes à bord des aéronefs de combat, bien que le Secrétaire américain à la Défense, Les Aspin, choisît par la suite de renverser l'annulation de la demande initiale d'annulation (ce qui permit l'admission simultanée des femmes à d'autres professions).

La Commission affirma qu'il n'y avait aucun doute que les femmes « puissent » accomplir les tâches d'un pilote d'aéronef ou d'hélicoptère de combat, mais qu'enfin de compte, il fallait déterminer si elles « devaient » le faire. La controverse que souleva le « si » de ce débat sémantique toucha aux appréhensions concernant le traitement des prisonnières de guerre. L'équipage d'aéronef représentait vraisemblablement un risque accru de capture. La Commission écouta des témoignages au sujet du traitement brutal des prisonniers de guerre durant la guerre du Vietnam. Ces témoignages mentionnaient le cas d'une prisonnière de guerre américaine dont l'aéronef fut touché pendant la guerre du Golfe et qui fut victime d'« attentat à la pudeur »[47]. Il n'était pas surprenant d'apprendre que les prisonniers de guerre étaient soumis à de misérables conditions; toutefois, le but de la présentation de ces faits en même temps que les préoccupations relatives à l'emploi des femmes pilotes de combat était clair : comme les conditions étaient si horribles que même les hommes avaient du mal à les endurer, on en déduisit donc qu'elles seraient quasi insupportables pour les femmes. La menace additionnelle d'agression sexuelle devait cimenter la légitimité des préoccupations et ainsi empêcher l'intégration des femmes.

Une preuve présentée par l'Organisation de survie, évasion, résistance et fuite des Services interalliés, l'organisme responsable d'étudier les conditions des prisonniers de guerre et d'utiliser les données cumulées pour former les individus en matière de capture, vint complètement réfuter la notion de différence axée sur le sexe quant aux mécanismes d'adaptation des prisonniers de guerre. L'organisation nia également l'existence de preuve à l'appui du fait qu'un soldat masculin capturé avec une sœur d'arme subirait une expérience « pire » en raison de la présence d'une femme.

La menace de l'agression sexuelle s'avéra une préoccupation récurrente. De façon paternaliste, les hommes membres de la Commission insistèrent sur ce point, ce que ne firent jamais les femmes militaires. L'élimination « de la menace de l'agression sexuelle des prisonnières américaines était impossible »[48]. En s'exprimant de la sorte, les commissaires écartèrent la possibilité que les hommes prisonniers de guerre puissent être victimes d'agression sexuelle, une version des faits qu'ils essayèrent de vendre au public. La commission affirma même que depuis la guerre du Vietnam, aucun prisonnier de guerre masculin n'avait déclaré avoir été victime d'agression sexuelle en captivité[49]. Toutefois, le fait qu'il n'y ait eu aucune déclaration officielle n'aurait pas dû servir de preuve définitive de l'absence d'une telle agression.

En réalité, on a toujours su que les hommes étaient victimes d'agression sexuelle en captivité; ce sont les aversions et les tabous culturels qui font que les hommes n'en parlent pas ouvertement. Tel fut le cas des soldats du *Royal Irish Ranger* capturés par la bande *West Side Boys* en Sierra Leone, en septembre 2000[50]. Bien que l'on ait prétendu que les membres de la bande aient agressé sexuellement les soldats, la possibilité de tels actes à l'endroit des hommes militaires ne semble pas préoccupante. Au cours d'une guerre, la violence sexuelle n'est souvent pas un crime lié aux genres, mais plutôt lié à la relation de domination qui existe entre l'auteur de la capture et sa victime. Pour les femmes militaires, l'agression sexuelle était vue comme une conséquence possible de leur profession, mais non une conséquence qui pourrait miner leur capacité ou leur volonté de prendre part aux opérations. Pour la Commission, l'enjeu était la vulnérabilité et le besoin de protection connexe.

La Commission mentionna une intéressante étude de cas qui évoquait de nombreuses préoccupations au sujet de l'intégration, notamment la peur de l'agression sexuelle. Le Major Rhonda Cornum, médecin de l'air, était à bord d'un hélicoptère qui fut touché par le tir ennemi au cours d'une mission de sauvetage dans un territoire hostile iraquien. Une femme érudite, elle travaillait déjà à obtenir son diplôme médical quand elle s'enrôla dans les forces armées, attirée par le mode de vie militaire et les défis offerts. Elle réussit son cours de pilotage et posa sa candidature pour un poste de médecin de l'air au sein de la 82e Division aéroportée, avouant que sa personnalité correspondait plus à un poste à bord d'un hélicoptère de combat[51]. Elle se vit refuser le poste au sein de la Division aéroportée parce qu'il s'agissait d'un poste non accessible aux femmes.

L'écrasement de l'hélicoptère tua cinq des huit membres de l'équipage, épargnant le Major Cornum. Se croyant seule survivante de l'écrasement, quelques jours passèrent avant qu'elle n'aperçoive son confrère,

le Sergent Troy Dunlap, en captivité. Elle fit part d'à quel point ils étaient heureux d'être en compagnie d'un compatriote et sans égard au grade, à la profession et, évidemment, au sexe, ils comparèrent leurs attentes respectives. Le Sergent Dunlap s'est tourné vers le Major Cornum et a salué sa bravoure. Elle lui a répondu : « Que pensais-tu que je ferais, que je me mettrais à pleurer? » « Oui, je crois que c'est ce que je pensais. » « C'est bon. C'est ce que je pensais que tu ferais aussi[52]. » Cet échange n'est qu'un exemple du comportement remarquable du Major Cornum en captivité, et ce, même après avoir été agressée sexuellement peu de temps après sa capture en route vers Basra. Sa réaction en fut une d'incrédulité — elle était sale et brisée, cet homme pourrait sûrement trouver mieux ailleurs? Bien que l'agression la troublât, elle se souvient avoir pensé que, parmi toutes les choses qui lui arrivaient, ces sévices ne figuraient pas en tête de liste de ses plus grands soucis. Ces pensées n'étaient pas celles d'une femme désespérée et paniquée, mais celles d'une femme bien entraînée, professionnelle et ayant gardé sa bonne humeur. Après sa convalescence, elle fut rapatriée et accueillie par le Général Schwarzkopf, auquel elle sourit et s'excusa de ne pouvoir bouger ses bras, lui expliquant que, normalement, elle saluait les généraux quatre étoiles.

Après leur capture, on interrogea le Major Cornum et le Sergent Dunlap au sujet de leur expérience. Cet entretien dévoila beaucoup d'information au sujet de l'attitude des hommes militaires à l'égard des femmes militaires, au sujet de la hiérarchie militaire et au sujet des commissaires. Le Major Cornum insista à maintes reprises sur le fait qu'elle n'avait fait que son travail et que, par conséquent, elle n'avait rien fait d'extraordinaire pendant et après sa capture. On demanda au Sergent Dunlap si, selon ses propres expériences auprès du Major Cornum, il pensait que les femmes devraient participer au combat, ce à quoi il répondit : « Je ne pense pas qu'elles devraient y prendre part. » Par la suite, quand on lui demanda s'il partirait à la guerre de nouveau avec le Major Cornum, il affirma sans hésitation : « Bien sûr, j'irais n'importe où avec le Major Cornum[53]. »

L'incapacité du Sergent Dunlap à relier ses expériences positives auprès d'une femme ayant excellé à son poste en tant que soldat dans des conditions de combat ardues à la possibilité que d'autres femmes soient aptes à en faire autant est à l'image du rejet par la Commission de l'ensemble de la preuve existante, composée d'une multitude d'exemples de femmes militaires ayant vécu des expériences de travail réelles. Grâce à son expérience personnelle auprès du Major Cornum, le Sergent Dunlap détenait la preuve indéniable de la combativité des femmes. Toutefois, son évaluation finale différa de son opinion, probablement à cause de son appartenance à une hiérarchie dont les croyances archaïques au sujet des femmes perpétuent l'idée que ces dernières, en tant que groupe, ne devraient pas participer au combat, et ce, malgré l'existence de la preuve du contraire. Comme de nombreux autres arguments de la Commission, la position visant le maintien de l'exclusion des femmes des professions liées au combat était fondée principalement sur les émotions plutôt que sur la raison.

Étant donné la priorisation des témoignages et la méthode utilisées par la Commission, les recommandations subséquentes au sujet de l'intégration des femmes dans les rôles de combat ne causèrent aucune surprise. Les rapports de la Commission eurent pour résultat de maintenir le statu quo et d'exclure les femmes des professions liées au combat et à l'appui tactique. La seule exception fut de donner accès aux emplois à bord des navires de combat aux femmes — sans trop de surprise, étant donné la tendance des forces maritimes d'être à l'avant-garde en matière d'intégration. On annula la modification adoptée précédemment par le Congrès au sujet des femmes à bord des aéronefs de combat, rétablissant ainsi les restrictions initiales axées sur le sexe. Ce geste s'avéra étonnant, étant donné que les conditions ayant entraîné la modification initiale jouissaient déjà d'une preuve irréfutable quant à la capacité des femmes d'occuper de tels postes.

Dans son énoncé final, la commissaire Mary Clarke (major-général à la retraite) affirma laconiquement que certains commissaires avaient des plans prédéfinis ayant pour but d'empêcher l'intégration des femmes, et ce, malgré le poids de la preuve présentée[54]. Les expériences des femmes combattantes furent marginalisées afin de favoriser les témoignages en accord avec les points de vue de la majorité conservatrice. Par exemple, le commissaire Samuel Cockerham, un brigadiergénéral à la retraite, fut l'un des plus grands opposants à l'intégration. Ses propos reposaient souvent sur sa propre opinion et étaient teintés d'un discours conjectural et négatif. Dans la même veine, une section du rapport mentionna : « Le dossier contre les femmes est probant et concluant[55]. » Cependant la « preuve »

*Caméra de combat AR2006-H031-0008a*

Le Caporal Venessa Larter et des membres des Forces canadiennes effectuent une patrouille de présence dans le village de Spin Kalacheh

avancée par le commissaire était fondée sur son opinion et son hypothèse plutôt que sur des faits empiriques[56]. Une opposition à l'intégration fondée sur une opinion personnelle ne constitue pas une preuve probante et concluante. Dans le meilleur des scénarios, une telle preuve est anodine, non éclairée et la source d'une grande friction. Dans le pire des scénarios, elle entraîne de graves problèmes au sein de l'organisme militaire où pratiquement, sinon officiellement, les femmes sont intégrées en raison des réalités opérationnelles.

Malgré tout, de cette époque à aujourd'hui, bien peu de choses ont changé quant à la politique militaire officielle. Lindsay Rousseau Burnett a fait état de ses propres expériences dans une entrevue accordée au *New York Times* dans laquelle elle affirmait : « Aussi horrible que cette guerre ait pu être, je pense vraiment qu'elle est responsable de l'ouverture des forces armées à l'égard des femmes[57]. » Madame Roussau Burnett fut l'une des premières femmes à servir en tant que spécialiste des communications au sein d'une brigade de combat en Iraq, ce qui aurait été inadmissible il y a seulement dix ans. Les circonstances propres à la guerre anti-insurrectionnelle (à la fois les aspects culturels et la nature asymétrique du conflit) ont poussé les commandants militaires, de nouveau, à « passer outre en douce aux règlements qui interdisent aux femmes d'occuper des postes liés au combat terrestre »[58]. Les femmes sont donc « attachées » (et non affectées) aux éléments de forces spéciales et aux unités de combat armé à titre de spécialistes du renseignement ou de polices militaires, et sont donc exposées aux mêmes dangers que les soldats de combat désignés de leur unité d'adoption.

En réalité, les soldats qui ne sont pas directement liés aux unités de combat s'exposent aujourd'hui aux mêmes risques que ceux des unités de combat. La règle du risque propre au combat, qui déjà ne s'applique « que très vaguement » à un environnement traditionnel symétrique, semble maintenant complètement tordue dans le contexte de la contre-insurrection. Un incident vint appuyer ce point, soit l'attaque de la 507e Compagnie d'entretien, le 23 mars 2003, à Nasiriyah. Unité de réparation de missile à l'appui du 52e Régiment de défense antiaérienne, la 507e Compagnie ne devait pas, selon la règle du risque, participer au combat terrestre. Ce point s'avéra peu important aux yeux de l'ennemi qui attaqua la Compagnie et tua 11 de ses soldats. Ceci n'est qu'un exemple parmi des centaines d'autres qui démontre la futilité croissante de restreindre l'accès des femmes aux opérations militaires. Plus de 600 femmes militaires américaines ont jusqu'ici été blessées et presque 70 ont été tuées au combat. Dans le pire des cas, cette tentative d'établir une distinction artificielle engendre une force militaire à deux niveaux. Ceci a entraîné une multitude de problèmes pour les femmes militaires, de la simple difficulté à faire reconnaître leur rendement exemplaire face au tir ennemi jusqu'au manque de soutien et d'infrastructure clinique adaptés à leurs besoins après leurs périodes d'affectation (puisqu'elles ne devaient pas participer au combat d'entrée de jeu).

Les conditions opérationnelles quotidiennes avec lesquelles doivent composer les femmes militaires canadiennes et américaines sont presque identiques. Il suffit de comparer, par exemple, la situation du Lieutenant-colonel Jennie Carrigan, la première femme commandant canadienne d'un régiment de génie à Kandahar, à la situation du Major Kellie McCoy, la première femme commandant américaine d'une compagnie de génie au sein de la 82e Division aéroportée. Tandis que le Lcol Carrigan jouit du titre et du pouvoir officiels liés à son poste, le Maj McCoy commet, techniquement parlant, une entorse au règlement — en tant qu'officier, on lui permet de diriger des troupes en Iraq, mais en tant que femme, elle ne peut, strictement parlant, servir parmi ces troupes[59]. La situation est-elle confuse? Absolument. Les deux militaires exécutent des tâches comparables, toutefois, une d'entre elles est écrasée par des politiques qui empêchent la pleine reconnaissance de sa responsabilité illimitée (en termes pratiques, sinon précis), créant ainsi un écart entre elle et les soldats qu'elle dirige. Pour le Canada et les États-Unis, deux pays qui ont évolué relativement main dans la main en matière d'efforts pour l'intégration des femmes, la situation actuelle en Asie du Sud-Ouest s'avère un drôle d'endroit pour découvrir une telle divergence en ce qui concerne les attitudes et les politiques.

Est-ce que le point de vue plus « permissif » du Canada en matière d'égalité entre les sexes a permis d'accélérer l'intégration totale des femmes au sein des forces armées? Peut-être que oui, peut-être que non. De façon directe, cette ouverture fut le produit de la culture politique qui jouissait de la volonté et des moyens d'évoluer. Il est clair que ce processus ne convenait pas aux États-Unis. Toutefois, les préoccupations relatives à l'intégration des femmes au sein des professions de combat et d'appui tactique étaient pratiquement les mêmes des deux côtés de la frontière. Les craintes quant à la capacité, à la cohésion, au bien-fondé et à la sexualité étaient nombreuses. Les deux pays ont choisi de prouver les effets négatifs plutôt que de les réfuter, une entreprise qui s'est avérée infructueuse. Réfutés après chaque étape franchie, les arguments de l'opposition étaient fondés sur les mêmes émotions, perceptions et normes usées et exploités lors de tout grand déploiement d'efforts pour l'égalité des sexes au sein des forces militaires. Pour le gouvernement canadien, aucune raison majeure n'empêchait l'intégration des femmes, ce qui explique son action dans ce sens. Le « fardeau de la preuve » propre aux femmes militaires américaines, que la commission présidentielle jugeait insuffisant au début des années 1990, a été indéniablement renversé grâce au rendement opérationnel des femmes au cours de la dernière décennie.Toutefois, tant et aussi longtemps que les femmes se verront refuser la pleine participation, la reconnaissance et le statut qu'elles méritent, la situation continuera d'engendrer des problèmes inutiles.

*Caméra de combat AB2009-057-09*

Le Caporal-chef Mélanie Morissette (à gauche) et le Caporal-chef Natalie Finnigan, membres du 2e Bataillon des services, à Petawawa, surveillent les marchandises alors que l'hélicoptère CH146 Griffon s'apprête hisser ces dernières

Pour les militaires professionnels, l'objectif ultime doit être l'embauche du meilleur candidat possible pour l'emploi. Il est inconcevable que quelqu'un comme le Commissaire Cokerman influence encore autant les politiques malgré les preuves empiriques allant opposées à ses opinions. Sa déclaration finale officielle à l'appui de son allégation selon laquelle l'exclusion des femmes au combat devrait être maintenue se terminait par la phrase suivante : « La guerre a changé, mais pas le combat. Le combat était, est, et sera toujours l'enfer[60]! » Malheureusement, il n'aborde jamais le réel problème dans cette déclaration, soit que les femmes ont et ont toujours eu la capacité d'occuper des emplois liés au combat. Dans un contexte où règnent les préjugés, les priorités et la politique, les efforts déployés envers l'intégration des femmes au Canada et aux États-Unis ne sont que l'admission de ce fait, une conclusion à laquelle on arrive lentement et à contrecœur bien souvent.

*Caméra de combat IS2004-2030a*

## À PROPOS DE L'AUTEURE...

*Sous-lieutenant Marta Rzechowka s'est intéressée aux enjeux militaires après avoir été bercée, dans son enfance, par les histoires de sa grand-mère au sujet de l'Armée de la Pologne (qui a embauché de nombreuses femmes) au cours de la Seconde Guerre mondiale. De nombreuses expériences humoristiques, mais poignantes, vécues lors d'une période d'affectation à Kandahar en 2006 lui ont servi d'inspiration pour le présent article.*

## NOTES

1. HACKER, Barton. *Women and Military Institutions in Early Modern Europe: A Reconnaissance*, Journal of Women in Culture and Society, vol. 6, nº 4 (1981), p. 658.
2. Notion décrite dans l'ensemble de l'ouvrage : DE PAUW, Linda Grant. *Battle Cries and Lullabies: Women in War From Prehistory To The Present*, Oklahoma, University of Oklahoma Press, 1998.
3. *Ibid*., p. 148.
4. PEACH, Lucinda Joy. *Gender Ideology in the Ethics of Women in Combat*, dans : *It's Our Military, Too!*, sous la direction de Judith Hicks Stiehm, Temple University Press, 1996, p. 157.
5. LINHART, Tabea Alexa. *Fearless Women in the Mexican Revolution and the Spanish Civil War*, University of Missouri Press, 2005, p. 27.
6. COGHLAN, Tom. *Afghanistan's Feared Woman Warlord*, BBC News, 16 mars 2006.
7. DE PAUW, p. 140.
8. Une « campagne de murmure » a sérieusement influé sur le recrutement des femmes au sein des services militaires canadiens. Des rumeurs au sujet de cas de maladies vénériennes et de grossesses hors mariage déclenchèrent cette campagne, les mauvaises langues opposées à la présence des femmes dans l'armée cherchant à ternir l'image de ces recrues, les dépeignant comme des femmes de mauvaise vie, immorales. *Sur tous les fronts*. La Seconde Guerre mondiale et l'ONF. 2008 Office national du film du Canada
http://www3.onf.ca/seconde-guerre/front-interieur/les-femmes-et-la-guerre.htm?article=18789&page=2&subtype=articles
9. TOMAN, Cynthia. *An Officer and a Lady: Canadian Military Nursing and the Second World War*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2007, p. 272.
10. DE GROOT, Gerard. *I Love the Smell of Cordite in Your Hair*, History, vol. 86, nº 265 (janvier 1997), p. 73–92.
11. On a d'abord démantelé le Service féminin de la Marine royale et la Force aérienne auxiliaire féminine, puis le Service féminin de l'Armée de terre peu de temps après. Voir le document : *Women in the U.S. Army*, U.S. Army, http://www.army.mil/women/index.html (consulté le 9 septembre 2010).
12. DAVIS, Karen. *Understanding Women's Exit From the Canadian Forces: Implication or Integration?*, dans : *Wives and Warriors: Women and the Military in the United States and Canada*, sous la direction de Laurie Lee Weinstein, Greenwood Publishing Group, 1997, p. 180–81.
13. Women in Military Service for America Memorial Foundation. *Highlights in the History of Military Women*, http://www.womensmemorial.org/Education/timeline.html (page consultée le 1er avril 2009).
14. Présentation PowerPoint du Sgt Grants : CONFIRMER CEMD.
15. Direction — Plans et politiques en matière d'équité. *Du passé vers le futur, l'intégration des genres dans les FC 1970–1999*, décembre 1998, p. 5.
16. Selon les forces armées américaines, le combat direct consiste à « attaquer l'ennemi au moyen d'armes individuelles ou collectives tout en s'exposant au tir ennemi direct, à la possibilité réelle d'un contact physique direct avec les forces ennemies et à un risque important de capture. Le combat direct a lieu lors de l'assaut sur l'ennemi, au moyen de munitions, de manœuvres ou d'un effet de choc, aux fins de destruction ou de capture, ou lors du repoussement de l'assaut, au moyen de munitions, d'un combat rapproché ou d'une contreattaque. » L'Armée américaine utilise un système de codage pour la probabilité du combat direct (*Direct Combat Probability Coding System*) établi en 1983 afin de classer toutes les positions selon la probabilité d'un combat direct.
(Source : Département de la Défense, site Web officiel : http://www.defenselink.mil).
17. ENLOE, Cynthia. *The Morning After: Sexual Politics at the End of the Cold War*, University of California Press, 1993, p. 218.
18. *Ibid*., p. 219.
19. *Du passé vers le futur, l'intégration des genres dans les FC 1970–1999*, p. 5.
20. Un sondage mené auprès de conjointes de militaires dans le cadre des essais SWINTER pour connaître leurs opinions sur l'intégration des femmes dans les unités d'appui tactique.
21. DUNDAS, Barbara. *Les femmes dans le patrimoine militaire canadien*, 2000, p. 117.
22. *Ibid*., p. 116.

23. *Du passé vers le futur, l'intégration des genres dans les FC 1970–1999*, p. 7.
24. LAMERSON, C. D. *Combat Related Employment of Women (CREW) in the Army: Trial Research Plan*, Willowdale, Unité de recherches psychotechniques des Forces canadiennes, 1989.
25. *Ibid*.
26. DE GROOT, p. 75.
27. *Ibid*., p. 8.
28. *Ibid*.
29. DUNDAS, p. 123.
30. *Ibid*.
31. *Ibid*., p. 132.
32. LAMERSON, C. D. (Major). *Combat Related Employment of Women (CREW) in the Army: Trial Research Plan*, p. 5.
33. *Ibid*.
34. *Du passé vers le futur, l'intégration des genres dans les FC 1970–1999*, p. 13.
35. Fort Dix (NJ) Post. *American Women Never Wavered in Defending the Flag*, vol. 84, nº 11 (20 mars 2009), p. 2, http://www.dix.army.mil/PAO/Post09/post032009.pdf (article consulté le 9 septembre 2010).
36. Presidential Commission on the Assignment of Women in the Armed Forces. *Women in Combat*, Report to the President, 1992, p. 36.
37. *Ibid*., p. iii.
38. *Ibid*., p. v.
39. *Ibid*., p. iii
40. *Ibid*., p. 45.
41. *Ibid*., p. C-62.
42. *Ibid*., p. C-86
43. *Ibid*., p. C-67
44. COPPOLA, Nicholas et Kevin Lafrance. *The Female Infantryman: A Possibility,* Military Review, novembre–décembre 2002, p. 56.
45. *Ibid*., p. 29.
46. *Ibid*., p. 68.
47. *Ibid*., p. 28.
48. *Women in Combat,* p. C-44.
49. *Ibid*., p. C-46
50. BBC News. *Captured Leader "Regrets" Kidnap*, 11 septembre 2000.
51. CORNUM, Rhonda. *Soldiering: The Enemy Doesn't Care If You're Female*, dans : *It's Our Military, Too!*, sous la direction de Judith Hicks Stiehm, Temple University Press, 1996, p. 7.
52. *Ibid*., p. 14.
53. *Ibid*., p. 24.
54. *Women in Combat*, p. 98.
55. *Ibid*., p. 26.
56. *Ibid*., p 27.
57. ALVAREZ, Lizette. *G.I. Jane Breaks the Combat Barrier, Women at Arms*, New York Times, 15 août 2009, p. 2, http://www.nytimes.com/2009/08/16/us/16women.html (article consulté le 9 septembre 2010).
58. CAVE, Damien. *A Combat Role, and Anguish, Too, Women at Arms*, New York Times, 31 octobre 2009, http://www.nytimes.com/2009/11/01/us/01trauma.html (article consulté le 9 septembre 2010).
59. *G.I. Jane Breaks the Combat Barrier,* p. 3; *Women at War: How Roles are Changing*, BBC News en ligne, 15 février 2010, http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/americas/8512484.stm (site consulté le 9 septembre 2010).
60. *Women in Combat*, p. 100. Caractères gras propres à la lettre originale.

*Source : Caméra de combat*

# L'IMAGERIE THERMIQUE DU SYSTÈME NIGHTDRIVER COMBLE UNE LACUNE DE CAPACITÉ

*Capitaine B. Lafave*

## INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, les dispositifs d'imagerie thermique (IT) améliorent les capacités des forces armées et des organismes d'exécution de la loi à effectuer des manœuvres et des opérations dans l'obscurité. La technologie IT a été intégrée à des têtières de soldat, à des dispositifs de visée d'armes, à des caméras de sécurité et à des aides au conducteur de véhicule. Alors que l'IT a été incorporée dans des véhicules canadiens modernes (tels que le VBL III), la majorité des véhicules du parc de véhicules des forces terrestres canadiennes demeurent démunis de toute capacité de vision nocturne.

Les opérations canadiennes à l'étranger comprennent la conduite tous feux éteints et le mouvement dans des zones tant rurales qu'urbaines qui peuvent avoir un éclairage allant de faible à nul. Alors qu'une partie des véhicules qui évoluent dans ces conditions ont l'IT, la lacune de capacité est l'absence de cette technologie au niveau du parc de véhicules de soutien des Forces canadiennes (FC).

Le système NightDriver est doté de la technologie infrarouge lointain dont les capacités amélioreraient la connaissance des soldats de la situation routière, tandis que ses caractéristiques permettraient l'intégration facile au matériel militaire. Ses coûts sont comparables à ceux des lunettes de vision nocturne. En outre, sa conformité aux normes de CEM et sa capacité à fonctionner dans des conditions défavorables permettent son utilisation dans des opérations au pays et à l'étranger.

Moyennant des essais et une évaluation appropriés, suivis d'épreuves opérationnelles et d'une formation convenable, le système NightDriver a le potentiel de combler une lacune de capacité dans le parc de véhicules des forces terrestres canadiennes.

## LA LACUNE

L'absence d'IT inhibe bien des conducteurs des FC et limite leur capacité à fonctionner efficacement la nuit. En effet, des études civiles ont démontré que, bien que seulement 25 % du temps de conduite total du véhicule moyen se fasse la nuit, les risques de mourir dans un accident d'automobile la nuit sont cinq fois plus élevés. En outre, 55 % de tous les accidents d'auto mortels se produisent après le coucher du soleil, de même que 62 % des accidents mortels de piétons. Beaucoup de forces armées ont reconnu ces faits et ont soit équipé les conducteurs de lunettes de vision nocturne, soit intégré les capacités de vision nocturne aux véhicules. Toutefois, ces deux options n'ont pas le même effet.

Les lunettes de vision nocturne actuelles des FC sont des intensificateurs d'image (II), qui amplifient la lumière visible disponible. Elles sont sensibles à la fumée, à la poussière et à l'éblouissement par des sources lumineuses, qui réduisent tous l'efficacité de ces lunettes. De plus, le port de lunettes de vision nocturne aux fins de la conduite n'est pas souhaitable. Les lunettes de vision nocturne sont lourdes, ce qui exerce des contraintes sur le cou dans le cas d'une utilisation prolongée, et leur objectif monoculaire élimine toute perception tridimensionnelle, ce qui nuit au rendement du conducteur.

Les Forces armées canadiennes ont pris la décision d'utiliser la technologie IT, qui n'est pas sensible à la fumée, ni à la poussière, ni à l'éblouissement, et l'ont intégrée au VBL III à titre de moniteur d'aide au conducteur. Le principal avantage de ce système est qu'il n'exige pas que le conducteur porte un équipement supplémentaire et qu'il lui permet d'utiliser toute perception tridimensionnelle qu'il possède. Le système est utilisable pendant qu'il fait jour et fournit alors de l'information visuelle supplémentaire qui améliore encore la capacité du conducteur.

Les opérations canadiennes à l'étranger comprennent souvent la conduite tous feux éteints et le mouvement dans des zones tant rurales qu'urbaines qui peuvent avoir un éclairage allant de faible à nul. Bien qu'un pourcentage des véhicules évoluant dans ces conditions ait l'IT, tous les véhicules de soutien et de ravitaillement, le matériel lourd et les véhicules légers n'ont pas cette technologie et leur conduite fait toujours appel aux lunettes de vision nocturne II. Pour combler cette lacune de capacité, un système IT léger, facile à installer, pourrait améliorer la capacité de mobilité du parc de véhicules canadien. Le système NightDriver est une des solutions possibles.

## CONTEXTE

Raytheon a développé la première aide civile au conducteur d'auto à imagerie thermique, appelée système NightDriver. Ce système fonctionne à l'aide de la technologie infrarouge lointain avec projection sur un affichage tête haute (HUD), et ses capacités pourraient améliorer la connaissance des soldats de la situation routière, alors que ses caractéristiques permettraient l'intégration facile au matériel militaire.

Le système est constitué d'une seule caméra et du HUD. Le HUD, représenté à la figure 1, pèse 0,9 kg et se monte sur le tableau de bord du véhicule. Il occupe un espace de 23 x 18 cm et a une hauteur de 11 cm lorsqu'il est ouvert et de 3 cm lorsqu'il est fermé. La possibilité de fermer le HUD le rend plus compact qu'un ordinateur portatif fermé. La caméra (voir figure 2) peut être montée à de nombreux emplacements sur l'avant du véhicule et ne pèse que 0,9 kg.

*Collection de l'auteur*

Figure 1 : HUD du système NightDriver

*Collection de l'auteur*

Figure 2 : Caméra du système NightDriver

La légèreté et la simplicité de la méthode de montage permettraient l'utilisation facile de ce système sur une variété de véhicules, contrairement à l'imageur thermique actuel du VBL III, qui est fortement intégré et a des montures spéciales.

Le système NightDriver doit être alimenté en tension continue, qui est réglable de 9,5 à 16 volts. Cela permet une intégration facile à la plupart des véhicules courants qui fonctionnent au moyen d'une alimentation 12 V c.c., tout en étant adaptable à des systèmes d'alimentation de véhicule futurs.

## BLOC OPTIQUE

Le bloc optique de la caméra du système NightDriver a une distance focale allant de 8 m à l'infini et utilise un objectif à focale fixe. Les objets plus proches de 8 m ne sont pas aussi nets, et plus l'objet est proche de la caméra, plus l'image sera floue. Ce réglage n'est pas variable, et il n'est donc pas possible de rapprocher le foyer du véhicule.

Le champ de vision (FOV) de la caméra et celui du HUD déterminent la zone visible au moyen de la caméra et les angles de visualisation de l'écran du HUD. Le FOV de la caméra est de 12° x 9°, et celui du HUD est de 10° x 4°. Il est à bien noter que l'angle horizontal de 12° du FOV de la caméra permet de visualiser toute la largeur d'une route de 6 m de largeur à une distance d'environ 28 m et à la distance focale de 8 m, on peut observer une largeur d'environ 2 m. Ces caractéristiques de FOV déterminent l'emplacement du HUD et de la caméra sur le véhicule pour permettre la visualisation facile et la capacité de voir la partie voulue des routes.

## IMAGERIE THERMIQUE

La technologie de l'imagerie thermique du système NightDriver tente d'établir l'équilibre entre un équipement de pointe et un encombrement et un coût réduits afin de pouvoir faire concurrence sur le marché civil. Le système fonctionne dans la gamme de longueurs d'ondes de 7–14 micromètres, utilisant une matrice à plan focal avec des détecteurs ferroélectriques non refroidis.

Les matrices à plan focal (FPA) sont des ensembles de matrices bidimensionnels de détecteurs infrarouges utilisés pour produire une image. Les détecteurs du système NightDriver se composent de 160 x 120 pixels ferroélectriques. Il existe différentes options pour le matériau du détecteur, mais la technologie des détecteurs ferroélectriques met en valeur la transition de phase ferroélectrique de certains matériaux diélectriques. Aux alentours de cette transition, la polarisation électrique du diélectrique dépend fortement de la température. Par conséquent, de faibles variations de la température du matériau causent de grandes variations de la polarisation, qui peuvent alors être utilisées pour produire l'image thermique.

La technologie ferroélectrique est utilisée dans bien des systèmes d'imagerie thermique civils et militaires en raison de son coût de réalisation réduit et du fait qu'elle peut fonctionner sans refroidissement, ce qui réduit l'encombrement de l'ensemble du système et prolonge sa durée de vie utile. Ce système de détection offre une technologie infrarouge à balayage frontal pour de nombreuses applications où le coût, le poids, la puissance, la fiabilité et l'encombrement sont des critères de conception importants.

On a également examiné les caractéristiques d'utilisation du système d'imagerie thermique. Le démarrage du système prend 45 secondes, et le système fait appel à des processeurs visuels qui permettent une portée maximale de détection de personnel de 1 500 pi (457 m). La sortie vidéo est du type blanc chaud et noir froid avec un taux de rafraîchissement de 30 Hz. Ce taux de rafraîchissement de 30 images par seconde donne lieu à un mouvement naturel de la vidéo en temps réel. De plus, la sortie vidéo est conforme à la norme NTSC (National Television Systems Committee), ce qui rend le système NightDriver compatible avec les dispositifs vidéo du Canada, de la Corée-du-Sud, des Philippines, des États-Unis et d'autres pays.

## CONSIDÉRATIONS

Il y a de nombreuses considérations qui entrent en ligne de compte lorsqu'un dispositif doit être utilisé dans des environnements variables. En ce qui concerne les circuits électriques, le dispositif doit présenter la conformité aux normes de CEM, car chaque appareil électrique produit des ondes électromagnétiques, qu'il soit ou non conçu à cette fin. Le système NightDriver est visé par le règlement de la Federal Communications Commission, Part 15, ce qui veut dire que l'appareil est un dispositif à faible puissance exempt de licence qui pourrait causer du brouillage au service des radioamateurs, parce qu'il produit de l'énergie RF qui est intentionnelle, non intentionnelle ou accessoire. Cette classification doit être prise en compte dans l'intégration du système NightDriver à n'importe quel véhicule pour garantir qu'il n'y aura pas de brouillage qui cause des dommages ou des effets indésirables.

Le système NightDriver est utilisable sur une vaste gamme de températures, allant de -40 à 75 °C, ce qui permettrait son utilisation dans la plupart des situations au Canada et à l'étranger. Le système est également résistant à l'eau, mais n'est pas submersible et aurait très probablement besoin de quelque forme de renforcement pour pouvoir résister aux impacts et à une submersion éventuelle. Cependant, il faudrait effectuer une étude pour déterminer ce qui serait plus économique : le remplacement du composant brisé ou le coût unitaire du renforcement. Un résumé des caractéristiques du système NightDriver que nous avons présentées est donné à la figure 3.

| | SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME NIGHTDRIVER | |
|---|---|---|
| **Matrice à plan focal** | Type et matériau | Ferroélectrique, non refroidi |
| | Nombre de pixels | 160 x 120 |
| | Réponse spectrale | 7–14 $\mu$m |
| **Performances d'imagerie thermique** | Temps de démarrage | ~45 s |
| | Contraste/luminosité | Automatique, avec des caractéristiques évoluées de traitement de l'image |
| | Portée de détection d'une personne | Jusqu'à 1 500 pi (457) |
| **Bloc optique** | Distance focale | de ~28 pi (8 m) à l'infini |
| | Méthode de focalisation | Fixe |
| | Champ de vision | Caméra : 12° x 9°; HUD : 1° x 4° |
| **Vidéo** | Format de sortie | Compatible NTSC |
| | Polarité IR | Blanc chaud — noir froid |
| **Alimentation** | Tension d'entrée | de 9,5 à 16 V c.c. |
| **Caractéristiques physiques** | Encombrement | Caméra : La. 6,6 po x H. 6 po x P. 4,25 po (17 x 15 x 11 cm)<br>HUD (ouvert) : La. 8,9 po x H. 4,25 po x P. 7,0 po (23 x 11 x 18 cm)<br>HUD (fermé) : La. 8,9 po x H. 1,25 po x P. 7,0 po (23 x 3 x 18 cm) |
| | Poids | Caméra : 2 lb (0,9 kg)<br>HUD : 2 lb (0,9 kg) |
| | Dispositions de montage | Monture pour véhicule |
| **Exigences environnementales** | Température de service du système | de -40 °C à 75 °C |
| | Résistance à l'eau de la caméra | Qualifié pour les lave-autos (non submersible) |
| | Compatibilité électromagnétique | FCC Part 15 |

Figure 3 : Spécifications du système NightDriver

## PROBLÈMES D'INTÉGRATION ET D'UTILISATION

Le système NightDriver a de nombreux avantages et a du potentiel pour combler la lacune de capacité des aides à la conduite nocturne pour une bonne partie du parc de véhicules des forces terrestres canadiennes. Les caractéristiques du système NightDriver doivent être examinées à l'égard de problèmes tant au niveau de l'intégration au parc de véhicules lui-même qu'au niveau des opérations auxquelles ces véhicules participeraient.

Le principal avantage du système NightDriver est qu'il est léger et compact, caractéristiques qui sont désirables étant donné que les véhicules sur lesquels ce système serait installé, tels que les VULR, les VLLR et le MATÉRIEL lourd, ont peu de place dans le poste de conduite pour des systèmes encombrants. La facilité de montage et la tension réglable permettent également l'intégration facile à tous les véhicules de soutien.

Le FOV de la caméra ne permet pas un grand angle de vision à courte distance, ce qui ne permettrait pas une perception efficace de personnel qui s'approcherait des deux côtés, immédiatement en avant du véhicule. Toutefois, la perception de personnel dans cet angle mort serait difficile avec des phares ordinaires et nécessiterait l'utilisation de la vision périphérique du conducteur ou d'autres dispositifs de vision nocturne. De plus, il existe une version 360 degrés du système NightDriver, laquelle permet au conducteur de commander la rotation de la caméra. Cela permettrait son utilisation dans des conditions de conduite ordinaires ainsi que pour examiner des objets/obstacles dans des directions particulières.

Figure 4 : NightDriver : aucun éblouissement dû aux phares

Figure 5 : Système NightDriver utilisé sous un éclairage réduit

La distance focale de 8 m n'est pas réglable et rendrait les images correspondant à une distance inférieure plus floues à mesure de l'approche du véhicule. Cependant, si le conducteur est conscient d'un obstacle à l'avance, bien au-delà de 8 m, le conducteur pourrait réduire la vitesse du véhicule et utiliser l'identification de l'obstacle au moyen d'une lumière visible à la distance de moins de 8 m. En outre, le conducteur serait toujours aidé par le système NightDriver à moins de 8 m, mais l'image ne serait pas aussi nette.

Il est présumé que, comme les FC ont acheté et continuent à développer des systèmes d'imagerie thermique pour l'observation et la conduite nocturnes, le système NightDriver est une solution viable pour combler la lacune de capacité.

La technologie IT incorporée dans le système NightDriver a une haute résolution et un taux de rafraîchissement suffisant pour maintenir l'image à jour et fait appel à la technologie ferroélectrique pour garantir que le système aura la sensibilité nécessaire pour détecter et afficher tous les détails de la route à venir. La technologie IT n'est pas sensible à la fumée, ni à la poussière, ni à l'éblouissement (voir figure 4). De plus, l'IT est aussi efficace sous peu de lumière qu'en l'absence de lumière (voir figure 5), contrairement aux intensificateurs d'image, qui exigent la présence de lumière visible.

Les autres caractéristiques de l'IT, comme le temps de démarrage rapide, la compatibilité électrique et visuelle et la portée de 1 500 pi rendent ce système efficace pour les opérations militaires et permettent son intégration facile au matériel actuel. Il faudrait confirmer la conformité aux normes de CEM lorsque le système est monté sur chaque type de véhicule de soutien, et il faudrait effectuer une vérification pour s'assurer qu'aucun système existant ou installé n'est touché.

Le coût d'équiper l'ensemble du parc de véhicules de soutien d'un nouveau système ne serait pas négligeable. Le système coûte 3 295 $ chacun, mais les frais d'expédition, d'installation, de renforcement et d'entretien pourraient augmenter ce prix. Cependant, l'option de l'aide moins efficace aux conducteurs que sont les lunettes de vision nocturne pourrait être comparable à cette dépense, allant de 500 $ à 3 500 $, selon la qualité. À l'égard des coûts, le système NightDriver est une option comparable et, vu son efficacité supérieure, devrait être considérée comme étant économique.

## FORMATION

L'US Army a mené une étude sur l'utilisation des dispositifs de vision nocturne en tant qu'aides à la conduite. Elle a constaté que dans 57 % des accidents impliquant des dispositifs de vision nocturne (NVD), les véhicules avaient quitté la route. D'autre part, l'incapacité à détecter un danger ou un obstacle était un facteur causal dans 43 % des accidents. De plus, près de 63 % des accidents dans lesquels le véhicule avait quitté la route étaient dus à des erreurs de détection; soit que les conducteurs ne voyaient pas l'obstacle, soit qu'ils l'ont décelé immédiatement avant de passer par-dessus.

Un test de détection d'endroit dangereux a été élaboré dans lequel les conducteurs devaient suivre un trajet pour arriver à des endroits où d'autres véhicules avaient quitté la route. Ils devaient alors avancer jusqu'à ce qu'ils soient en mesure d'identifier l'endroit dangereux. Malheureusement, les endroits dangereux étaient connus des conducteurs, qui ont utilisé cette information pour éviter tout accident réel pendant les tests. Toutefois, d'autres tests sont en cours d'élaboration pour tenter d'atténuer ce facteur de sécurité.

Pendant les essais, les conducteurs portaient des dispositifs de suivi du regard afin d'aider à analyser quelle partie de l'affichage d'imagerie thermique était le plus utilisée. Pendant la conduite nocturne ordinaire, les conducteurs portaient la plupart de leur attention sur le terrain le plus proche, immédiatement en avant du véhicule. Les résultats en cause sont représentés à la figure 6. Cependant, lorsque les soldats savaient qu'ils s'approchaient d'obstacles ou d'endroits dangereux, l'attention du conducteur portait sur une distance plus grande (figure 7), et cette méthode réduisait les accidents et augmentait le nombre d'obstacles évités.

Bien que cette étude soit propre aux obstacles et soit limitée par les précautions de sécurité (les soldats connaissant les endroits dangereux), elle avait une valeur d'apprentissage positive. Elle a conclu que, si les soldats apprenaient à se concentrer sur les zones appropriées de l'écran du NVD, un plus grand nombre d'accidents pouvait être évité. En outre, elle montre qu'il faut connaître l'équipement et l'utiliser de façon appropriée pour en tirer l'efficacité maximale. On pourrait appliquer cette leçon à l'utilisation d'aides au conducteur au sein du parc de véhicules des forces terrestres canadiennes. Une formation supplémentaire, y compris l'installation, l'entretien et l'utilisation appropriée du système, devraient également faire partie de l'intégration d'une aide à la conduite nocturne telle que le système NightDriver.

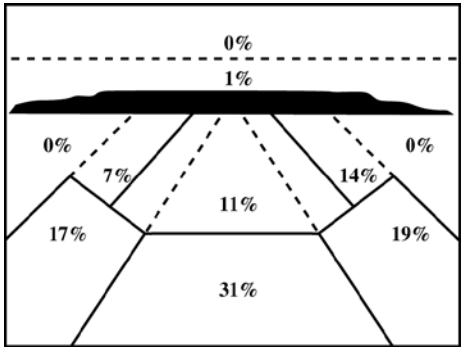


Figure 6 : Résultats du suivi du regard en temps normal

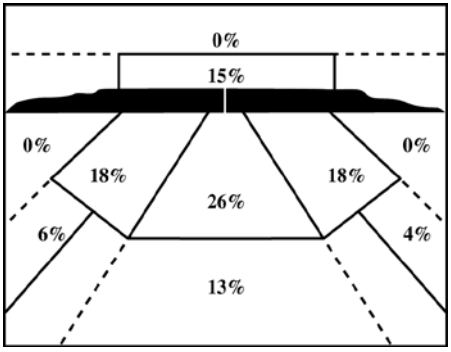


Figure 7 : Résultats du contrôle du regard lorsque les endroits dangereux étaient connus

Les opérations canadiennes à l'étranger comportent la conduite tous feux éteints et le mouvement dans des zones tant rurales qu'urbaines qui peuvent avoir un éclairage allant de faible à nul. Alors qu'une partie des véhicules qui évoluent dans ces conditions ont l'IT, la lacune de capacité est l'absence de cette technologie au niveau du parc de véhicules de soutien des Forces canadiennes.

Le système NightDriver est doté de la technologie infrarouge lointain dont les capacités amélioreraient la connaissance des soldats de la situation routière, tandis que ses caractéristiques permettraient l'intégration facile au matériel militaire. Ses coûts sont comparables à ceux des lunettes de vision nocturne. En outre, sa conformité aux normes de CEM et sa capacité de fonctionner dans des conditions défavorables permettent son utilisation dans des opérations au pays et à l'étranger.

Moyennant des essais et une évaluation appropriés, suivis d'épreuves opérationnelles et d'une formation convenable, le système NightDriver a le potentiel de combler une lacune de capacité dans le parc de véhicules des forces terrestres canadiennes et il devrait faire l'objet d'un examen approfondi à cette fin.

## AU SUJET DE L'AUTEUR…

*Au moment de la rédaction, le Capitaine Benjamin Lafave étudiait au Département de science militaire appliquée du CMR.*

## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

1. "NightDriver." Raytheon. http://www.nightdriversystems.com/nightdriver.html
2. Ferret, Don. « Night Vision Devices for Ground Environment ». *IEEE AES System Magazine*, 14, no. 4 (avril 1999).
3. « NightDriver Specifications ». Infrared Inc. http://infrared.com/
4. Händel, Peter, et al. « A Framework for Moose Early Warning Driver Assistance Systems ». Rapport technique IR-EE-SB 2006:058, Royal Institute of Technology, Stockholm, Suède, décembre 2006. Disponible à l'adresse Internet http://www.ee.kth.se/php/modules/publications/reports/2006/IR-EE-SB_2006_058.pdf (visité le 2 mars 2010).
5. « Tech Flash ». Electrophysics Corp. http://www.electrophysics.com/Index.asp
6. « Federal Communications Commission ». Wikipedia The Free Encyclopedia. http://en.wikipedia.org/wiki/Federal_Communications_Commission

*Source : Caméra de combat*

# « NOS CAMARADES D'ACIER » LES CANADIENS, LES AUSTRALIENS ET LES CHARS À LA BATAILLE D'AMIENS

*M. A. McEwen*

*« Nos chars […] nous ont été très peu utiles[1]. »*
*— Compte rendu après action de l'attaque du 8 août 1918, 13e Bataillon, Corps expéditionnaire canadien (CEC)*

*« Les chars ont accompli un travail magnifique jusqu'au bout[2]. »*
*— Second Lieutenant A.M. Williams, 57th Battalion, Australian Imperial Force (AIF)*

## INTRODUCTION

Le contraste marqué entre ces deux observations illustre l'une des controverses durables au sujet de la bataille d'Amiens, qui s'est déroulée du 8 au 18 août 1918. Les 420 chars de combat déployés à Amiens ont connu des succès divers[3]. Le compte rendu canadien souligne la déception de certaines unités d'infanterie devant le rendement médiocre des chars de combat pendant certaines phases de la bataille. D'un autre côté, selon le compte rendu australien, d'autres bataillons ont estimé les chars indispensables à la victoire à Amiens.

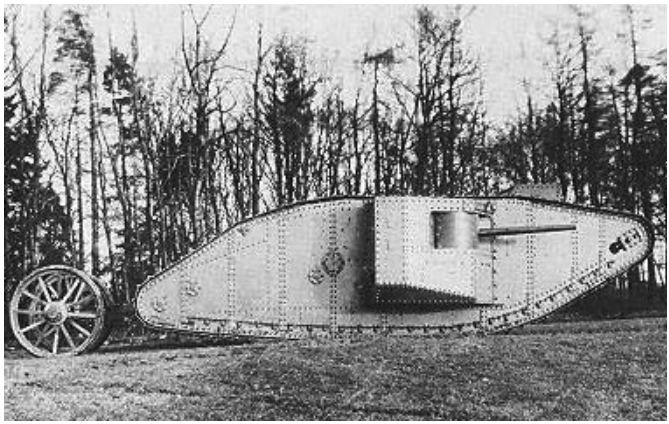

*Collection de l'auteur*

Figure 1 : Le char Mk I, surnommé « Mother », représente une étape fondamentale de l'évolution du char, et sa silhouette de base a été reprise dans la plupart des designs subséquents

Ce désaccord du temps de la guerre sur la contribution des chars à la victoire à Amiens persiste de nos jours dans les commentaires et les débats des spécialistes. Des historiens comme J.F.C. Fuller et Tim Travers soutiennent que les chars ont joué un rôle charnière dans la victoire alliée à Amiens[4]. Fuller prétend que, sans les chars, l'immense surprise causée par l'opération et le succès que celle-ci a remporté auraient été presque impossibles[5]. De même, l'histoire officielle australienne soutient que les chars ont constitué l'un des principaux facteurs de la victoire à Amiens[6]. Au contraire, d'autres historiens tels que Daniel Dancocks et Tim Cook sont d'accord avec l'évaluation des chars effectuée dans le compte rendu canadien, Dancocks affirmant qu'ils étaient « trop rudimentaires pour être décisifs » à Amiens[7]. L'histoire officielle canadienne va dans le même sens que Cook et Dancocks et souligne que le succès à Amiens n'est pas dû à une « attaque massive de chars[8]. »

Ces généralisations après le fait s'appuient habituellement sur des preuves très sélectives plutôt que sur une analyse approfondie du combat des chars à Amiens. Un point de vue beaucoup plus équilibré est présenté dans l'ouvrage de Peter Hart *1918: A Very British Victory*. Commentant l'attaque massive des chars à Cambrai en novembre 1917, Hart soutient que « le char n'était pas une arme capable de procurer la victoire à elle seule — il faisait partie d'un plus grand tout[9]. » Hart affirme qu'on doit considérer les batailles où interviennent des chars, l'aviation, l'artillerie et l'infanterie comme des « batailles toutes armes », où chaque arme contribue au succès. Il explique que le char « avait des faiblesses évidentes ainsi que des forces », mais que sa « valeur tenait à ce qu'il apportait à l'équation toutes armes[10]. » Contrairement au désaccord entre Fuller et Dancock, l'évaluation équilibrée de Hart permet de conclure que les chars, s'ils n'étaient pas le seul garant de réussite, ont néanmoins constitué un élément important de l'attaque du 8 août.

Le présent article a pour but de réévaluer l'interaction entre l'infanterie canadienne et australienne et les chars à Amiens. La divergence historiographique quant à la performance des chars conduit trop rapidement à une conclusion totalement positive ou négative et néglige la complexité de la guerre des chars. Une réévaluation de la manière dont l'infanterie a rendu compte du succès des chars est nécessaire pour obtenir une évaluation plus nuancée de l'action des chars à Amiens. Nos documents de référence seront donc principalement les journaux de guerre des bataillons d'infanterie. Les journaux de guerre sont essentiels à la reconstruction de la bataille d'Amiens selon une perspective terrestre. Ils sont particulièrement importants pour comprendre comment les bataillons ont vécu individuellement la bataille en compagnie des chars. En les combinant aux autres comptes rendus des bataillons des différentes brigades et divisions et même des corps d'armée, il est possible d'obtenir un portrait détaillé de l'interaction infanterie-chars. Un trop grand recours aux journaux de guerre de l'infanterie comporte cependant des risques. En raison du préjugé favorable à l'infanterie qui est inhérent à ces journaux et comptes rendus, l'échec d'une attaque pourrait être attribué injustement au comportement des chars. Par exemple, les unités comme le 75e Bataillon CEC qui ont essuyé de lourdes pertes le 8 août éprouvaient de l'amertume à l'endroit des chars en raison d'expériences extrêmement pénibles[11]. Nous tenons néanmoins à examiner le rendement des chars du point de vue de l'infanterie, car la fonction générale des chars était d'appuyer l'infanterie quand celle-ci se portait à l'attaque. La consultation des comptes rendus de l'infanterie, en dépit de leur partialité, représente donc un moyen essentiel d'analyser la performance des chars à Amiens.

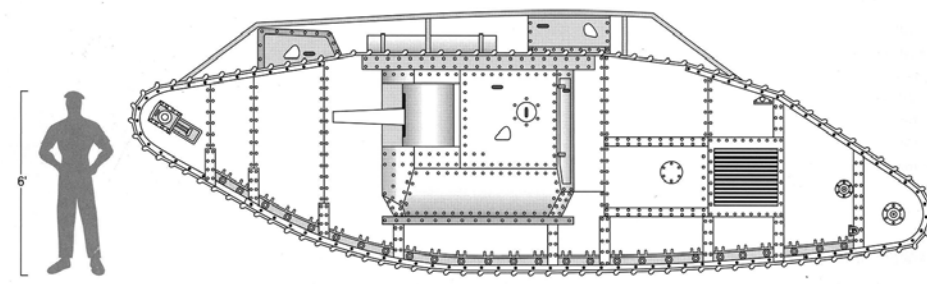


*Collection de l'auteur*

Figure 2 : Dessin au trait du char Mk V

Le Général Sir Henry Rawlinson, officier général commandant (OGC) de la Fourth Army, a décidé de faire des corps d'armée canadien et australien le fer de lance de l'attaque à Amiens. Comme on leur a attribué le gros des chars de combat affectés à l'offensive, ces corps d'armée représentent des formations idéales à des fins de comparaison lorsqu'on évalue le rendement des chars au combat. Nous avons découvert que la manière différente dont les histoires officielles canadienne et australienne présentent l'expérience du combat ne peut s'expliquer par les faits consignés dans les journaux de guerre de l'infanterie. Une analyse détaillée des deux côtés de la limite entre les corps d'armée révèle plusieurs tendances dans l'action des chars qui ont eu des conséquences sur leur contribution au succès général de la bataille. Par exemple, certains des chars se sont perdu dans un brouillard dense peu de temps après l'heure zéro le 8 août et ont donc déçu les attentes de l'infanterie qu'ils devaient appuyer.

En outre, lorsque les chars ont exposé leurs flancs à Le Quesnel et à Chipilly, ils ont subi de terribles pertes, et l'infanterie a été contrainte d'attaquer sans eux. Lorsque leurs flancs étaient protégés, les chars ont cependant été en mesure de fournir un appui crucial à l'infanterie immobilisée pour l'aider à atteindre un objectif. De même, en fournissant du matériel critique à la ligne de front de l'avance, les chars d'approvisionnement ont permis à l'infanterie de consolider ses gains et de se défendre contre les contre-attaques. Le rendement inégal des chars pendant la bataille prouve donc que l'opinion entièrement favorable de Fuller et la réaction dédaigneuse de Dancock à l'égard des chars ne concordent pas avec l'expérience réelle de l'infanterie des deux Dominions à Amiens. En définitive, une lecture attentive des journaux de guerre australiens et canadiens montre que les chars ont été un facteur variable de la victoire dans la bataille d'Amiens.

## CONTEXTE STRATÉGIQUE

La terrible effusion de sang lors des campagnes d'usure de 1916 et de 1917 n'a pas réussi à abréger la guerre. Les millions de pertes subies sur le front occidental avaient conduit les Puissances centrales et les Alliés au bord de l'épuisement. La guerre semblait vouloir durer encore plusieurs années. En fait, le War Office britannique estimait que les chances de réaliser une percée sur le front de l'Ouest avant le milieu de l'année 1919 étaient minces au mieux[12]. La croissance des effectifs de la force expéditionnaire américaine, conjuguée à la capitulation de la Russie impériale à la fin de 1917, laissait aux Allemands un court laps de temps au début de 1918 pour s'emparer de l'initiative. À compter du 21 mars 1918, le commandant *de facto* de l'Armée impériale allemande, le quartier-maître général Erich Ludendorff, a lancé une série d'offensives sur le front occidental pour forcer les Alliés à négocier un règlement. Ces « offensives du printemps » ont finalement échoué à ouvrir une brèche dans la ligne alliée et causé un million de pertes au sein de l'Armée allemande de mars à juillet 1918[13].

Le généralissime Ferdinand Foch, commandant en chef des armées alliées sur le front occidental, a alors planifié une série de contre-offensives pour repousser graduellement la déferlante allemande, qui s'était approchée à 80 kilomètres de Paris[14]. Son premier coup, porté par l'entremise des forces françaises et américaines avec l'appui des chars à Soissons, le 18 juillet 1918, a permis aux Alliés de reprendre l'initiative[15]. L'offensive que Foch projetait ensuite, axée sur la Picardie, visait à protéger le chemin de fer vital Amiens-Paris contre une pointe du dispositif allemand qui saillait au sud-est d'Amiens. L'attaque, qui devait à l'origine débuter le 10 août, a été ensuite avancée de deux jours[16].

Foch a chargé la Fourth Army britannique et la Première Armée française de porter une offensive limitée à Amiens le 8 août. Ces deux formations ont été placées sous le commandement opérationnel du Feld-maréchal Sir Douglas Haig, l'OGC de la British Expeditionary Force (BEF)[17]. La Fourth Army, qui comprenait le corps d'armée australien commandé par le Lieutenant général Sir John Monash et le III$^{e}$ Corps commandé par le Lieutenant général Sir Richard Butler, tenait le front à Amiens depuis mars, et les combats menés pour endiguer les offensives du printemps l'avaient affaiblie[18]. Haig a donc détaché le corps d'armée canadien dirigé par le Lieutenant général Sir Arthur Currie pour renforcer les effectifs de Rawlinson. Les Canadiens étaient particulièrement utiles pour mener une offensive surprise en raison de leur réputation croissante de « troupes de choc » extrêmement efficaces[19]. Ils constituaient en outre les forces les plus fraîches de la BEF sur le front occidental, car Currie avait répugné à engager ses troupes au coup par coup pour contenir les offensives du printemps[20]. Haig souhaitait que l'offensive à Amiens mène à une percée décisive sur le front occidental,[21] mais il a consenti par la suite au plan original de Rawlinson qui préconisait une avance limitée de 20 kilomètres.

## ATTITUDE DES DOMINIONS À L'ÉGARD DE LA GUERRE DES CHARS

Aux fins de l'analyse des expériences canadienne et australienne avec les chars à Amiens, un bref examen des points de vue très différents qu'ils avaient sur la guerre blindée avant le 8 août 1918 s'avère utile. Les Canadiens étaient très sceptiques quant aux capacités des chars et leur expérience antérieure de la guerre blindée les avaient convaincus que ceux-ci avaient peu de chances de jouer un rôle décisif sur le champ de bataille. Les Australiens, au contraire, ont rapidement adopté les chars après la bataille de Hamel en juillet 1918 et, en août, étaient des partisans enthousiastes de la guerre blindée.

### LES CANADIENS

Le corps d'armée canadien était l'une des premières unités de la BEF à expérimenter la guerre des chars et il n'a jamais eu une opinion très favorable des capacités de ces derniers. Les chars ont eu leur baptême de feu le 15 septembre 1916 lors de la bataille de Flers-Courcelette. Six des chars Mark I originaux avaient été affectés à la 2e Division canadienne pour l'assaut de la raffinerie de sucre à Courcelette[22]. À cause de leur manque de fiabilité mécanique et des tirs allemands, les chars ont été mis hors de combat avant même de pouvoir influer sur le cours de la bataille[23]. Leur performance a été si médiocre qu'elle a amené l'OGC du corps d'armée canadien en 1916, le Lieutenant général Sir Julian Byng, à déclarer que les chars constituaient « un utile complément de l'infanterie, mais rien de plus[24]. » Les batailles subséquentes n'ont guère contribué à ce que les Canadiens apprécient les chars davantage. Lors de l'assaut de la crête de Vimy, le 9 avril 1917, les huit chars alloués à la 2e Division canadienne ont fait « piètre figure » sur le sol boueux et parsemé de cratères, selon le Soldat Donald Fraser[25].

Malgré ces impressions peu flatteuses, les Canadiens se sont entraînés avec des chars en effectuant des exercices en rase campagne au cours de l'été de 1918 en prévision des contre-offensives menées par Foch. Au début de juillet, les officiers et les soldats du 19e Bataillon CEC ont reçu l'ordre d'observer une démonstration de chars près de leurs logements « afin de se familiariser avec le fonctionnement des chars[26]. » Selon un compte rendu postérieur à la bataille d'Amiens de la 6e Brigade d'infanterie canadienne (BIC), qui avait tenu un exercice semblable le 3 août, la période d'entraînement avec les chars « s'était révélée extrêmement précieuse[27]. » Les officiers d'état-major du corps s'assuraient de cette manière que les soldats canadiens seraient au fait de la guerre blindée en vue de l'offensive d'Amiens, même si les troupes étaient hésitantes à l'égard des chars.

### LES AUSTRALIENS

Les Australiens, pour leur part, étaient beaucoup plus favorables à la guerre des chars. Leur initiation à la guerre blindée lors de la bataille de Bullecourt, le 11 avril 1917, avait été d'aussi mauvais augure que l'expérience à Courcelette. On comptait sur l'aptitude des chars à écraser les barbelés pour compenser le manque crucial d'artillerie pendant l'attaque de Bullecourt. Or, les chars n'ont pas réussi à couper les barbelés et la 4th Australian Division a été massacrée[28]. Malgré tout, Monash, comme il le note dans ses mémoires, a décidé de joindre les chars à la 4th Division pour conduire une offensive limitée à Hamel le 4 juillet 1918 afin de « restaurer la confiance des Australiens » dans les chars[29]. L'attaque a connu un remarquable succès et la combinaison du regroupement de 60 chars sur une largeur de front limitée, de la surprise, de la brume épaisse et de l'absence de méfiance de la garnison allemande a permis aux Australiens de s'emparer rapidement de leurs objectifs en subissant des pertes minimes[30]. Les Australiens ont changé instantanément d'opinion sur les chars et, selon un compte rendu du corps de chars, la 4th Australian Division « a demandé que les chars continuent de lui fournir un appui dans les opérations subséquentes[31]. »

Ce nouvel enthousiasme pour la guerre des chars s'est répercuté sur le plan de Rawlinson pour mener une offensive limitée à proximité d'Amiens. En août 1918, les Australiens avaient déjà une connaissance approfondie du terrain qu'ils prévoyaient franchir, ayant tenu le front d'Amiens près de Villers-Brettoneux depuis la fin mars[32]. Cette longue période de service devant Amiens leur avait permis d'effectuer un entraînement rigoureux avec d'autres armes en vue de la prochaine offensive. Un compte rendu du 17th Battalion AIF note que, le 5 août, les officiers et les soldats s'entretenaient avec les équipages des chars qui devaient les accompagner le 8 août[33]. Cette prise de contact préalable entre les chars et l'infanterie était cruciale à la fois pour le moral et pour la préparation à la bataille imminente. Le Capitaine W.H.L. McDonald, du 57th Battalion AIF, a même écrit avec exubérance ce qui suit au début d'août : « Je suis sûr que les opérations subséquentes que notre unité exécutera conjointement avec les chars seront couronnées de succès[34]. » Les prédictions du Capitaine McDonald ont été confirmées par l'expérience de son bataillon le 8 août.

## CONCEPTION ET FONCTION DES CHARS

Les chars utilisés à Amiens représentaient une amélioration considérable sur leurs prédécesseurs de 1916. Bien que leur apparence extérieure ait peu changé, les nouveaux Mark V étaient plus rapides et possédaient une mécanique plus fiable que les chars utilisés à Flers-Courcelette[35]. Le principal char de combat britannique à Amiens était le char lourd Mark V. La variante « mâle » était équipée de deux pièces d'artillerie de six livres et de quatre mitrailleuses conçues pour détruire les dispositifs de défense statiques allemands. La variante « femelle » était dotée de six mitrailleuses antipersonnel[36]. La fonction principale de ces chars était d'appuyer l'infanterie en fournissant une « protection rapprochée par des tirs » contre les robustes positions de mitrailleuses allemandes et en coupant les épaisses ceintures de barbelés qui avaient résisté au bombardement préliminaire[37]. Du point de vue de l'infanterie, le tir d'obus de six livres à courte distance et la destruction des barbelés par les chenilles devaient théoriquement remplacer l'appui de l'artillerie, lorsque celle-ci était temporairement non disponible ou trop éloignée.

Toutefois, on ne comptait pas exclusivement sur les chars pour remplacer l'artillerie. Compte tenu de la débâcle à Bullecourt et du calibre moyen de la pièce de six livres, ces chars ne constituaient pas une solution de rechange adéquate aux barrages d'artillerie, qui représentaient encore le principal moyen d'appui de l'infanterie. De plus, les chars pouvaient avancer à une vitesse approximative de deux kilomètres à l'heure sur un terrain entrecoupé de tranchées ou de cinq kilomètres à l'heure sur un terrain plat. L'infanterie a donc reçu la consigne de rester en communication étroite avec les chars afin de pouvoir exploiter toute ouverture dans les défenses allemandes[38]. Les chars avaient une autonomie limitée d'environ 13 à 16 kilomètres; au-delà, ils étaient trop usés pour continuer. De même, les équipages pouvaient tenir seulement de 8 à 12 heures à l'intérieur de leurs machines chaudes et enfumées et avaient besoin d'un long repos ensuite[39]. À Amiens, les Britanniques ont introduit un nouveau type de char : le Medium Mark A ou char « Whippet ». Plus légers, les Whippet pouvaient atteindre une vitesse de 13 kilomètres à l'heure sur un terrain idéal et étaient conçus pour exploiter la trouée réalisée dans la ligne par l'infanterie et les lourds Mark V[40].

Outre ces chars de combat, on a employé plusieurs autres modèles pour transporter des approvisionnements et des soldats jusqu'à l'infanterie en progression. Le maintien de la cadence offensive et l'approvisionnement régulier des troupes en première ligne constituaient un problème persistant sur le front occidental. Compte tenu de la pluie de balles et de shrapnels qui s'abattait sur la zone neutre, les équipes de réapprovisionnement devaient souvent s'exposer au feu simplement pour maintenir les stocks en munitions des troupes avancées[41]. D'ailleurs, l'historien Geoffrey Hayes soutient que, à Vimy, il y a avait deux batailles à mener : l'une visant à capturer la crête et l'autre, à la consolider contre les contre-attaques allemandes[42]. On a ainsi formé des compagnies d'infanterie entières pour transporter le matériel en avant à l'aide de courroies appuyées sur le front appelées « tumplines » (colliers de charge), qui permettaient à un simple soldat de tirer environ 100 livres de munitions, grenades ou rations sur quelques centaines de mètres[43]. À Vimy, la distance la plus longue franchie par la 3e Division canadienne était de 1 600 mètres[44].

En préparation à l'avance de 20 kilomètres à Amiens, on a converti plusieurs chars Mark IV et porte-canon (premières versions de l'artillerie autopropulsée) obsolètes en véhicules de transport d'approvisionnements afin de libérer de ces tâches l'infanterie dont on avait besoin ailleurs[45]. La théorie des chars d'approvisionnement a été mise à l'épreuve la première fois avec quatre Mark IV à Hamel[46]; ceux-ci ont transporté en moyenne 10 000 livres de fournitures en avant pour soutenir l'infanterie. Un exemple tiré de la bataille d'Amiens illustre les capacités de ces chars d'approvisionnement. Pendant la journée du 8 août, le char no 137 de la 1st Gun Carrier Company a livré 9 050 livres de fournitures. Ce char a assuré à lui seul un transport qui, autrement, aurait nécessité 90 hommes munis de colliers de charge. Son chargement comprenait 20 boîtes de munitions d'armes légères, 200 obus Stokes, 4 mortiers Stokes, 100 boîtes d'eau, 200 pelles, 100 pics, 400 sacoches de munitions de mitrailleuse Lewis, 42 boîtes de grenades Mills et 33 obus de mortier de tranchée. Il a parcouru quelque 26 kilomètres pendant la journée en soutien à l'infanterie australienne[47]. Le tableau 1 présente en détail les charges transportées par la 1st Gun Carrier Company du corps de chars pour le compte du corps d'armée australien le 8 août 1918.

| Matériel | Numéro de char | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 119 | 137 | 101 | 109 | 146 | 140 |
| Munitions d'armes légères, boîtes | 20 | 20 | 14 | 14 | 4 | 20 |
| Sacs de sable, ballots | | | | | | 2 |
| Stokes, obus de 3 po | 300 | 200 | 30 | 30 | | 150 |
| Fils, barbelés, rouleaux | | | | | | 60 |
| Eau, boîtes | 75 | 100 | 50 | 50 | 50 | 50 |
| Grenades, nº 36, boîtes | | 42 | | | 2 | 63 |
| Grenades, nº 6, boîtes | 42 | | | | | |
| Fusées éclairantes, terrestres | 2 | | | | | |
| Grenades, fumigènes, boîtes | 12 | | | | | |
| Piquets, longs | 30 | | | | | 120 |
| Piquets, courts | | | | | | 240 |
| Civières | | | | | | |
| Stokes, mortiers de 3 po | | 4 | | | | |
| Pelles | | 200 | | | | |
| Pics | | 100 | | | | |
| Sacoches, mit Lewis | 384 | 400 | | | | |
| Munitions de mitrailleuse, boîtes | | 33 | 33 | 33 | 21 | |
| Munitions de mitrailleuse, boîtes | | | 26 | 26 | 6 | |
| Rations, de réserve, boîtes | | | 2 | 2 | 2 | |
| Biscuits, boîtes | | | 2 | 2 | 2 | |
| Matériel du Royal Engineers | | | Environ 3 tonnes | Environ 3 tonnes | Environ 3 tonnes | |
| Mortier Newton | | | | | 1 | |
| Charges | | | | | 30 | |
| Poids approximatif (lb) | 6,910 | 9,050 | 13,396 | 12,496 | 9,681 | 6,280 |
| Distance parcourue (verges) | 10,550 | 29,040 | 24,600 | 26,360 | 24,600 | 26,360 |

Tableau 1 : 1st Gun Carrier Company du corps de chars — Détail du chargement transporté pour le compte du corps d'armée australien, 8 août 1918[48]

On attribuait à peu près une compagnie de six de ces chars d'approvisionnement à chaque division. Les six Mark IV d'approvisionnement affectés à la 2e Division canadienne ont été répartis également entre la 5 BIC donnant l'assaut à la ligne rouge, à 9,5 kilomètres de la ligne de départ, et la 6 BIC attaquant à la ligne pointillée bleue, à 13 kilomètres de la ligne de départ[49]. Ces lignes défensives étant les plus éloignées des positions de départ le 8 août, elles étaient les plus susceptibles de subir une contre-attaque allemande. De plus, les grandes distances en jeu imposaient le recours à un moyen de transport mécanique plutôt qu'humain pour acheminer les approvisionnements en avant. En vérité, on avait un besoin vital d'un volume énorme de pelles-pioches, de munitions et de barbelés pour réunir les lignes successives en un vaste dispositif défensif contre les contre-attaques[50].

Un autre modèle de char de combat/transport déployé à Amiens a été le Mark V Star. Il s'agissait essentiellement d'une version allongée du Mark V capable de transporter un détachement de mitrailleuse ou une section d'infanterie jusqu'aux premières lignes en lui offrant une certaine protection contre les balles et les shrapnels[51]. Les Mark V Star constituaient une innovation; ils étaient capables en théorie d'amener des fantassins en des points critiques de la bataille pour exploiter une brèche ou combler une trouée dans la ligne. Comme les chars de réapprovisionnement, ces transports blindés d'infanterie étaient considérés indispensables dans la phase de consolidation de la bataille. Les chars de réapprovisionnement ont effectivement joué un rôle crucial dans la consolidation, mais, comme on le montrera ci-dessous, les Mark V Star n'ont pas été à la hauteur des attentes. Au total, 324 chars de combat lourds et 72 Whippet ont été affectés à l'offensive d'Amiens. En outre, 96 Mark IV convertis et 22 porte-canon ont été affectés au transport des approvisionnements[52].

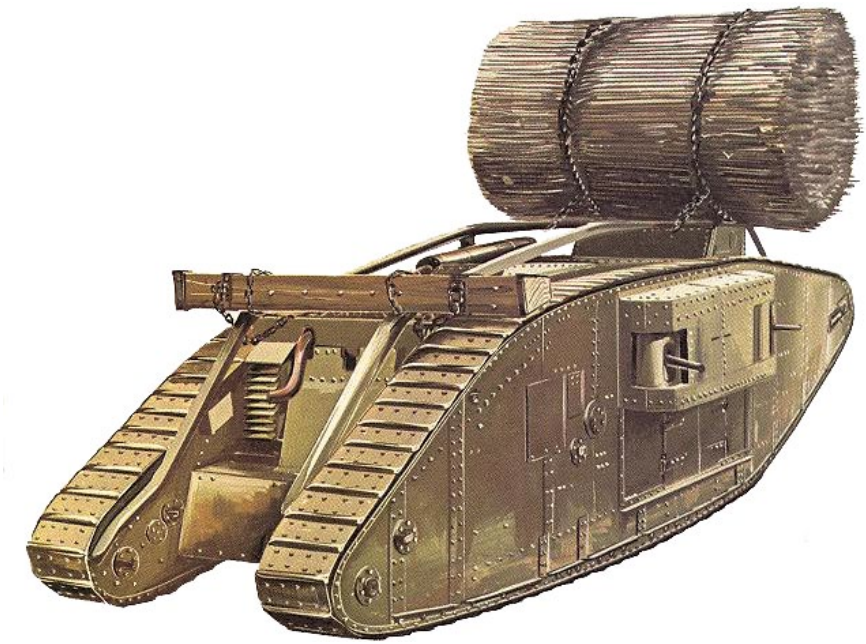

*Collection de l'auteur*

Figure 3 : Le char Mk IV « femelle » est doté d'un blindage plus épais que celui du Mk I, de mitrailleuses Lewis et d'énormes fascines (fagots de branchages) qui servent à combler un fossé profond pour permettre au char de le traverser

Le plan opérationnel global pour le 8 août tenait compte des différentes vitesses et puissances de feu de ces modèles de chars. La décision de Monash de faire principalement du char une arme d'appui de l'infanterie explique le déploiement des chars lourds dans le but d'aider l'infanterie contre les positions de mitrailleuses et les positions défensives allemandes[53]. Chaque bataillon d'infanterie a détaché un éclaireur pour assurer la liaison entre les chars et l'infanterie appuyée[54]. Les corps d'armée australien et canadien ont adopté entre eux le principe d'environ « un char par compagnie [d'infanterie] », bien que ce ratio ait varié en fonction de l'objectif final de chaque bataillon d'infanterie[55]. Lorsque les objectifs de la première journée ont été atteints, on a donné l'ordre aux chars lourds de reculer derrière les lignes qu'ils avaient contribué à capturer pour subir les réparations nécessaires et refaire le plein en vue de la reprise de l'offensive le 9 août[56].

Les Whippet, de leur côté, étaient chargés d'exploiter la brèche ouverte dans les lignes allemandes par les chars lourds et l'infanterie. Un certain nombre d'entre eux devait, de concert avec le corps de cavalerie, harceler les zones arrière allemandes et, dans l'idéal, exploiter une percée majeure éventuelle sur le front occidental[57]. Cette participation de la cavalerie était conforme à une idée tenace de Haig,

qui souhaitait que celle-ci s'infiltre en profondeur derrière les lignes allemandes afin d'empêcher l'ennemi de se consolider après le choc initial[58]. La fixation de Haig sur une percée de la cavalerie n'a cependant produit aucun résultat heureux jusqu'en 1918, les cavaliers étant épouvantablement vulnérables face aux tirs de mitrailleuse[59].

On s'attendait également à ce que la Royal Air Force joue un rôle important à Amiens. Outre la fonction habituelle d'observation pour l'artillerie assumée par les aéronefs, huit escadrons (sept escadrons de chasseurs et un escadron de bombardiers) ont été affectés en appui à la Fourth Army. Un escadron de chasseurs a été détaché en appui auprès de chaque corps (le III[e] Corps britannique, les corps d'armée australien et canadien et le corps de cavalerie)[60]. D'autres escadrons ont reçu la mission de larguer des approvisionnements, d'exécuter des passes de tir ainsi que de bombarder des aérodromes allemands et des ponts[61]. Cette combinaison de l'artillerie, de l'infanterie, des chars et de l'aviation à Amiens illustre la complexité d'une bataille toutes armes et son utilité pour créer un choc[62]. En vérité, le déploiement de chars et de nombreux aéronefs en compagnie des troupes d'élite des Dominions était conforme à la volonté de Haig et de Rawlinson d'écraser les Allemands devant Amiens au moindre coût possible.

## LA BATAILLE D'AMIENS

Pour s'assurer que des réserves fraîches seraient en mesure d'exploiter le choc initial provoqué par l'offensive, on a divisé l'avance exécutée le 8 août en fonction de trois objectifs successifs : la ligne verte, la ligne rouge et la ligne bleue pointillée. Cette dernière ligne est nommée ainsi dans les comptes rendus et les ouvrages d'histoire officielle canadiens, mais est appelée la « ligne bleue » dans les comptes rendus australiens. Pour plus de clarté, nous emploierons uniquement le terme « ligne bleue pointillée ». Selon le bataillon d'attaque, la ligne verte se trouvait de trois à cinq kilomètres de distance de la ligne de départ[63]. Elle représentait la ligne défensive allemande externe, laquelle était en mauvais état même si les Allemands occupaient la position depuis quatre mois[64]. L'auteur d'un ouvrage sur l'histoire du 31[e] Bataillon CEC publié en 1938 en fait une description peu flatteuse :

> *Les défenses consistaient principalement en tranchées discontinues, en trous d'obus dans lesquels on avait installé des mitrailleuses, en centres de résistance et en la fortification des obstacles naturels que la topographie du pays offrait pour ralentir des troupes en progression. Contrairement à l'habitude des forces allemandes, les barbelés étaient relativement rares*[65].

L'état médiocre de ce dispositif défensif a influé notablement sur le choix du secteur d'Amiens pour conduire l'assaut. Rawlinson souligne que les défenses « déficientes », le « moral affaibli » et l'absence de réserves substantielles chez les Allemands faisaient d'Amiens l'endroit idéal pour mener une offensive majeure[66]. À vrai dire, Ludendorff s'attendait à ce que les offensives du printemps reprennent rapidement et considérait donc que la posture défensive adoptée à Amiens n'avait qu'un caractère temporaire[67].

La surprise a constitué un aspect crucial de l'offensive à Amiens. Des opérations de déception efficaces comportant un trafic radio factice et le déploiement d'une poignée de soldats canadiens près d'Ypres ont convaincu les commandants allemands qu'il fallait s'attendre à une attaque en Flandre plutôt que dans la région d'Amiens[68]. Pour préserver encore plus l'effet de surprise, on a retardé le barrage préparatoire habituel jusqu'au début de l'attaque à l'heure zéro, soit 4 h 20 le 8 août[69]. Comme le décrit l'artilleur Wilfred Kerr, à l'heure zéro, soudainement, « la crête tout entière derrière nous s'est embrasée, illuminée par une série d'éclairs éblouissants suivie d'une vague de grondements[70]. » Les chars et l'infanterie ont reçu l'ordre d'avancer afin de suivre le plus près possible le barrage roulant et d'aller au contact des Allemands hébétés avant que ceux-ci aient pu se remettre du choc.

## LA LIGNE VERTE

### *LES CANADIENS*

Collection de l'auteur

Figure 4 : Le Feld maréchal Paul von Hindenburg (à gauche) en compagnie du Quartier maitre général Erich Ludendorff (à droite)

Les brigades d'attaque de chaque division devaient progresser par bonds successifs entre elles afin de maintenir le rythme de l'avance[71]. La 2e Division canadienne était chargée de l'assaut tout le long du flanc gauche du corps d'armée canadien, de la position de départ jusqu'à la ligne bleue pointillée. La 1re Division canadienne devait traverser le centre de la ligne de front du corps d'armée jusqu'à la ligne rouge, pendant que sa 2 BIC donnait l'assaut à la ligne bleue pointillée. La 3e Division canadienne a attaqué le long du flanc droit du corps et devait donner l'assaut de la position de départ jusqu'à la ligne rouge. La 3e Division de cavalerie du corps de cavalerie, qui était chargé d'attaquer ensuite la ligne bleue pointillée à partir de la ligne rouge, a échoué dans cette tâche. La 4e Division canadienne était gardée en réserve, mais, quand le corps de cavalerie n'est pas parvenu à s'emparer de ses objectifs, on l'a engagée pour tenter de capturer la ligne bleue pointillée[72]. Les 1er, 4e, 5e et 14e Bataillons de chars de la 4e Brigade de chars ont été détachés auprès du corps d'armée canadien pour l'offensive du 8 août[73].

Lorsque les chars et l'infanterie se sont mis en marche à l'heure zéro, le champ de bataille était masqué par un brouillard dense. Comme le raconte le Caporal Deward Barnes, du 19e Bataillon CEC, « on ne pouvait rien voir à dix pieds devant soi à cause de la brume[74]. » Le brouillard, qui gênait la coordination entre l'infanterie et les chars, a amené des bataillons à adopter un mode de coopération avec les chars radicalement différent de celui des autres unités plus loin sur la ligne. Par exemple, sur le flanc droit du corps, le 58e Bataillon CEC a signalé que le brouillard « rendait la progression difficile », mais que les quatre chars qu'on lui avait alloués avaient néanmoins fait de l'« excellent travail » en aidant l'infanterie à nettoyer les nids de mitrailleuses et d'autres centres de résistance[75]. L'exécution rapide de l'attaque et le précieux appui des chars ont permis de réduire les pertes du 58e Bataillon, qui se sont élevées au nombre « extrêmement faible » de 144 le 8 août[76].

Trois kilomètres plus loin, le 13e Bataillon CEC de la 3rd BIC a rapporté que ses sept chars « étaient très peu utiles » à cause de la brume. Il faudrait donc recourir à un assaut de l'infanterie pour s'emparer des centres de résistance allemands du bois de Hangard et de la tranchée Croates[77]. Au cours de l'attaque de cette dernière, le 13 Bon a fait appel à davantage de chars, mais ceux-ci ont été mis hors de combat avant même de pouvoir intervenir[78]. L'absence de l'appui des chars a rendu l'infanterie vulnérable face aux tirs massifs des mitrailleuses des centres de résistance allemands. Le 13 Bon a subi des pertes épouvantables. Dans son journal de guerre, on lit que la majorité des 295 pertes subies par le Bataillon du 7 au 21 août sont survenues pendant la tentative initiale de capturer le bois de Hangard[79].

Le rendement divers des chars pendant leur avance à travers le brouillard épais jusqu'à la ligne verte est également illustré par l'expérience des bataillons de la 4e BIC, qui était en contact avec la 7th Australian Infantry Brigade (AIB) sur la gauche des Canadiens. Les 18e et 19e Bataillons CEC, qui attaquaient côte à côte sur cinq kilomètres en direction de Marcelcave, ont fait des récits très différents de leur

collaboration avec les chars. Le 18 Bon, qui progressait rapidement vers la ligne verte en subissant peu de pertes, a souligné que sa collaboration avec les chars « a été l'un des éléments les plus réussis de la journée[80]. » Le 19e Bataillon, au contraire, a rapporté que les sept chars en appui s'étaient perdus et qu'ils « sont entrés en action seulement une fois l'objectif final capturé[81]. » L'infanterie a donc été forcée d'attaquer les centres de résistance sans aide et a essuyé 158 pertes[82].

L'attaque canadienne contre la ligne verte confirme la contribution variable des chars à l'approche toutes armes. Dans certains cas, les chars ont collaboré avec l'infanterie et l'artillerie pour permettre la capture rapide d'un objectif. Dans d'autres cas, ils se sont égarés dans le brouillard et ont été incapables d'assister l'infanterie. Les unités canadiennes se sont emparées de la ligne verte à différents moments, la 4e BIC atteignant ses objectifs à 7 h 45 et la 3e BIC parvenant à la ligne verte à 9 h[83]. Néanmoins, la ligne verte a été capturée à temps pour l'assaut subséquent contre la ligne rouge.

### *LES AUSTRALIENS*

Les brigades australiennes ont attaqué les positions allemandes en exécutant une progression par bonds semblable à celle des unités canadiennes. La 2nd Australian Division a attaqué la ligne verte sur la droite du corps d'armée australien, c'est-à-dire le flanc gauche des Canadiens. La 3rd Australian Division a donné l'assaut à la ligne verte sur le flanc gauche de la première ligne australienne. La 5th Australian Division a ensuite exécuté un bond pour doubler la 2nd et attaquer les lignes rouge et bleue pointillées. De la même manière, la 4th Australian Division est passée devant la 3rd[84]. Les 2e, 8e, 13e et 15e Bataillons de la 5e Brigade de chars ont reçu la mission d'aider le corps d'armée australien le 8 août[85].

Le corps d'armée australien était également enveloppé par une brume dense et les troupes avaient de la difficulté à repérer leurs objectifs sur la ligne verte. À l'extrême droite des Australiens, le 26th Battalion AIF de la 2nd Australian Division a tenté de se rendre vers ses objectifs initiaux en gardant contact avec la 4e BIC à sa droite. Dans le journal de guerre du bataillon, on mentionne que l'épais brouillard rendait « la coopération avec les chars quasiment impossible » et que l'infanterie avait été forcée d'attaquer ses objectifs sans l'appui direct des chars [86]. Néanmoins, le 26th a réussi à vaincre la faible résistance allemande et quelques détachements de mitrailleuses résolus qui « ont combattu jusqu'au dernier[87]. » Le bataillon rapporte que les chars attaquaient simplement au hasard les positions de mitrailleuses allemandes qu'ils pouvaient apercevoir malgré la faible visibilité, mais le 26th a manifestement accompli ses objectifs avec peu d'assistance directe des chars[88].

Placé au milieu de la ligne de front australienne, le 33rd Battalion AIF s'est également mis promptement en marche à l'heure zéro. Son commandant, le Lieutenant-colonel Leslie Morshead, note que le brouillard a « certainement favorisé » son bataillon en dissimulant l'assaut contre les Allemands[89]. Morshead écrit aussi que « les chars n'étaient d'aucune utilité » et avaient souvent du retard sur les troupes avançant vers la ligne verte. Lorsque le brouillard s'est levé, toutefois, les chars « ont fait de l'excellent travail » et « réjoui » les soldats en démoralisant les Allemands[90]. Morshead souligne le rôle crucial des chars d'approvisionnement, dont « on ne saurait surestimer » la contribution pour ce qui est de libérer « les équipes de transport de l'infanterie » et de fournir des approvisionnements immédiats[91] Le 33rd signale que, à 7 h 30, il était en train de consolider son contrôle de la ligne verte[92].

Comme dans l'expérience canadienne, les chars ont eu un succès inégal lors de l'attaque australienne sur la ligne verte. Certains bataillons d'infanterie sont parvenus à profiter de l'élément de surprise et du barrage roulant pour atteindre leurs objectifs, même quand les chars s'étaient perdus dans la brume. D'autres se sont coordonnés étroitement avec les chars et ont exploité au maximum le choc créé chez des forces de défense allemandes étourdies. Quoi qu'il en soit, la plupart des unités australiennes avaient atteint leurs objectifs entre 7 h et 7 h 30 environ[93].

### *LES AUTRES FORCES ALLIÉES*

Étant donné que les Canadiens et les Australiens constituaient le fer de lance de l'avance, les unités d'attaque de chaque côté des corps des deux Dominions avaient pour mission de fournir un appui de flanc plutôt que de pénétrer en profondeur dans les positions défensives allemandes. À la gauche des Australiens, le III[e] Corps britannique avait été sérieusement affaibli par les combats intenses des offensives du printemps et un raid allemand surprise le 6 août[94]. En outre, il ne pouvait compter que sur l'appui d'un seul bataillon de chars, ce qui l'a ralenti le 8 août[95]. Sa lente progression a eu des conséquences dévastatrices lorsque les Australiens ont avancé vers la ligne bleue pointillée.

Sur le flanc droit des Canadiens, la Première Armée française ne disposait d'aucun char pour l'assaut et a donc attendu 45 minutes après l'heure zéro pour attaquer, le temps qu'un barrage préparatoire entame les défenses allemandes[96]. Comme le III[e] Corps britannique, les Français ont eu de la difficulté à suivre le rythme des éléments des Dominions. Toutefois, la Force canadienne indépendante (FCI), élément de véhicules blindés commandé par le Brigadier-général Raymond Brutinel, protégeait le flanc droit des Canadiens et restait en liaison avec les Français[97]. Les Britanniques et les Français ne parvenant pas à progresser aussi rapidement que les éléments des Dominions, cela a permis aux Allemands, sur chaque flanc, de malmener par un tir d'enfilade les chars des deux corps d'armée, pendant que ceux-ci se dirigeaient vers la ligne rouge et la ligne bleue pointillée.

## LA LIGNE ROUGE ET LA LIGNE BLEUE POINTILLÉE

Pendant que les bataillons de tête consolidaient leurs gains sur la ligne verte vers 8 h, la vague suivante de brigades d'infanterie accompagnées de cinq ou six chars d'appui[98] a progressé par bonds pour traverser le premier objectif et se rendre à la ligne rouge et à la ligne bleue pointillée. À 6 h 30, le brouillard matinal avait commencé à se dissiper, et le champ de bataille s'est dévoilé devant les combattants[99].
Ce dégagement ne comportait pas que des avantages, toutefois, car, même si le brouillard avait entravé la coopération entre les chars et l'infanterie qu'ils accompagnaient, il les avait dérobés au tir mortel des canons ennemis. Les Allemands ont compris rapidement que le tir de plein fouet de leurs pièces d'artillerie de campagne était un moyen extrêmement efficace d'éliminer les chars. Effectivement, un document allemand saisi en août 1918 stipule que « l'engagement des chars devient une responsabilité permanente de l'artillerie de campagne[100]. » En se levant, le brouillard a soudainement exposé les lourds Mark V aux dangereux tirs d'artillerie, auquel seule l'infanterie pouvait les soustraire en neutralisant les artilleurs allemands.

### *LES CANADIENS ET LA LIGNE ROUGE*

Les Allemands tenaient fermement la ligne rouge grâce à un nombre considérable de mitrailleuses, mais ils n'avaient apparemment pas déployé suffisamment de pièces d'artillerie de campagne dans le secteur pour empêcher l'avance des chars qui accompagnaient l'infanterie des Dominions.
Le 3[e] Bataillon CEC a quitté la ligne verte vers 9 h pour lancer un assaut sur trois kilomètres contre la ligne rouge. Les Allemands ont riposté rapidement par un tir de mitrailleuse intense. Dans le compte rendu du combat du 3 Bon, on note à 9 h 55 qu'il était « impossible d'avancer », à moins que le bataillon obtienne des renforts immédiats ou quelques chars, car « les pertes [étaient] extrêmement lourdes[101]. »
Finalement, le Bataillon a réussi à se rendre à la ligne rouge à 11 h 55, lorsqu'un char est arrivé et que l'infanterie a débordé les centres de résistance allemands. Le compte rendu se poursuit ainsi : « il y a fort peu de chances que nous ayons pu progresser […] sans l'intervention opportune d'un char[102]. »
Le Bataillon a subi 200 pertes à lui seul le 8 août, preuve de l'opposition opiniâtre des Allemands[103].
Le risque de pertes plus sévères confirme l'importance de l'intervention du char à un point tournant de l'attaque du Bataillon.

Le 26[e] Bataillon CEC de la 5[e] BIC, qui attaquait sur le flanc gauche du 3[e] Bataillon, a fait état d'un succès similaire avec ses chars. Le bataillon s'est heurté à un barrage de tirs de fusil et de mitrailleuse allemands provenant du taillis Snipe, mais est parvenu à s'emparer de ses objectifs avec l'aide des chars[104].
Le Capitaine C.A. Moore du 26 Bon note qu'« on ne saurait exagérer » la contribution des chars à l'assaut

du Bataillon contre des mitrailleuses et une batterie de canons de campagne/antichar de 77 mm[105]. Effectivement, le compte rendu de la 5e BIC souligne que l'« excellent service » assuré par les chars « a permis à l'infanterie d'avancer beaucoup plus loin qu'il n'aurait été possible autrement[106]. » À 10 h 30, des chars étaient signalés dans certaines sections de la ligne rouge[107].

On peut retenir plusieurs leçons importantes de l'expérience du 3e Bataillon et du 26e Bataillon. Elles mettent en lumière la capacité des chars de donner un élan supplémentaire aux unités d'infanterie immobilisées par un tir allemand intense et de les aider à venir à bout d'un objectif difficile. Elles illustrent les succès qui peuvent résulter d'une coopération étroite entre les chars et l'infanterie pendant une avance, lorsque les forces d'attaque voisines suivent le rythme de l'assaut. L'expérience de ces deux bataillons montre de plus que l'affirmation de Dancock voulant que les chars aient été « trop rudimentaires » à Amiens ne tient pas compte de l'ensemble de la bataille. Les chars de combat australiens ont cependant montré de graves failles lorsque la protection des flancs était déficiente.

### *LES AUSTRALIENS ET LES LIGNES ROUGE ET BLEUE POINTILLÉE*

Dans le secteur australien, la ligne rouge et la ligne bleue pointillée étaient beaucoup plus rapprochées que dans le secteur canadien, et un grand nombre des bataillons de la deuxième vague avaient donc pour mission de capturer les deux objectifs. En contact avec le flanc gauche des Canadiens, la 15th AIB a progressé en direction des lignes rouge et bleue pointillée à peu près au même rythme que ses voisins. Le 57th Battalion AIF a lancé rapidement son attaque contre la ligne rouge à 8 h 20 avec un groupe complet de six chars, qui ont été « d'une grande aide » chaque fois que le bataillon tombait sur un nid de mitrailleuses allemandes[108]. Le 57th a affronté une résistance ferme des Allemands, mais l'infanterie et les chars ont neutralisé les batteries de campagne et les centres de résistance ennemis, malgré la perte d'un char atteint par un tir direct d'obusier de 5,9 pouces[109]. Le bataillon s'est prestement emparé de ses objectifs et « les chars ont accompli un travail magnifique jusqu'au bout » selon les dires du Sous-lieutenant A.M. Williams[110]. Affecté au milieu de la ligne de front du corps d'armée, le 46th Battalion AIF a remporté un succès comparable, et les chars « ont fait un travail fantastique », malgré leur difficulté à traverser les multiples ravines s'entrecroisant sur le champ de bataille[111].

Le flanc gauche du corps d'armée australien posait un problème différent. L'incapacité du IIIe Corps britannique de suivre le rythme des Australiens a permis aux Allemands de faire pleuvoir un tir d'enfilade sur l'infanterie et les chars australiens avançant en direction des lignes rouge et bleue pointillée. Les batteries allemandes de 77 mm installées sur l'éperon dominant de Chipilly, en particulier, se sont avérées de plus en plus gênantes pour les formations d'assaut[112]. Le 15th Battalion AIF note que, même si les trois chars qu'on lui avait alloués pour l'attaque étaient « en avant et progressaient correctement » à la ligne de départ, ils ont tous été mis rapidement hors de combat par le tir des 77 mm de Chipilly[113].

Le 16th Battalion AIF a fait état d'une expérience semblable. Son commandant, le Lieutenant-colonel Edmund Drake-Brockman, écrit que quatre des cinq chars Mark V Star alloués pour aider le bataillon et transporter les détachements de mitrailleuses en avant n'ont pu atteindre la ligne verte à cause de problèmes mécaniques[114]. Malgré tout, une section de cinq Mark V a accompagné le bataillon pendant son avance jusqu'à la ligne bleue pointillée, mais a presque immédiatement essuyé un barrage de tirs provenant de l'éperon de Chipilly. Quatre des chars ont été mis hors de combat par des tirs précis de 77 mm avant de pouvoir atteindre l'objectif final, tandis que le dernier char a été détruit et la majorité de son équipage, tué, au moment de traverser la ligne[115]. Le Capitaine W.J. Lynas, du 16th, note que les chars étaient « trop difficiles à manier » pour se soustraire à la pluie de tirs allemands et « trop lents » pour la distancer[116]. Il remarque néanmoins sur un ton optimiste que « la malchance et quelques braves artilleurs de 77 mm » sont responsables, en définitive, du fait que les chars « n'ont pas répondu à [ses] attentes[117]. » Au bilan, le 16th a subi d'horribles pertes le 8 août. Il a perdu 40 p. 100 de ses effectifs de combat en raison à la fois des tirs allemands harcelants de Chipilly et de la présence réduite des chars pendant l'assaut[118]. Le bataillon a tout de même atteint la ligne bleue pointillée à 12 h 30[119].

Ces deux comptes rendus divergents du rendement des chars à Amiens sont instructifs parce qu'ils apportent des points de vue différents sur la bataille toutes armes. Lorsque les flancs étaient protégés et que l'infanterie fournissait un appui solide, les chars étaient en mesure d'aider l'infanterie à capturer les positions défensives allemandes. Au contraire, lorsqu'un flanc était exposé, les chars étaient extrêmement vulnérables face aux tirs antichars allemands et ont rapidement été mis hors combat. Ces problèmes ne sont pas dus aux chars eux-mêmes et il est évident que l'infanterie a souffert du feu intense ennemi tout aussi sévèrement que les équipages des chars. Ces exemples montrent également que les arguments de Fuller et d'autres auteurs selon lesquels les chars ont été l'élément décisif à Amiens négligent généralement les difficultés que les chars ont éprouvées à des moments critiques du combat. En vérité, les Australiens ont atteint leurs objectifs même lorsque l'ennemi a réussi à neutraliser l'appui des chars.

Un facteur important à prendre en compte à ce stade de l'offensive est le rôle décroissant de l'artillerie alliée pendant la journée du 8 août. Le barrage intense si crucial pour soumettre les Allemands sur la ligne verte est devenu de plus en plus sporadique au fur et à mesure que l'infanterie et les chars dépassaient la portée de l'artillerie de campagne et s'exposaient dès lors aux fantassins allemands retranchés[120]. Les généraux alliés ont tenté de remédier à ce problème en ordonnant aux batteries hippomobiles de suivre l'avance de l'infanterie,[121] mais ces unités ont été incapables de produire le même barrage écrasant qui avait accompagné l'assaut à l'heure zéro. En outre, les chars, qui devaient servir de substitut au barrage d'artillerie, peinaient à jouer leur rôle en raison de leur vulnérabilité extrême face au tir antichar allemand. En fait, la pénible expérience du 16th Battalion AIF montre que, dans nombre de cas, les chars étaient trop vulnérables pour offrir un appui d'artillerie rapproché.

Il importe également de tenir compte du rôle des chars d'approvisionnement chargés de transporter des munitions, de l'eau, des pelles-pioches et des barbelés jusqu'à l'infanterie la plus avancée, qui se préparait à repousser les contre-attaques allemandes. Les six machines d'approvisionnement de la 1re Compagnie de porte-canon ont ainsi acheminé 57 813 livres de fournitures aux unités australiennes le 8 août[122]. Pour transporter une telle quantité de matériel, il aurait fallu 578 hommes munis de colliers de charge. Pour s'acquitter de sa tâche, cette compagnie d'approvisionnement a parcouru en moyenne une distance de 21,5 kilomètres[123]. Il est difficile d'imaginer près de 600 soldats tirant des charges de 100 livres et franchissant 20 kilomètres en moyenne une journée entière sous le soleil brûlant du mois d'août et sous les tirs ennemis pour recompléter les stocks des lignes de front. L'exploit des chars d'approvisionnement est d'autant plus remarquable lorsqu'on considère que, le 8 août, la distance franchie représentait à peu près *le double* de la capacité prévue des chars Mark IV[124]. Malgré leurs limites, les Mark IV convertis ont réussi à établir des dépôts de ravitaillement à environ 450 mètres des lignes défensives successives. L'acheminement régulier de munitions, de pelles-pioches et d'eau a permis à l'infanterie de creuser des tranchées et de se préparer à repousser toute contre-attaque allemande[125].

### *LES CANADIENS ET LA LIGNE BLEUE POINTILLÉE*

À l'instar des Australiens, les bataillons canadiens qui se portaient à l'attaque de la ligne bleue pointillée devaient franchir différentes distances. Sur le flanc gauche, la ligne bleue pointillée se trouvait à environ 2,5 kilomètres de la ligne rouge. À droite du corps d'armée, cependant, presque 6,5 kilomètres séparaient les deux objectifs[126]. Alors que les Canadiens progressaient en direction de la ligne bleue pointillée, ils ont assisté au spectacle délirant d'une charge à fond de train de la cavalerie, Haig misant sur celle-ci pour réaliser une percée majeure. La 3e Division de cavalerie, qui exécutait l'attaque en compagnie d'un certain nombre de chars Whippet, avait pour mission de s'emparer d'une partie de la ligne bleue pointillée et d'exploiter la brèche dans la ligne allemande pour harceler les zones arrière[127]. L'attaque a cependant été en grande partie un échec, les mitrailleuses décimant la cavalerie. L'artilleur Kerr se rappelle que les membres du Royal Canadian Dragoons de la brigade de cavalerie canadienne « tombaient comme des mouches » devant le tir intense ennemi[128]. Les Whippet ont également déçu, leur lenteur les empêchant de suivre la cavalerie, tandis que les cavaliers étaient trop vulnérables face au tir de mitrailleuse pour fournir un appui efficace aux Whippet[129]. La cavalerie et les Whippet ne parvenant pas à consolider leurs objectifs, ce serait à l'infanterie canadienne et aux chars qui l'accompagnaient que reviendrait la tâche de capturer la ligne bleue pointillée.

Sur le flanc gauche du corps d'armée, le 29e Bataillon CEC de la 6e BIC était chargé d'exécuter l'avance finale du 8 août jusqu'à la ligne bleue pointillée. La partie de la ligne bleue pointillée qui incombait aux Canadiens était située le long de « la ligne extérieure de défense d'Amiens », un réseau de centres de résistance allemands ayant un caractère plus permanent[130]. Pour réaliser l'attaque, le 29 Bon pouvait compter sur l'appui de trois chars, qui ont « remporté beaucoup de succès sur les 1 000 premières verges », mais qui ont vite été détournés vers d'autres tâches[131]. Dans le compte rendu du Bataillon, on note que l'un des chars a été détaché pour aider le 31e Bataillon CEC à droite et un autre, pour appuyer les Australiens à gauche, tandis que le troisième a été mis hors de combat par un canon de campagne allemand[132]. On soutient avec assurance que cette absence soudaine d'appui des chars « n'a aucunement ralenti l'avance » et que le Bataillon a entrepris de s'emparer de ses objectifs[133]. Le dispositif défensif allemand était apparemment si clairsemé que, comme l'indique le compte rendu de la 6e BIC, la ligne bleue pointillée « a été occupée sans opposition[134]. » Les unités canadiennes ont capturé la partie centrale de la ligne bleue pointillée vers 14 h 30[135].

À l'extrême-droite du corps d'armée, toutefois, les Canadiens ont rencontré une vive opposition au hameau Le Quesnel, à quelque 9,5 kilomètres de la ligne de départ. Comme les bataillons d'attaque se trouvaient « entièrement à l'extérieur de la zone de barrage des canons de campagne », le « barrage » devait être « assuré par la cavalerie, les chars et les poids lourds [canons de siège lourds] » ainsi que toute pièce de campagne qu'on réussirait à tirer en avant[136]. Les Allemands avaient installé un certain nombre de batteries d'artillerie et de mitrailleuses autour du village et toutes les tentatives pour capturer celui-ci avaient échoué. Le 75e Bataillon CEC était chargé de prendre Le Quesnel, mais « il était très évident que [ses] chars avaient été détruits » par les tirs allemands[137]. Privé de l'appui de l'artillerie et des chars, le 75 Bon a été contraint de donner l'assaut à Le Quesnel « sans aide d'aucune sorte », commente amèrement l'auteur du journal de guerre[138]. À la longue, la résistance allemande s'est avérée trop forte pour les bataillons, et il a fallu attendre jusqu'au petit matin du 9 août pour assister à la chute de Le Quesnel[139].

Le Quesnel a représenté un casse-tête pour toutes les unités qui l'ont attaqué. Une batterie allemande a éliminé à elle seule dix chars qui appuyaient l'assaut canadien contre le village[140]. En fait, le 54e Bataillon CEC a rapporté que, des trois chars détachés pour appuyer son attaque contre Le Quesnel, deux avaient été détruits et un, mis « partiellement hors service » et forcé de se désengager[141]. Ayant subi des pertes légères (62 hommes), le 54 Bon a cependant conservé une opinion favorable de la contribution de ceux qu'il appelait « nos camarades d'acier, les chars[142]. » Les critiques acerbes du 75 Bon concernant l'appui des chars doivent donc être replacées dans le contexte du lourd tribut payé pendant l'assaut. Les unités d'infanterie qui avaient subi de lourdes pertes n'étaient évidemment guère disposées à apprécier la course de 9,5 kilomètres accomplie par les équipages sous un tir nourri, à l'intérieur de machines notoirement peu fiables, pour appuyer l'attaque. Or, comme la plupart des chars étaient en mouvement depuis 4 h 20, l'avance constante du 8 août a mis à rude épreuve les équipages, dont la capacité d'endurance théorique était de 12 heures[143].

Les lacunes des chars à Le Quesnel représentent le pendant canadien des problèmes éprouvés par les Australiens à Chipilly. Un grand nombre des Mark V ont été mis hors combat avant de pouvoir aider l'infanterie à attaquer le village. Les Mark V Star également n'ont pas rempli leurs promesses et ont été incapables de transporter l'infanterie aux endroits prévus à des moments critiques[144]. L'expérience a été un échec en grande partie parce que, à l'intérieur des chars, les membres des détachements de mitrailleuse étaient accablés par la chaleur intense et la circulation des gaz d'échappement dans l'habitacle. Comme on l'explique dans un compte rendu après action australien, après avoir débarqué des Mark V Star, les troupes étaient « incapables de bouger » pendant trois ou quatre heures[145]. L'infanterie blindée n'a donc guère participé à la consolidation du territoire capturé en vue de repousser les contre-attaques ennemies.

## ÉVALUATION SUR LE CHAMP DE BATAILLE

Ces expériences du 8 août sur les lignes verte, rouge et bleue pointillée montrent que les chars ont été utiles dans certains cas et décevants dans d'autres. La progression régulière de certains bataillons prouve que les chars ont apporté une contribution valable à l'approche toutes armes. Toutefois, le fait qu'ils se soient égarés dans le brouillard et leur grave vulnérabilité face aux tirs allemands ont forcé plusieurs unités d'infanterie à se passer de leur appui durant l'attaque. Ces bataillons, qui ont généralement subi de lourdes pertes le 8 août, ont critiqué avec véhémence la performance des chars. Les deux points de vue sur l'utilité des chars sont valides. Les événements survenus du 9 au 18 août confirment néanmoins la fragilité handicapante des chars dans les opérations prolongées. Ils illustrent également l'importance du service logistique rapide assuré par les compagnies de chars de réapprovisionnement.

## LA BATAILLE D'AMIENS : 9–18 AOÛT

L'avance de 13 kilomètres du corps d'armée canadien et celle de 11 kilomètres du corps d'armée australien exécutées le 8 août font partie des succès les plus marquants sur le front occidental[146]. Dans un commentaire tristement célèbre, Ludendorff se plaint que le 8 août est « le jour noir de l'Armée allemande » en raison de l'effondrement du moral des soldats allemands et de leur incapacité à repousser les soldats alliés[147]. Ludendorff ajoute que, après le 8 août, les chars et le brouillard artificiel « sont demeurés [conjointement] nos ennemis les plus dangereux » et que l'effritement du moral du soldat allemand a accru considérablement l'efficacité des chars sur le champ de bataille[148]. Les jugements de Ludendorff sont souvent cités dans la majorité des analyses de la bataille d'Amiens, mais il ne faut pas les prendre pour parole d'évangile. En vérité, étant donné que les chars ont été moins présents sur le champ de bataille après Amiens, l'attribution de la défaite allemande à l'intervention massive des chars est pour le moins exagérée[149]. La bataille d'Amiens ne se limite pas au « jour noir » et les chars ont joué un rôle de plus en plus marginal dans l'effort soutenu des Alliés pour exploiter le passage qu'ils avaient ouvert le 8 août.

Les combats intenses et les déplacements constants du 8 août ont épuisé les unités de chars à un point tel que seulement 145 des 420 chars originaux étaient prêts à poursuivre le combat le lendemain[150]. Parcourant le champ de bataille le 9 août, l'artilleur Kerr remarque que les centaines de carcasses brûlées « prouvent que les chars ne peuvent guère se protéger contre les canons de campagne à la lumière du jour[151]. » Non seulement les machines elles-mêmes, mais aussi leurs équipages ont payé un fort tribut le premier jour de l'offensive. Beaucoup de membres d'équipage ont péri brûlés à la suite d'un tir antichar allemand ou étaient trop affaiblis par les gaz d'échappement pour suivre l'avance rapide de l'infanterie lors de la campagne d'Amiens[152]. Néanmoins, on a engagé les chars encore en état de marche avec l'infanterie et un appui réduit de l'artillerie afin de reproduire le succès de l'approche toutes armes du 8 août contre les positions défensives que les Allemands étaient en train de consolider.

### *LES CANADIENS*

La reprise de l'offensive par les Canadiens le 9 août n'était pas coordonnée à l'échelle du front, car les unités avaient éprouvé toutes sortes de difficultés de communication en raison de la cadence rapide des mouvements la veille. Lorsque le 29e Bataillon CEC a poursuivi l'attaque à 11 h le 9 août, il a dû se passer de l'appui des chars en raison de problèmes mécaniques[153]. Ne pouvant compter sur l'effet de surprise total et l'appui dévastateur de l'artillerie comme la veille, les soldats du 29 Bon, tel que le raconte le Lieutenant L.S. McGill le 12 août, « tombaient comme des mouches tout le long de la ligne » durant l'attaque[154]. Les chars sont parvenus à atteindre le front plus tard dans la journée, mais leur absence sur la ligne de départ a rendu l'infanterie terriblement vulnérable[155].

Le bataillon frère du 29 Bon au sein de la 6e BIC a rapporté des problèmes de coordination semblables avec les chars le 9 août. Le 31e Bataillon CEC se plaint de l'absence des chars ce jour-là et, dans l'ouvrage qui relate son histoire, on note que l'attaque « s'est entièrement déroulée sans l'appui des chars dès le début[156]. » Le ciel étant dégagé, les chars restants constituaient des cibles invitantes pour les artilleurs allemands ayant vue sur les champs complètement dégagés au-delà de Le Quesnel. Finalement, trois des

cinq chars affectés à la 6e BIC ont été neutralisés avant que l'infanterie capture l'objectif — sans l'appui des chars ou de l'artillerie[157]. Les Canadiens ont quand même pu avancer de six autres kilomètres le 9 août, distance remarquable si l'on considère qu'ils ne profitaient d'aucun effet de surprise[158].

### *LES AUSTRALIENS*

Les bataillons australiens reprenant l'attaque le 9 août ont également été confrontés au manque d'appui de l'artillerie et à l'opposition opiniâtre des Allemands. Le 8th Battalion AIF de la 2nd AIB a mené une attaque en direction de Lihons en compagnie des Canadiens sur son flanc gauche. Les 14 chars chargés d'appuyer la brigade ont réussi à franchir plus d'un kilomètre avant que « l'artillerie les mette rapidement hors combat[159]. » Privé de l'aide des chars, le 8th Battalion a néanmoins exécuté une « avance très lente et coûteuse » face aux positions de mitrailleuses et de 77 mm. Les effectifs du bataillon ont été « considérablement réduits par les pertes » subies durant cette avance effectuée sans appui[160].

L'appui des chars a également fait défaut au 25th Battalion AIF lors de l'attaque sur Vauvillers le 10 août. Les cinq chars détachés auprès du bataillon ont été rapidement mis hors service, trois en raison d'une panne mécanique et deux à cause de tirs ennemis[161]. Le bataillon n'a reçu « absolument aucune aide de l'artillerie ou des chars » pour affronter les solides positions allemandes et a dû interrompre prématurément son attaque pour éviter de subir des pertes excessives[162].

Pendant que les chars de combat essuyaient de lourdes pertes, les chars d'approvisionnement de l'infanterie continuaient d'acheminer des stocks vitaux de munitions et d'eau à l'infanterie en première ligne. Les dizaines de milliers de livres d'approvisionnements livrés en avant par les compagnies de transport mécanisé ont permis à l'infanterie de défendre ses positions avant précaires contre les vigoureuses contre-attaques allemandes. Par exemple, alors que le 8th Battalion s'affairait à consolider les positions nouvellement acquises, les Allemands ont contre-attaqué avec 300 ou 400 hommes à 9 h 30 le 9 août. L'attaque a été finalement repoussée, entraînant « de lourdes pertes parmi les Allemands[163]. »

L'expérience du 11th Battalion AIF met en lumière l'importance du réapprovisionnement face aux assauts ennemis. Aux premières heures du jour, le 11 août, le 11th Battalion a repoussé quatre contre-attaques allemandes distinctes. Il rapporte avoir infligé « de graves pertes » aux Allemands grâce aux tirs « de fusil, de mitrailleuse Lewis et de grenade 36[164]. » Le bataillon se trouvait au nord de Lihons, à 15,5 kilomètres de la ligne de départ du 8 août[165]. À cause de cette distance considérable, il comptait sur les armes légères pour repousser les contre-attaques et compenser le grave manque d'appui de l'artillerie. Les bataillons dans une telle situation doivent être réapprovisionnés constamment en munitions et en pelles-pioches, sinon ils ne peuvent résister à une contre-attaque. Le fait que le 11th Battalion AIF a été suffisamment approvisionné pour repousser *quatre* contre-attaques allemandes à une si grande distance de la ligne de départ confirme le rôle indispensable joué par les Mark IV et les porte-canon pendant la phase de consolidation de la bataille.

## CONSÉQUENCES DE LA BATAILLE : LA FIN DES CHARS

La diminution du nombre de chars de combat sur le champ de bataille s'est poursuivie jusqu'à la fin de la bataille d'Amiens. Seulement six chars de combat étaient en état de participer au combat le 12 août[166]. Malgré tout, les Alliés ont continué leur attaque sur le front d'Amiens jusqu'à ce qu'ils atteignent l'ancien réseau de tranchées de la Somme dont les Allemands s'étaient rendus maîtres lors des offensives de la fin mars, à presque 22 kilomètres de la ligne de départ du 8 août[167]. La Fourth Army a apparemment éprouvé de la difficulté à transporter un nombre suffisant de canons de campagne en avant pour appuyer l'avance, car les comptes rendus des bataillons soulignent une diminution constante du volume de tir de l'artillerie au fur et à mesure que l'infanterie s'éloignait de la ligne de départ. En fait, Currie estimait que l'attaque du réseau de tranchées et de barbelés rouillés sans élément de surprise ou appui adéquat de l'artillerie « constituerait une opération beaucoup trop coûteuse. » Il a convaincu Haig d'annuler les attaques suivantes[168]. La tentative des Alliés de répéter les succès du 8 août et de percer les lignes allemandes n'a finalement pas abouti. À vrai dire, leurs attaques subséquentes non coordonnées et coûteuses sont

considérées dans l'histoire officielle australienne comme un exemple parfait de « ce qu'il ne faut pas faire pour exploiter une attaque réussie[169]. »

La victoire n'a pas été acquise sans mal. Les Canadiens à eux seuls ont encaissé presque 12 000 pertes pendant les 10 jours qu'a duré la bataille, dont 9 000 pendant les combats intenses du 8 au 11 août[170]. Les Australiens ont été davantage épargnés, mais les 6 000 pertes de la campagne d'Amiens représentent tout de même un coût humain tragique[171]. Ces chiffres stupéfiants montrent le rôle de premier plan de l'infanterie à l'attaque tout au long de la bataille d'Amiens. Comme nombre de bataillons d'infanterie l'ont signalé, cependant, les pertes auraient pu être beaucoup plus élevées si les chars n'avaient pas fourni une aide vitale à des moments clés. En fait, le taux de perte parmi les chars a dépassé le taux de perte au sein de l'infanterie. Seulement au cours de la période du 8 au 13 août, on a recensé 99 pertes parmi les chars de combat de la 4e Brigade de chars affectés au corps d'armée canadien[172]. À la fin, 480 des 668 chars (70 p. 100) de tous types étaient irréparables après la bataille d'Amiens[173]. Les pertes ont tellement réduit les effectifs blindés qu'Amiens est la dernière offensive au cours de laquelle on a fait un emploi massif des chars durant la Première Guerre mondiale[174].

La performance inconstante des chars à Amiens explique leur faible utilisation après le 8 août. Les pertes élevées essuyées ce jour-là ont eu pour effet de confiner les chars dans un rôle d'appui mineur lors de la reprise des offensives par l'infanterie. Les Alliés ont néanmoins réussi à faire des gains substantiels le 9 août, alors qu'ils ne pouvaient compter sur l'effet de surprise, une aide de l'artillerie lourde ou un appui notable des chars. Les positions d'artillerie allemandes en cours de consolidation malmenaient sérieusement tout char qui tentait d'accompagner l'infanterie. Si nombre de bataillons canadiens et australiens sont devenus de plus en plus acerbes à l'endroit du comportement des chars, c'est parce qu'ils ont été forcés d'attaquer des positions allemandes sans appui. Les équipes de chars ont tenté courageusement d'appuyer l'infanterie le plus souvent possible, en dépit des efforts qu'exigeait l'avance sur une longue distance. De plus, les chars d'approvisionnement se sont assurés que l'infanterie dispose d'une quantité suffisante de munitions, de barbelés et d'eau pour repousser les contre-attaques allemandes, qui se multipliaient. Le fait que les chars ont continué d'attaquer même lorsque le brouillard et que l'élément de surprise se sont estompés atteste du courage et de la détermination de leurs équipages à Amiens.

## CONCLUSION

Les chars ayant offert une performance en dents de scie lors de la bataille d'Amiens, leur contribution au succès global de l'offensive a également été inégale. Dans certaines situations, ils se sont avérés d'une utilité exceptionnelle pour atténuer les pertes et stimuler le moral des unités d'infanterie cernées. Dans d'autres cas, les chars ont été incapables de fournir une aide et ont contraint l'infanterie à s'emparer seule de son objectif, à un coût élevé. Les deux formations examinées dans la présente étude, les corps d'armée canadien et australien, avaient une opinion radicalement différente de la guerre blindée avant la bataille. Leur expérience antérieure des chars n'a cependant eu guère d'incidence sur leurs opérations à Amiens.

Les chars étaient chargés de fournir un appui-feu direct dans certains cas et d'exploiter la percée dans d'autres, mais, à ces deux titres, ils ont plus ou moins rempli leur mission. Pendant le premier mouvement de la bataille (l'assaut rapide sur la ligne verte), certains chars se sont perdus dans le brouillard dense, laissant l'infanterie se débrouiller en grande partie par ses propres moyens. D'autres chars ont réussi à maintenir le contact avec l'infanterie à travers la brume et l'ont aidée à vaincre les défenses allemandes en périphérie. Pendant les attaques contre les lignes rouge et bleue pointillée, les chars ont également eu plus ou moins de succès. Dans les combats postérieurs au 8 août, ils ont été de moins en moins présents, étant l'un après l'autre mis hors service à cause du tir allemand ou d'une panne mécanique. L'avance s'est néanmoins poursuivie grâce aux efforts de l'infanterie, jusqu'à ce que le labyrinthe des anciennes tranchées de la Somme et l'absence d'appui de l'artillerie incitent les commandants, par mesure de prudence, à annuler les attaques suivantes avant que les pertes ne soient trop élevées. Tout au long de la bataille, les chars d'approvisionnement ont assuré un soutien logistique constant, qui a libéré des unités d'infanterie de cette tâche et fourni aux bataillons en première ligne suffisamment de matériel pour survivre aux contre-attaques allemandes.

La présente étude éclaire quelques facettes importantes de la controverse historiographique au sujet de l'action des chars à Amiens. La divergence d'opinions entre Fuller, qui est d'avis que les chars ont joué un rôle décisif, et Dancock, qui soutient que les chars étaient « trop rudimentaires », est excessive, compte tenu des faits relatés dans les journaux de guerre. Les chars ont eu un succès variable à l'échelle du champ de bataille. En rendant un verdict totalement négatif ou positif sur leur rendement, on néglige par définition le fait qu'ils ont échoué dans certaines situations et triomphé ailleurs. Les visions opposées véhiculées par les histoires officielles canadienne et australienne sont également non fondées. Les formations des deux Dominions ont eu la même expérience de la guerre des chars à Amiens en ce sens que, dans les deux corps d'armée, les chars ont offert une performance inégale. En définitive, la conclusion la plus prudente à tirer de la myriade de comptes rendus très différents est que les chars ont constitué un élément utile, mais inconstant, de la bataille toutes armes. Les chars ont fourni un appui critique en certains endroits, tandis qu'ils ont cruellement déçu l'infanterie qu'ils accompagnaient en d'autres occasions. L'attitude consistant à imputer le sort des « pauvres diables de fantassins » aux blindés est aussi inconstante que le rendement des chars lui-même.

## À PROPOS DE L'AUTEUR…

*M. Andrew McEwen a obtenu un baccalauréat ès arts (avec distinction) de l'Université Queen's en avril 2009. Après avoir effectué le voyage d'études des champs de bataille Cleghorn l'été suivant, il a commencé une maîtrise ès arts en histoire sous la direction de M. Geoffrey Hayes, Ph. D., à l'Université de Waterloo. Il souhaite remercier M. Hayes et le professeur Terry Copp de leurs encouragements et de leur soutien pendant sa formation de maîtrise en histoire militaire canadienne. En septembre 2010, il entreprendra son doctorat sous la direction de M. Patrick Brennan, Ph. D., à l'Université de Calgary.*

## NOTES

1. Bibliothèques et Archives Canada (BAC) RG 9 III-D-3, volume 4922, bobine T-10716, War Diary (WD), 13th Battalion CEF, août 1918, p. 8. Afin de différencier les bataillons numérotés canadiens et australiens dans le présent article, on indiquera la nationalité après le numéro du bataillon, p. ex. « 16th Battalion CEC » pour une unité canadienne.
2. Australian War Memorial (AWM) 4, 23/74/31, WD, 57th Battalion AIF, août 1918, appendice 8, Second Lieutenant A. M. Williams, « Narrative of No. 1 Platoon Commander, 'A' Company; 57th Battalion, Re Operations August 8th 1918, » 10 août 1918.
3. J.F.C. Fuller, *Les batailles décisives du monde occidental, volume trois : De la chute de Napoléon à la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Berger-Levrault, 1983, p. 125.
4. Voir *ibid*, p. 137, et Tim Travers, *How the War was Won*, Londres, Routledge, 1992.
5. Fuller, *Les batailles décisives du monde occidental, volume trois*, p. 136.
6. C.E.W. Bean, *The Australian Imperial Force in France during the Allied Offensive, 1918*, Sydney, Angus and Robertson Ltd., 1942, p. 614.
7. Voir Daniel Dancocks, *Spearhead To Victory*, Edmonton, Hurtig, 1987, p. 55, et Tim Cook, *Shock Troops: Canadians Fighting the Great War 1917–1918, Volume Two*, Toronto, Viking Canada, 2008.
8. G.W.L. Nicholson, *Le corps expéditionnaire canadien, 1914–1919*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1963, p. 454.
9. Hart, *1918: A Very British History,* p. 19.
10. *Ibid*., p. 344.
11. BAC RG 9, III-D-3, volume 4943, bobine T-10750-10751, WD, 75th Battalion CEF, August 1918, Summary of August 1918. [Aucune pagination indiquée.]
12. Note de l'éditeur dans Douglas Haig, *War Diaries and Letters, 1914–1918*, éd. Gary Sheffield et John Bourne, Londres, Weidenfeld & Nicholson, 2005, p. 434.
13. Shane B. Schreiber, *Shock Army of the British Empire: The Canadian Corps in the Last 100 Days of the Great War*, Westport, Praeger, 1997, p. 8.
14. Bean, *The Australian Imperial Force in France during the Allied Offensive, 1918*, p. 163.
15. Travers, *How the War Was Won*, p. 107.
16. Nicholson, *Le corps expéditionnaire canadien,* p. 418.
17. *Ibid*., p. 418.
18. Dancocks, *Spearhead to Victory,* p. 58.

19. Cook, *Shock Troops*, p. 411.
20. Lettre du 27 mars 1918 de Currie au général Sir H.A. Lawrence dans Mark Osborne Humphries, éd., *The Selected Papers of Sir Arthur Currie*, Waterloo, Laurier Centre for Military Strategic and Disarmament Studies Press of Wilfrid Laurier University, 2008, p. 91.
21. Entrée dans le journal de Haig du lundi 5 août 1918 dans Haig, *War Diaries and Letters,* p. 438.
22. Tim Cook, *At the Sharp End: Canadians Fighting the Great War, 1914–1916, Volume One*, Toronto, Viking Canada, 2007, p. 452.
23. *Ibid*., p. 455.
24. Nicholson, *Le corps expéditionnaire canadien*, p. 184.
25. Reginald H. Roy, *The Journal of Private Fraser*, Victoria, Sono Nis Press, 1985, p. 268.
26. BAC RG 9, III-C-3, chemise 42, dossier 2, Message Log, 19th Battalion CEF, juillet 1918.
27. BAC MG 30 E6, volume 1, dossier : Burstall Papers, Amiens, été 1918, 6th Canadian Infantry Brigade, « Narrative of Operations: 8th, 9th, 10th August 1918 », p. 1, 13 août 1918.
28. C. E. W. Bean, *Anzac to Amiens*, Canberra, Australian War Memorial, 1983, p. 334.
29. John Monash, *The Australian Victories in France in 1918*, Londres, Hutchinson & Co., 1920, p. 49.
30. Bean, *Anzac to Amiens*, p. 462.
31. National Archives, War Office (NA WO)/95/100 Image 519, WD, 1st Gun Carrier Company, Tank Corps, août 1918, « History of the 1st Gun Carrier Tank Company », p. 14.
32. Bean, *Anzac to Amiens*, p. 410.
33. AWM4, 23/34/37, WD, 17th Battalion AIF, août 1918, appendice 8, « Report on Operations 5th to 11th August 1918 », p. 1.
34. AWM4, 23/74/31, WD, 57th Battalion AIF, août 1918, appendice 2, Captain W.H.L. McDonald, « Report on exercise witnessed by Officers and men of 57th Battalion ».
35. J.F.C. Fuller, *Tanks in the Great War, 1914–1918*, New York, E.P. Dutton & Co., 1920, p. 41–2.
36. BAC RG 24, volume 22,020, manuel « Infantry and Tank Co-Operation and Training », p. 7.
37. *Ibid*.
38. *Ibid*., p. 6.
39. *Ibid*.
40. Fuller, *Tanks in the Great War*, p. 44.
41. Cook, *Shock Troops*, p. 157.
42. Geoffrey Hayes, « The 3rd Canadian Division: Forgotten Victory », dans *Vimy Ridge: A Canadian Reassessment*, éd. Geoffrey Hayes, Andrew Iarocci et Mike Bechthold, Waterloo: Laurier Centre for Military Strategic and Disarmament Studies et Wilfrid Laurier University Press, 2007, p. 193.
43. F.R. Phelan, « Army Supplies in the Forward Area and the Tumpline System: A First World War Canadian Logistical Innovation », *Canadian Military History* 9, nº 1, hiver 2000, p. 44.
44. Nicholson, *Le corps expéditionnaire canadien,* carte, p. 286.
45. BAC RG 9, III-D-3, volume 4925, bobine T-10720-10721, WD 16th Battalion CEF, août 1918, « L.C. Operation: Instruction No. 1 », p. 2. Nota : certaines unités canadiennes désignaient l'offensive à Amiens sous le nom « d'opération *Llandovery Castle* » ou « L.C. » en mémoire d'un bâtiment hospitalier canadien torpillé par un sous-marin allemand en juin 1918. Pour plus de renseignements, voir James McWilliams et R. James Steel, *Amiens: Dawn of Victory*, Toronto, Dundurn Press, 2001, p. 31.
46. McWilliams and Steel, *Amiens,* p. 27.
47. NA WO/95/100 Image 519, WD, 1st Gun Carrier Company, Tank Corps, août 1918, appendice « B ».
48. NA WO/95/100 Image 519, WD, 1st Gun Carrier Company, Tank Corps, août 1918, appendice « B ».
49. BAC MG 30 E6, volume 1, dossier : Burstall Papers, Amiens, été 1918, 2nd Canadian Division Operation Order 222, p. 4, 5 août 1918.
50. BAC RG 9, III-C-1 volume 3855, chemise 74, dossier 11, Canadian Corps, « L. C. Instructions No. 1 », p. 5.
51. Monash, *The Australian Victories in France in 1918,* p. 91.
52. Fuller, *Les batailles décisives du monde occidental, volume trois,* p. 125.
53. Monash, *The Australian Victories in France in 1918,* p. 50.
54. BAC RG 9, III-C-1, volume 3855, chemise 74, dossier 11, Canadian Corps, « L. C. Instructions No. 2 », p. 1.
55. Monash, *The Australian Victories in France in 1918,* p. 107.
56. BAC RG 9, III-D-3, volume 4942, bobine T-10749, WD, 54th Battalion CEF, août 1918, appendice « G », « Operation Order No. 140 », p. 2, 7 août 1918.

57. Fuller, *Les batailles décisives du monde occidental, volume trois,* p. 127.
58. En ce qui concerne l'espoir que Haig mettait dans une percée de la cavalerie à Cambrai, voir l'entrée dans le journal de Haig du mardi 13 novembre 1917, dans Haig, *War Diaries and Letters*, p. 341.
59. Cook, *Shock Troops*, p. 433.
60. McWilliams and Steel, *Amiens*, p. 37–8.
61. *Ibid*.
62. Hart, *1918*, p. 18–9.
63. Voir Nicholson, *Le corps expéditionnaire canadien*, carte, p. 452.
64. Major Horace C. Singer, *History of the 31st Canadian Infantry Battalion C.E.F.*, éd. Darrell Knight, Calgary, Detselig Enterprises Ltd., 2006, p. 338.
65. *Ibid*.
66. BAC MG 30 E414, dossier : Narratives on Canadian Corps and Canadian Machine Gun Corps, 1918, Canadian Corps Narrative, « Section I: Amiens Battle August 8th to August 24th 1918 », p. 2.
67. *Ibid*.
68. Entrée dans le journal de Haig du mercredi 7 août 1918, dans Haig, *War Diaries and Letters*, p. 439.
69. Wilfred Kerr, *Arms and the Maple Leaf*, Ottawa, CEF Books, 2005, p. 83.
70. *Ibid*.
71. Monash, *The Australian Victories in France in 1918,* p. 81.
72. Voir Nicholson, *Le corps expéditionnaire canadien*, carte, p. 452. Voir également BAC RG 9, III-C-1, volume 3855, chemise 74, dossier 11, Canadian Corps, « L. C. Instructions No. 1 », p. 3.
73. BAC RG 9, III-C-1, volume 3942, chemise 49, dossier 1, Canadian Corps, « L. C. Instructions », p. 1.
74. Bruce Cane, *It Made You Think of Home*, Toronto, The Dundurn Group, 2004, p. 228.
75. BAC RG 9, III-D-3, volume 4942, bobine T-10749, WD 58th Battalion CEF, août 1918, p. 2, et « Narrative of Operations from August 8th to August 17th 1918 », p. 2.
76. *Ibid*., WD, p. 1, et « Narrative of Operations from August 8th to August 17th 1918 », p. 3.
77. BAC RG 9, III-D-3, volume 4922, bobine T-10716, WD 13th Battalion CEF, août 1918, p. 8.
78. *Ibid*., p. 9.
79. *Ibid*., appendice I, « List of casualties from Aug 7th to Aug 21st 1918 ».
80. BAC RG 9, III-D-3, volume 4926, bobine T-10721, WD, 18th Battalion CEF, août 1918, p. 2.
81. BAC RG 9, III-D-3, volume 4929, bobine T-10729, WD 19th Battalion CEF, août 1918, appendice 2, p. 6, « Brief report on capture of Marcelcave by 19th Canadian Battalion, August 8th 1918 », 9 août 1918.
82. *Ibid*., WD, p. 3.
83. McWilliams et Steel, *Amiens*, p. 116–9.
84. Monash, *The Australian Victories in France in 1918,* carte, p. 144.
85. McWilliams et Steel, *Amiens,* p. 297.
86. AWM4, 23/43/37, WD, 26th Battalion AIF, août 1918, p. 6.
87. *Ibid*.
88. *Ibid*.
89. AWM4, 23/50/22, WD, 33rd Battalion AIF, août 1918, appendice 7, Lieutenant-colonel Leslie Morshead, « Report on Operations of 8, August, 1918 », p. 2, 9 août 1918.
90. *Ibid*.
91. *Ibid*.
92. *Ibid*., registre des messages du 33rd Battalion du 8 août.
93. McWilliams et Steel, *Amiens*, p. 127–8.
94. J.P. Harris, *Amiens to the Armistice*, Londres, Brassey's, 1998, p. 97.
95. McWilliams et Steel, *Amiens,* p. 297.
96. Dancocks, *Spearhead to Victory*, p. 39.
97. BAC RG 9 III-C-1, volume 3942, chemise 49, dossier 1, Canadian Corps, « L. C. Instructions », p. 11.
98. Dans le compte rendu de la 6e BIC, on lit que cinq chars de la Cie « C » du 14e Bataillon de chars ont été chargés d'appuyer l'avance de la brigade en direction de la ligne bleue pointillée. Voir BAC MG 30 E6, volume 1, dossier : Burstall Papers, Amiens, été 1918, 6th Canadian Infantry Brigade, « Narrative of Operations: 8th, 9th, 10th August 1918 », p. 4, 13 août 1918.

99. BAC RG 9, III-D-3, volume 4915, bobine T-10707, WD, 3rd Battalion CEF, août 1918, appendice 1B, « The Narrative », p. 1.
100. BAC RG 24, volume 22, 020, « Translations of A German Document: Anti-Tank Defence », p. 2.
101. BAC RG 9, III-D-3, volume 4915, bobine T-10707, WD, 3rd Battalion CEF, août 1918, appendice 1B, « The Narrative », p. 3.
102. BAC RG 9, III-D-3, volume 4915, bobine T-10707, WD, 3rd Battalion CEF, août 1918, appendice 1C, « Observations », p. 2.
103. *Ibid*., « List of Casualties During Month of August 1918 ».
104. BAC RG 9, III-D-3, volume 4934, bobine T-10738, WD 26th Battalion CEF, août 1918, appendice « B », « A Report on Operations, 26th Battalion Canadians, August 5th-15th 1918 ».
105. *Ibid*., Captain C.A. Moore, « Short Story of Three Days Fighting August 8th/10th 1918 », p. 1.
106. BAC MG 30 E6, volume 1, dossier : Burstall Papers, Amiens, été 1918, 5th Canadian Infantry Brigade, « Narrative of Operations — Aug. 8th, 9th and 10th, 1918 », p. 3, 18 août 1918.
107. Ibid., 2nd Canadian Division Telephone Calls, 8 août 1918, p. 7.
108. AWM4 23/74/31, WD, 57th Battalion AIF, août 1918, appendice 8, « Report on Operations 8.8.18 — 9.8.18. Villers-Bretonneux to Harbonnieres », p. 2.
109. *Ibid*.
110. *Ibid*., Second Lieutenant A.M. Williams, « Narrative of No. 1 Platoon Commander, 'A' Company; 57th Bataillon, Re Operations August 8th 1918 », 10 août 1918.
111. AWM4, 23/63/31, WD, 46th Battalion AIF, août 1918, appendice 1, « Intelligence Summary », p. 1, et appendice 4, « Report on Operations from Night 7/8th August to Night 10/11th August », p. 2.
112. AWM4, 23/32/41, WD, 15th Battalion AIF, août 1918, appendice 1, « Narrative of the Attack by 15th Battalion on Cerisy-Gailly, 8th August 1918 », p. 2.
113. *Ibid*.
114. AWM4, 23/33/33, WD, 16th Battalion AIF, août 1918, appendice 2a, Lieutenant Colonel Edmund Drake-Brockman, « Report on Operations South of the Somme on 8/9th August 1918 », p. 2.
115. *Ibid*.
116. *Ibid*., Captain W. J. Lynas, « Narratives of Operations 8th August 1918 », p. 4.
117. *Ibid*.
118. *Ibid*., Lieutenant Colonel Edmund Drake-Brockman, « Report on Operations South of the Somme on 8/9th August 1918 », p. 2.
119. McWilliams et Steel, *Amiens*, p. 177.
120. BAC RG 9 III-D-3, volume 4943, bobine T-10750-10751, WD, 75th Battalion CEF, août 1918, entrée pour le 8-8-18 [Aucune pagination indiquée.]
121. Ernest G. Black, *I Want One Volunteer*, Toronto, The Ryerson Press, 1965, p. 51.
122. NA WO/95/100 Image 519, WD, 1st Gun Carrier Company, Tank Corps, août 1918, appendice « B ».
123. Ibid.
124. BAC RG 24 volume 22,020, manuel « Infantry and Tank Co-Operation and Training », p. 6.
125. BAC MG 30 E6, volume 1, dossier : Burstall Papers, Amiens, été 1918, 2nd Canadian Division Operation Order 222, p. 4, 5 août 1918.
126. Nicholson, *Le corps expéditionnaire canadien*, carte, p. 452.
127. Cook, *Shock Troops*, p. 433.
128. Kerr, *Arms and the Maple Leaf*, p. 87.
129. Cook, *Shock Troops*, p. 433.
130. Voir Nicholson, *Le corps expéditionnaire canadien*, carte, p. 452.
131. BAC RG 9, III-D-3, volume 4936, bobine T-10741, WD, 29th Battalion CEF, août 1918, appendice 4a, « Narrative of Operations, 8th and 9th August 1918 », p. 2.
132. *Ibid*.
133. *Ibid*.
134. BAC MG 30 E6, volume 1, dossier : Burstall Papers, Amiens, été 1918, 6th Canadian Infantry Brigade, « Narrative of Operations: 8th, 9th, 10th August 1918 » p. 3, 13 août 1918.
135. McWilliams et Steel, *Amiens*, p. 168.
136. BAC RG 9, III-D-3, volume 4942, bobine T-10749, WD, 54th Battalion CEF, août 1918, appendice « G », « Operation Order No. 140 », p. 3, 7 août 1918.
137. BAC RG 9 III-D-3, volume 4943, bobine T-10750-10751, WD, 75th Battalion CEF, août 1918, entrée pour le 8-8-18 [Aucune pagination indiquée.]

138. *Ibid*., Summary of August 1918.

139. *Ibid*., Entrée pour le 8-8-18 [Aucune pagination indiquée].

140. Nicholson, *Le corps expéditionnaire canadien*, p. 438.

141. BAC RG 9, III-D-3, volume 4942, bobine T-10749, WD, 54th Battalion CEF, août 1918, « Operations—August 1918 », p. 5.

142. *Ibid*., p. 7.

143. BAC RG 24, volume 22,020, manuel « Infantry and Tank Co-Operation and Training », p. 6.

144. Dean Chappelle, « The Canadian Attack at Amiens 8–11 août 1918 », Canadian Military History 2, no 2, 1993, p. 94.

145. AWM4, 23/33/33, WD, 16th Battalion AIF, août 1918, appendice 2a, Captain W. J. Lynas, « Narratives of Operations 8th August 1918 », p. 4.

146. Chappelle, « The Canadian Attack at Amiens », p. 89.

147. Érich Ludendorff, *Souvenirs de guerre, volume II*, Paris, Payot, 1920, p. 679.

148. *Ibid*., p. 672 et 576.

149. McWilliams et Steel, *Amiens*, p. 258.

150. John Terraine, *To Win a War*, Londres, Sidgwick & Jackson, 1978, p. 116.

151. Kerr, *Arms and the Maple Leaf*, p. 90.

152. AWM4, 23/33/33, WD, 16th Battalion AIF, août 1918, appendice 2a, Captain W. J. Lynas, « Narratives of Operations 8th August 1918 », p. 4.

153. BAC RG 9, III-D-3, volume 4936, bobine T-10741, WD, 29th Battalion CEF, août 1918, appendice 9, Lieutenant L.S. McGill, « Scout Officer's Report on Operations at Rosieres : August 9th, 1918 » p. 1, 12 août 1918.

154. *Ibid*.

155. BAC MG 30 E414, Canadian Corps, « Report Covering Operations of Canadian Corps from Jan. 1st 1918 to Dec. 31st 1918 », p. 69.

156. BAC MG 30 E6, volume 1, dossier : Burstall Papers, Amiens, été 1918, 6th Canadian Infantry Brigade, « Narrative of Operations: 8th, 9th, 10th August 1918 », p. 5, 13 août 1918.

157. Singer, *History of the 31st Canadian Infantry Battalion C.E.F.,* p. 351.

158. Nicholson, *Le corps expéditionnaire canadien*, carte, p. 452.

159. AWM4, 23/25/44, WD, 8th Battalion AIF, août 1918, appendice 5, « Narrative of Operations Conducted by 8th Battalion A.I.F. on 9th August 1918 », p. 1.

160. *Ibid*., p. 1–2.

161. AWM4, 23/42/36, WD, 25th Battalion AIF, août 1918, appendice « E », « Report on Operations on 9th and 10th August 1918 », p. 1, 12 août 1918.

162. *Ibid*.

163. *Ibid*.

164. AWM4, 23/28/42, WD, 11th Battalion AIF, août 1918, appendice 3, « Report of Operations against this Battalion's Sector of the 'Blue Line.' 10th, 11th & 12th Aug. 1918 », p. 2.

165. Bean, *The Australian Imperial Force in France during the Allied Offensive, 1918*, p. 669.

166. Terraine, *To Win a War*, p. 116.

167. Nicholson, *Le corps expéditionnaire canadien*, carte, p. 452.

168. Lettre du 15 août 1918 de Currie à Sir Edward Kemp, dans Humphries, The Selected Papers of Sir Arthur Currie, p. 104.

169. Bean, *The Australian Imperial Force in France during the Allied Offensive, 1918*, p. 684.

170. Patrick Dennis, « A Canadian Conscript Goes to War—August 1918: Old Myths Re-Examined », *Canadian Military History* 18, nº 1, hiver 2009, p. 26.

171. Bean, *Anzac to Amiens*, p. 475.

172. Nicholson, *Le corps expéditionnaire canadien,* p. 454.

173. McWilliams et Steel, *Amiens*, p. 258.

174. *Ibid*.

*Source : Caméra de combat*

*Source : Caméra de combat*

# MAJOR-GÉNÉRAL FREDERIC FRANKLIN WORTHINGTON, CB, MC, MM, CD (17 SEPTEMBRE 1889–8 DÉCEMBRE 1967)

*Sergent K. Grant, CD*

Ceux qui lisent les journaux nationaux canadiens reconnaîtront le nom « Worthington ». Peter Worthington a remporté quatre prix de journalisme nationaux, il a interviewé des personnalités connues, il a été le rédacteur en chef fondateur du *Toronto Sun* (pour lequel il est encore chroniqueur) et, comme un Harry Flashman journalistique moderne, il semble avoir été partout pour couvrir presque tous les grands événements dans les années 1950, 1960 et 1970. Sur le plan militaire, ce n'est pas le dernier venu non plus. Il a combattu pendant la Seconde Guerre mondiale au sein de la Réserve de volontaires de la Marine royale du Canada (RVMRC) à titre de mitrailleur de bord de l'aéronavale jusqu'à sa libération en 1946; il était alors sous-lieutenant (l'équivalent du grade de lieutenant dans l'Armée de terre). Pendant la guerre de Corée, il a été chef de peloton et officier du renseignement dans un bataillon du Princess Patricia's Canadian Light Infantry (PPCLI), terminant la guerre dans l'Aviation américaine (USAF) où il dirigeait les frappes aériennes contre les objectifs ennemis.

Néanmoins, la présente biographie n'est pas celle de Worthington, fils (même si elle serait certainement intéressante à lire), mais bien celle de son père, le Major-général Frederic Franklin (Frank le combattant) (Worthy) Worthington, CB, MC (avec barrette), MM (avec barrette) et CD, c'est-à-dire l'homme qui, pour les membres du Corps blindé royal canadien, est bien connu et aimé comme étant « le père du Corps ».

Frederic Franklin Worthington est né en Écosse en 1889. Pendant qu'il était encore enfant, lui et ses parents entreprirent la traversée de l'Atlantique, malgré la difficulté du périple, pour franchir le continent et aller s'établir en Californie. Malheureusement, les parents de Frederic sont tous deux décédés alors qu'il n'avait que 11 ans, et il a donc dû déménager

*Centre d'imagerie interarmées des Forces canadiennes ZK 578 CD 485 IMG 0049*

Figure 1 : Le Mgén F. F. Worthington. Portrait informel

de nouveau; cette fois, il est parti vivre chez son demi-frère à Nocorzari, au Mexique. Cependant, une autre tragédie est survenue un an après son arrivée là-bas, quand son frère a été tué par le fameux bandit Pancho Villa au cours d'une rixe. Frederic, alors âgé de 12 ans, se retrouvait tout seul encore une fois.

« Frank le combatif » a connu une histoire mouvementée, c'est le moins que l'on puisse dire. À l'âge de 14 ans, il entreprend une carrière de marin au long cours à titre de garçon de cabine à bord de cargos. Toutefois, comme il n'a jamais été tout à fait épris de la vie de marin, quand l'occasion s'est présentée quatre ans plus tard, il revient sur la terre ferme.

Certains ont dit qu'il avait commencé sa carrière militaire comme mercenaire. Bien que la définition de ce mot fluctue grandement d'un observateur à l'autre, ce que l'on sait, c'est que sa vie militaire a commencé officieusement à l'âge de 18 ans quand il est devenu officier dans l'Armée du Nicaragua au cours de la guerre qui opposait ce pays au Salvador et au Honduras. Cependant, sa carrière a été de courte durée; quand le gouvernement du Nicaragua est tombé, l'armée a été dissoute et, comme il n'était pas citoyen du pays, Frederic a rapidement fui le pays pour reprendre sa vie à bord des cargos à vapeur afin d'éviter la capture.

Cependant, le jeune homme est avide d'action, de sorte qu'il se retrouve vite au cœur de celle-ci en faisant entrer des fusils en contrebande à Cuba. Cette fois, il est arrêté et il écope d'une peine de prison, en 1908, pour ses infractions.

En 1913, il est de nouveau sur la terre ferme et il combat aux côtés de Francisco Madero pendant la guerre civile mexicaine contre le gouvernement Dias. Toutefois, quand il est blessé au cours d'une bataille, il décide qu'il en a assez et, après sa convalescence, il quitte le Mexique pour de bon et retourne travailler à bord de cargos à vapeur; il obtient finalement son certificat de deuxième mécanicien délivré par la Chambre de commerce.

En 1915, la Première Guerre mondiale fait bel et bien rage, et Frank, alors âgé de 26 ans, se rend à Montréal dans l'intention de prendre le bateau pour l'Angleterre et de s'y enrôler dans le Black Watch Regiment de l'Écosse. Cependant, quand il entre dans un centre de recrutement à Montréal, il se dit qu'il économiserait le coût du voyage en Angleterre en s'enrôlant au Canada. Sans le savoir, en s'enrôlant dans le Canadian Black Watch, il était devenu citoyen canadien.

En raison de son expérience militaire, Frank se démarque rapidement aux yeux de ses supérieurs, même si ce n'est pas toujours pour le mieux. Pendant un exercice d'entraînement, par exemple, le Caporal suppléant Worthington est réprimandé pour avoir appliqué les techniques propres aux attaques furtives (ramper, se dissimuler, etc.) qu'il avait apprises quand il était guérillero, pour s'emparer d'un objectif « ennemi ». Comme on le lit dans la biographie de Larry Worthington, Worthy s'est fait dire « qu'aucun soldat britannique ne rampe au combat à plat ventre ... Redressez-vous et marchez vivement vers l'avant. » Chose curieuse, la section de Worthington a été la seule à atteindre son objectif.

En 1916, il est envoyé en France, puis dans les tranchées de la région du mont Kemmel, avec le Black Watch. C'est là, le 15 septembre 1916, pendant la bataille de la Somme, qu'il est témoin pour la première fois que des chars sont utilisés au combat. L'idée d'une force de combat mécanisée était née des régiments de cavalerie des années 1800, et c'est de la cavalerie également que bon nombre des volontaires nécessaires pour équiper les chars sont venus, mais pas tous. En effet, comme dans le cas de la force aérienne nouvellement formée, les régiments blindés ont attiré des volontaires de tous les secteurs des forces armées. Toutefois, les chars de l'époque étaient des machines massives sujettes à tomber en panne. Quoi qu'il en fût, en dépit des comptes rendus après action canadiens et australiens disant tous que les chars étaient trop primitifs pour jouer un rôle décisif au combat, pour Worthington, l'utilité des véhicules blindés était manifeste.

Peu après la bataille de la Somme, Worthington a été muté dans la brigade de mitrailleuses. La Brigade canadienne motorisée de mitrailleuses (BCMM) était la première unité de son genre, et elle était dotée d'un effectif de 350 hommes. En janvier 1917, elle était au front, à la crête de Vimy, et c'est là que Worthington a mérité sa première Médaille militaire pour avoir tenu sa position pendant la progression

des Allemands. Worthington était seul dans la tranchée au départ, mais un soldat du 44e Bataillon nommé « Quigley » s'est vite joint à lui. Il était parti à l'avant pour vérifier la situation d'une autre section, mais quand il est revenu vers sa propre section, il a constaté qu'on avait donné à celle-ci l'ordre de se replier. Fait ironique, le soldat Quigley a écopé par la suite d'une punition en campagne de 28 jours pour avoir abandonné son poste afin de se porter à l'aide de Worthy. Quand ce dernier a appris cela, il a immédiatement protesté auprès du commandant du Quigley en exigeant que celui-ci fût exonéré de tout blâme et qu'on lui décernât aussi la Médaille militaire. De toute évidence, ses protestations sont demeurées lettre morte, car les archives de l'Armée de terre ne font aucune mention d'une médaille qui aurait été remise à ce soldat.

Un an plus tard, au printemps de 1918, Worthy a ajouté une barrette à sa Médaille militaire et il a été promu sous-lieutenant.

La BCMM est vite devenue essentielle à l'effort de guerre. L'épine dorsale de la brigade était l'autocar, fabriqué par l'Autocar Company d'Ardmore (Pennsylvanie); chaque véhicule était équipé de deux mitrailleuses Vickers, de 12 000 balles et d'un puissant projecteur pour les opérations nocturnes et il alliait la puissance de feu à la mobilité. Ces véhicules étaient agiles, rapides et mobiles, et leur efficacité sur le champ de bataille n'est pas passée inaperçue. Au printemps de 1918, les Allemands ont déclenché une série d'attaques le long du front de l'Ouest, et cela a abouti à la percée la plus profonde jamais exécutée par les deux camps depuis 1914. Entre le 24 mars et le 3 avril, la brigade motorisée a perdu près de la moitié de son effectif au combat, surtout à cause de l'inexpérience des commandants qui se servaient des véhicules comme s'il s'agissait d'engins blindés et non de postes mobiles de mitrailleuses. Malgré les lourdes pertes, le rendement et la grande utilité de ces véhicules pendant l'offensive de mars ne sont pas passés inaperçus, de sorte que, le 2 juin 1918, une deuxième unité a été créée. À ce stade-là, Worthington commandait la batterie « E » de la 1 BCMM et, en août, il avait été promu capitaine.

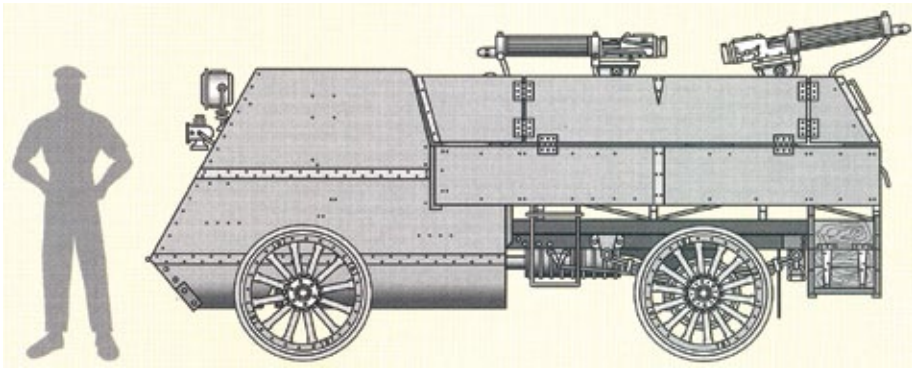

*Le Corps blindé royal canadien : une histoire illustrée* — Chris Johnson

Figure 2 : L'autocar, mis au point en 1914 et employé par la 1re Brigade canadienne motorisée de mitrailleuses (BCMM)

Le 1er juillet 1918, Worthy découvre pour une seconde fois l'utilité des chars à la guerre, qui ont été grandement utilisés pendant la bataille d'Amiens. Comme les chars avaient été peu utilisés jusque-là au cours de la guerre, l'apparition de la « chenillette » et des chars Mark V plus gros sur le champ de bataille a semé la peur dans les lignes allemandes et aidé les Australiens à remporter une victoire incontestée sur les Allemands. Ayant été témoin de leur emploi sur le terrain, Worthy a été un des rares officiers canadiens et britanniques à en reconnaître le potentiel. Cependant, les positions officielles n'étaient pas unanimes sur l'utilité du char. Par exemple, les comptes rendus après action canadiens officiels déclaraient que la victoire à Amiens n'était pas attribuable à l'utilisation massive des chars sur le champ de bataille, tandis que les comptes rendus australiens concluaient que l'emploi de ces véhicules avait contribué fondamentalement à la victoire.

En raison de cette ambivalence à l'égard du char, ce n'est qu'en 1918 qu'on a vu la formation du premier Corps canadien de chars. Il était muni de chars britanniques Mark V et de chars français Renault,

mais l'entrée du Canada dans le monde des blindés risquait d'avorter rapidement, avec la fin de la Première Guerre mondiale en novembre et le démantèlement ultérieur de toutes les unités blindées.



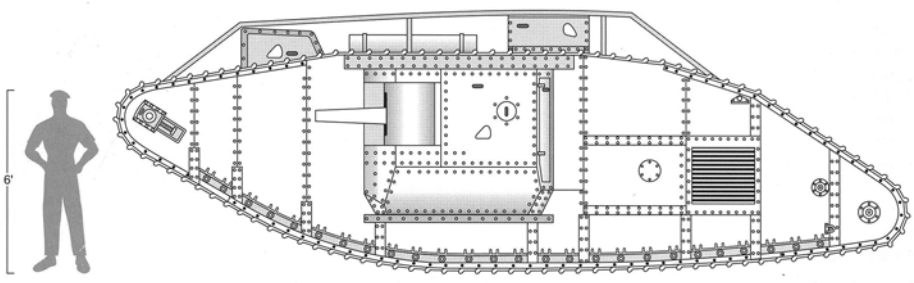


Figure 3 : chars britanniques Mark V

L'après-guerre a donné l'occasion aux forces armées canadiennes de se réorganiser, et c'est pourquoi le Comité Otter a été mis sur pied. Comme on peut l'imaginer, le Comité a subi d'intenses pressions politiques de la part de toutes sortes d'intervenants. Il avait principalement pour mandat de décider de la taille et de la composition de l'armée dont le Canada avait besoin. Cependant, il a dû s'occuper de nombreuses questions secondaires soulevées par des groupes d'intérêts. Par exemple : fallait-il ou non recommencer à nommer les régiments au lieu de continuer à numéroter les bataillons? La question de savoir qui perpétuerait les décorations du drapeau n'a fait que compliquer le débat. On pouvait supposer que les chars représentaient une nouvelle technologie que peu de commandants, n'ayant rien connu d'autre que la guerre axée sur l'infanterie, comprenaient à fond. Cependant, le sentiment dominant était alors que le Canada venait de participer à la guerre qui devait mettre fin à toutes les guerres, et personne ne pensait que les chars seraient nécessaires dans l'avenir. Comme personne ne militait en faveur des bataillons de chars du temps de guerre, la structure retenue après la guerre a exclu tout régiment de chars. D'un autre côté, les mitrailleurs ont été entendus et, en juin 1919, l'Armée de terre du Canada a formé le Corps canadien de mitrailleuses en créant un seul bataillon permanent.

Figure 4 : Insigne de coiffure du Corps blindé canadien, 1918

Au début de 1919, alors qu'on démobilisait la majorité des troupes, Worthy a accepté l'offre de se joindre à l'Armée des forces permanentes, ce qui lui a valu d'être affecté à Montréal pour réorganiser deux unités de mitrailleuses de la milice. De là, il a été affecté à Ottawa en 1920, avec le grade de capitaine, puis en 1921 aux casernes Rosedale, à Toronto. Pendant l'entraînement d'été, il a séjourné à l'École des armes portatives du Canada à Rockcliffe Ranges, à Ottawa, soit l'emplacement actuel occupé par les casernes du Carrousel de la GRC.

En 1923, seulement trois ans après sa formation, la Brigade de mitrailleuses des forces permanentes a été dissoute, et son équipement a été distribué aux unités d'infanterie. Le Capitaine F.F. Worthington a alors été envoyé aux casernes de Fort Osborne, à Winnipeg, pour faire partie du Princess Patricia's Canadian Light Infantry (PPCLI). C'est là qu'il a fait la connaissance de Clara Dignum, qu'il a épousée en 1924. Clara, que tous appelaient « Larry », a donné à Frank un fils, Peter, en 1927, et une fille, Robin, en 1929.

En 1930, une force mécanisée de l'Armée de terre a finalement été mise sur pied, ce qui a entraîné l'achat de 12 porte-mitrailleuses Carden-Loyd. Ces véhicules étaient destinés à appuyer l'infanterie en transportant rapidement des mitrailleuses vers l'avant dans des terrains accidentés. Plusieurs versions de la chenillette d'infanterie Mark I, surnommée Matilda, allaient suivre, et il y aurait aussi le char léger Vickers Mark VI.

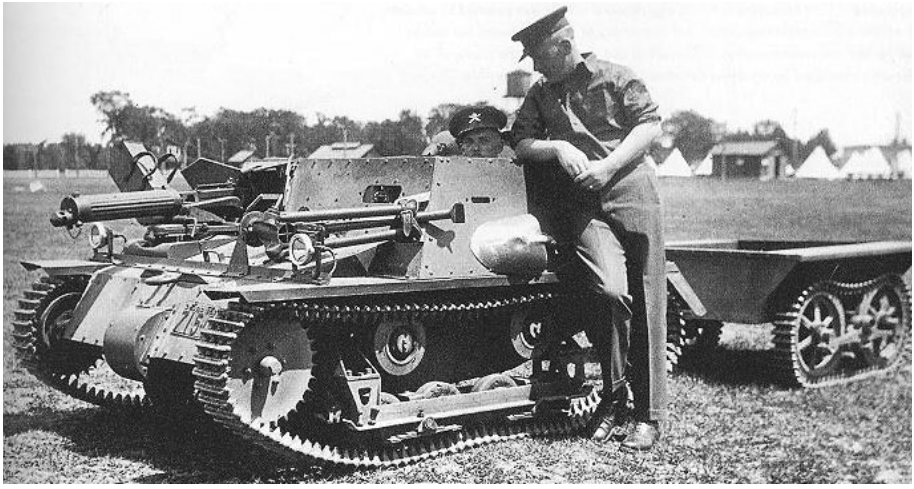

*Le Corps blindé royal canadien : une histoire illustrée — Musée du RCH*

Figure 5 : Des membres de la 1re Brigade motorisée de mitrailleuses montrent les chenillettes Carden-Loyd au polygone de Connaught, à Ottawa, en juin 1933

En 1936, une autre guerre menaçant d'éclater en Europe, on est revenu à l'idée de mettre sur pied un corps de chars pour l'Armée de terre canadienne. La doctrine canadienne en matière de blindés reposait encore beaucoup sur ce que les Britanniques étaient en train d'élaborer. Les autorités compétentes ayant compris la nécessité d'établir une école des blindés, le Capitaine Worthington a été choisi pour assumer le poste de commandant de l'École des véhicules blindés de combat du Canada, le 1er novembre 1938. En cette qualité, il dirigeait sept officiers et 12 sous-officiers et il avait à sa disposition 12 porte-mitrailleuses, mais aucun char. Le Canada s'est procuré des moteurs auprès de diverses sources pour que les préposés à l'entretien puissent s'exercer. Worthy, désormais désigné major à titre intérimaire dans la *Gazette du Canada*, a été envoyé au Camp de l'Armée de terre de Bovington, en Angleterre, pour en apprendre davantage sur les chars.

L'École des chars du Canada n'est pas restée longtemps à London, à cause d'un manque d'espace pour l'entraînement. Elle a déménagé à Camp Borden le 1er mai 1938 et a alors pris le nom d'École des véhicules blindés de combat du Canada, et Worthy a lui aussi été affecté à Camp Borden.

La Seconde Guerre mondiale ayant éclaté, l'École est devenue un important centre d'entraînement pour le nouveau Corps blindé du Canada. Elle a changé plusieurs fois de nom et s'est notamment appelée Centre canadien d'entraînement sur véhicules blindés de combat (CCEVBC) avant d'adopter son nom définitif : Établissement A33 d'entraînement du Corps blindé du Canada (EECBC).

Grâce à la détermination de Worthington, le Canada s'est procuré ses premiers chars en 1938, soit deux chars légers Vickers. Dix autres ont suivi l'année suivante. En 1940, le Corps blindé canadien a été formé officiellement (l'autorisation d'ajouter l'adjectif « royal » a été accordée en 1945), quand le Canada a émis l'Ordonnance générale n° 250, le 13 août. Le Corps comprendrait un quartier général et toute autre formation et unité dont la mise sur pied serait autorisée par la suite.

« En plus de commander la 1re Brigade blindée et l'École, le Colonel Worthington fut désigné « Officier administrateur, le Corps blindé canadien », avec « tâches établies par l'Adjudant général ». Worthy, en fait, reçut pleine autorité pour fonctionner à titre de commandant *de facto* du Corps blindé, avec responsabilités pour les questions organisationnelles et les normes d'entraînement affectant le Corps tout entier. Son droit de conseiller les branches de l'état-major à Ottawa sur les questions blindées, incluant l'équipement, fut clairement reconnu. Pour les régiments et pour tous les membres individuels du Corps, Worthy fut reconnu alors et pour toujours comme « le père du Corps[1]. »

*Centre d'imagerie interarmées des Forces canadiennes Z-10381-1 CD 457 IMG 0002*

Figure 6 : Les militaires du Corps blindé royal canadien du Camp Borden en Ontario tiennent la fin de semaine du Corps et, de plus, ils commémoreront le 50e anniversaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale. Le Mgén F. F. Worthington, colonel commandant honoraire, en compagnie de celui qui aura été son chauffeur pendant la Première Guerre mondiale, « Pop » Saunders, examinent tous deux des trous de balles laissés dans leur véhicule blindé de combat de l'époque. Date : 1964 08-08

En sa qualité de premier officier supérieur du Corps, le Colonel Worthington a acheté 265 chars légers Renault M1917 (version construite aux États-Unis) datant de la Première Guerre mondiale aux fins de l'entraînement. En raison des lois américaines sur la neutralité qui interdisaient aux États-Unis de vendre des armes au Canada, ces chars anciens ont été achetés à l'Arsenal Rock Island au prix de 120 dollars chacun par la « Fonderie de fer de Camp Borden » comme étant de la « ferraille ».

Certains s'interrogeront peut-être sur les raisons pour lesquelles on voulait utiliser des chars de la Première Guerre mondiale pour l'entraînement, mais comme Jack Wallace le précise dans *Dragons of Steel* :

> *« Il n'y a aucun doute sur la valeur de ces reliques. … Les chauffeurs apprirent certains des problèmes concernant la conduite des véhicules blindés; eux et les mécaniciens reçurent plus qu'un peu de temps pour effectuer l'entretien et les réparations; les officiers et les sous-officiers, malgré le manque de système de communication interne, purent pratiquer les tactiques mineures et l'entraînement de formation en employant des drapeaux ou des signaux manuels entre chars. Pour nous tous au Camp Borden à ce moment, ce fut une expérience excitante [...][2] »*

Le SMR du 8th Hussars, l'Adjudant 1 George Lawrence, exprime une opinion plus pragmatique :

> *« Ils étaient au moins bons pour rire. C'était des engins bas avec une cabine en boîte à pilule pour les hommes. Ils n'avaient pas de suspension et quand vous deviez passer sur un arbre, disons, et revenir sur terre, vous frappiez avec un coup qui était suffisant pour faire tomber vos dents lâches. Il n'y avait pas vraiment de place pour deux hommes mais nous nous serrions à deux. Il nous fallait l'autre gars : ces engins prenaient feu continuellement et vous deviez avoir un seau d'eau ou de sable à portée de la main pour l'éteindre. Ils pouvaient faire 8 à 10 milles à l'heure, mais ils n'allaient pas souvent très loin. Ils brisaient, vous les répariez et ils brisaient encore[3]. »*

En août 1940, un autre fait important s'est produit : la mise sur pied d'un comité interministériel concernant les chars, à Ottawa. Comme il était de plus en plus évident que la Grande-Bretagne n'avait pas les moyens de fournir des chars aux formations blindées envoyées outre-mer, le comité devait servir d'autorité gouvernementale centrale pour coordonner la formulation des spécifications et des paramètres de conception et pour surveiller la production. Le Colonel E.L.M. Burns a été le premier président du comité, et Worthy en a été un des premiers membres.

Or, l'école du corps blindé a connu des débuts difficiles. Au début de 1940, le Quartier général de la Défense nationale (QGDN) en a ordonné la fermeture et la conversion en une école d'infanterie. Worthy a vu là une énorme erreur et il n'a pas démantelé les sections d'instruction dans les domaines de la tactique, des transmissions sans fil et du tir au canon, chose que le QGDN a mis du temps à constater. La décision peu judicieuse de mettre fin à l'entraînement des blindés a été renversée le 13 août 1940, et c'est alors que le Corps blindé canadien a été formé officiellement et que d'anciennes unités de cavalerie ont été converties en unités blindées. Deux autres écoles ont été mises sur pied à Camp Borden, soit le Centre A27 d'entraînement du Corps blindé canadien (CECBC) et le CECBC A28. Cependant, le CECBC A27 allait déménager à Camp Dundurn, en Saskatchewan, en janvier 1942.

Tout au long de 1942, en raison de la croissance rapide des besoins du Corps en matière d'entraînement, les installations et la structure du Centre, à Borden, s'adaptent constamment en fonction des contingents considérablement plus nombreux de stagiaires et des changements techniques dus au nouvel équipement. Les polygones de tir ont été construits pour l'École des blindés, mais ils ne suffisent plus pour répondre aux besoins, vu les exigences concomitantes au chapitre de l'entraînement. C'est pourquoi le Polygone de Meaford pour véhicules blindés de combat, appelé localement Polygone de Meaford pour les chars, ouvre ses portes en 1942 sur un terrain de 17 500 acres, sur les rives de la baie Georgienne.

De 1940 à 1942, Worthy, désormais brigadier-général, est affecté en Angleterre pour commander la 1re Brigade blindée du Canada. En mars 1942, il est major-général et est affecté à Camp Debert (Nouvelle-Écosse) pour commander la 4e Division blindée. En août de la même année, il part pour l'Angleterre avec cette formation, et il devient vite une cause de tracas pour ses supérieurs et le quartier

général militaire canadien, en raison des méthodes non conventionnelles mais souvent fructueuses qu'il emploie pour faire le travail. Worthy n'est pas homme à suivre les règles à la lettre.

Au début de 1944, Worthy a été obligé de céder le commandement de la 4e Division blindée, « officiellement » pour des raisons de santé, mais en fait à cause de changements apportés à la direction de l'Armée canadienne. Worthy appuyait la candidature du Lieutenant-général Andrew McNaughton, mais ce fut le Lieutenant-général Guy Simonds qui reçut le commandement du IIe Corps d'armée canadien. Worthy a tout simplement été évincé de son poste au profit d'autres officiers. Il n'a donc jamais commandé une division au combat, et cela a été le plus grand regret de sa carrière. Ironiquement, des années plus tard, Worthy et Guy Simonds se sont rencontrés à un dîner de Noël, et Simonds a alors admis qu'il avait commis une erreur en retirant à Worthy son commandement.

En 1944, Worthy est rentré au Canada pour administrer le Camp Borden, où l'on entraînait les effectifs de remplacement destinés au Corps blindé et à l'Infanterie du Canada ainsi qu'au Corps d'intendance de l'armée royale canadienne et au Corps de prévôté canadien. Worthy a vite constaté que bien des choses avaient changé depuis son départ en 1942. On faisait des affaires d'or sur le marché noir, le carburant, la nourriture et les matériaux de construction étant les articles les plus recherchés. Comme toujours, Worthy a recouru à une méthode peu conventionnelle pour empêcher les articles volés de sortir du camp. Il a affecté des policiers militaires aux entrées en leur ordonnant de fouiller les véhicules qui quittaient le camp, ce qui a obligé les voleurs à emprunter les petits chemins et pistes secondaires pour sortir de l'endroit. Il a ensuite ordonné aux sapeurs de creuser des tranchées pour bloquer le passage aux véhicules.

Cependant, sa tactique la plus originale a consisté à ordonner aux sapeurs de poser des mines terrestres dans les pistes secondaires en fixant le point de déclenchement à environ 50 verges de l'engin. Par là, il a signifié son intention aux voleurs, tout en évitant que quelqu'un soit effectivement blessé. Le message a été clairement entendu, car personne ne voulait se risquer à défier un commandant qui minait les routes.

La Loi de 1940 sur la mobilisation des ressources nationales a rendu obligatoire le service militaire au pays même, mais le service outre-mer est demeuré volontaire. Ceux qui continuaient de refuser d'entrer dans l'armée active ont dû subir les méthodes d'entraînement et de persuasion peu conventionnelles de Worthy : par exemple, ils servaient de cibles virtuelles pendant des exercices de tir avec munitions réelles et ils étaient forcés de travailler tellement fort dans le camp qu'ils se portaient « volontaires », car c'était le moindre des deux maux.

En mars 1945, Worthington a déménagé sur la côte ouest et, du 1er avril 1945 au 26 janvier 1946, il a été général commandant en chef du Commandement du Pacifique qui avait été créé pour renforcer et administrer les installations de défense territoriale aménagées pour protéger la côte ouest du Canada contre une attaque japonaise éventuelle.

Le monde évoluait rapidement. La fin de la Seconde Guerre mondiale, provoquée par l'emploi d'armes nucléaires, a marqué un changement dans la nature de la guerre, mais le Major-général Worthington, ne voulant pas se faire damer le pion, a poursuivi son travail. Quand il a pris sa retraite de l'Armée canadienne en 1948, à l'âge de 59 ans, il est devenu conseiller spécial du ministre de la Défense nationale dans le domaine de la planification de la protection civile et coordonnateur de l'organisation des mesures inhérentes à celle-ci. Dans le numéro de l'été 1960 du *Journal de l'Armée du Canada*, Worthy a signé un article détaillé intitulé « Pattern for Survival » dans lequel il expose les principes de la planification de la protection civile en cas de guerre nucléaire; il y parle aussi des rôles et des responsabilités de chaque ministère du gouvernement. Dans le style qui lui était typique, il conclut ainsi : « La planification d'urgence a été intégrée dans la structure du gouvernement fédéral, mais certains ministères ont besoin d'être éperonnés. [...] À mesure que le programme évoluera, une évolution s'imposera, mais, comparativement à l'ancien programme de protection civile, celui-ci est dynamique et devrait produire les résultats escomptés. »

Cependant, Worthy a assumé le rôle le plus prestigieux qu'il ait eu à remplir après sa retraite de l'active quand il a été le premier à être nommé Colonel commandant honoraire du Corps blindé royal canadien

(CBRC) (le mot « honoraire » a été supprimé en 1964). « Il ne pouvait bien sûr y avoir d'autre choix pour ce poste prestigieux et Worthy le détint jusqu'à la fin de sa vie. Bien que le poste de Colonel commandant fût prévu pour être principalement cérémonial de nature — s'occuper des traditions et du moral du Corps — il en vint à être l'un des facteurs vraiment importants liant les régiments éloignés à travers le pays et un poste d'un poids considérable à Ottawa pour protéger les vastes intérêts du Corps[4]. »

En octobre 1952, Worthy a fait don du trophée Worthington au Corps. C'était une maquette en argent d'un char Centurion qui devait être présentée chaque année à l'unité de la Milice ayant accumulé le plus grand nombre de trophées de l'Association du CBRC.

*Le Corps blindé royal canadien : une histoire illustrée*

Figure 7 : Le trophée Worthington remis en don au Corps blindé, en 1952

Pendant tout son long mandat dans le poste de Colonel commandant du Corps, Worthy a toujours assisté aux cérémonies de remise des diplômes aux aspirants-officiers, au cours de la fin de semaine du Corps, à l'École de Camp Borden. Pendant de nombreuses années, il a passé en revue le défilé dans l'autocar de la Première Guerre mondiale qu'il avait commandé au sein de la Brigade motorisée de mitrailleuses en 1918. Son chauffeur, au cours de ce conflit, « Pop » Saunders, a toujours été au volant.

*Centre d'imagerie interarmées des Forces canadiennes Z-10381-2 CD 457 IMG 0003*

Figure 8 : Les élèves-officiers saluent le Mgén F. F. Worthington, colonel commandant honoraire du Corps blindé royal canadien, à l'École du CBRC au Camp Borden en Ontario

Worthy est décédé le 8 décembre 1967 à l'hôpital militaire d'Ottawa. Comme il avait ardemment milité en faveur des changements préconisés par Paul Hellyer, alors ministre de la Défense nationale, au sujet de l'unification des forces armées, ce dernier lui a rendu hommage en approuvant (ce qui, normalement, était contraire aux règlements) la demande qu'il avait faite d'être enterré au parc Worthington, à Camp Borden, où il continuerait d'être entouré par son Corps bien-aimé. Après ses funérailles, à Ottawa, la dépouille de Worthy a été transportée à Camp Borden par un avion Caribou de l'Aviation royale du Canada (ARC); conformément à ses vœux, quatre chars Centurion ont tiré une salve d'honneur de 13 coups, et trois avions Chipmunk de l'ARC ont survolé les lieux à basse altitude pour saluer une dernière fois un grand soldat et un Canadien remarquable.

On a accédé aux vœux de Worthy, mais, ironiquement, l'École des blindés a déménagé, moins de trois ans plus tard, à la Base des Forces canadiennes (BFC) Gagetown (Nouveau-Brunswick), de sorte que, bientôt, exception faite du personnel du Musée du Corps et d'un officier d'état-major affecté à l'occasion à ce qui est aujourd'hui la BFC Borden, la présence du Corps à l'endroit qui en avait été le foyer spirituel s'est éteinte à toutes fins utiles.

Aujourd'hui, le parc Worthington continue à rappeler avec vigueur que c'est là qu'est né le Corps blindé royal canadien, à rendre hommage à son fondateur, Frederic Franklin (Frank le combatif) « Worthy » Worthington et à abriter la collection de chars du Musée militaire de la Base de Borden.

## SOURCES


Marteinson, John et Michael R. McNorgan, *Le Corps blindé royal canadien : une histoire illustrée*, Toronto, Robin Brass Studio, 2000.

Forsyth, Bruce, « A 'Worthy' Soldier: Fighting Frank Worthington: The father of the Royal Canadian Army Corps », *Esprit de Corps*, janvier 2006. Consulté en ligne le 10 juin 2010.

McEwen, Andrew, « Our Steel Comrades: Canadians, Australians and Tanks at the Battle of Amiens », *Le Journal de l'Armée du Canada*, vol. 13.2.

Wikipedia : F.F. Worthington (http://en.wikipedia.org/wiki/F._F._Worthington). Site consulté le 10 juin 2010.

Page Internet de la Défense nationale : parc commémoratif Major-General F.F. Worthington, (http://www.borden.forces.gc.ca/998/89/46/91/11-eng.asp). Site consulté le 11 juin 2010.


## NOTES

1. John Marteinson et Michael R. McNorgan, *Le Corps blindé royal canadien : une histoire illustrée*, Kitchener (Ontario), L'Association du Corps blindé royal canadien en collaboration avec le Musée canadien de la guerre, 2001, p. 86.
2. John Wallace, *Dragons of Steel: Canadian Armour in Two World Wars* [Burnstown (Ontario), General Store Publishing House, 1995], tel que cité dans John Marteinson et Michael R. McNorgan, *Le Corps blindé royal canadien : une histoire illustrée*, Kitchener (Ontario), L'Association du Corps blindé royal canadien en collaboration avec le Musée canadien de la guerre, 2001, p. 87.
3. Marteinson et McNorgan, p. 87.
4. *Ibid.*, p. 340.

*Source : Caméra de combat*

*Source : Caméra de combat*

# L'ART OPÉRATIONNEL — DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATIONS : DE L'IMPORTANCE DE LA TAILLE

*Lieutenant-colonel (retraité) R. Jarymowycz, OMM, CD, Ph. D.*

> *Les armées étaient comparables à des plantes, immobiles dans leur ensemble, solidement enracinées, alimentées via de longues tiges jusqu'à leurs sommités.*
>
> *— T.E. Lawrence, Les sept piliers de la sagesse*[1]

L'*art opérationnel*, au même titre que la *conception opérationnelle*, est un concept à la mode au sein de l'Armée canadienne d'aujourd'hui.

La patience aidant, l'expression *art opérationnel* finira sans doute par être de nouveau reléguée au registre martial trivial, à l'instar du terme *art de la guerre* — si nous la remettons délicatement en contexte. À l'issue de la première décennie du nouveau millénaire, nous sommes encore en train de jouer aux émules en matière de doctrine, cherchant des solutions *impériales* pour nous définir et préciser notre propre *philosophie militaire*, situation on ne peut plus déplorable si l'on songe seulement que nous avions déjà une doctrine bien définie en novembre 1918, époque mémorable qui recèle de précieux filons doctrinaux et philosophiques n'attendant que d'être explorés par des chercheurs — idéalement des historiens *militaires* ayant une certaine formation dans les armes de combat.

Le concept d'art opérationnel a fait son entrée comme éventuelle nécessité pendant la révolution industrielle et comme exigence militaire pratique sous Ulysses S. Grant aux alentours de 1864–1865. Raffiné ensuite par des penseurs bolcheviques (Aleksandr Svechin), il n'a été « redécouvert » que récemment dans les écrits soviétiques et la doctrine évolutionnaire américaine, comme le *combat aéroterrestre*[2]. Ce concept, nous l'avons nous-mêmes repris avec enthousiasme depuis que nous avons rejoint les rangs des armées impériales pour assurer la défense des frontières de l'Occident. Notre Danube traverse les vallées du Kouch; notre Marc Aurèle revêt de multiples visages et a un ou deux *doppelgängers* zélés... Toute l'incertitude qui règne actuellement provient de la définition et de la compréhension du concept. Les termes comme *conception opérationnelle* représentent des interprétations *culturelles* trompeuses déguisées en solvants universels, alchimie qui comporte une *méthodologie de planification* fondée sur la méthode controversée de la *conception opérationnelle systémique* (COS). Les stagiaires des collèges d'état-major du Canada seraient bien inspirés de prendre note de l'évolution actuelle du concept qui nous intéresse chez les forgeurs de doctrine sis à Leavenworth.

L'*art opérationnel* a actuellement — si je ne m'abuse — deux niveaux. Le premier inclut une description assez large des fonctions des *capitaines tactiques*[3] aux niveaux supérieurs à la division, peut-être même à des niveaux inférieurs. Historiens et autres emploient souvent le terme avec désinvolture et dans des contextes paramilitaires. Dans les paramètres d'une définition créative formulée avec circonspection, le terme peut s'appliquer à la plupart des entreprises du millénaire. Bien des modernistes militaires convoitent une association avec l'expression et souhaitent être reconnus comme des adeptes de cet art, mais il s'agit surtout d'un terme littéraire auquel on devrait accorder une certaine liberté, et qui est abondamment utilisé par les auteurs civils comme militaires — dont peu peuvent être qualifiés d'*illuminati*.

Le deuxième niveau, d'ordre plus professionnel, est l'*art opérationnel* pratiqué par Grant. Cet art englobe toute une taxinomie de termes et de préceptes. On ne le trouve réellement que dans le théâtre et au niveau du groupe d'armées, et il n'est véritablement pratiqué que par des gens capables d'*inventer*, puis de *commander* dans les faits, des opérations complémentaires et systématiques comprenant des efforts interarmées et interalliés, en plus de toute une panoplie d'ajouts holistiques de dernier cri. C'est ce niveau qui invite une redéfinition par les puissances de moindre envergure et conduit à des déformations du sens traditionnellement accordé au terme.

Il ne peut y avoir qu'un maître d'œuvre, qu'un « artiste », et ce dernier est le seul à pratiquer l'art opérationnel.

L'état-major étendu ne pratique pas l'art opérationnel; les commandants subalternes non plus. D'aucuns contesteront cette affirmation, bien sûr, mais il s'agit surtout d'un *kulturkampf*, d'une guerre de définitions d'ordre militaire. La principale facette de l'art opérationnel est la planification créative et l'orientation d'idées audacieuses qui sont (ou devraient être) formulées en réaction directe à des directives politiques, influant par conséquent sur la stratégie. Cela dit, il est à noter que même si le commandant est seul *artiste* à bord, ses acolytes doivent du moins être des *artisans* compétents; l'éminent défenseur de la COS Shimon Naveh évoque à ce sujet la métaphore du *mécène* (stratège) qui guide les *architectes* et les *ingénieurs*.

Au nombre des dénominateurs communs des *arts opérationnels*, on retrouve l'*objectif stratégique* et le *contrôle du théâtre unique*; la maîtrise du renseignement stratégique; les campagnes interarmées et interalliées *simultanées*; et une logistique olympienne étayée d'aspects multinationaux et politiques. Les résultats ont des incidences sur l'orientation stratégique de niveau supérieur et nécessitent l'application créative et « artistique » de ressources professionnelles et paraprofessionnelles. Il ne faut pas oublier qu'un commandant tactique n'a pas le même mode de pensée qu'un commandant de théâtre des opérations, car les ressources, les responsabilités, la liberté d'action et les rapports ne sont pas les mêmes lorsqu'il s'agit de leaders stratégiques et politiques.

Les campagnes simultanées qui n'ont pas d'incidence directe les unes sur les autres ont particulièrement besoin de dirigeants qui possèdent certaines facultés « artistiques ». Les théâtres d'opérations comme les théâtres de guerre requièrent des *artistes opérationnels*. Devant certains aspects de l'*art opérationnel*, les spécialistes qui ont une grande expérience du combat et qui se méfient des dogmes, de la doctrine et de l'emploi désinvolte du terme *art* ont coutume de se poser une question élémentaire : « Peut-on le faire sous une bâche par une pluie battante, avec une simple carte et une lampe de poche à filtre rouge? Et quand les moustiques et les tiques entrent dans la danse? Et en ayant deux ou trois nuits blanches au compteur? »[4]

L'interprétation clausewitzienne de la *dreifaltigkeit* (notamment l'explication des mécanismes de cette trinité par la « violence originelle » et le « jeu des probabilités et du hasard » qui fait de la guerre une « libre activité de l'âme ») revêt une importance bien plus grande pour notre interprétation de l'art opérationnel depuis que le Canada a entamé sa campagne d'Afghanistan — même si nous nous gardons d'aller beaucoup plus loin que cette maxime bien connue : « la guerre est le prolongement de la politique ». L'officier supérieur d'état-major canadien bien au fait des doctrines de Clausewitz et de Jomini trouvera intéressant de réexaminer l'orientation stratégique du premier à la lumière des tendances plus prescriptives du second[5]. Les promoteurs de l'art opérationnel dans les forces navales devront se frotter à Corbett et à Mahan avant de décider s'il existe des exemples canadiens pertinents qui mériteraient d'être étudiés. La force aérienne, quant à elle, devra se contenter de Douhet et des exemples d'Hiroshima, de l'opération LINEBACKER et de la Serbie '99 pour orienter ses discussions sur ses propres dogmes dans le cadre ou à la lumière de l'art opérationnel[6].

Certains théoriciens canadiens de l'*art opérationnel* pourraient être accusés de tricher sur les définitions et de ciseler des interprétations rococo — accusation certes indélicate, mais non pas entièrement dépourvue de fondement. Notre décision de redécouvrir la pratique de l'*art opérationnel* en Afghanistan (opération MEDUSA, par exemple) est fondée sur une redéfinition du terme pour l'adapter à la réalité de la guerre du millénaire dans le contexte de la révolution cybernétique. La guerre a désormais encore plus de facettes. La *conception opérationnelle* est étirée sur un chevalet holistique avec cette même ferveur ecclésiastique qui a caractérisé l'extermination des Templiers et fait du Moyen Âge une époque aussi… charmante[7].

Nos définitions avant-gardistes tirent leur source d'un besoin perçu que Clausewitz approuverait peut-être — puisqu'elles sont au service des deux plus grandes instances de la sainte trinité summersienne[8]. Nous devons composer avec la réalité opérationnelle d'un commandant qui, sans avoir la charge d'un théâtre ou d'un groupe d'armées, doit pourtant coordonner une grande part des aspects critiques de l'*art opérationnel* (y compris les addenda multinationaux) devenus communs et nécessaires, et notamment la liaison internationale à des niveaux intéressants.

La situation est compliquée par le contrôle des divers quartiers généraux, composés parfois d'internationalistes prudents qui s'inquiètent d'un éventuel changement d'orientation de la mission et s'érigent contre les opérations et les tactiques créatives en employant des méthodes que n'ont pas connues Grant et Moltke. Cela, sans compter les obstacles dressés par le gouvernement contre l'*art opérationnel*, dans la plus pure tradition clausewitzienne. Exemple bien connu de ce phénomène, celui du Général David Petraeus, qui s'est vu brider jusqu'à ce que ses chefs politiques lui *ordonnent* enfin d'appliquer ses solutions en Iraq[9]. Durable ou non, la stratégie d'*intensification des opérations militaires* est un bon exemple d'art opérationnel.

Les Canadiens ne sont pas très à l'aise avec le concept d'art opérationnel, en particulier lorsqu'il s'agit de tirer des exemples de l'histoire de leur pays. Un stagiaire du Collège des Forces canadiennes, officier de cavalerie et vétéran du conflit d'Afghanistan, a suggéré, en une réinterprétation libérale et non-freudienne de l'*art opérationnel*, que « la taille importe peu ». Peut-être a-t-il raison.

Les officiers d'état-major continuent de débattre de la question de si, oui ou non, les généraux Currie, Crerar et Simonds pratiquaient l'art opérationnel. Encore une fois, c'est une question de définition. La variante courte, que je présente ici dans sa version la plus strictement orthodoxe (Ulysses S. Grant), est que Currie le pratiquait, que Crerar ne le pratiquait pas, et que Simonds, adepte novateur, ne faisait qu'en effleurer les contours. Loin de moi l'idée de dénigrer ce dernier : les commandants qui ne font qu'effleurer cet art méritent aussi d'être étudiés et sont dignes de mention au même titre que l'*artiste opérationnel*, car ils mettent en œuvre la conception et créent de nouvelles occasions ou de nouveaux handicaps. Considérons par exemple la traversée du canal de Suez par Sharon lors de la bataille de la « Ferme chinoise »; puis sa pénétration en profondeur en terrain égyptien oriental, qui a façonné la campagne des Forces de défense israéliennes en 1973; ou encore, l'audacieuse intervention de Nelson au cap Saint-Vincent[10].

Peut-être pouvons-nous illustrer ces propos brièvement en reprenant quelques exemples de la *Grande guerre* :

- C'est d'art opérationnel que Joffre fait usage en 1914 quand, attendant intuitivement von Kluck et von Bülow au sud de Paris, il y forge une nouvelle armée en ponctionnant une sélection de divisions des Forces françaises engagées sur le moment : le légendaire *fingerspitzengefühl* français! Joffre déclenche alors la bataille de la Marne avec cette nouvelle 6e Armée lancée aux côtés du Corps expéditionnaire britannique, et la France est sauvée.

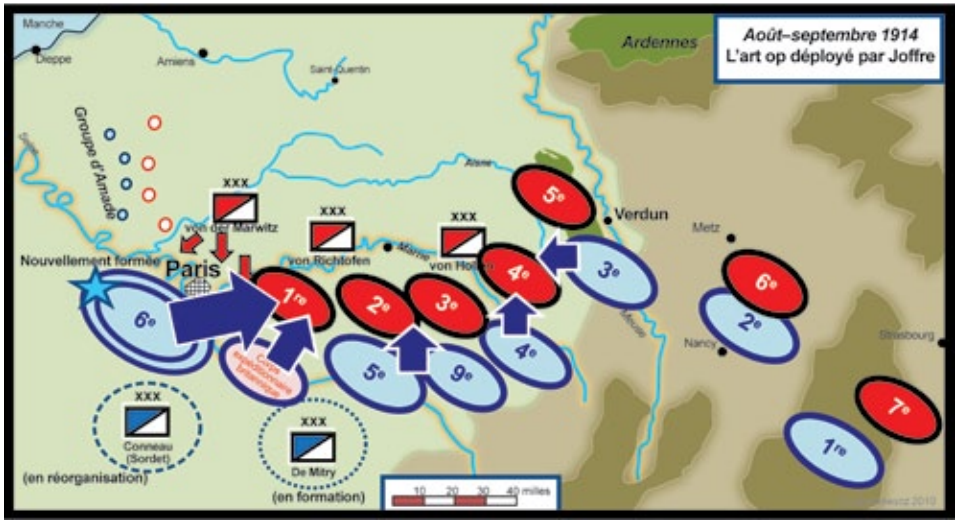

- En 1918, son successeur, le Maréchal Foch (« Tout le monde à la bataille ») annonce que les objectifs *stratégiques* de la Guerre (le « rituel dont Foch s'était fait l'officiant »)[11] incluent la reconquête des champs carbonifères du Nord et l'éradication de cinq saillants laissés dans le sillage de la *Kaiserschlacht*. Il commande au Maréchal Haig de se charger de celui d'Amiens et de pousser au nord. Haig déploie son *art opérationnel* en déplaçant le Corps canadien dirigé par le Lieutenant-général Arthur Currie, l'associant au Corps australien commandé par le Lieutenant-général John Monash pour donner lieu au *jour de deuil de l'Armée allemande* (8 au 27 août 1918)[12].

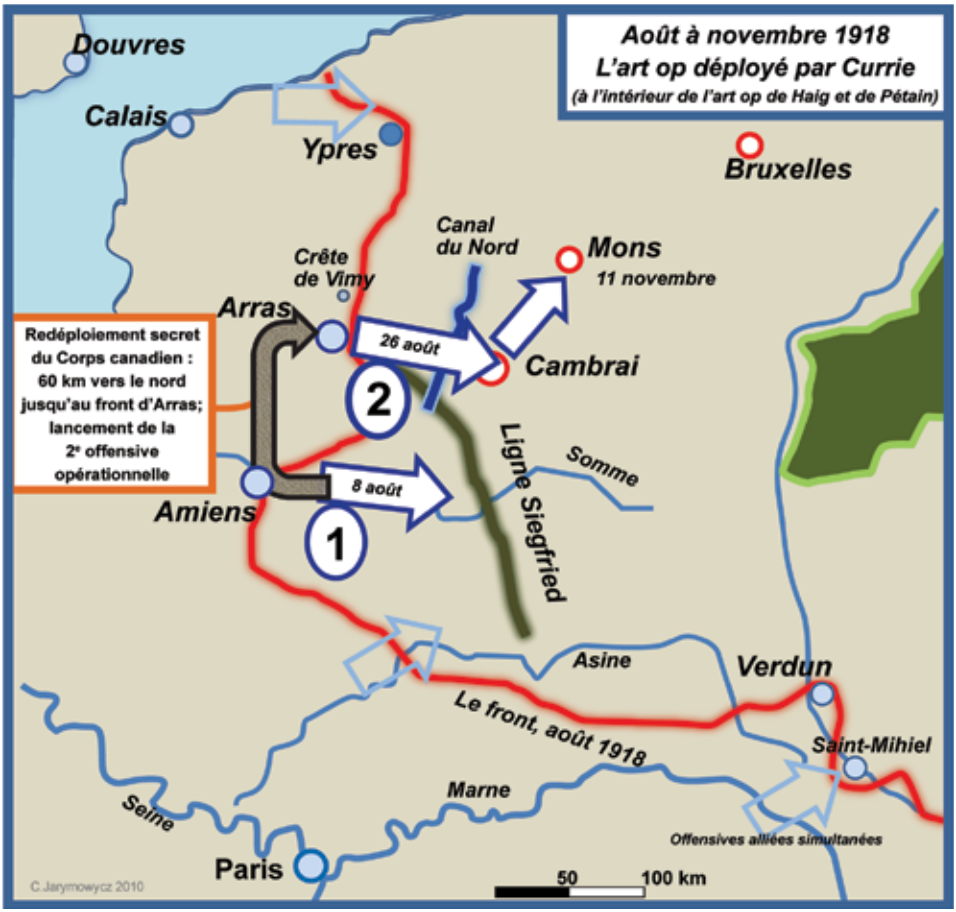


- L'*art opérationnel* (j'entends bien aller jusqu'à le poser comme tel) déployé par Currie consistait à recommander l'observance d'une *pause opérationnelle* — la suspension des opérations en cours, ce qui avait le double avantage de reposer ses forces et de réarmer l'*effet de surprise opérationnelle*. Currie proposait ensuite résolument de se replier vers le nord jusqu'à Arras (à environ 65 km), convainquant son supérieur de le laisser attaquer le cœur de la *ligne Siegfried*. Cela marque le début de la phase deux des *Cent jours* (28 septembre au 11 novembre 1918), ponctuée de batailles telles que la brillante traversée du Canal du Nord, la bataille du Bois de Bourlon, celle de Cambrai, et celle de Mons qui a pris fin avec l'armistice.

En conclusion, j'avancerais que bien qu'il y ait différents groupes qui participent à la *conception opérationnelle* (le « travail du commandant », pour citer Richard Swain)[13] à divers niveaux de complexité, il n'y a que *le chef* qui pratique vraiment l'*art opérationnel*. Le niveau auquel ledit chef fonctionne est en

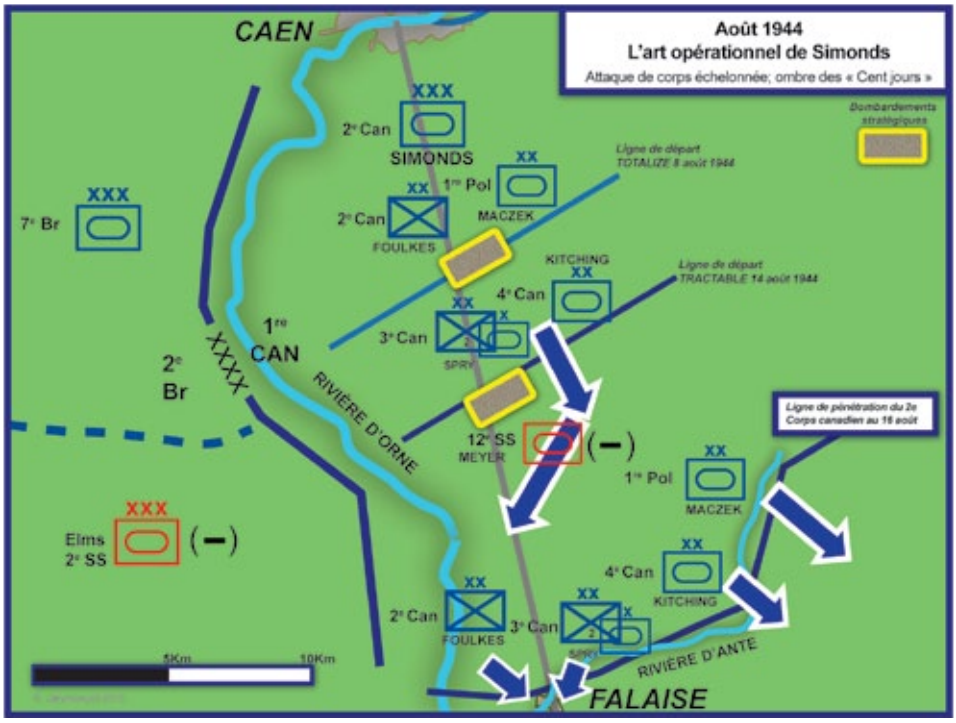


général celui du théâtre. Le Feld-maréchal Montgomery a pratiqué l'art opérationnel; mais comme dans n'importe quel autre art, il faut se rappeler que tous les artistes ne sont pas des grands maîtres[14].
La question de la taille peut être examinée pour refléter les différences sur les plans de la *géographie* et de la *mission* : ainsi, Slim a exercé cet art, tout comme von Lettow-Vorbeck — et Laurence d'Arabie.

Il ne faut pas confondre l'art opérationnel avec la tactique en général, même au niveau du corps, de la division ou de la brigade. Cela dit, la question de savoir si des armées *autres* que l'US Army pratiquent l'art opérationnel aujourd'hui est une question d'interprétation. Le manuel de campagne FM 100-5, dans sa mouture de 1982, préconisait que l'art opérationnel était une « activité identifiable », puis en 1986, qu'il existait certains *principes fondamentaux de la conception opérationnelle*, comme le *centre de gravité*, les *lignes d'opération* et la *culmination*. Adoptés par la doctrine américaine, ces concepts sont rapidement — et peut-être de façon disproportionnée par rapport à nos besoins culturels — venus injecter dans l'*expérimentation* de nos propres collèges d'état-major des idées néo-clausewitziennes, et pis encore, une philosophie sun-tzuesque, reléguant hélas Svechin dans l'ombre comme s'il n'était qu'une vulgaire *application* opérationnelle pour *iPhone*.

Les commandants et les états-majors de moindre stature faisant preuve de créativité en matière d'art opérationnel susciteront peut-être — réaction très canadienne — un cri de « vive la différence ».
Le travail de l'état-major au niveau du théâtre des opérations n'est peut-être pas de l'*art*, mais il est très différent de celui des états-majors des niveaux inférieurs, et son efficacité est primordiale.
Le soutien des mouvements et de la logistique dans le théâtre, la collecte et l'interprétation du renseignement au niveau du théâtre, la communication, la coordination avec les autorités civiles et l'intégration du volet militaire aux interventions des organisations civiles diffèrent qualitativement de ce que font les *états-majors tactiques*[15]. Mentionnons comme exemples historiques Moltke et ses magiciens du chemin de fer; les états-majors navals de l'opération OVERLORD; et la spécialisation opérationnelle des organisateurs logistiques des deux opérations DESERT STORM.

Des variantes canadiennes peuvent aussi trouver une place au palmarès, bien que la réaction à Leavenworth et à Carlisle risque d'être plus strictement polie que débordante d'enthousiasme[16]. Quoi qu'il en soit, tout officier supérieur moderne qui se respecte doit être capable de discuter de ce concept de façon intelligente, avec calme et en offrant des exemples pertinents tout en évitant prudemment le champ de mines que représente la *pensée créative militaire*, et en se gardant tout particulièrement de se lancer dans un débat sur la question de savoir si le processus de planification opérationnelle (PPO — un type de *conception opérationnelle*) est un bienfait ou un fardeau culturel imposé, ou si la doctrine canadienne est condamnée à n'être qu'un pastiche des interprétations étrangères... Mais il s'agit là d'un tout autre débat!

## NOTES

1. T.E. Lawrence, *Les sept piliers de la sagesse*, Paris, Éditions Phébus, v. 2009, Livre III, chapitre 35, p. 258.
2. Doctrine opérationnelle distinguée et complexe inspirée du *blitzkrieg* et de la *ghlibokii boi*. Élaborée par le Général Donn Starry et une équipe d'illuminés de la doctrine dont les Généraux Wass de Czege, Holder et Richardson aux alentours des années 1980 à 1986. Voir aussi A.A. Svetchine, *Stratégie* (A.A. Svechin, *Strategy*, Moscou, Publishers, 1937), disponible aussi en diverses réimpressions.
3. Mon exemple historique initial s'étend d'Alexandre le Grand à Napoléon : de *Grands capitaines* qui, bien qu'établissant aussi l'orientation stratégique et opérationnelle, commandaient leurs armées personnellement, dirigeant les manœuvres et exerçant le contrôle sur le plan tactique.
4. Lieutenant-général L.D. Holder, correspondance du 10 juin 2009.
5. Certaines écoles considèrent Jomini comme le plus *moderne* des deux, avec l'introduction de termes d'actualité comme « points décisifs » et « lignes d'opération et de soutien ». Jomini est aussi l'auteur du concept de « combinaison », un concept important aujourd'hui du fait de l'union des efforts diplomatiques, économiques et militaires. La *combinaison* permet de passer en revue les effets militaires cumulatifs (campagnes aériennes et terrestres).
6. De nombreux aficionados de l'art opérationnel naval préfèrent prendre Nelson comme modèle d'étude; ou encore, Cunningham dans la Méditerranée, Yamato et King/Halsey.
7. On retrouve ce phénomène couramment dans les méthodologies et les approches pédagogiques comme celle de la *conception opérationnelle systémique* (COS). Des expressions fugaces telles que « maintien de l'initiative cognitive » sont employées. Les instructeurs militaires en reconnaîtront immédiatement le danger latent. Voir les divers écrits du principal partisan, le Brigadier Shimon Naveh (ancien membre des Forces de défense israéliennes) ainsi que les articles et livres du Brigadier-général Huba Wass de Czege (par exemple, « Renewing the Core of Operational Art »).
8. Cela vient appuyer la définition summersienne de la *wunderliche dreifaltigkeit* (composée du *gouvernement*, de *l'armée* et du *peuple*), qui est considérée comme une *interprétation américaine*; les traductions germaniques plus littérales (plus généralement acceptées) des paragraphes de Clausewitz correspondant plutôt à ceci : « Instinct naturel aveugle, si l'on ne considère que la violence originelle de son élément et les sentiments de haine et d'hostilité qui l'animent, le jeu des probabilités et du hasard en fait une libre activité de l'âme, et la politique, en la dirigeant, la transforme en instrument qu'elle se subordonne, et par là en un acte de raison. » Voir Carl von Clausewitz, *De la guerre*, traduit de l'allemand par le Lieutenant-colonel De Vatry, Paris, Éditions Ivrea, 2000, p. 47; pour l'étude comparative des contradictions, voir l'interprétation de l'US Army par le Col Harry G. Summers, Jr., *On Strategy: A Critical Analysis of the Vietnam War*, Presidio Press, 1982 et *On Strategy II: A Critical Analysis of the Gulf War*, Dell, 1992; pour un point de vue différent, voir Chris Bassford, *Clausewitz in English*, Oxford University Press, 1994.
9. En janvier 2007, le président Bush a décrété que le Général Petraeus succéderait au Général George Casey comme général commandant de la force multinationale en Iraq et qu'il commanderait toutes les troupes américaines en Iraq. Il a par la suite approuvé la stratégie d'intensification des opérations militaires. Le Général Petraeus, en tant que commandant du Commandement central de l'Armée américaine (CENTCOM) (2008), a continué d'exercer l'art opérationnel — tout comme ses commandants dans le théâtre, les Généraux Odierno et McChrystal. Correspondance et discussion avec les Généraux David Fraser, L.D. Holder, Huba Wass de Czege, P.K. van Riper (United States Marine Corps), Walter Natynczyk et Tim Grant, v. 2008-2009.
10. Lieutenant-général L.D. Holder, correspondance du 5 septembre 2009.
11. T.E. Lawrence, p. 255.
12. Les membres canadiens du groupe d'armées d'Haig provenaient de la 4$^{e}$ Armée britannique, sous les ordres du Général Rawlinson, composée du Corps canadien, du Corps australien et du III$^{e}$ Corps britannique.

13. Voir TRADOC Pamphlet 525-5-500, « Commander's Appreciation—Campaign Planning », 28 janvier 2008; Brigadier-général Huba Wass de Czege, « Systemic Operational Design: Learning and Adapting in Complex Missions », *Military Review*, janvier–février 2009; et Richard M. Swain, « Commander's Business—Learning to practice operational design », *JFQ* 53, 2009. Voir aussi Shimon Naveh, « Operational Art and the IDF: A Critical Study of a Command Culture », Washington, Center for Strategic and Budgetary Assessment, 2007, et, pour un point de vue différent, Milan N. Vego, « A case against systemic operational design », *JFQ*, avril 2009.
14. JP 5-0, *Joint Operation Planning*, Washington, US Army, 2006. « La conception est ce à quoi les commandants s'appliquent avant de formuler leur orientation et leur intention qui préludent à la planification en bonne et due forme. » [*Traduction*] p. III-59. La conception a aussi été qualifiée de « méthode de résolution des problèmes qui s'appuie sur l'apprentissage et sur une dialectique rigoureuse » [*Traduction*]. Swain, *op cit*., p. 62.
15. « L'*excellence au niveau opérationnel* serait peut-être une dénomination plus appropriée en l'occurrence. » [*Traduction*] Holder, *op. cit*.
16. Correspondance des Généraux Donn Starry, L.D. Holder, H. Wass de Czege et D.A. Fastabend. Un merci spécial au Lieutenant-général Don Holder, véritable *philosophe* et instructeur militaire qui a accepté de si bonne grâce de lire le présent article et d'offrir ses conseils éclairés.

*Caméra de combat ivd-2004-0270*

**U.N Sentry Box—Greek Line**
**(Guérite des Nations Unies — Côté grec de la ligne de démarcation)**

Peter Roman Alexander Spuzak
CWM 96-07816
Collection d'art militaire Beaverbrook

© Musée canadien de la guerre

# LE MAINTIEN DE LA PAIX À CHYPRE

L'histoire de Chypre, comme celle de tous les pays méditerranéens, est longue et fertile en événements. Pendant plus de 340 ans, l'île a appartenu à l'Empire ottoman. Après la Première Guerre mondiale cependant, elle fut annexée par la Grande-Bretagne et elle est restée sous son contrôle jusqu'à la fin des années 1950. En 1959, les représentants des gouvernements britannique, grec et turc se réunirent et convinrent d'une constitution pour un État chypriote indépendant. L'accord fut ratifié par les populations chypriote grecque et chypriote turque et, le 16 août 1960, la République indépendante de Chypre vit le jour.

On espérait que cette république devienne un État pluriethnique qui intégrerait les collectivités grecque et turque et protégerait les besoins et les droits de celles-ci. Malheureusement, ce ne serait pas le cas. En 1963, le président chypriote grec, l'archevêque Makarios, proposa 13 modifications constitutionnelles qui auraient effectivement réduit le pouvoir politique de la communauté chypriote turque et de ses dirigeants politiques. Alors que les Chypriotes turcs ne réagirent pas immédiatement à la proposition, la Turquie rejeta d'emblée ces modifications. En décembre 1963, des violences éclatèrent à la suite des tensions entre les deux communautés. Sous la pression internationale, on négocia un cessez-le-feu, et toutes les parties acceptèrent que la ligne de cessez-le-feu (la ligne verte) entre les zones des deux collectivités à Nicosie soit patrouillée par une « force de maintien de la paix ». Mais la situation continua de se détériorer.

L'OTAN, en parallèle avec les Nations Unies, avait tenu des conférences successives pour trouver une solution qui satisferait ses deux États membres. Le 4 mars 1964, le Conseil de sécurité des Nations Unies approuva la résolution 186 qui créait la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) chargée d'empêcher la reprise des hostilités, de contribuer au maintien et au rétablissement du droit et de l'ordre et au retour à la normale. Le Canada serait un membre déterminant du succès de cette force. Les premières troupes qui rejoignirent les forces britanniques sur l'île étaient canadiennes, mais ce n'est que le 8 juin 1964 que l'UNFICYP atteignit son plein effectif de 6 411 soldats, renforcé par un corps policier civil dont les membres provenaient d'Australie, d'Autriche, du Danemark, de Nouvelle-Zélande et de Suède.

Pendant dix ans, la situation resta plus ou moins stable, mais les tensions continuèrent de monter et le 15 juillet 1974, la Garde nationale chypriote, commandée par des officiers grecs, organisa un coup d'État. Cinq jours plus tard, des troupes turques débarquaient sur la côte nord de l'île, et les combats s'engagèrent. Un cessez-le-feu fut négocié et entra en vigueur à 16 heures, le 22 juillet. Cependant, les combats reprirent le lendemain matin, et ils furent particulièrement violents autour de l'aéroport de Nicosie, où se trouvaient les troupes britanniques et canadiennes. En fin de compte, les forces de l'UNFICYP réussirent à convaincre les deux partis de déclarer l'aéroport zone protégée des Nations Unies. Le 16 août, après l'échec des pourparlers de paix, les forces turques déclarèrent un cessez-le-feu et l'UNFICYP délimita rapidement les zones de désengagement entre les forces adverses et assuma la responsabilité pour leur sécurité. Les combats étant terminés, l'UNFICYP eut pour principale tâche de maintenir la paix entre les deux partis jusqu'à ce qu'une solution politique permanente puisse être trouvée.

Après l'intervention turque de 1974, l'effectif maximum du contingent canadien de l'UNFICYP était de 950. Il fut graduellement ramené à 515 au début de 1987 et tomba à 520 au début décembre 1992. Cependant, à cette époque, le Canada était l'un des nombreux pays qui mettaient en doute l'utilité de maintenir des forces à Chypre, particulièrement parce que ni les Chypriotes grecs ni les Chypriotes turcs ne s'étaient véritablement efforcés de régler leurs problèmes et, le 11 décembre 1992, le Canada annonça qu'il retirait son bataillon. En juin 1993, il ne restait que 117 Canadiens, et aujourd'hui, un seul Canadien est en service au quartier général de l'UNFICYP. On a estimé qu'au cours des 46 dernières années, plus de 33 000 Canadiens ont servi sur l'île. De ce nombre, 28 y ont laissé la vie.

Le tableau intitulé *U.N. Sentry Box—Greek Line* (Guérite des Nations Unies — Côté grec de la ligne de démarcation), a été peint en septembre 1970 par M. Peter Spuzak et montre une guérite des Nations Unies installée le long du côté grec de la ligne verte.

Pour obtenir des reproductions d'images du Musée canadien de la guerre, ou pour obtenir davantage de renseignements veuillez communiquer avec les Services de reproduction d'images, 1, place Vimy, Ottawa, K1A 0M8, télécopieur 1-819-776-8623; courriel Imageservices@warmuseum.ca.

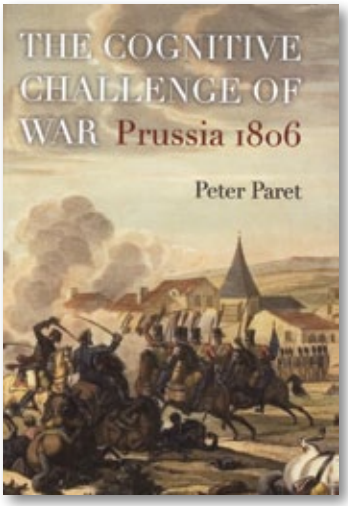


# THE COGNITIVE CHALLENGE OF WAR: PRUSSIA 1806

*CARACTÉRISTIQUES :*

PARET, Peter. Princeton, Princeton University Press, 2009, livre relié, 164 pages, 26,50 $, ISBN : 978-0691135816

***Critique préparée par le Major Andrew B. Godefroy, CD, Ph. D., pIsc***

La compréhension du processus de transformation des armées en temps de guerre est devenu un sujet d'études de plus en plus important au cours des dernières années, plus particulièrement dans le contexte opérationnel actuel où les forces militaires s'engagent dans un cycle de « transformation » presque sans fin. Dans son dernier ouvrage, *The Cognitive Challenge of War: Prussia 1806*, Peter Paret fonde son étude sur une période déterminante de l'évolution d'un stratège notoire, ce qui constitue une nouvelle approche rafraîchissante de l'étude de l'innovation militaire.

Les étudiants en stratégie connaissent déjà bien Peter Paret puisqu'il a publié l'ouvrage fondamental *Makers of Modern Strategy*. Il est aussi connu pour ses nombreuses études sur le célèbre théoricien militaire Carl von Clausewitz, l'un des penseurs les plus connus et les plus popularisés dans le monde occidental moderne, et sa dernière œuvre ajoute une dimension de plus à l'étude de ce personnage.

La dernière parution de Paret se penche sur le catalyseur de la guerre et sur la façon dont le succès de la campagne française contre l'Armée prussienne en 1806 a ultimement donné lieu à l'innovation militaire à grande échelle, ce qui englobe les travaux de rédaction de Clausewitz. L'essai de Paret sur la question est relativement court (160 pages seulement), et il ne réussit qu'à faire un rapide survol de plusieurs sujets importants. Cependant, les différentes formes qu'emploie l'auteur donnent de la force à l'ouvrage. Rares sont les auteurs qui ont expliqué la façon dont l'art, les journaux ou les expressions populaires ont influé sur l'innovation militaire d'envergure. En outre, l'auteur démontre clairement comment les Prussiens, en raison de leur résistance aux changements militaires, ont mis plus de temps à comprendre les raisons pour lesquelles les forces napoléoniennes ont réussi à les vaincre et la manière dont cette partialité s'est répercutée sur le développement subséquent des forces chez les Prussiens, jusqu'à la fin des campagnes napoléoniennes.

Au cœur de l'ouvrage se trouvent néanmoins les différents facteurs qui ont façonné la pensée d'un jeune officier prussien et ses écrits ultérieurs. Le lecteur se rend compte que Clausewitz était un officier incroyablement ordinaire qui a été modelé par le contexte de son époque et qui a accompli quelque chose d'extraordinaire. Cette histoire incitera probablement les soldats à s'arrêter pour se demander s'ils pourraient, eux aussi, se retrouver dans un contexte similaire.

L'ouvrage *Cognitive Challenge of War: Prussia 1806* de Peter Paret est un petit livre intéressant et digne de mention qui vaut la peine d'être lu. Surtout, il pourra inspirer d'autres personnes à effectuer des études similaires ou, mieux encore, d'autres militaires à coucher sur papier une façon de faire la guerre de leur cru. Habilement rédigé, l'ouvrage de Peter Paret constitue un ouvrage magnifique digne d'intérêt pour un vaste public et s'avère un ajout tout indiqué à toute bibliothèque d'ouvrages militaires.

*Caméra de combat AR2010-0164-156*

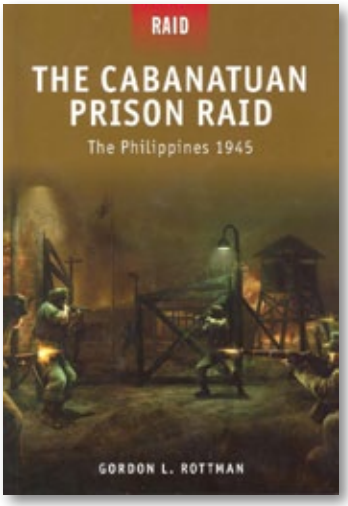


# THE CABANATUAN PRISON RAID: THE PHILIPPINES 1945

*CARACTÉRISTIQUES :*

ROTTMAN, Gordon L. Oxford, Osprey Publishing, 2009, livre de poche, 64 pages, 22 $, ISBN : 978-1-84603-399-5

***Critique préparée par le Sergent Kurt Grant, CD***

Le 27 janvier 1945 à 14 h, après plusieurs mois de préparation et d'entraînement, des camions ayant à leur bord les éléments éclaireurs d'un important groupe de raid ont quitté le quartier général de la Sixième armée aux Philippines. En amorçant ce périple de 80 milles, ils ont mis en branle ce qui est devenu l'un des raids les mieux planifiés et exécutés dans l'histoire des Rangers américains.

Il s'agit d'une histoire exceptionnelle digne d'être racontée, et l'auteur, Gordon Rottman, le fait de façon remarquable. Dans ce qui s'avère probablement son meilleur ouvrage pour la maison d'édition Osprey, Rottman décrit le raid lancé sur la prison japonaise de Cabanatuan pour secourir plus de 500 prisonniers américains, britanniques et néerlandais, tous des survivants de la marche de la mort de Bataan.

Les statistiques du raid sont impressionnantes : 522 prisonniers (dont un Canadien) ont été libérés; 225 Japonais ont été tués dans le camp; un bataillon (1 200 hommes) a été décimé à l'extérieur du camp; deux membres de la force amie ont été tués et 7 ont été blessés, et ce, dans une période de moins de 20 minutes. Et ce n'est pas tout. En effet, l'auteur consacre les deux tiers de l'ouvrage à la description minutieuse des éléments clés du plan. Comme des ordres bien rédigés, il débute avec un aperçu de la situation aux Philippines et enchaîne avec une description de l'ennemi, de l'objectif et même du terrain et des conditions météorologiques. Suivent ensuite les chapitres sur l'exécution et l'analyse et la conclusion.

En particulier, l'auteur examine la personnalité de chacun des commandants, ce qui permet au lecteur de mieux comprendre la complexité du raid, où la confiance apparaît comme l'élément clé. Les détails supplémentaires sont utiles. En effet, pour bien comprendre l'envergure de l'entreprise en question, le lecteur doit avoir une idée des obstacles qui ont dû être franchis.

À mesure que le déroulement du raid nous est dévoilé, le pari que prend le Lieutenant-colonel Mucci lorsqu'il compte sur la force de guérilla philippine devient évident. Sous le commandement du Capitaine Juan Pajota (promu plus tard au grade de major), en charge de la coordination du soutien, cette force s'est vue conférer la responsabilité du barrage routier au pont de la rivière Cabu, qui a permis la destruction totale du 359e bataillon d'infanterie indépendant japonais. Sans le soutien des guérilleros, le raid n'aurait probablement pas été un tel succès ou aurait peut-être même carrément échoué.

Les encadrés comprennent notamment une notice biographique du Lcol Henry A. Mucci, des descriptions des armes employées par les Rangers, un aperçu des dirigeants du raid et une liste des

radios utilisées. Figurent également des objets d'art, des cartes détaillées et des photos prises par des photographes de l'Armée qui ont été amenés sur le terrain (croyez-le ou non) pour couvrir le raid. Tous ces éléments enrichissent cette histoire captivante. Le panneau du centre est particulièrement intéressant. Il présente une vue à vol d'oiseau du camp de prisonniers avec des pointeurs colorés indiquant les moments déterminants du raid.

L'intérêt réel de cet ouvrage réside dans la description de l'évolution du plan. Les soldats canadiens qui étudient la tactique se trouveront en pays de connaissance. Par exemple, la structure du 6e Bataillon de Rangers est incroyablement semblable à celle d'une compagnie des FC. Les deux entités présentent nombre d'éléments similaires et la même structure organisationnelle. Le leadership qu'exerce le Lcol Mucci est un exemple de mise en pratique des principes de leadership et de souplesse face à une situation de changement. L'évolution du plan et les principes de leadership appliqués font de ce sujet une bonne étude de cas pour les chefs et officiers subalternes.

L'ouvrage comporte également une section d'analyse qui résume les éléments clés du raid et une conclusion qui boucle bien la boucle. Ceux et celles qui aimeraient lire d'autres documents plus détaillés sur le raid y trouveront une bibliographie sur le sujet. Pour les cinéphiles, Rottman a inséré un paragraphe de commentaires sur le film hollywoodien *The Great Raid* de 2005, qui s'avère intéressant si vous désirez voir le film.

Somme toute, *The Cabanatuan Prison Raid* est un ouvrage bien rédigé qui présente une description détaillée d'un raid complexe. Voilà pourquoi je le recommande fortement.

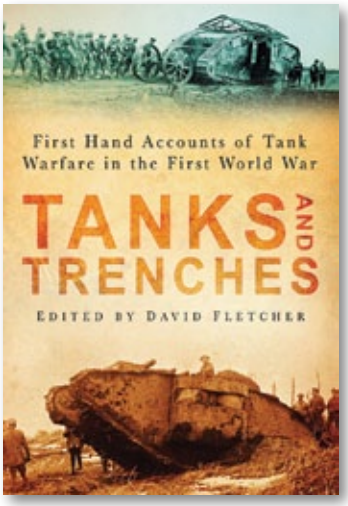


# TANKS AND TRENCHES: FIRST HAND ACCOUNTS OF TANK WARFARE IN THE FIRST WORLD WAR

*CARACTÉRISTIQUES :*

Publié par FLETCHER, David. Gloucestershir, The History Press, 2009, livre de poche, 192 pages, 31,28 $, ISBN : 978-0752449364

***Critique préparée par le Major Andrew B. Godefroy, CD, Ph. D., pIsc***

Parmi les nombreuses innovations issues de la Première Guerre mondiale, probablement qu'aucune n'a eu autant de répercussions sur la guerre terrestre moderne que l'arrivée du char. Ces machines, qui étaient au départ bruyantes, dangereuses et lourdes, dont la vitesse n'excédait pas celle d'un humain à pied, ces « vaisseaux terrestres » horribles, rivetés et munis de canons, se sont rapidement taillé une place dans l'histoire pour avoir directement contribué à briser l'impasse de la guerre sur le front ouest.

Publiée pour la première fois en 1994, la série de récits de David Fletcher sur les débuts de la guerre des chars britannique, *Tanks and Trenches*, a été rééditée et mise à jour. Le format et la présentation de l'ouvrage sont les deux éléments qui capturent l'attention du lecteur. History Press a accompli un travail de premier ordre pour produire une publication impeccable riche en images, agréable tant à feuilleter qu'à lire. Le lecteur y trouve des photos détaillées de pièces d'équipement sur presque chaque page et toutes les photos aériennes de champs de bataille correspondant au texte sont présentées sur deux pages. Il est rare que les auteurs et les éditeurs accordent autant d'attention à l'aspect visuel d'un ouvrage historique. Leurs efforts sont dignes de mention.

Fletcher livre environ 200 pages de récits directs de la guerre blindée britannique présentés en 9 chapitres. Ces récits sont tirés du *Tank Corps Journal* ainsi que d'autres sources inédites de la Tank Museum Library. L'auteur a déployé tous les efforts possibles pour conserver l'état original des lettres et il réussit à éliminer les éléments superflus et les erreurs des récits sans toutefois altérer leur essence et les nuances qu'ils présentent. Il a uniformisé de nombreux éléments comme les dates et les grades, mais il a su laisser certaines choses telles quelles, notamment les autres termes employés pour désigner les chars (p. ex. « car », « bus » ou même « willie »), inchangés ou dans le contexte initial.

Dans l'ensemble, les lettres réussissent à entraîner le lecteur dans les confins chauds et assourdissants de ces premiers chars. Les officiers ont fait avancer leurs machines à travers le brouillard de la guerre, souvent en s'efforçant de regarder dans les périscopes cassés qui leur entaillaient le visage. À l'avant, les conducteurs du Army Service Corps encouragent leurs impitoyables machines à avancer, tandis qu'à l'arrière, les artilleurs sont exposés à un danger constant alors qu'ils attaquent l'ennemi dans le plus étroit des espaces. Chaque histoire, bien racontée, transporte le lecteur au cœur de la bataille et le laisse empreint d'empathie à l'endroit des premiers hommes du Tank Corps.

Les sections consacrées aux batailles de Cambrai et de Villers-Bretonneux sont particulièrement bien détaillées et renferment beaucoup de matière intéressante se révélant utile pour la lecture d'autres comptes rendus sur ces batailles. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un ouvrage historique général sur la Première Guerre mondiale ou même la guerre blindée, ce livre réussit tout de même à offrir un meilleur contexte en étant néanmoins destiné aux spécialistes et aux passionnés des chars. Pour les étudiants dans le domaine de la guerre blindée, plus particulièrement, cet ouvrage représente une mine de ressources visuelles et textuelles. Il s'agit également d'une ressource utile dans toute bibliothèque consacrée à la Grande Guerre.

*Caméra de combat ET2007-5001-11*

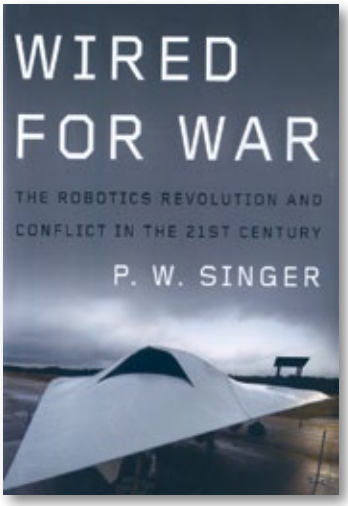


# WIRED FOR WAR: THE ROBOTICS REVOLUTION AND CONFLICT IN THE 21ST CENTURY

*CARACTÉRISTIQUES :*

SINGER, P.W. Penguin Books, New York, 2009, livre de poche, 499 pages, 21 $, ISBN : 978-0-14-311684-4

***Critique préparée par Mme Nancy Teeple***

*Wired for War* démontre comment l'évolution des technologies militaireschangera la guerre telle que nous la connaissons. P.W. Singer présente une discussion détaillée de l'utilisation de la robotique dans la conduite de la guerre et des conséquences pour l'humanité si celle-ci devait perdre son monopole en la matière. L'auteur cherche à saisir l'instant où s'opérera dans la conduite de la guerre et la technologie la révolution qui « transformera littéralement l'histoire humaine ».

Les antécédents de l'auteur révèlent une grande expertise dans le domaine des affaires militaires et de la sécurité internationale. Peter Warren Singer possède un doctorat en affaires gouvernementales de la Harvard University où il a étudié sous la direction de Samuel Huntington. Il a notamment travaillé pour le Belfer Center for Science and International Affairs à Harvard, la Force opérationnelle Balkans au ministère de la Défense nationale et l'Académie mondiale pour la paix. Il a fondé et dirigé le projet de rédaction de la politique des États-Unis envers l'Islam au Sabans Center, à la Brookings Institution. Il a également agi comme coordonnateur de l'équipe chargée des questions de défense au sein de la campagne de Barack Obama en 2008. Le président Obama l'a nommé membre du Groupe consultatif sur la transformation du Commandement des forces interarmées des États-Unis. Il a publié deux autres livres : *Corporate Warriors: The Rise of the Privatized Military Industry* (Cornell University Press, 2003) et *Children at War* (Pantheon, 2005).

Dès la première phrase de *Wired for War*, Singer résume fort succinctement ce qui a motivé la rédaction de son livre, à savoir le fait qu'il trouve les robots « super cool ». Avec plus de sérieux, il affirme que les arguments qui y sont avancés résultent de la convergence des études sur la conduite de la guerre, l'histoire, la politique, la science, les affaires, la technologie et la culture populaire. Le texte contient certes un certain nombre de citations extraites d'œuvres de science-fiction de pur divertissement comme *The Terminator*, *Battlestar Galactica* et *Star Wars*, mais ces références sont si finement associées aux déclarations d'experts scientifiques et militaires de premier plan qu'elles permettent à l'auteur de démontrer comment la technologie militaire a pu atteindre un niveau d'évolution que seul le monde de la science-fiction avait envisagé.

Le livre est l'aboutissement de quatre années de recherche qui a puisé dans un large éventail de sources documentaires allant des études sur la théorie et l'histoire militaires traditionnelles aux études stratégiques contemporaines qui s'intéressent aux véhicules aériens téléguidés (VATG)/drones, à

l'intelligence artificielle (IA) et à la nanotechnologie. L'auteur admet utiliser une approche unique qui combine les résultats de ces études avec des références aux médias de masse, ce qui lui permet d'établir des parallèles entre ces deux mondes et d'en tirer des leçons. L'inclusion d'une discussion avec des sources militaires (leaders, pilotes d'UAV/de drones, personnel de forces d'opérations spéciales et de troupes terrestres en Irak et en Afghanistan, etc.) confère de l'autorité au texte, puisque ce sont ces sources qui déterminent l'application réelle de la technologie dans la conduite de la guerre.

Le livre se divise en deux parties. La première partie examine les changements engagés par suite de l'utilisation des nouvelles technologies, de la robotique et de l'IA dans la conduite de la guerre. Cette section décrit en détail les types de technologies robotiques actuellement utilisées sur les champs de bataille de l'Irak et de l'Afghanistan, tels les robots télécommandés employés pour désamorcer les dispositifs explosifs de circonstance (IED) et les UAV/drones employés pour effectuer des opérations de reconnaissance/surveillance et, plus récemment, pour tuer. Singer décrit l'utilisation grandissante des systèmes robotiques et des systèmes intelligents dans la conduite de la guerre comme un changement de paradigme aboutissant à une « singularité », c'est-à-dire menant à une transformation radicale de nos capacités de combat — ce qui constitue la vraie révolution dans les affaires militaires, dont traite plus avant la deuxième partie du livre. Cette dernière partie examine la signification des changements en cours pour l'humanité. Ici, l'auteur accorde une place centrale à l'éthique ainsi qu'à la nécessité d'aborder la question des systèmes télécommandés dans la doctrine — un sujet surtout négligé dans les cercles politiques, universitaires et militaires. Le droit des conflits armés est résolument silencieux sur les applications de la robotique et de l'IA au combat, même si, comme l'indiquent les analystes militaires, les règles actuelles du droit international humanitaire, qui ont été établies pour prendre en considération les expériences de la Deuxième Guerre mondiale, sont appliquées à la technologie de la Guerre des étoiles. Paradoxalement, en ce qui concerne le principe de proportionnalité, les effets psychologiques sur l'ennemi — et la population nationale — , l'évolution de la culture militaire et le darwinisme technologique (le rôle des soldats humains comparé à celui des soldats robots), le facteur humain est une constante de la variation observée dans l'emploi des systèmes télécommandés pour exécuter des fonctions de combat. En fin de compte, Singer soutient que la révolution de la robotique oblige à réexaminer ce qui est possible, probable et approprié dans la conduite de la guerre et de la politique. Il s'ensuit qu'il faudra refaçonner, réévaluer et reconsidérer les plans, stratégies et tactiques à utiliser dans les conflits futurs, d'où la nécessité d'établir de nouvelles doctrines. Malheureusement, Singer souligne notre manque total de préparation au changement qui s'en vient beaucoup plus rapidement qu'on l'aurait cru. Pour l'instant, nous travaillons à l'établissement des cadres qui combleront le vide politique, juridique, doctrinaire et éthique, mais Singer prétend que les leaders ne sont pas préparés à gérer les complications et dilemmes inédits du nouveau paradigme en voie de se constituer.

On pourrait critiquer *Wired for War* parce qu'il présente un point de vue centré sur les États-Unis; toutefois, les concepts qui y sont développés sont utiles au Canada et aux autres pays qui ont intérêt à employer des technologies militaires comme les UAV. Décrivant quelques applications technologiques propres à d'autres pays comme le Japon et la Chine, l'auteur rappelle les avancées de la robotique étrangère, ce qui élargit avantageusement la discussion. On trouve des exemples d'innovations étrangères sur les négatifs et illustrations représentant la robotique japonaise parmi les diverses photographies et descriptions d'UAV, de robots de lutte aux IED et de submersibles télécommandés américains.

Je recommande vivement ce livre et conseillerais de l'inclure dans la liste des lectures de référence pour les études militaires et stratégiques. Les universitaires traditionnels seront peut-être rebutés par les nombreuses références à la culture populaire, mais leurs collègues moins orthodoxes pourraient y trouver un enrichissement. Compte tenu de l'étendue du domaine, des sources d'information et des sujets de discussion, l'auteur affirme lui-même que ce livre ne vise pas un auditoire unique, laissant supposer que des gens aux intérêts et aux antécédents variés profiteraient certainement de l'examen des questions liées à la robotique et à la guerre.

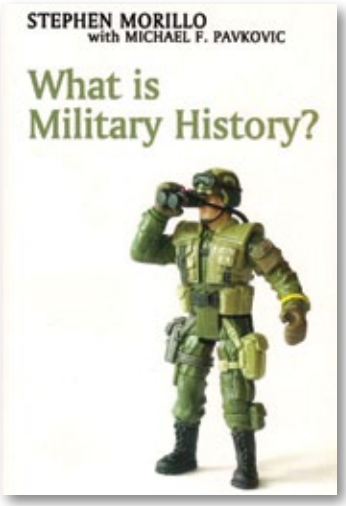


# WHAT IS MILITARY HISTORY?

*CARACTÉRISTIQUES :*

MORILLO, Stephen with Michael F. PAVKOVIC. United Kingdom : Cambridge Polity Press, 2006, couverture souple, 150 pages, 23,99 $, ISBN : 978-0-7456-3391-6

***Critique préparée par le Colonel Peter J. Williams***

Dans son poème intitulé *La solitude de l'histoire militaire*, l'auteure canadienne Margaret Atwood écrit : « Avoue : c'est ma profession qui t'effarouche. Voilà pourquoi peu de gens m'invitent à dîner [...][1] » Il s'agit d'un sentiment que les auteurs de ce livre court mais utile ont su identifier, car ils affirment en introduction que le domaine de l'histoire militaire n'est pas le plus respecté par les groupes d'universitaires.

Ce livre fait partie d'une série d'études sur différents domaines de l'ensemble de la discipline de l'histoire, y compris l'histoire culturelle, l'histoire de la médecine et l'histoire de l'environnement. Les deux auteurs américains viennent de milieux universitaires civils et militaires : le professeur Morillo est titulaire de la chaire du département d'histoire Jane & Frederic M. Hadley du Wabash College, en Indiana, et le professeur Pavkovic est professeur agrégé au département de stratégie et politique du US Naval War College du Rhode Island. Les auteurs tentent de répondre à la question posée dans le titre en décrivant le sujet, les personnes qui l'étudient et pourquoi ils l'étudient.

Ce livre est divisé en six chapitres intitulés comme suit :

- Introduction à l'histoire militaire;
- Historiographie militaire;
- Structure de concepts;
- Controverses actuelles;
- Contributions à l'histoire militaire;
- Le futur de l'histoire militaire.

Dans le deuxième chapitre, les auteurs suivent l'évolution de l'histoire militaire en tant que domaine distinct faisant partie de l'ensemble de la discipline de l'histoire et tirent la conclusion que les trois principales sources d'influence à cet égard sont le nationalisme, les idées de progrès et le romantisme. Les auteurs affirment également que la majorité de l'histoire du 19e siècle, dont le sujet central est l'art de la guerre (voir Clausewitz, Jomini et les autres), était nationaliste, raciste et eurocentrique quant à la description du contexte historiographique à la lumière duquel elle confrontait les « faits terribles » qui se sont produits entre 1914 et 1945. Enfin, les auteurs prétendent que la publication dans les années 1980 de l'ouvrage précurseur de l'historien anglais John Keegan, *The Face of Battle*, qui analyse les expériences du simple soldat, a rendu le domaine d'études plus respectable et a donné le coup d'envoi à la période que les auteurs appellent « la Nouvelle histoire militaire ».

J'ai trouvé le chapitre sur les controverses actuelles particulièrement instructif. Les auteurs prétendent qu'il existe deux types de controverses : celui qui concerne les faits et, le plus important (sur lequel les auteurs se concentrent), celui qui concerne les interprétations des événements fondamentalement complexes. Plusieurs de ces secteurs de discorde font l'objet d'une discussion, y compris la façon occidentale (européenne) de faire la guerre et les origines de la « guerre éclair ». Cependant, les auteurs croient que les questions entourant la nature de ce qu'on appelle les « révolutions militaires » sont les plus controversées.

Les auteurs concluent que le domaine de l'histoire militaire a un avenir brillant puis ils dressent la liste de plusieurs tendances émergentes comme le rôle des femmes et les conséquences de la guerre mondiale contre le terrorisme, qui a donné un nouveau souffle aux études sur les conflits asymétriques. En ce qui a trait à ce dernier point, les auteurs mentionnent qu'une tendance à plus grande échelle et à plus long terme pourrait se dégager, soit le déclin de l'État contre les conflits entre les États ainsi que la prolifération des guerres civiles, de la guérilla et du terrorisme. Enfin, les auteurs soulignent simplement que l'avènement de l'ère de l'information aura probablement une incidence sur la discipline et élaborent un peu sur le sujet; j'aurais aimé que les auteurs présentent une analyse plus poussée de ce que cela signifie en terme de publication future des mémoires, des écrits et autres journaux personnels rédigés par les leaders militaires, dont l'apport a été essentiel aux chercheurs et aux écrivains dans le passé.

Lorsqu'ils définissent des termes, les auteurs prétendent utiliser le terme « histoire militaire » dans son sens large, c'est-à-dire qu'ils y incluent non seulement l'histoire de la guerre et des guerres, mais toutes les études historiques qui portent sur les combattants (y compris de la force aérienne et de la marine) et les institutions militaires. Ceci étant dit, le livre a parfois tendance à porter davantage sur les activités des forces terrestres. Les pages de notes à la fin du livre sont relativement nombreuses pour un livre si court. Aussi, pour guider les nouveaux venus dans l'étude du domaine, le livre comporte une section intitulée « Suggestions for Further Reading », qui comprend de nombreux ouvrages par excellence sur l'histoire militaire de la période gréco-romaine à l'ère moderne.

J'ai parfois trouvé la lecture de ce livre ardue étant donné le niveau de langue utilisé, qui est plutôt celui des universitaires, en particulier lorsqu'il est question des cadres conceptuels. Le fait que le livre a tendance à porter davantage sur les activités des forces terrestres, comme mentionné précédemment, est peut-être compréhensible; certains puristes, et en fait de nombreuses librairies, font une distinction entre l'histoire « militaire » et l'histoire « navale » ou « maritime ». Dans le même ordre d'idées, les auteurs semblent s'adresser davantage aux lecteurs états-uniens : dans le chapitre intitulé « Doing Military History », après avoir présenté divers établissements d'enseignement qui offrent des programmes d'histoire militaires aux États-Unis, les auteurs font l'affirmation suivante : « Même s'ils sont concentrés aux États-Unis, certains programmes [sic] sont également offerts en Angleterre et au Canada. » Le Collège des Forces canadiennes et le Collège militaire royal du Canada sont ensuite mentionnés dans la note en bas de page. Les auteurs auraient bien fait de mentionner également nos universités civiles qui offrent d'importants programmes d'histoire militaire/navale; par exemple, l'Université du Nouveau-Brunswick, l'Université Dalhousie, l'Université Wilfrid Laurier et l'Université de Calgary. En effet, la publication d'une version canadienne de ce livre pourrait être justifiée.

Ceci étant dit, les personnes intéressées peuvent toujours se rendre dans une succursale de la librairie Chapters pour consulter la section sur l'histoire militaire canadienne. Grâce aux livres portant sur le Canada écrits par des Canadiens, qui paraissent de plus en plus fréquemment, il est facile de conclure que le domaine de l'histoire militaire, au Canada et du Canada, est prospère. Je ne sais pas si ces auteurs ont gagné plus de respect que leurs collègues cités en référence, mais la quantité et la qualité des textes qu'ils ont rédigés leur permettront certainement de souper au restaurant pendant un certain temps, peut-être même à la table de Margaret Atwood!

Ce livre est recommandé pour les étudiants qui décident de commencer des études dans le domaine de l'histoire militaire et les professeurs qui souhaitent « encourager les autres ».

## NOTE

1. ATWOOD, Margaret. « La solitude de l'histoire militaire », *Matin dans la maison incendiée*, droit d'auteur 1995, Margaret Atwood. Publié avec l'autorisation de Houghton Mifflin Harcourt Publishing Company. Accessible en ligne à l'adresse www.poetryfoundation.org/archive/poem.html?id=177286 (en anglais).

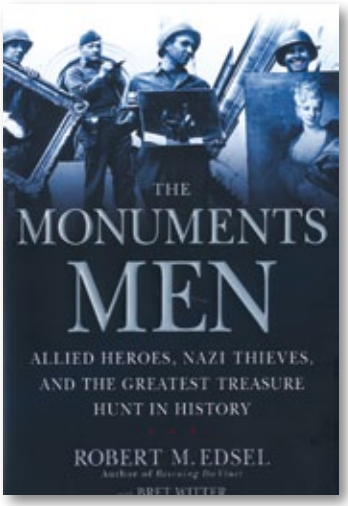


# THE MONUMENTS MEN: ALLIED HEROES, NAZI THIEVES, AND THE GREATEST TREASURE HUNT IN HISTORY

*CARACTÉRISTIQUES :*

EDSEL, Robert M. with Bret WITTER. New York: Hachette Book Group Inc., 2009, hardcover, 473 pages, ISBN: 978-1-59995-149-2

*Cette publication est disponible en français :*

MONUMENTS MEN : ROSE VALLAND ET LE COMMANDO D'EXPERTS À LA RECHERCHE DU PLUS GRAND TRÉSOR NAZI

EDSEL, Robert M. avec Bret Witter, traduit de l'anglais par Marie Boudewyn, Paris, J.-C. Lattès, 2010, 451 p., ISBN : 978-2-7096-3076-4

***Critique préparée par le Major Andrew B. Godefroy, CD, Ph. D., plsc***

La Deuxième Guerre mondiale a eu les effets les plus néfastes sur tous les aspects de la vie et, comme l'ont constaté les Alliés en mai et en août 1945, leurs adversaires représentaient autant de danger pour le passé que pour l'avenir. Robert Edsel et Brett Witter, dans leur récent ouvrage, *Monuments Men : Rose Valland et le commando d'experts à la recherche du plus grand trésor nazi*, révèlent les efforts à peine croyables déployés par les nazis pour s'emparer des plus grands trésors historiques, œuvres d'art et monuments du monde. Ils donnent dans leur récit une envergure non moins importante au groupe sans prétention, mais très déterminé, d'hommes et de femmes qui s'est mis en devoir de retracer et de recouvrer ces objets et qui, parfois, a eu tout juste le temps de le faire.

Au cours des semaines et des mois qui ont suivi la chute de l'Europe occidentale et l'invasion de la Pologne et de la Russie, Adolf Hitler a donné l'ordre de confisquer et de déplacer des centaines de milliers d'objets de valeur, d'œuvres d'art, de bijoux, de peintures et d'autres articles inestimables en vue de leur « protection » et de leur expédition éventuelle en Allemagne. La machine de guerre nazie avait mis sur pied différentes organisations officielles, dont la très connue *Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg (ERR) (Équipe d'intervention du Reichsleiter Rosenberg)* ayant pour objet de faciliter ce travail en se livrant à ce qu'un auteur a qualifié de viol systématique de l'Europe. Pis encore, le désir des nazis de posséder les œuvres d'art les plus précieuses n'avait de pair que leur volonté de débarrasser l'Europe de ce qu'ils considéraient comme de l'art « indésirable et dégénéré », d'où la destruction de milliers d'œuvres d'art moderne, d'œuvres littéraires et de documents jugés indignes selon les critères du style allemand véritable.

Rédigé dans un style intelligible et intéressant, l'ouvrage d'Edsel, fondateur de la Monuments Men Foundation for the Preservation of Art, et de son collaborateur Witter constitue un récit instructif et inspirant qui ne peut avoir pour effet que d'amener tout amateur d'art ou toute personne ayant eu le privilège de poser les yeux sur de grandes œuvres à réfléchir à l'extrême danger qu'a couru le monde de les perdre à jamais. L'histoire, en fait, est si étonnante qu'à certains moments, le lecteur a peine à y croire, passant à chaque page de la colère au soulagement.

Le texte est cependant assorti d'une bonne sélection d'images extraordinaires, l'une d'elles montrant Hermann Göring en train de faire un choix entre deux Matisse volés à la collection de Paul Rosenberg. Ailleurs, on voit l'accumulation massive d'or et de trésors enfouie dans la mine Merkers, en Allemagne. Une autre photographie montre le 'Monuments Man' George Stout extrayant avec mille précautions la Madone de Bruges, une œuvre de Michel-Ange, d'une mine de sel située à Altaussee, en Autriche. Le retable de Gand, une œuvre de Van Eyck, également volé, y a aussi été découvert. L'image, cependant, la plus éloquente est peut-être la photo de deux soldats américains, Dale Ford et Harry Ettlinger, présentant à la caméra l'*Autoportrait* de Rembrandt qu'ils venaient tout juste d'extirper de la cachette minière nazie de Heilbronn.

Ce volume de 473 pages est un compte rendu à la fois complet et détaillé qui accompagne bien, comme travail de vulgarisation, les travaux universitaires publiés sur le sujet. Dans ce volume divisé en cinq parties et assorti de cartes très acceptables illustrant les mouvements des équipes des 'Monuments Men' dans toute l'Europe, Edsel et Witter rendent justice au sujet et communiquent sans doute au lecteur l'envie d'en apprendre davantage. Quant aux militaires participant à des tâches de coopération civilo-militaire (COCIM) ou à des activités d'influence (AI), *Monuments Men* constitue pour eux une excellente étude des opérations d'affaires civiles dans les zones de conflit. Ce volume fait partie des lectures recommandées aux militaires et aux étudiants en histoire culturelle.

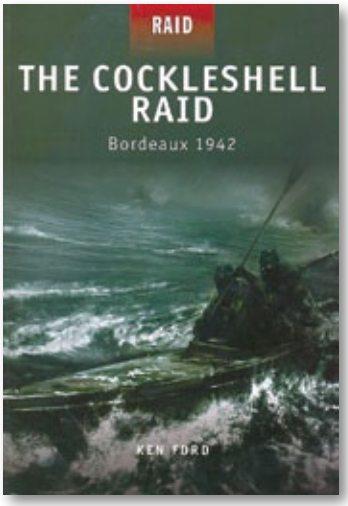


# THE COCKLESHELL RAID: BORDEAUX 1942

*CARACTÉRISTIQUES :*

FORD, Ken. Oxford, Osprey Publishing, 2010, 64 pages, 22 $, ISBN : 978-1-84603-693-4

***Critique préparée par le Sergent Kurt Grant, CD***

L'année 1941 touchait à sa fin, lorsque l'Allemagne, qui s'acheminait toujours vers la victoire, a commencé à manquer de matières premières particulières pour pouvoir maintenir son effort de guerre. En effet, les Alliés se montraient de plus en plus efficaces à fermer les voies d'approvisionnement maritimes vers l'Europe. Si l'Allemagne n'éprouvait aucune difficulté à obtenir des matières premières provenant des pays qu'elle occupait, les produits rares comme le caoutchouc, le tungstène et certaines huiles animales n'étaient quant à eux disponibles qu'en Extrême-Orient. Au moment où s'est intensifiée la bataille de l'Atlantique, les blocus ont commencé à rendre difficile l'approvisionnement en matières premières vitales et l'Allemagne a alors décidé d'utiliser des navires « forceurs de blocus », comme le *Dresden* et le *Portland,* qui avaient comme port d'attache la ville occupée de Bordeaux. La Marine royale, l'Armée de l'air et l'Armée de terre, conscientes de l'importance stratégique de ce port, ont échafaudé des plans d'attaque, mais ont décidé d'y renoncer, car il était trop bien protégé, à près de 60 miles dans les terres, au cœur de la zone côtière française occupée par les Allemands.

Pour influer sur les opérations portuaires, la Grande-Bretagne devait prendre des mesures exceptionnelles : faire appel au Centre de développement des opérations interalliées (CODC) et à l'école des sales tours. Ken Ford, dans son livre *The Cockleshell Raid: Bordeaux 1942*, raconte comment le CODC sous le commandement du Major H.G. « Blondie » Hasler, officier de la Marine royale, a été chargé de trouver diverses solutions pour attaquer des navires au moyen de petits groupes d'hommes. Le Major Hasler avait déjà étudié la question et proposé d'utiliser des « nageurs sous-marins » (équivalant aux plongeurs d'aujourd'hui) et des « canots » (les Britanniques ne semblent pas utiliser le bon terme, il s'agit plutôt de kayaks de mer) pour amener des hommes et des munitions sur la cible. Cependant, les commandants supérieurs ont accueilli plusieurs de ces idées novatrices avec scepticisme et résistance, jusqu'à ce que quelqu'un d'autre prouve la faisabilité du projet, notamment en ce qui concerne les

plongeurs. Cela ne signifie pas pour autant que le commandement n'était pas ouvert à de nouvelles idées. En effet, début 1942, le Major Hasler s'est vu confier la tâche, dans le cadre de « ses recherches au sujet des attaques navales furtives dans un port » de mettre au point une version britannique du canot à moteur explosif, qui avait été utilisé avec succès lors d'une opération italienne. Ce type d'embarcation, dont le nom de code était « Boom Patrol Boat » (BPB), n'a jamais été utilisé faute de trouver comment récupérer le conducteur du canot, qui aurait sauté à l'eau une fois l'embarcation dirigée vers la cible.

Les kayaks de mer ou « petits canots », quant à eux, semblaient plus prometteurs. Ken Ford nous dépeint avec brio la mise en place de l'attaque et le lecteur se rend bien compte qu'au début, une bonne dose d'improvisation a été nécessaire. Puis Ken Ford nous fait part de l'opération dans les moindres détails : contexte, stratégie initiale, planification, entraînement, exécution et finalement, conséquences.

Même selon nos critères d'aujourd'hui, la mission serait considérée comme dangereuse. Les hommes devaient être laissés à l'embouchure de la Garonne, puis remonter le fleuve pendant quatre jours à contre-courant sur près de 60 miles, de nuit, et enfin, fixer des mines ventouses sur tous les bateaux à quai ce jour-là. A priori, cela paraît simple, mais c'est sans compter sur plusieurs écueils. En effet, l'estuaire du fleuve comporte trois houles de marées (créant des vagues pyramidales dues à la rencontre de courants contraires). Les Allemands avaient une base navale disposant de batteries côtières, et quatre de leurs bateaux effectuaient des patrouilles. Sur 60 miles, le fleuve était bordé de villes et villages illuminés comme des arbres de Noël, car non soumis à des consignes d'extinction des feux et peuplés de paysans terrorisés à l'idée d'aider les ennemis (les Anglais). Et ce n'est pas tout. Même s'ils réussissaient à atteindre Bordeaux (de nuit, en décembre), à installer les mines et à s'échapper en remontant la rivière, ils n'allaient pas être récupérés en mer. Le plan prévoyait que les occupants des kayaks se séparent et parcourent 100 miles à l'intérieur des terres en zone occupée pour rejoindre une ville libre de France où les Résistants français devaient les rencontrer et les faire passer clandestinement en Angleterre par la filière *Marie Claire*.

Bien évidemment, les difficultés sont apparues dès le début de l'opération. En effet, d'après le plan, six petits canots de deux hommes devaient partir d'un sous-marin près de l'embouchure du fleuve, mais avant même le départ, une des embarcations a été endommagée de façon irréparable à sa sortie de l'écoutille et n'a pas pu prendre part à la mission. Un deuxième canot a été perdu dès la première houle de marée, ses occupants ont réussi à atteindre la rive, mais leur sort a été jeté quand ils ont décidé de se rendre plutôt que d'essayer de s'enfuir. Un troisième canot a été perdu dans une autre houle de marée. Remorqués par les autres kayaks, les occupants sont morts d'hypothermie avant d'atteindre la berge. Il restait donc trois canots. Une des embarcations s'est perdue pendant la nuit. La deuxième a été endommagée par un débris flottant et a fini par couler. Ses occupants ont été sauvés par les pêcheurs français et livrés aux Allemands. Il ne restait donc plus que le Major Hasler et son coéquipier, le Caporal Sparks. La nuit avant l'attaque, le kayak manquant est miraculeusement réapparu, et les deux embarcations sont passées à l'attaque la nuit suivante.

*The Cockleshell Raid* est un exemple remarquable de comment une volonté de fer et une forte détermination peuvent permettre de réussir même quand tout semble pointer vers un échec. L'attaque a été une réussite, même si les 16 mines ventouses ont endommagé seulement de façon superficielle les bateaux attaqués, car elle a permis d'ébranler la confiance des Allemands qui se croyaient hors d'atteinte ainsi que de motiver l'unité des opérations spéciales anglaises, donnant la preuve irréfutable que de petits groupes de soldats bien entraînés peuvent accomplir l'inimaginable. Aujourd'hui, au vu des nombreuses opérations spéciales dont on entend parler dans les médias, celle-ci peut paraître banale, mais en 1942, elle était exceptionnelle et marquait les tout débuts de ce genre de missions.

L'éditeur Osprey, avec sa collection Raid, a trouvé une formule très efficace. Le livre *The Cockleshell Raid* n'échappe pas à la règle : comme dans les autres ouvrages de cette collection, le lecteur comprend aisément l'opération au complet, de sa conception à sa réalisation. L'auteur livre des informations brèves, de lecture aisée, basées sur des données historiques concernant une opération bien précise et l'ouvrage se dévore facilement en un après-midi. C'est pourquoi je le recommande vivement.

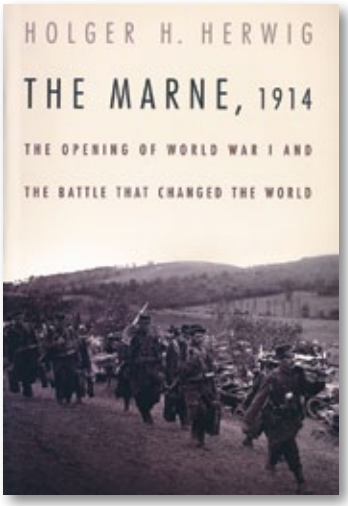


# THE MARNE, 1914: THE OPENING OF WORLD WAR I AND THE BATTLE THAT CHANGED THE WORLD

*CARACTÉRISTIQUES :*

HERWIG, Holger, H. New York : Random House, 2009, 391 pages, 35 $, ISBN : 978-1-4000-6671-1

***Critique préparée par M. Ben Lombardi, Ph. D.***

Au cours des premières semaines de la Première Guerre mondiale, l'Europe a été témoin d'une démonstration sans précédent de la puissance militaire. Trois énormes armées allemandes, totalisant près d'un demi-million d'hommes, ont pris d'assaut la Belgique et le Nord de la France dans le but de piéger leurs opposants français et britanniques dans le cadre d'une manœuvre d'encerclement (*Kesselschlacht*). Quatre autres armées allemandes, comptant près de 700 000 hommes, ont fait face aux armées françaises dans la bataille ensuite connue sous le nom de bataille des frontières. Lorsque les combats se sont atténués, quelques semaines plus tard, l'Allemagne avait perdu la première bataille de la Marne (la seconde a eu lieu quatre ans plus tard), et les forces ont commencé à se retrancher. L'auteur, un éminent historien militaire, soutien qu'en plus d'être la bataille la plus décisive depuis la bataille de Waterloo (1815), elle a contribué à poser les fondements du violent vingtième siècle : [*Traduction*] « Sans la bataille de la Marne, les villes de Passchendaele, de Verdun et d'Ypres et le département de la Somme ne seraient pas connus pour les mêmes raisons qu'ils le sont aujourd'hui. Sans la bataille de la Marne, on n'aurait jamais entendu parler d'Hitler, d'Horthy, de Lénine et de Stalin[1]. »

À la fin du mois de juillet 1914, alors que l'Allemagne devait faire face au début d'une guerre européenne, le chef d'état-major général, Helmuth von Moltke, a assuré le Kaiser Wilhelm II que même s'il s'agissait d'une « guerre horrible » qui allait « faire disparaître la civilisation dans presque toute l'Europe pour des dizaines d'années à venir », il n'y avait pas de meilleur moment pour attaquer[2]. De plus, les Allemands n'avaient pas encore de plan opérationnel officiel. Le plan Schlieffen était à peine plus élaboré qu'une note de service de l'état-major général, et il était risqué de s'y fier puisqu'il s'agissait [*Traduction*] « d'une opération à haut risque née d'un orgueil démesuré et frôlant l'insouciance »[3]. Il prévoyait qu'une puissante aile droite allait parcourir la Belgique et la France en repoussant les forces françaises vers une aile gauche beaucoup plus faible qui allait majoritairement demeurer stationnaire le long de la frontière

franco-allemande. La bataille suivante, la bataille de Cannes, devait produire une bataille d'annihilation (*Vernichtlungschlacht)* qui permettrait ensuite à Berlin de redéployer ses forces à l'est et d'attaquer l'imposante Armée russe. Malheureusement pour l'état-major général, le plan Schlieffen exigeait des effectifs beaucoup plus importants que ceux qui étaient disponibles et ne tenait pas compte du brouillard et de la friction de la guerre. Même si le soutien logistique était excellent au début, l'affaiblissement de l'aile droite, les mauvaises communications, les rivalités entre les forces prussiennes et bavaroises ainsi que les caprices des commandants supérieurs ont contribué à la défaite. Plus important encore, le plan Schlieffen a aussi créé un vide politique étant donné qu'il n'y avait pas de coordination au sein du gouvernement allemand ni même avec les alliés de l'Allemagne, l'Autriche et la Hongrie.

Le livre d'Herwig sur la philosophie des militaires allemands d'avant-guerre n'est pas aussi exhaustif que l'ouvrage de Jehuda Wallach, *Dogma of the Battle of Annihilation*, ou d'Arden Bucholz, *Moltke, Schlieffen and Prussian War Planning*. Il porte davantage sur les événements qui ont eu lieu au cours des premières semaines de la guerre, où le nationalisme, combiné à un piètre renseignement, à l'extrême violence et à la panique ont mené à la prise de mauvaises décisions de commandement et à des atrocités. Le stupéfiant taux de pertes que le jeu de la guerre n'avait jamais prédit a miné le pouvoir de frappe des armées. Lorsqu'il décrit la tentative de prendre l'ensemble des forts de Liège, Herwig cite les propos d'un officier belge pour décrire le carnage :

> *[Traduction] Au fur et à mesure que les lignes de l'infanterie allemande avançaient, nous les fauchions. […] Les fantassins allemands ne tentaient pas de fuir. Ils avançaient plutôt, une ligne à la fois, presque épaule à épaule, jusqu'à ce que nous les fassions tomber. Ils tombaient les uns sur les autres et formaient une horrible barricade de morts ou de blessés, qui menaçaient de masquer nos champs de tir et de nous causer des ennuis*[4].

Les gens associent normalement ces images à l'Armée russe pendant la Première Guerre mondiale, mais le besoin de conclure une victoire rapide a incité les commandants allemands à ne pas se soucier de la vie de leurs soldats, même lorsqu'ils n'avaient aucune connaissance de base du champ de bataille. En effet, les premières rencontres dans le cadre de la campagne de l'ouest étaient plutôt chaotiques, les commandants étant incapables de coordonner leurs forces pour tirer profit des occasions qui se présentaient à eux. Comme le soutient Herwig, la bataille des frontières n'était pas du tout au centre des plans des Français ou des Allemands, mais elle a pris tout son sens en raison de l'incroyable nombre de pertes de part et d'autre.

Si certains officiers supérieurs des forces françaises étaient des « têtes de mule », le leadership décisif dont Joseph Joffre a fait preuve a compensé les faiblesses. Imperturbable, Joffre a remplacé les commandants lorsqu'il jugeait bon de le faire, s'est servi des lignes internes pour s'assurer que le front tenait bon et, le plus important, n'a jamais perdu de vue l'objectif stratégique de la campagne. Cette description ne s'applique pas aux Allemands. La conduite des opérations dans le cadre de la bataille de la Marne était assurée par von Moltke et les commandants des trois armées de l'aile droite. Von Moltke n'avait jamais voulu occuper le poste qu'il occupait et était dépassé par ses responsabilités. Contrairement au péripatéticien Joffre, il n'a quitté le quartier général à Coblence qu'après avoir perdu la bataille. Il a été exclu des opérations en cours en raison de problèmes de communications. Von Bulow (Seconde armée) était trop âgé pour occuper un poste de commandement supérieur et semblait perdu chaque fois que des changements étaient apportés au plan. En outre, son chef d'état-major était médicalement inapte. Von Hausen (Troisième armée) s'est révélé beaucoup trop faible pour jouer un rôle militaire d'une telle importance. Herwig s'est basé sur les mémoires inédites de von Hausen pour rédiger son livre.

L'histoire traditionnelle soutient que le tournant de la bataille a eu lieu lorsqu'un écart s'est créé entre la Première et la Seconde armée allemande et que la British Expeditionary Force (BEF) a avancé. Craignant que la BEF déborde ses armées, von Moltke a ordonné un retrait, ce qui a engendré le désengagement graduel qui a mis fin à l'offensive allemande. Selon Herwig, cette version est incorrecte et exagère grandement l'incidence stratégique de la BEF. Il suggère plutôt que von Kluck (Première armée) se préparait à faire reculer le flanc gauche de la Sixième armée française déployée pour protéger

Paris lorsque von Bulow, qui en avait plein les bras sur son propre front face à un agressif commandant français, a perdu son sang froid et ordonné à la Seconde armée de se retirer. Von Kluck, incrédule et incapable de communiquer avec von Bulow ou von Moltke, ou ne voulait tout simplement pas le faire, mais forcé de protéger son propre flanc gauche, a ordonné à la Première armée d'emboîter le pas. Von Bulow serait donc à l'origine de ce désengagement qui a fait perdre à l'Allemagne sa dernière chance de gagner la campagne dans l'ouest. Laissant brièvement de côté son rôle d'historien, Herwig commente que von Kluck a commis une erreur. Par sa faute, ses soldats et son pays [*Traduction*] « ont vu la bataille avec la Sixième armée française prendre fin »[5].

Il n'y a cependant rien qui garantit qu'une victoire allemande aurait changé le résultat de la guerre. Une impasse serait probablement quand même survenue, et la guerre se serait vraisemblablement poursuivie. Von Kluck avait sans aucun doute raison lorsqu'il a reconnu que le courage et la ténacité des soldats français étaient la principale cause de la défaite de son pays à la Marne. Après un retrait de plusieurs semaines, aucun commandant allemand ne s'attendait à ce que l'Armée française revienne et combatte avec autant de ténacité : en particulier en raison du manque décisif de leadership allemand.

Herwig a vraiment poussé sa recherche pour en connaître davantage sur la version allemande de l'histoire à l'aide de sources allemandes nouvellement découvertes. Ce faisant, il permet aux lecteurs de jeter un regard nouveau sur les personnages allemands impliqués, la stratégie sous-jacente à leurs efforts et les conséquences immédiates. Dans certains cas, comme celui où les Français ont utilisé des taxis pour réaliser le « miracle de la Marne » ou l'explication du désengagement de l'Allemagne au début du mois de septembre, l'auteur démontre que l'histoire officielle est soit incomplète, soit carrément trompeuse. Quelques erreurs mineures auraient pu être décelées par un travail d'édition plus poussé. Plusieurs légendes de photo sont incorrectes et le nom du commandant de l'Armée russe est erroné[6]. *The Marne, 1914* est néanmoins un ouvrage intéressant dont les lecteurs pourront tirer profit. Le professeur Herwig devrait être félicité non seulement pour son bon récit, mais pour son excellent travail de recherche.

*Ben Lombardi travaille à la Direction d'analyse et de recherche opérationnelle de Recherche et développement pour la défense Canada à Ottawa*

## NOTES

1. HERVING, Holger H., *The Marne, 1914: The Opening of World War I and the Battle That Changed the World*, New York, Random House, 2009, p. xii.
2. *Ibid*., p. 12.
3. *Ibid*., p. 37.
4. *Ibid*., p. 111.
5. *Ibid*., p. 283.
6. *Ibid*., note à la p. 290.

*Source : Caméra de combat*

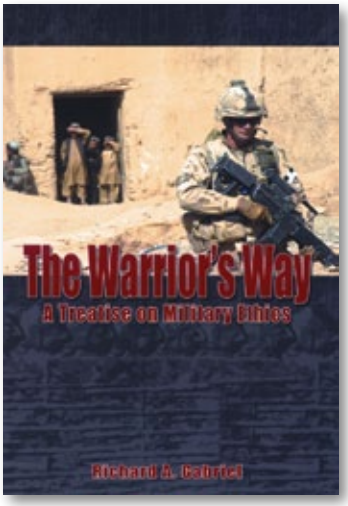


# THE WARRIOR'S WAY: A TREATISE ON MILITARY ETHICS

*CARACTÉRISTIQUES :*

GABRIEL, Richard A. Kingston: Canadian Defence Academy Press, 2007, paperback, 225 pages, $24.99, ISBN: 978-0662461159

*Cette publication est disponible en français :*

À LA MANIÈRE DES GUERRIERS : UN TRAITÉ D'ÉTHIQUE MILITAIRE

GABRIEL, Richard A. Kingston, Presse l'Académie canadienne de Défense, 2009, livre de poche, 233 pages, ISBN : 978-1100907369

***Critique préparée par le Capitaine Thomas E.K. Fitzgerald***

Fort Pillow[1], Malmédy[2], l'abbaye d'Ardenne[3], My Lai 4[4], Abu Gharib[5], Nanking[6], Bataan[7], Belet Huan[8], Katyn[9], Mallow et Fermoy[10] — l'histoire militaire est truffée d'exemples d'actes criminels commis par des soldats en uniforme. Depuis des époques lointaines jusqu'au passé récent, ces épisodes amènent ceux qui s'intéressent au milieu militaire à se poser bien des questions : Qu'est-ce qui a bien pu se passer? Comment en sommes-nous arrivés là? La responsabilité est-elle individuelle ou collective? Que faut-il faire? Comment inculquer à nos chefs les notions de bien et la manière de reconnaître le bien? À l'opposé, comment reconnaître le mal et choisir de ne pas le faire? On se demande essentiellement s'il existe un besoin d'enseigner à nos soldats les notions de comportement éthique ou plus fondamentalement, si l'éthique militaire à titre d'école de pensée distincte existe vraiment.

Richard Gabriel, historien militaire, officier de l'Armée américaine à la retraite et maintenant distingué professeur auxiliaire d'histoire au Collège militaire royal du Canada (CMR), se penche sur ces questions dans un ouvrage bien écrit intitulé : *À la manière des guerriers : un traité d'éthique militaire*. Ce livre est, à bien des égards, une version mise à jour de son ouvrage de 1982 : *To Serve With Honor: A Treatise on Military Ethics and the Way of the Soldier*[11], qu'il avait écrit en réaction aux événements récents dans les forces militaires américaines — la Guerre du Vietnam, My Lai, les scandales liés à la tricherie dans différentes académies militaires, la mise sur pied d'une force militaire américaine volontaire (AVR). Dans *À la manière des guerriers,* l'auteur réagit plutôt à ce qu'il considère comme une lacune en matière d'instruction dans le domaine du raisonnement éthique au sein de la profession militaire, ainsi qu'un milieu militaire envahissant qui encourage une propension à « toujours résoudre les dilemmes éthiques en faveur des impératifs de l'organisation ».

L'étude de l'éthique militaire suppose le principe fondamental selon lequel les forces armées se distinguent de tout autre groupe social. Cette distinction découle de plusieurs caractéristiques intrinsèques : d'abord, les forces militaires ont la responsabilité fondamentale de servir et de protéger la société dont elles sont issues. Ensuite, elles se distinguent de la société de par leur nature et la portée du service personnel

offert par leurs membres. Aucun autre collectif n'est prêt à mourir ou à tuer dans l'exercice direct de fonctions militaires — ce qu'on appelle la « responsabilité absolue ». Aucun autre groupe n'est prêt à se placer dans des situations pouvant se solder par la mort et aucun autre ensemble d'individus ne laisserait ses chefs lui ordonner de se placer dans des situations où certains de ses membres risqueraient de se blesser gravement ou de trouver la mort. En dernier lieu, les militaires exercent un monopole total et exclusif sur les pratiques militaires, c'est-à-dire que mis à part les mercenaires ou les soldats de fortune, ils conservent le monopole des pratiques militaires tant et aussi longtemps qu'ils restent au sein de la profession des armes. C'est en raison de ces différences, écrit Gabriel, qu'un code d'éthique est nécessaire, pour que les soldats puissent mettre de l'ordre dans les problèmes éthiques au combat et en temps de paix et (espérons-le) vivre avec les conséquences de leurs décisions.

En raison de leur nature particulière, affirme Gabriel, les forces militaires doivent être régies par une série d'obligations acceptées et volontaires ou un code d'éthique qui, dans son sens le plus pur, place le service à la collectivité (la profession militaire) devant les intérêts de l'individu. Faute de code d'éthique qui prescrit ces valeurs professionnelles intrinsèques de la profession des armes, l'intérêt personnel ou, comme Gabriel le décrit, l'entreprenariat ou « égoïsme psychologique » finirait pas s'immiscer, remplaçant graduellement la profession par une occupation, la vocation par une activité parallèle. Un code d'éthique professionnel pourrait éliminer ou à tout le moins diminuer certains défis systémiques qui persistent au sein des forces militaires : occupationalisme (le service militaire correspond à une occupation civile), gestionnariat (pénétration dans la profession militaire de valeurs étroitement reliées à celles véhiculées par l'entreprise civile), bureaucratisation (obéissance aveugle aux ordres sans autre réflexion) et spécialisation (rotation rapide des affectations menant à une loyauté pour la spécialité plutôt que pour la profession)[12].

L'éthique est souvent confrontée au concept de la loyauté — loyauté envers qui, obligation à l'égard de quoi? Cette loyauté est-elle à l'égard des subordonnés, de l'institution militaire, de l'État? Il est difficile de répondre à ces questions. Il est évident que pour demeurer dans les limites de l'éthique, le soldat ne peut obéir à un ordre contraire à l'éthique, même si cet ordre aurait des incidences avantageuses ou bénéfiques pour le soldat, les forces militaires ou l'État. Un soldat a l'obligation éthique légitime et légale d'obéir aux ordres de son supérieur, pourvu que ces ordres ne soient pas contraires à son sens de l'éthique et à son jugement[13]. Le soldat qui reçoit un ordre contraire à l'éthique, affirme Gabriel, dispose d'un certain nombre de possibilités : il peut démissionner ou quitter son poste par mesure de protestation, demander d'être relevé de ses fonctions par mesure de protestation, appeler de l'ordre auprès du commandement supérieur ou encore, refuser de l'exécuter. Chacune de ces possibilités présente son lot de difficultés pour le soldat qui se trouve au cœur du conflit. Gabriel maintient que les exemples de dissidence ont toujours été rares, ce qu'il attribue principalement à la perception que le centre militaire peut manipuler ce genre de protestation pour l'utiliser à son avantage.

Gabriel avance la thèse que maintenant, peut-être plus que jamais, en raison de la capacité technologique qui permet aux forces militaires de faire des milliers de morts et des possibles incidences, pour un commandant, d'un seul décès, surtout si ce décès est causé par l'ordre de remplir une quelconque tâche dangereuse, l'institution militaire doit envisager l'adoption d'un code d'éthique écrit officiel. Ce code doit incorporer ce que l'auteur considère comme « les vertus militaires essentielles au caractère moral du militaire », à savoir le jugement et l'intégrité, la loyauté, l'honnêteté, l'esprit de sacrifice, l'obéissance, la dissidence, la compassion, la responsabilité, le courage, la confiance, la détermination et l'imagination, même s'il ne serait pas réaliste de s'attendre à ce qu'un soldat manifeste toutes ces qualités en tout temps.

Gabriel conclut avec sa vision d'un code d'éthique militaire. Les neuf principes du code d'éthique qu'il suggère méritent qu'on s'y attarde. Le besoin d'un code d'éthique militaire se manifeste dans bon nombre de sections militaires américaines et vaut la peine qu'on en discute. La création de ce code ne pourrait que renforcer la traditionnelle confiance qui doit lier la société civile et la profession des armes. L'auteur affirme en outre qu'un code de conduite professionnelle inculquerait aux militaires un sentiment d'appartenance et soulignerait le caractère social particulier de l'organisation. Un code officiel aiderait en outre à démarquer ou à encadrer clairement les responsabilités professionnelles et les relations avec

les intervenants non militaires. Les codes d'éthique ne demeurent pas pertinents si on se contente de les créer et de les publier. La sensibilisation, la discussion et le débat doivent sans cesse se poursuivre et, comme l'écrit Gabriel, certaines tribunes de sensibilisation et de discussion ont un rôle à jouer pour assurer la survie du code.

*À la manière des guerriers* vient combler une lacune littéraire dans la réflexion des forces militaires canadiennes. Il est de plus en plus évident qu'il faut accorder une place plus importante à l'étude et à l'élaboration de normes d'éthique militaires canadiennes et aux débats sur le sujet. Le traité de Gabriel pourrait décevoir, car il n'offre pas de véritables réponses; ce n'est d'ailleurs pas son but. Par contre, il suscite, pour le lecteur, le besoin de réévaluer et d'examiner des questions qui ne sont peut-être pas au premier rang des préoccupations de la plupart des soldats. C'est là que cet ouvrage prend toute sa valeur.

## NOTES

1. Le 12 avril 1864, des troupes confédérées, en sous-ordres du Général Buford Forrest, massacrèrent un certain nombre de troupes afro-américaines après la capitulation du fort.
2. Le 17 décembre 1944, durant la Bataille des Ardennes, des éléments de la 1re Division panzer SS assassinèrent 88 prisonniers provenant du 285th US Field Artillery Observation Battalion. Malmédy n'est qu'un exemple de plusieurs actes semblables perpétrés par la 1re Division SS durant la bataille. Plus de 70 anciens membres du SS furent jugés pour leur participation au massacre. Quarante-trois peines de mort furent prononcées (mais aucune ne fut exécutée), et 33 peines de prison furent imposées. En 1956, tous les accusés avaient été libérés.
3. Le 7 juin 1944, 18 membres des Nova Scotia Highlanders et du Sherbrooke Fusilier Regiment ont été assassinés à l'abbaye d'Ardennes à Saint-Germain-la-Blanche Herbe, près de Caen. Le commandant du 25e Régiment, 12e Régiment SS, Kurt Mayer, fut reconnu coupable de meurtre en décembre 1945, et condamné à mort (la sentence a été commuée en peine d'emprisonnement à perpétuité). Il fut libéré en 1954. Howard Margolian, *Conduct Unbecoming: The Story of the Murder of Canadian Prisoner of War in Normandy* (Toronto: University of Toronto Press, 2000).
4. Le 16 mars 1968, des éléments de la Compagnie Charlie 20/23, après être entrés dans les villages de My Lai et de My Khe, ont commencé à assassiner, à torturer et à violenter des civils, surtout des enfants, des femmes et des personnes âgées. Seul le Sous-lieutenant William Calley, commandant du 1 Platoon, a été reconnu coupable de meurtre prémédité et condamné à l'emprisonnement à perpétuité. Sa sentence a été commuée par le président de l'époque, Nixon. Le Slt Calley a fini par servir une peine d'assignation à résidence de trois ans.
5. Des membres de la 372 Military Police Company ont commis à Abu Gharib (appelé le centre correctionnel de Bagdad) une série d'abus. Dans le cadre de l'enquête et du procès qui ont suivi, deux membres du personnel de la prison ont été condamnés à une peine d'emprisonnement pour manquement à leurs devoirs, voies de fait graves et autres crimes. Le commandant de la prison a été rétrogradé.
6. En décembre 1937, la capture de Nanking par des soldats de l'Armée impériale japonaise fut suivie par d'innombrables viols, meurtres et abus qui firent quelque 260 000 victimes. Les Généraux Iware Matsui et Hisano Tani furent pendus pour leur complicité dans ce massacre. Iris Chang, *Le viol de Nanking* (Paris, Payot & Rivages, 2007).
7. La Marche de la mort de Bataan, suivie par la chute de Corrigedor aux mains de l'Armée japonaise, en 1942 : les prisonniers de guerre furent forcés à marcher vers différents camps, en subissant famine, mauvais traitements, volées de coups au hasard, et certains furent exécutés pendant le trajet. Résultat : environ 10 000 soldats philippins et américains trouvèrent la mort. Le Général Masharu Homma, commandant de la force d'invasion et commandant des troupes responsables de ces atrocités, fut abattu à Manille le 3 avril 1946.
8. Durant l'opération « *Restore Hope* » (Rendre l'Espoir) , le Régiment aéroporté du Canada (RAC) était basé à Belet Huan, en Somalie. C'est à Belet Huan que des membres du RAC ont torturé et ensuite assassiné un adolescent somalien.
9. C'est dans la forêt de Katyn que des membres des forces armées polonaises (principalement des officiers) capturés en 1939 par l'Armée soviétique furent assassinés par des éléments du KGB. On estime à 22 000 le nombre d'officiers polonais qui furent abattus puis enterrés dans des fosses peu profondes.
10. Mallow et Fermoy étaient des villages de l'Irlande qui ont été détruits par des éléments de la Royal Irish Constabulary Reserve (Black and Tans).
11. Westport: Greenwood Press, 1982.
12. L'existence du « carriériste » a fait l'objet de commentaires négatifs récemment, de la part de plusieurs officiers canadiens, dont le Lieutenant-colonel Ian Hope, dans *Dancing with the Dushman* (Kingston: Defence Academy Press, 2009) et le Lieutenant-colonel John Conrad, dans *Ce que dit le tonnerre* (Kingston, Presse de l'Académie de la Défense, 2009).
13. La question des ordres « manifestement illégaux »: *R. v. Finta*, [1994] 1 R.C.S. 701, 88 C.C.C. (3d) 417, n'a pas été beaucoup analysée dans les milieux juridiques et militaires.

## LA LISTE DES OUVRAGES RECOMMANDÉS DE L'ARMÉE DE TERRE CANADIENNE

L'Armée de terre du Canada a publié sa première Liste des lectures de l'Armée canadienne en septembre 2001. Depuis cette date, beaucoup de livres et d'articles nouveaux intéressants ont été publiés, d'où la nécessité de revoir la liste, de la réviser et de l'augmenter selon les besoins. Cette version nouvelle et révisée de la Liste des lectures de l'Armée canadienne conserve la majeure partie de la liste originale tout en proposant aux soldats beaucoup de nouveaux documents. La liste des lectures de l'Armée canadienne se veut pour les soldats un guide instructif qui leur permet d'explorer les ouvrages appropriés sur un sujet donné.

## LES OPÉRATIONS TERRESTRES 2021

Le XXIe siècle avance, et pour répondre aux attentes et aux besoins nationaux en matière de sécurité, les Forces armées du Canada doivent être prêtes à faire face à un contexte de sécurité internationale marqué par l'incertitude, l'instabilité et le risque. Les opérations terrestres 2021 décrit un concept d'emploi qui est ambitieux et avant gardiste, cependant qu'il est légitimé par les leçons retenues des opérations contemporaines. Essentiellement, ce concept doit guider l'évolution du processus de mise sur pied d'une force en fonction de l'état actuel des choses, des jalons que nous avons franchis à ce jour et des prochains défis à relever pour assurer la pérennité de la réussite.

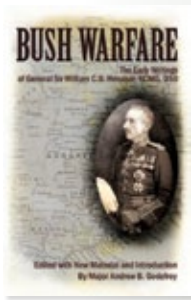


## BUSH WARFARE

À l'époque victorienne, plusieurs jeunes canadiens talentueux terminant leurs études au Collège militaire royal du Canada se sont enrôlés dans l'Armée britannique. William Charles Gifford Heneker, de Sherbrooke, au Québec, était l'un d'entre eux. Entre 1896 et 1906, Heneker a participé à plus d'une douzaine de campagnes en Afrique, allant des engagements militaires en temps de paix jusqu'aux opérations de combat majeures. Comme commandant tactique, Heneker s'est montré habile et ingénieux et, en 1907, il transcrivit ses stratégies et tactiques de combat en situation de guerre à échelle réduite et de contre insurrection (guerre de brousse) dans ce livre destiné aux commandants. Cette publication est en anglais seulement.

## LES OPÉRATIONS TERRESTRES EN 2021 : UN CONCEPT EN DEVENIR

Pour atténuer le caractère imprévisible des conflits à venir et se préparer aux défis qui l'attendent, l'Armée de terre a publié un ouvrage intitulé Opérations terrestres 2021 : Le concept d'emploi de la force de l'Armée de terre canadienne de demain, qui doit guider le développement de la force terrestre jusqu'en 2021. Il s'agit d'un document cadre élaboré à partir d'une série de concepts opérationnels, fonctionnels et habilitants qui, ensemble, décrivent comment des forces adaptables peuvent aborder les futures opérations terrestres en utilisant délibérément la dispersion et le regroupement en vue d'obtenir et de conserver l'avantage tactique sur des adversaires habiles et tout aussi adaptables.

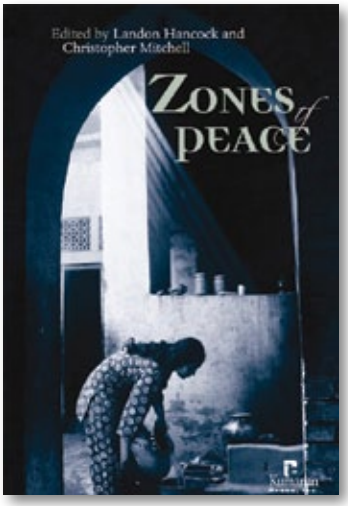


## ZONES OF PEACE

*CARACTÉRISTIQUES :*

Publié sous la direction de HANCOCK, Landon E. et MITCHELL, Christopher, Bloomfield : Kumarian Press, 2007, livre à couverture souple, 238 pages, 29,95 $US, ISBN : 978-1565492332

***Critique préparée par le Major (retraité) Roy Thomas, MSC, CD, CM (CMR)***

En 1978, le bazar de Beyrouth, où j'avais fait un achat dix ans plus tôt, n'était plus que décombres, conséquence de la guerre civile ravageuse et meurtrière qui avait bouleversé la vie quotidienne dans plusieurs régions du Liban. Cette constatation était encore plus évidente dans la zone d'opérations de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST), avant l'arrivée des forces d'intervention dans le sud du Liban, notamment la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL). Néanmoins, à mon arrivée en octobre 1977, j'ai trouvé un petit havre de calme malgré le chaos semé par les conflits mettant aux prises des factions de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), la milice chrétienne de l'Armée du Liban du Sud (ALS) et l'Armée israélienne. Contre toute attente, le « muktar » de Markaba avait réussi à préserver pendant deux ans la neutralité de son modeste territoire, alors que la vague de violence continuait de s'abattre sur les environs. Cette « zone de paix » s'est toutefois volatilisée en quelques semaines à peine, après que l'OLP a soudainement fait incursion pour repousser une attaque de l'ALS. À son tour, l'OLP a été chassée par les Forces israéliennes de défense (IDF) qui ont envahi le sud du Liban en mars 1978. Après avoir été témoin de ces événements, je pouvais difficilement m'empêcher de plonger dans la lecture d'un livre intitulé *Zones de paix*!

En parcourant l'ouvrage, j'ai constaté que certaines des expériences[1] que j'avais faites en 1993 et 1994 au sein de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) figuraient parmi les cas étudiés. Dans l'est de la Bosnie, les enclaves de Zepa et de Gorazde, où le secteur de Sarajevo avait déployé des groupes d'observateurs militaires des Nations Unies (GOMNU), étaient deux zones prétendument protégées, lesquelles étaient mentionnées non seulement dans des analyses théoriques, mais aussi dans un document établissant une comparaison entre les prétendues zones de paix de l'ex-Yougoslavie et celles des Philippines.

Le livre débute par un chapitre qui assimile ces prétendues « zones de paix (ZdeP) » à ce que l'on conçoit historiquement comme une « zone de refuge ». Les auteurs y examinent certains exemples de « garantie de sécurité personnelle » (personal sanctuary) et de « refuge conventionnel » (locational sanctuary) en vue d'en dégager les facteurs communs pouvant accroître leur efficacité.

Si l'on établit qu'une ZdeP est un endroit utilisé comme « refuge », il semblerait logique de considérer les camps de réfugiés comme des ZdeP. La présence des réfugiés et la possibilité que ces derniers ont de séjourner dans une zone de refuge sont par ailleurs à l'origine d'un « réseau élaboré de règles régissant l'octroi et le refus du droit d'asile, de même que les droits et obligations des demandeurs d'asile ». Toutefois, ces camps sont mentionnés dans ce volume essentiellement dans le cadre de l'analyse du concept de zone de refuge sans que celui-ci soit désigné explicitement comme une ZdeP.

La théorie sur la zone de refuge passe sous silence (il en va de même pour le livre — sans doute à cause de la mise en évidence des ZdeP locales découlant des « expressions de volonté collective » et des « relations négociées »), le fait que la zone de refuge bénéficie de la garantie de sécurité personnelle offerte *parfois* par l'ONU ou par d'importantes organisations internationales comme le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

En 1993, les médias internationaux tenaient pour acquise la sûreté des hôpitaux, zones reconnues de longue date comme des refuges conventionnels, et la garantie de sécurité personnelle, associée au statut de « médecin ». C'est pourquoi ils ont critiqué sans relâche le bombardement serbe des installations médicales de Sarajevo ou le recours à des tireurs d'élite qui faisaient feu sur le personnel médical ou les ambulances. Les médias internationaux en Bosnie semblaient aussi étendre l'idée de zone de refuge aux installations de l'ONU, du moins dans le secteur de Sarajevo.

En 1995, le Major-général Forand — un officier canadien décoré, commandant des opérations des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance (ONURC) dans le secteur sud — a été à l'origine de l'un de ces exemples de garantie de sécurité personnelle assurée par le drapeau bleu des Nations Unies, lorsqu'il a permis à plus de 1 000 Serbes de Krajina de trouver refuge dans son quartier général durant l'assaut de blindés croates lors de l'opération Tempête[2]. Il est possible que le respect de cette zone de refuge temporaire soit attribuable à l'attention soutenue des médias internationaux et aux attentes de la communauté internationale, notamment des États ayant donné leur appui à la Croatie, de même qu'à la volonté de la Croatie, État embryonnaire, de faire partie du réseau international des États.

Dans les chapitres suivants, les auteurs s'interrogent sur la toujours épineuse question du comportement des demandeurs d'asile, sans jamais se préoccuper, toutefois, de ce qui est arrivé à Sarajevo lorsque des forces bosniaques, postées dans l'enceinte d'un hôpital ou près de postes de l'ONU, ont fait feu sur l'ennemi provoquant ainsi la riposte, pourtant prévisible des Serbo-Bosniaques, ce qui a donné lieu immanquablement à des articles de presse dénonçant les violations serbo-bosniaques. Les auteurs en arrivent à la conclusion que les ZdeP, malgré leur précarité, doivent être considérées comme des refuges conventionnels.

Le chapitre suivant, qui traite de la nature, la structure et la diversité des zones de paix, porte principalement sur les zones « qui sont aménagées au sein d'États dans des secteurs où il y a, ou il y a eu, un conflit armé ». De cette façon, les ZdeP sont définies en fonction de la géographie. Ces zones sont observées avant et pendant un conflit, puis une fois la paix rétablie. La section sur les zones protégées et les zones durant un conflit violent est peut-être la plus intéressante. Le fait que l'on ait considéré les zones protégées de l'ONU comme des « échecs » illustre à quel point il est difficile d'évaluer l'efficacité des ZdeP.

L'évaluation aurait-elle été différente si les zones bosniaques prétendument protégées avaient été considérées comme des zones de même type que la zone de paix aménagée au Soudan pour acheminer l'aide dans le cadre de « l'opération Survie au Soudan »? Cette prétendue ZdeP soudanaise est analysée sous la rubrique sur les zones spécialisées et d'accès restreint. La consolidation de la paix et le développement après un conflit font aussi l'objet d'une section, tout comme les zones spécialisées et d'accès restreint.

C'est sous la rubrique sur les zones spécialisées et d'accès restreint que la trêve dont j'ai été témoin en 1994 à Sarajevo durant les matches de soccer semblerait se classer. La fin prématurée du cessez-le-feu à l'occasion de la Coupe du Monde de 1994 à Nedarici appuie la conclusion de ce chapitre sur les « Facteurs influant sur la réussite ou sur l'échec ». Il ne faisait aucun doute que les belligérants au niveau hiérarchique le plus bas avaient souscrit à l'aménagement d'une ZdeP temporaire. Il était clair pour les observateurs militaires de l'ONU que, dès le début des matches de la Coupe du Monde, les soldats dans les tranchées n'entendaient pas déclencher des tirs de part et d'autre. Les observateurs militaires de l'ONU ont proposé de laisser un nombre minimum de soldats dans les tranchées de façon à permettre au plus grand nombre de suivre les matches dans des zones sûres, proposition qui a été acceptée sans délai. Ainsi, pendant plusieurs semaines, les seules nouvelles que l'on ait rapportées depuis ces zones ne portaient, en somme, que sur le résultat des matches. Cependant, une intervention de l'extérieur a changé la donne. La prise en charge locale ne suffisait plus. Toutefois, l'intervention de l'extérieur, pourtant jugée impérative selon le document *La responsabilité de protéger* [3], semblerait être remise en question dans un autre chapitre portant sur une comparaison entre des refuges désignés par l'ONU en Yougoslavie et les ZdeP aménagées localement aux Philippines.

Le chapitre portant sur l'opération Survie au Soudan, toujours d'intérêt du moins pour certains Canadiens, illustre ce point de vue.[4] L'opération de survie établie au Soudan pour acheminer l'aide démontre « le paradoxe inhérent aux zones de paix » où l'on remarque que « les compromis touchant des zones sûres » semblent affaiblir les chances d'instaurer une paix globale durable. Toutefois, pour ceux qui reçoivent des secours, le soulagement immédiat que procure la perspective de survivre, ne fût-ce qu'une journée de plus, est peut-être ce qui compte davantage.

Outre les ZdeP déjà mentionnées, certains cas, soit ceux d'Aceh, du Pérou, du

El Salvador et de la Colombie, font l'objet d'autres chapitres qui donnent également à réfléchir.

Dans leur conclusion, les auteurs s'appuient sur ces exemples dans le but d'élaborer « certaines théories au sujet de facteurs », tout en insistant sur le fait que l'on risque de sérieux problèmes à trop vouloir généraliser au sujet des ZdeP. La question de fond portant sur une zone neutre au cœur d'un conflit, en particulier d'une guerre civile, est examinée sans résultats concluants. La fermeture regrettable de la ZdeP à Markaba, dont j'ai été témoin dans le sud du Liban, peut avoir été la conséquence de « l'obstruction de la route essentielle au ravitaillement ».

Cette étude mérite notre attention alors même que notre pays déploie des troupes sur le terrain dans le but d'aménager des « zones de sécurité », lesquelles, avec un peu de chance, deviendront par la suite des zones de paix. Ce livre ne présente aucun plan pour aménager de telles zones. Les lecteurs trouveront toutefois matière à réflexion dans les témoignages de ceux qui, peut-être, ont tenté l'impossible.

## NOTES

1. Dans son témoignage, l'examinateur donne des précisions sur son expérience à Sarajevo lors du procès de première instance de Stanislav *Galić*, IT-98-29, 30 et 31 mai, et 3 juin 2002, et du procès de première instance de Slobodan Milosevic, IT-02-54, 13 et 14 novembre 2003 (site Web : www.un.org/icty).
2. ROY, Thomas. « A Return to Heroic Leadership: Major-General A.R. Forand's Command in UNCRO's Sector South during Operation STORM », *Ni art, ni science — profils de leaders militaires canadiens choisis*, Volume 2, publié sous la direction du Colonel Horn et de Craig Mantle, Kingston : Presses de l'Académie de la Défense (2007), pp. 203 à 224.
3. Rapport de la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États, Ottawa (2001), CRDI.
4. Par exemple, le personnel des Forces canadiennes déployé dans le cadre de l'opération Safari (Soudan) et de l'opération Augural (Darfour).

Source : Caméra de combat

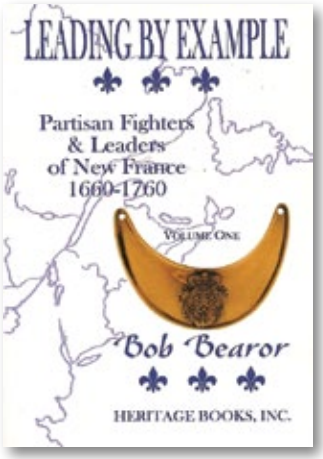


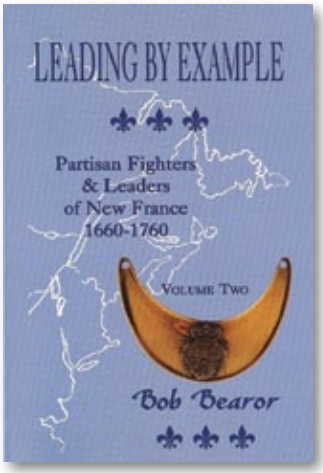


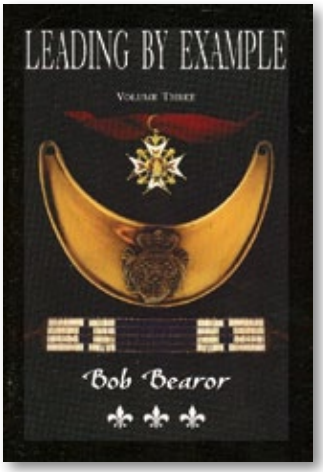


# LEADING BY EXAMPLE: PARTISAN FIGHTERS & LEADERS OF NEW FRANCE, 1660–1760

*CARACTÉRISTIQUES :*

BEAROR, Bob. Westminster (MD), Heritage Books, 2007, livre broché,

Vol. 1 : 97 pages, 15 $US, ISBN : 0-7884-2068-2;

Vol. 2 : 131 pages, 18 $US, ISBN : 978-0788423487;

Vol. 3 : 217 pages, 25 $US, ISBN : 978-0788425141

MEMOIR OF A FRENCH AND INDIAN WAR SOLDIER

**Publié sous la direction de GALLUP, Andrew. Westminster (MD), Heritage Books, 2007, livre broché, 240 pages, 25 $US, ISBN : 978-1556138720**

***Critique preparée par le Major John R. Grodzinski, CD, MA***

Le 250e anniversaire de la guerre de Sept ans, communément appelée *French and Indian War* aux États-Unis, tire à sa fin, la plupart des principaux engagements ayant fait l'objet d'une certaine commémoration. Après la capitulation de Montréal en 1760, l'Amérique du Nord a été plutôt calme, du moins sur le plan militaire (bien qu'on ne puisse passer sous silence Terre-Neuve-et-Labrador qui commémorera le lieu historique de Signal Hill en 2012). Au cours des dernières années, dans de nombreux lieux historiques, tels que la forteresse de Louisbourg, le fort Ticonderoga et le fort Frontenac, ont eu lieu des commémorations, des reconstitutions historiques et des symposiums au sujet de ce fascinant et important conflit, ce qui a permis de le rappeler à la mémoire de la population et a donné lieu à la publication de nombreux nouveaux ouvrages. Comme il fallait s'y attendre, l'événement a pris une connotation politique, les Canadiens tentant de comprendre — ou d'oublier, pour certains — leur histoire et leur patrimoine. Les perspectives actuelles influant

sur le discours, il est peu surprenant de constater que la nouvelle littérature sur cette guerre provient principalement des États-Unis (où la guerre est vue comme le fondement de l'indépendance américaine) et occasionnellement de la Grande-Bretagne ou même de la France. Tout comme la guerre de l'Indépendance américaine, la guerre de Sept ans a suscité un nouvel intérêt dans les sphères militaires américaines et britanniques, ces forces armées devant composer aujourd'hui avec les nuances de l'insurrection et de la contre-insurrection et se tournant vers le passé pour trouver des solutions.

Étant donné le résultat imprévu de la guerre et la domination de la Grande-Bretagne dans la portion est du continent qui a mené à la naissance de deux grands pays principalement anglophones, on aurait pu croire à un intérêt moindre par rapport à la vie des militaires français de ce conflit à l'extérieur du Québec ou du Canada. Rien n'est plus faux. Dans le nord-est des États-Unis, particulièrement le nord-ouest de l'État de New York et en Pennsylvanie, on s'intéresse beaucoup à l'histoire de la Nouvelle-France. Au sein de cette région, de nombreux groupes de reconstitution historique et d'historiens, tant amateurs que professionnels, étudient en détail la stratégie, les opérations militaires et la vie des soldats de la Nouvelle-France. Les livres qui font l'objet de la présente critique en sont les fruits : une trilogie de récits biographiques sur les militaires français qui ont mené des raids dans le territoire britannique au cours de la guerre de Sept ans ainsi que les mémoires du soldat français Charles Bonin, de 1751 à 1761, années pendant lesquelles il a participé à de nombreux engagements. Commençons par ce dernier ouvrage.

Charles Bonin, communément appelé « Jolicoeur », a quitté la France pour le Canada en 1751, juste avant le déclenchement de la guerre de Sept ans. Les détails de son passé sont flous. L'ayant déjà cru officier, on a découvert à l'aide de recherches additionnelles que Bonin était soldat. Bonin a été témoin de la capitulation de Washington au fort Necessity en 1754 et était présent à la défaite de Braddock lors de la bataille de Monongahela en 1755 ainsi qu'au dernier siège du fort Lévis en 1760. Un éditeur québécois a publié les mémoires de Bonin pour la première fois en 1887; la maison d'édition Pennsylvania Historical Commission ena publié une version anglaise en 1941. La présente version, intitulée *Memoir of a French and Indian Soldier*, comprend des notes tirées des deux premières parutions ainsi que des documents additionnels préparés par l'éditeur, lequel a écrit de nombreux ouvrages sur la guerre de Sept ans, notamment *La Marine: The French Colonial Soldier in Canada, 1745–1761* (Heritage Books, 2004). Les mémoires de Bonin donnent un aperçu unique des expériences et des réflexions d'un soldat du dix-huitième siècle.

L'ouvrage dépeint Bonin comme un homme confiant et organisé et ouvre une fenêtre sur les tribulations de la vie d'un soldat à cette époque. On y raconte, entre autres, comment Bonin fit partie d'un groupe de 500 hommes recrutés à Québec pour aller combattre sur la rivière Ohio. Le 15 janvier, ces hommes quittèrent la ville pour Montréal « sur une neige glacée sans fin »[1], un périple qui dura 11 jours. De là, ils continuèrent leur voyage sur un fleuve Saint-Laurent glacial vers le lac Ontario. Certaines parties du fleuve s'avérèrent impardonnables, « là où la glace était trop fragile pour s'y aventurer »[2], obligeant ainsi les hommes à se dévêtir, à traverser en eau libre et à se revêtir avant de reprendre leur route. À leur arrivée au poste de Toronto, un détachement fut envoyé au fort Niagara et un autre,celui de Bonin, poursuivit son périple à bord d'embarcations jusqu'au lac Érié, arrivant à Presque Isle le 8 mars. De là, les hommes firent du portage sur une distance éreintante de 19 kilomètres, une opération qui dura 12 jours « en raison de l'artillerie qu'ils devaient traîner »[3]. Ce n'est que le 4 avril qu'ils arrivèrent enfin à leur destination.

Le récit nous raconte ensuite diverses aventures de Bonin, de sa rencontre avec le « commandant anglais » au fort Necessity (le Colonel George Washington) jusqu'à sa dernière action au fort Lévis en 1760 (le dernier obstacle à vaincre pour les Britanniques voulant s'emparer de Montréal) qui capitula en août 1760. Bonin décrit enfin la capitulation ainsi que la violente canonnade qui l'a précédée, une

opération où le commandant français Pierre Pouchot (dont les mémoires ont été publiés aux États-Unis) leur ordonna « d'utiliser toutes les munitions pour empêcher l'ennemi d'en prendre possession »[4]. Bonin fut capturé puis se retrouva promptement à New York, parmi de nombreux prisonniers français, où il « apprit la capitulation totale du Canada »[5]. Bonin retourna en France, mais non sans faire un intéressant détour dans les Antilles.

Les mémoires se terminent par des réflexions de Bonin sur ses expériences et certaines notes sur les peuples autochtones qu'il a rencontrés. Ces réflexions ayant été rédigées plus tard, elles portent sur des événements survenus après 1763, tels que la création des États-Unis et son expansion vers l'ouest, sur des territoires « pratiquement inhabités à cette époque »[6]. Bonin y met en garde les Américains et les habitants de l'Amérique du Nord britannique contre les erreurs commises par les Français qui ont utilisé la religion pour « civiliser les peuples sauvages »[7] — n'oublions pas qu'il s'agit ici des propos d'un homme du dix-huitième siècle. Les descriptions des tribus autochtones sont également très intéressantes. Les Hurons y sont dépeints comme « fiers, travaillants et guerriers », « de merveilleux coureurs et des voleurs audacieux, mais de terribles ennemies en raison de la corruption de leurs valeurs morales ».[8] L'auteur fait aussi une intéressante observation au sujet de l'Amérique britannique du Nord et sur le fait que les « Anglais du Canada n'ont jusqu'ici rien fait pour gagner l'estime des Canadiens »,[9] un propos qui reflétait peut-être un espoir personnel voulant que cette attitude soit un « signe possible d'indifférence de leur part [les Anglais] quant à la possession du Canada ».[10]

Axés sur la fin du dix-septième siècle et le début du dix-huitième siècle, les trois volumes de *Leading by Example* racontent l'histoire de nombreux chefs militaires français peu connus au Canada. L'ouvrage parle entre autres de Jacques Le Moyne et de ses neuf frères, de Charles Michel de Langlade et de Joseph-François Hertel de la Fresnière, tous des praticiens de « la petite guerre » ou de la « guerre des partisans » qui ont joué un rôle en Nouvelle-France dans les conflits qui ont eu lieu avant et pendant la guerre de Sept ans. Quelques-uns d'entre eux ont perfectionné l'adaptation de leurs tactiques en Amérique du Nord, ce qui fait dire à certains auteurs qu'ils ont créé une doctrine de guerre unique en son genre[11].

Le premier volume porte sur deux individus, Jacques Le Moyne et Langlade, et leurs exploits, tels que l'attaque hivernale de Schenectady, à New York, en 1690, la défense de Québec en 1690, l'attaque de Pickawillany en 1752, la bataille de Monongahela en 1755 et la bataille de Québec en 1759.
Le deuxième volume poursuit l'étude en présentant d'autres individus et comprend un chapitre sur les aliments autochtones liés à la survie en milieu sauvage. Le troisième et dernier volume offre 11 récits biographiques additionnels. Tout chef militaire devrait lire ces trois volumes en raison de leur contenu sur la survie en milieux hostiles, le traitement avec des alliés peu coopérants, les peuples autochtones, la logistique et les manœuvres non conventionnelles exécutées dans de vastes zones d'opération. L'ouvrage prouve que la guerre a toujours été complexe et irrationnelle, et ce, même au Siècle des lumières.

Bien que ces livres soient destinés au grand public plutôt qu'aux historiens, l'auteur a examiné la majorité de la littérature primaire et secondaire et a su pallier les lacunes grâce à sa propre expérience des reconstitutions historiques et de la survie en nature. Bob Bearor a exercé plusieurs métiers : parachutiste au sein de l'Armée américaine, joueur de football semi-professionnel puis pompier. Il est également passionné d'« histoire vivante », prenant part à des reconstitutions historiques, particulièrement à titre de soldat français, et développant ses connaissances au sujet des techniques de survie propres au dix-huitième siècle et à « la petite guerre », un savoir-faire qu'il a partagé avec le public dans les médias et les écoles locales. Ses autres ouvrages sur la guerre de Sept ans comprennent les excellents livres *Battle of the Snowshoes* et *French and Indian War Battlesites: A Controversy*, lesquels sont offerts par Heritage Books (www.heritagebooks.com).

Bearor a su tirer pleinement profit des archives québécoises et américaines, de la majorité des collections de documents afférentes et des sources secondaires. Dans son ouvrage, il nous présente de fascinants personnages, tels que Hertel de la Fresnière, communément appelé Hertel, qu'il qualifie de « père de la guerre moderne en forêt » [12], s'opposant ainsi aux auteurs qui attribuent ce concept fondamental

au Major Robert Rogers. L'auteur nous parle également de l'intéressant Charles-Michel de Langlade, homme engagé dans nombreux engagements et raids au cours de la guerre de Sept ans, notamment l'attaque dévastatrice contre les « Jersey Blues », une unité de milice du New Jersey, au lac George (appelé Lac du Saint-Sacrement par les Français), en 1757. Ce personnage livra bataille à Montmorency et à Québec en 1759 et rallia les Autochtones pour défendre Montréal et Québec au cours du siège et de l'attaque des rebelles américains en 1775 et 1776. L'année suivante, il servit sous le commandement du Général John Burgoyne dans la campagne de Saratoga. La liste de ses exploits est longue. Généreuse et intéressante, cette trilogie plaira à tout amateur d'histoire canadienne et de récits de guerre au sujet de conflits coloniaux atypiques.

Le deuxième volume comprend un chapitre fascinant sur le « trekking » et sur la participation à l'histoire vivante. Il s'agit d'un apprentissage dynamique continu, basé principalement sur la façon dont les choses étaient accomplies à l'époque (p. ex. les fondements de la survie). Selon le niveau d'enthousiasme des individus, cette expérience peut aller du simple respect d'un aspect précis du dix-huitième siècle à la reconstitution historique complète des vêtements, armes, accessoires (p. ex. les lunettes) et vivres, tels qu'ils étaient à l'époque — c'est-à-dire identiques à ceux du temps de Montcalm et Wolfe. Cette forme d'histoire vivante « extrême » permet un examen des éléments de l'histoire que les archives, les livres ou l'Internet ne peuvent égaler. Certains scénarios sont très élaborés, comme celui de la reconstitution historique en 1987 de la marche de 483 kilomètres vers le village abénaquis de Saint-François (maintenant Odanak, au Québec), pendant laquelle Robert Rogers et ses « Rangers » menèrent un raid en 1759 — une marche qui a duré presque six semaines. Quel bel exemple de formation par l'aventure!

Les quatre livres sont bien conçus, bien présentés et sont abordables. Les cartes fournissent des détails essentiels, notamment les principaux établissements, des éléments du paysage et les cours d'eau, et les images montrent des reconstitutions historiques de campagnes tenues à différents moments de l'année.

Le lecteur y apprendra beaucoup de faits. S'ajoutant au petit nombre d'ouvrages en anglais qui examinent les individus et les événements du point de vue opposé, soit celui des Français, ces livres nous aident à comprendre la fascinante histoire de la guerre de Sept ans et nous instruisent sur la profession des armes au dix-huitième siècle.

*Le Major Grodzinski enseigne l'histoire au Collège militaire royal du Canada, où il est également un candidat au doctorat.*

## NOTES

1. Andrew Gallup, éd. *Memoir of a French and Indian War Soldier*, Westminster (MD), Heritage Books, 2007, p. 88.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, p. 88–9.
4. *Ibid.*, p. 184–5.
5. *Ibid.*, p. 189.
6. *Ibid.*, p. 211.
7. *Ibid.*
8. *Ibid.*, p. 232.
9. *Ibid.*, p. 212.
10. *Ibid.*
11. Pour une étude approfondie du sujet, veuillez consulter l'ouvrage de René Chartrand, *Canadian Military Heritage Volume 1: 1000–1754*, Montréal, Art Global, 1993, p. 88–95.
12. Bob Bearor. *Leading by Example: Partisan Fighters & Leaders of New France, 1660–1760*, vol. 3, Westminster (MD), Heritage Books, 2007, p. 13.

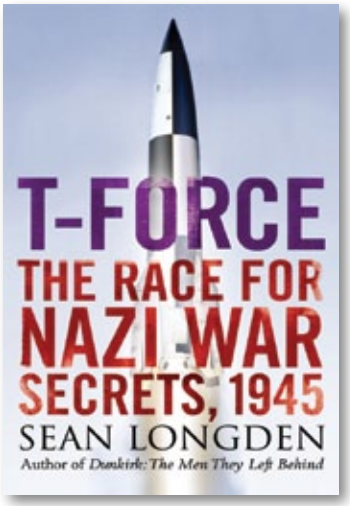


## T-FORCE: THE RACE FOR NAZI WAR SECRETS, 1945

*CARACTÉRISTIQUES :*

LONGDEN, Sean. London : Constable Books, 2009, édition cartonnée, 379 pages, 32,60 $, ISBN : 978-1-84529-727-5

***Critique préparée par le Major Andrew B. Godefroy, CD, Ph. D., plsc***

Au cours des derniers mois de la Seconde Guerre mondiale, les Alliés ont commencé à accorder beaucoup d'importance à la récupération des grandes richesses intellectuelles de l'Europe sur lesquelles les anciens contrôleurs nazis avaient fait main basse. Pour les armées états-unienne et anglo-canadienne, cette tâche consistait d'abord à créer des formations spécialisées, dont certaines se concentraient sur des sujets comme la préservation de la culture, des monuments et des œuvres d'art, alors que d'autres s'emparaient des produits de la science et de la technologie ennemies. Comme le titre de son dernier livre l'indique, *T-Force: The Race For Nazi War Secrets, 1945*, l'auteur Sean Longden a choisi de se pencher sur une des unités spécialisées alliées mise sur pied pour exécuter cette dernière mission.

Divisé en onze chapitres, le livre commence en avril 1942 avec la création de la 30 Assault Unit (30 AU), un commando du renseignement mise sur pied pour entreprendre des missions secrètes de mainmise sur le savoir d'intérêt pour la Royal Navy. Cette idée a d'abord germé dans l'esprit du Commander Ian Fleming, alors âgé de 34 ans, qui est devenu célèbre après la guerre en tant que créateur de l'as de l'espionnage, James Bond. La 30 AU était présente lors du débarquement en Normandie, le 6 juin 1944, et a connu un certain succès en France. Convaincu de l'importance de la recherche et de la prise de contrôle des renseignements de l'ennemi, le commandement suprême allié a créé une force axée sur l'atteinte d'objectifs spéciaux, la T-Force (de l'anglais « target force »), et lui a assigné la mission de s'emparer de secrets nazis, peu importe où ils se trouvaient.

Avec un sujet comme celui-ci, le lecteur serait en droit de s'attendre à des histoires incroyables et divertissantes portant sur le courage et les découvertes des membres de la T-Force, mais l'auteur n'arrive malheureusement qu'à le décevoir rapidement en raison de sa narration trop aride dépourvue de tout contenu réel. Les activités de la T-Force sont trop souvent décrites comme étant « probablement la plus importante découverte de la Guerre », ce qui laisse le lecteur perplexe quant à la véracité des propos de l'auteur, qui tente de convaincre que ces événements étaient cataclysmiques. Après la lecture de chaque chapitre, le lecteur a plutôt l'impression que l'auteur « crie au loup ». De plus, Longden se laisse trop souvent distraire par des événements non essentiels à l'histoire et interrompt régulièrement le cours de

la narration pour expliquer trop en détail quelques prises de bec mineures entre la T-Force et d'autres unités spéciales, en particulier avec sa rivale principale, la 30 AU. Sentant le besoin de soustraire son sujet aux critiques externes, l'auteur passe trop de temps à vanter les plus petites réalisations de la T-Force et à condamner les actions des autres.

Par exemple, Longden écrit que des soldats canadiens, « dont le territoire n'avait apparemment jamais été attaqué par les nazis » (la bataille du Saint-Laurent ne compte évidemment pas), ont été vu par les membres de la T-Force alors qu'ils « se vengeaient sur la population locale » en mettant le feu aux villes et en pillant. Le portrait qu'il dresse des soldats états-uniens n'est guère plus reluisant, les *Yanks* étant sournois et insensibles lorsqu'ils étaient à la recherche des richesses des nazis. Du même coup, il décrit les activités de la T-Force britannique, qui était elle-même essentiellement une force officiellement approuvée et constituée de pillards de la science et de la technologie, comme étant des actes « d'acquisition », « de sauvetage » et « d'évacuation » des richesses, de la population et du matériel de l'Allemagne. La juxtaposition est d'une grossière hypocrisie, et la plupart des lecteurs non britanniques seront offensés par l'approche historique sélective de l'auteur.

Aussi, Longden consacre la majeure partie de son livre à s'en prendre à la 30 AU, qui a souvent critiqué la T-Force pendant et après la Guerre. Visiblement déterminé à « remettre les pendules à l'heure », l'auteur au bord des larmes minimise les nombreux problèmes opérationnels de son propre sujet tout en tentant de faire passer les autres pour les méchants. L'auteur passe donc plus de temps à débattre quelle unité est réellement entrée dans une petite ville en premier qu'à raconter ce qui aurait pu être une histoire fascinante et palpitante sur la capture des secrets du Troisième Reich.

Longden a échoué dans sa tentative de traiter de ce qu'il perçoit être « une grande histoire méconnue de la Seconde Guerre mondiale ». Dans sa faible bibliographie de sources secondaires, on remarque l'absence de la plupart, voire de toutes les recherches actuelles des universitaires sur le sujet. De plus, le mea culpa imprimé au-dessus de la liste des sources primaires, qui justifie qu'elle soit incomplète, en dit également long sur un auteur qui aurait dû travailler de façon mieux organisée et consacrer plus de temps à ses recherches.

Ce livre donne toutefois aux lecteurs un aperçu du vide chaotique qui existait après la chute du Troisième Reich. De plus, Longden a fait l'effort d'interroger de nombreux survivants de la force de façon à rédiger un document de fond. Pour ceux qui ont un intérêt particulier pour le sujet, *T-Force* peut être un livre suffisamment acceptable pour être une ressource à considérer pour en apprendre davantage. Pour ceux dont l'intérêt est moindre et dont la tolérance aux prises de bec est limitée, ce livre n'est pas recommandé.

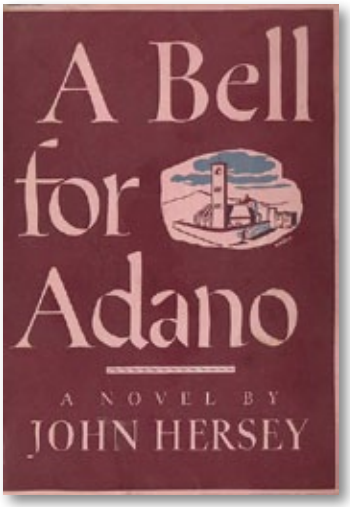


# A BELL FOR ADANO

*CARACTÉRISTIQUES :*

HERSEY, JOHN. New York : Alfred A. Knopf, 1944, livre relié, 269 pages, 15,16 $, ISBN : 978-0-394-75695-0

***Critique préparée par le Colonel Peter J. Williams***

Oui oui, l'année 1944. C'est un livre ancien, mais qui ne se démode pas et qui se révèle toujours aussi pertinent de nos jours.

Ce roman, qui a remporté le prix Pulitzer et a été adapté au cinéma en 1945 par la 20th Century Fox, raconte l'histoire du Major Victor Joppolo, officier des affaires civiles dans l'Armée américaine, représentant du gouvernement militaire allié dans les territoires occupés (AMGOT) dans la petite ville sicilienne d'Adano pendant la Seconde Guerre mondiale. En langage moderne, le rôle du Major Joppolo s'apparente à un croisement entre celui de commandant d'une équipe de reconstruction provinciale (ERP) en Afghanistan et celui d'un officier de coopération civilo-militaire (COCIM), rôles qui n'inspirent pas normalement la rédaction d'ouvrages, fictifs ou non. En outre, même si l'ouvrage de John Hershey relate des événements qui se sont déroulés il y a plus de 65 ans, le lien avec la guerre actuelle en Afghanistan est évident. Ce roman a ainsi beaucoup à nous apprendre concernant les opérations modernes (du moins permet-il de nous remettre en mémoire les leçons du passé). Dans l'avant-propos, l'auteur déclare :

> *[TRADUCTION] Malgré le semblant de stabilité qui règne en Europe, nos armées ne doivent pas quitter ce continent. Chaque Américain resté sur place est fortement tributaire d'un officier comme le Major Joppolo, et pas seulement en ce qui concerne la langue, mais aussi pour l'espoir, la justice et toutes les autres choses que, selon nous, nous pouvons apporter aux Européens.*

Le parallèle est évident : on peut aisément remplacer l'Europe par l'Afghanistan, l'officier américain par l'officier allié, et cela décrit parfaitement la situation actuelle.

John Hershey connaît parfaitement son sujet. En effet, il a été correspondant de guerre pour les magazines *Time* et *Life*. Il s'est rendu dans le théâtre d'opérations de l'océan Pacifique, sur l'île de Guadalcanal, avec les marines américains, puis dans le théâtre d'opérations européen à l'été 1943, au moment où les alliés envahissaient la Sicile.

Les éléments clés de l'histoire sont les suivants : le Major Joppolo et son équipe, dont l'intrépide Sergent Borth, un policier militaire, arrivent à Adano en tant que représentants de l'AMGOT. Le Major Joppolo, qui n'est pas militaire de carrière, est d'origine italienne, ses parents venant de la région de Florence. Avant la guerre, il vivait à New-York où il a occupé divers postes de commis dans des ministères (le Department of Taxation and Finance et le Sanitation Department). Dès son premier jour à Adano, il fait déjà la connaissance des personnes les plus influentes de la ville, dont certains, d'ailleurs,

avaient travaillé pour le régime fasciste. Il rencontre le maire, le chef de police, le prêtre, le crieur public et Zito Giovanni, l'huissier, qui se présente comme le « responsable de l'accueil » des Américains. Tout aussi rapidement, le Major Joppolo découvre ce que les citoyens désiraient le plus ardemment et le plus simplement : le retour de la cloche de la ville, ancien métronome de leur vie quotidienne. Avant l'arrivée des alliés, la cloche avait été confisquée par le régime fasciste pour en récupérer le métal et en faire des armes. Le Major Joppolo avait donc désormais pour mission de redonner une cloche au village d'Adano.

Le roman raconte comment le Major Joppolo a accompli la promesse faite aux citoyens d'Adano. Sa tâche n'a pas été facile étant donné que très rapidement, il a déplu au commandant militaire local, le Major-général Marvin, sur la question de la circulation de mules dans toute la ville, ce qui apparemment gênait les opérations militaires. D'un autre côté, il a réussi à « amadouer » les marines américains et à convaincre les personnalités locales de faire reprendre les activités de pêche. Des problèmes plus épineux se sont présentés, comme le fait de devoir décider quoi faire des renseignements fournis par la mafia locale ou d'avoir à s'occuper du marché noir local et de l'inflation qu'il provoquait. Dans l'ensemble, même s'il prenait le risque de se mettre à dos ses supérieurs américains, il a réussi à développer des rapports privilégiés avec la population. Un artiste local a même fait son portrait.

Les temps ont changé, mais de nos jours, de nombreux officiers de COCIM et de l'ERP, entre autres, sont sans aucun doute confrontés aux mêmes problématiques que celles vécues par le Major Joppolo à Adano : évaluer les besoins des citoyens, tirer parti de leur expérience, identifier les personnes de confiance et gagner la sympathie de la population locale. C'est pourquoi je recommande que la lecture de ce livre soit rendue obligatoire pour tous les officiers qui occupent un poste similaire à celui du Major Joppolo, dans le cadre du cours de COCIM, et également pour les officiers qui commandent du personnel de COCIM.

Même si la Seconde Guerre mondiale a pris fin il y a près de 70 ans, elle semble être toujours un important sujet d'inspiration pour les auteurs. Nous ne pouvons qu'espérer que militaires et civils s'inspireront de la même façon de l'expérience acquise lors conflit en Afghanistan, et coucheront sur papier le récit de ce qu'ils ont vécu, notamment en termes de COCIM. Pourquoi pas *Un puits pour Deh-E Bagh*? Quoi qu'il en soit, *A bell for Adano* est à lire absolument!

Note du rédacteur : *A Bell for Adano* est toujours en librairie et peut être acheté sur le site Web *Amazon.*

*Le Colonel P.J. Williams est directeur des plans hémisphère occidental au sein de l'état-major interarmées stratégique.*

*Caméra de combat IS2010-4058-02*

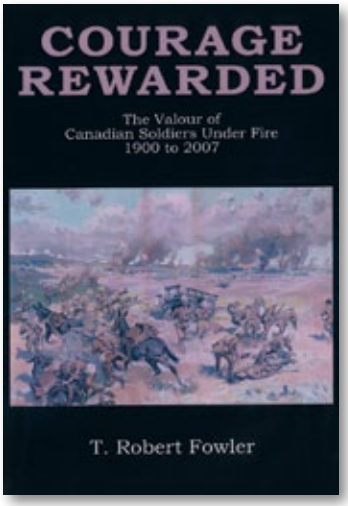


## Courage Rewarded: The Valour of Canadian Soldiers Under Fire—1900 to 2007

*CARACTÉRISTIQUES :*

Fowler, T. Robert. Victoria : Trafford Publishing, 2008, couverture souple, 208 pages, ISBN : 978-1-4251-7024-0

***Critique préparée par le Major Andrew B. Godefroy, CD, Ph. D., pisc***

La fugacité du courage brut ne cesse de nous fasciner, nous qui ne sommes que les témoins indirects de ses manifestations. Il peut être fort difficile d'essayer d'expliquer ce courage dans un langage compréhensible pour des intéressés non spécialistes mais, dans son dernier ouvrage, *Courage Rewarded: The Valour of Canadian Soldiers Under Fire 1900 to 2007*, l'historien T. Robert Fowler investit un effort remarquable en ce sens et rapproche tous les lecteurs de la vie et de l'histoire des militaires les plus vaillants du Canada.

T.R. Fowler, auteur de deux ouvrages antérieurs mais tout aussi importants et tout aussi puissants sur ce sujet (*Valour on Juno Beach* et *Valour in the Victory Campaign*), est bien placé pour se charger de cette dernière analyse du domaine. *Courage Rewarded* complète ses travaux précédents, car il couvre en détail des périodes supplémentaires remontant à la Guerre des Boers et comporte un bref chapitre sur des campagnes et des combats plus récents.

Ainsi que le titre le laisse entendre, il ne s'agit ni d'une narration militaire historique canadienne ordinaire ni d'une simple liste de réalisations méritoires. L'auteur s'est plutôt efforcé de comprendre la forme et la motivation de la bravoure devant l'ennemi dont ont fait preuve les militaires canadiens ainsi que la reconnaissance dont ces gestes ont fait l'objet, notamment sous la forme de mentions.
Ce dernier sujet a amené l'auteur à tirer des conclusions aussi intéressantes qu'intuitives. À titre d'exemple, dans l'évaluation des reconnaissances d'ensemble d'une campagne donnée, il n'est pas sans intérêt de comparer les distinctions distribuées pour des contributions au succès des combats par opposition à des gestes ayant permis de sauver des vies. Des éléments intéressants qui ne sont ordinairement pas pris en compte sont de plein droit des facteurs de ce résultat et ce n'est pas toujours uniquement la politique qui détermine qui sera reconnu pour sa bravoure et qui ne le sera pas.
Le résultat d'ensemble des recherches de Fowler, dans cet ouvrage, constitue une lecture propice à la réflexion qui devrait amener quiconque s'intéresse au sujet à pousser sa réflexion sur le mode et le motif des agissements de ces soldats et sur la reconnaissance que cela leur a valu.

Bien qu'il ne s'agisse nullement de l'unique façon d'aborder le sujet, l'auteur a à maintes reprises poussé l'étude de la question un cran plus loin que les autres auteurs de textes sur des points comparables.
Au lieu, par exemple, de se concentrer que sur les récipiendaires de la Croix de Victoria, comme le font pour la plupart les autres auteurs, il a fait porter la plus grande partie de sa recherche sur les militaires

qui ont reçu des décorations de deuxième et de troisième rangs pour bravoure face à l'ennemi, comme la Médaille de conduite distinguée (surnommée dans le milieu « Croix de Victoria des pauvres ») et la Médaille militaire pour bravoure sur le champ de bataille. Il a examiné d'autre part les citations méritoires et les citations pour bravoure sans affrontement avec l'ennemi. Il n'est pas rare qu'on néglige la Croix de George et la Médaille de George dans le cadre des études sur la bravoure, et pourtant, les risques courus par leurs récipiendaires n'étaient en rien inférieurs à ceux qu'ont pris les militaires venus en contact avec l'ennemi.

Divisé en neuf chapitres, chacun consacré à une campagne ou à un conflit majeur, *Courage Rewarded* est un livre agréable et instructif du début à la fin qui captivera sans aucun doute tant les généralistes que les spécialistes. Les sept annexes au volume fournissent une mine de détails supplémentaires ayant au moins autant de valeur que n'importe quelle analyse universitaire du sujet et constituant une ressource précieuse pour les théoriciens et les étudiants en histoire militaire. Ce livre vous est chaudement recommandé.

*Caméra de combat CG2009-0282-009*

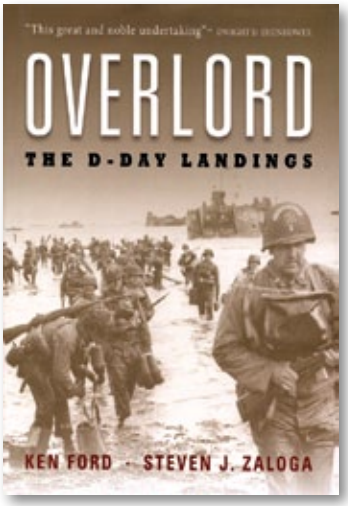


# OVERLORD: THE D-DAY LANDINGS

*CARACTÉRISTIQUES :*

**FORD, Ken and ZALOGA, Steven J. Oxford : Osprey Publishing, 2009, édition cartonnée, 368 pages, 27,95 $, ISBN : 978-184603424-4**

***Critique préparée par le Lieutenant-colonel Tod Strickland***

Osprey est une maison d'édition bien connue du Royaume-Uni qui se spécialise dans le domaine de l'histoire militaire et dont la formule éditoriale élémentaire est très efficace. Son concept de base consiste à examiner la situation du point de vue des deux partis qui ont pris part à une bataille ou à une campagne de façon à dresser un portrait général de la stratégie utilisée et à se pencher sur les détails au niveau tactique qui interpellent presque à tout coup les historiens amateurs et les passionnés du monde militaire. La formule fonctionne bien pour deux raisons. La première est le calibre des historiens qui rédigent les textes; de nombreux universitaires bien connus et chevronnés sont les auteurs de la vaste bibliographie d'histoire militaire de l'éditeur Osprey. La seconde raison est le travail généralement exceptionnel que cet éditeur effectue pour donner vie aux événements à l'aide d'excellents tableaux et cartes multicolores, de nombreuses photographies et de discours narratifs bien rédigés. Le livre *Overlord: The D-Day Landings*, coécrit par les universitaires Ken Ford et Steven J. Zaloga, est l'une de ses plus récentes publications.

Il fait peu de doute que le débarquement en Normandie fait partie des événements les plus significatifs de la Seconde Guerre mondiale et qu'il mérite certainement d'être examiné de nouveau, même s'il a déjà fait l'objet de nombreux livres, en particulier si l'on considère que les témoins de cet événement notable dans l'histoire du monde disparaissent rapidement. En y repensant avec l'avantage de plus de soixante ans de recul, l'on ne peut s'empêcher d'être impressionné par la portée et l'ampleur de la tâche que les Alliés et les forces de l'Axe devaient accomplir. Il est difficile de concevoir que des centaines de milliers d'hommes dotés de machines et chargés de munitions aient combattu sur les plages sablonneuses de la côte Atlantique de l'Europe étant donné que cet événement est sans pareil dans l'histoire militaire contemporaine. Il s'agit d'un sujet qui demande à être étudié et compris. Il est donc tout naturel que les auteurs et Osprey aient choisi ce sujet pour leur nouveau livre.

Malheureusement, il ne s'agit pas d'un « nouveau » livre, mais plutôt d'une compilation de cinq différents manuels publiés précédemment par Osprey en volumes distincts. Même si cette façon de faire a l'avantage d'accélérer le processus de production du livre, elle a des conséquences malheureuses, qui seront mentionnées ultérieurement. En règle générale, le livre décrit les forces en opposition puis décrit en détails les débarquements amphibies et aéroportés, plage après plage. À part quelques exceptions, les auteurs n'ont délibérément traité que des événements qui ont eu lieu le 6 juin 1944 et accordé que peu d'importance à ceux qui se sont produits avant ou après cette date. Ils mettent l'accent sur le niveau tactique et racontent le déroulement des événements de minute en minute dans l'ordre où ils se sont produits. Il ne s'agit pas d'un livre qui présente une analyse poussée ou qui place les événements dans un contexte plus large. Pour aggraver la situation, ce livre comporte quelques erreurs notables, en commençant par la phrase d'ouverture.

L'hyperbole est une abomination pour les historiens. Étant trop dramatique, elle discrédite les faits entourant les événements, ce qui amène le lecteur à remettre en question tout ce qui suit. Dans le présent cas, il est inexact d'affirmer que la bataille de Normandie a été la dernière grande bataille planifiée du monde occidental (et ne tient pas compte du fait que le livre porte sur le débarquement en Normandie et non l'opération de rupture qui l'a suivi). Cette affirmation ne tient pas compte des nombreuses autres batailles organisées qui ont suivi le débarquement tant pendant qu'après la Seconde Guerre mondiale. Dès le début, le lecteur se demande si l'auteur de la préface se souvient de la guerre du Golfe et de l'invasion du Kuwait, du débarquement à Incheon ou de la traversée du Rhin et de la bataille de Berlin. Au mieux, l'auteur commet une exagération; au pire, il fait fi d'autres événements et de leur importance relative.

En ce qui concerne le livre en soi, il couvre les événements de façon irrégulière et semble davantage s'adresser à un public américain et, à moindre degré, à un public britannique. Lorsqu'il s'agit des plages américaines, des actions qui ont suivi le débarquement, y compris le dégagement de la presqu'île du Cotentin, sont décrites. Par contre, les efforts des Canadiens cessent soudainement d'être mentionnés à partir du soir du 6 juin 1944. Dans un même ordre d'idée, le manuel porte largement sur les batailles de la force terrestre, et les importantes contributions de la force navale et de la force aérienne qui ont ultimement permis le succès du débarquement semblent avoir été oubliées. En effet, aucune liste des navires militaires ou des escadrons de la force aérienne qui ont participé à la bataille n'est mise à la disposition du lecteur.

La portée du livre en soi contribue au fait que de nombreux efforts remarquables ne sont pas mentionnés ou ne sont que brièvement soulignés dans le texte. En plus de ne traiter que très peu de l'instruction et de la planification qui ont précédé l'invasion ou de l'opération massive de déception, qui a directement contribué à ralentir la réaction des Allemands au débarquement des Alliés, les auteurs ne font mention ni de la traversée de la Manche ni de sa gigantesque opération de dragage de mines qui ont permis à l'armada d'être à la bonne place au bon moment. L'absence complète de mention de l'établissement des moyens logistiques alliés à Arromanches est encore plus criante, car il s'agit de cet événement qui a permis aux Alliés de remporter les batailles de la tête de plage et de l'opération de rupture, au moins jusqu'à ce qu'ils disposent d'un port fonctionnel. Il s'agit d'une partie importante et significative de l'histoire du jour J, et son absence, peut-être justifiée par l'objectif de ce livre, est déplorable, d'autant plus que les auteurs ne sont ni fidèles à la portée de leur sujet ni partiaux dans son traitement. Ils ont par exemple opté pour raconter la bataille de Villers-Bocage. Cette histoire est certes intéressante et spectaculaire, mais elle a eu lieu le 13 juin 1944, soit bien en dehors de la période que les deux auteurs universitaires ont choisi d'examiner.

Un autre problème qui devient évident à la lecture de ce livre est qu'il y a des incohérences très dérangeantes, des erreurs et un manque d'attention aux détails. Les membres du Canadian Scottish Regiment seront probablement offensés qu'on se réfère à eux dans le texte comme étant les membres du « Canadian Scottish Rifles ». Même s'il ne s'agit en soi que d'une erreur mineure, elle amène le lecteur à se demander quelles sont les autres erreurs qui ont pu se glisser dans le livre qui ne pourront être décelées que par un lecteur qui y porte un regard critique. De plus, étant donné qu'il s'agit d'un recueil

d'ouvrages précédemment publiés, les cartes ne sont pas présentées de façon uniforme, contrairement à ce à quoi les lecteurs des livres publiés par Osprey sont habitués. La symbologie et les titres utilisés dans les différentes sections changent fréquemment, ce qui empêche le lecteur d'effectuer une comparaison détaillée entre les débarquements de chaque Allié. Il s'agit d'une erreur flagrante qui aurait pu être corrigée par un travail d'édition plus poussé.

Si l'on fait abstraction de ces points faibles, ce livre comporte des points forts et peut plaire à certains lecteurs. Le sujet est bien traité, à la façon d'Osprey, et est parfaitement appuyé par des cartes en couleur et un grand nombre de photos. De plus, la narration est bien menée et elle comporte de nombreuses anecdotes intéressantes qui peuvent inciter les lecteurs à approfondir leurs recherches sur le sujet. Ces points forts et le prix raisonnable du livre le rendent intéressant pour ceux qui commencent à peine leurs études de l'histoire militaire. Cependant, ce sujet a déjà été traité dans de nombreuses excellentes publications qu'il est facile de se procurer. Je m'attends donc à ce que les gens qui étudient ces événements de façon relativement sérieuse se penchent sur d'autres sources pour acquérir de vastes connaissances et établir le contexte historique dont il n'est pas question dans le présent livre.

*Caméra de combat IMG 0678*

*Caméra de combat IMG 0674*

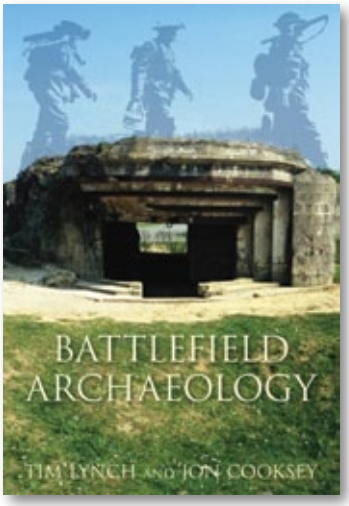


# BATTLEFIELD ARCHAEOLOGY

*CARACTÉRISTIQUES :*

LYNCH, Tim et COOKSEY, Jon. Gloucestershire : Tempus Publishing, 2007, livre de poche, 221 pages, 30,95 $ ISBN : 978-0752440941

***Critique préparée par le Major Andrew B. Godefroy, CD, Ph. D., plsc***

L'étude, la préservation et l'interprétation des paysages de conflit sont de plus en plus populaires depuis la fin de la Première Guerre mondiale, alors que les gens commençaient à « visiter » régulièrement les champs de bataille dans le cadre de pèlerinages ou pour approfondir des études professionnelles. Aujourd'hui, il est relativement facile de visiter de nombreux champs de bataille, en particulier en Europe où le tourisme dépend souvent de l'ouverture au public des sites historiques. Pourtant, ces zones ne font pas toutes l'objet de mesures de protection officielles et, à certains endroits, même les voyageurs contemporains seraient bien en peine de trouver la moindre mention officielle des événements qui s'y sont produits. C'est pourquoi les archéologues des champs de bataille ne manquent pas de travail, bien que leur nombre s'accroisse probablement au rythme des changements qui frappent leur profession.

Dans leur livre, *Battlefield Archaeology*, Tim Lynch et Jon Cooksey donnent un aperçu extrêmement utile et détaillé d'un sujet qui attire aussi bien l'historien amateur que l'universitaire sérieux. Dans une langue simple et particulièrement intelligible, les auteurs expliquent comment les paysages de conflit peuvent être étudiés, les différences entre les diverses approches à cette étude et comment un amateur aussi bien qu'un professionnel peuvent participer au processus. Ce dernier thème du livre constitue sa principale force, et les auteurs rendent un grand service au sujet par la manière simple et directe avec laquelle ils expliquent littéralement comment quiconque peut s'impliquer dans ce processus.

En adoptant une approche du type pas à pas, Lynch et Cooksey décrivent comment se lancer dans une expédition sur un champ de bataille en commençant par préciser les détails de la méthodologie et les avantages de la recherche de sources préliminaires, principales et secondaires. Ils abordent ensuite l'interprétation des cartes, la planification des levés de terrain et, finalement, la manière de s'y prendre pour accomplir le travail. Une très bonne section sur l'archéologie et le droit accompagne ces chapitres, mais elle porte principalement sur les lois britanniques et européennes visant les lieux de batailles dans ces régions. Il y a également un chapitre sur l'archéologie alternative et expérimentale, la reconstitution et, finalement, une bonne section sur les modalités de présentation des résultats de recherches.

Tout au long de leur livre, Lynch et Cooksey sont attentifs à situer de telles activités dans leur contexte et ne craignent pas d'intervenir dans les débats des détectives amateurs et des archéologues professionnels, d'aborder le problème des charognards des champs de bataille et des effets néfastes de leurs activités sur la collecte d'informations de valeur supérieure relativement au contexte des paysages des champs de bataille. Les auteurs réussissent parfaitement à établir le bien-fondé de leurs arguments en faveur d'une participation accrue des amateurs à l'archéologie des champs de bataille, et ce livre est conçu pour donner aux gens qui s'intéressent à de telles recherches les outils et les connaissances appropriés plutôt que de mauvaises habitudes et des conseils mal avisés pour gagner rapidement de l'argent en chassant le « trésor ».

Au cours de la dernière décennie, l'archéologie des paysages de conflit s'est acquis une popularité de plus en plus grande grâce à la myriade de documentaires télévisuels qui montrent les exploits et les découvertes in situ des archéologues. Devant la possibilité qu'une telle visibilité compromette davantage les sites historiques, des livres comme *Battlefield Archaeology* font beaucoup pour dissiper certaines inquiétudes. À cet égard, Lynch et Cooksey méritent d'être complimentés pour leurs efforts. *Battlefield Archaeology* est d'une lecture captivante, à la fois instructive et inspirante pour ceux et celles qui ont la passion de l'histoire des conflits. Je vous recommande vivement de lire ce livre avant votre prochaine expédition sur le terrain.

*Caméra de combat IS2007-7464*

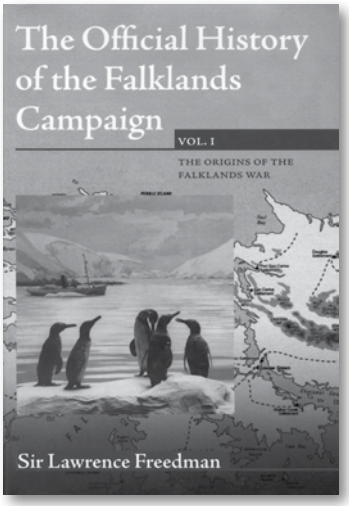


# THE OFFICIAL HISTORY OF THE FALKLANDS CAMPAIGN

## VOLUME I: THE ORIGINS OF THE FALKLANDS WAR; VOLUME II: WAR AND DIPLOMACY, ÉDITION RÉVISÉE ET MISE À JOUR

*CARACTÉRISTIQUES :*

FREEDMAN, Lawrence. London : Routledge, 2007, édition de poche,

Vol I : 253 pages, 22,99 £, ISBN : 978-0415419123 ;

Vol II : 859 pages, 24,99 £, ISBN : 978-0415419116

***Critique préparée par M. Neil Chuka***

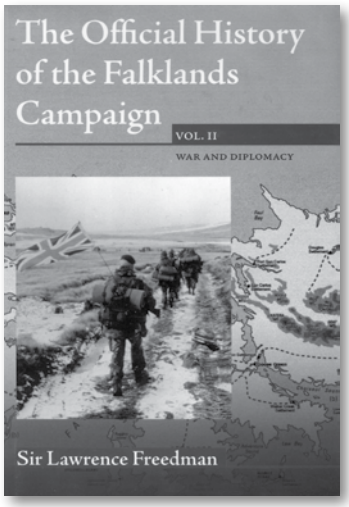


D'avril à juin 1982, la Grande-Bretagne et l'Argentine se sont affrontés dans le cadre d'une guerre brève mais intense ayant eu pour objet la possession britannique des îles Malouines, de la Géorgie du Sud et des îles Sandwich du Sud, qui sont toutes de relativement petits territoires situés dans l'extrême sud de l'Atlantique. Ces petites îles, dont la possession était contestée par l'Argentine, sont sous la gouverne de Londres depuis les années 1830. À l'instar de la plupart des conflits, les origines et les raisons entourant cette guerre, qui s'est déroulée en 1982, présentent de multiples facettes et comportent de nombreux facteurs nationaux, internationaux et historiques.

Le début des années 1980 n'a pas été une période particulièrement prospère pour le Royaume-Uni. En effet, l'économie était en perte de vitesse, des compressions budgétaires avaient lieu dans l'ensemble du gouvernement et le climat politique faisaient en sorte que le gouvernement de la première ministre Margaret Thatcher se trouvait en position délicate. En Argentine, la junte militaire dirigée par le Général Leopoldo Galtieri devait faire face à une conjoncture économique incertaine et à des pressions des éléments militaires et de la population argentine qui souhaitaient un dénouement heureux de leurs revendications des îles Malouines. Ces problèmes séculaires associés à la collecte et à l'évaluation des renseignements ainsi qu'aux opérations militaires ont caractérisé la diplomatie et la planification militaire de part et d'autre avant et pendant la guerre. Les interprétations fautives, l'image-miroir, les renseignements incomplets ou inexacts, les conditions climatiques et géographiques hostiles ainsi que les problèmes liés à la distance et au maintien en puissance ont dicté la conduite de l'Argentine et de la Grande-Bretagne au cours de la période en question.

Le gouvernement britannique a demandé à sir Lawrence Freedman (historien et professeur distingué, directeur adjoint du programme d'études de la guerre au King's College de Londres) de rédiger l'histoire officielle de la guerre des Malouines qui serait ensuite ajoutée à la série de publications

*Whitehall Histories: Government Official Histories Series*. Cette série est produite par des historiens compétents à qui l'on peut faire confiance pour mener des études objectives fondées sur l'ensemble des sources du domaine public et des documents classifiés portant sur un sujet en particulier de façon à créer une source d'information secondaire crédible aux fins de consultation publique alors que la majorité des documents demeurent classifiés. Les compétences de M. Freedman sont incontestées. Il a effectué un travail louable non seulement pour ce qui est de la version originale de cette histoire officielle, publiée en 2005, mais aussi de la publication d'une version révisée et mise à jour dans laquelle il a corrigé quelques erreurs et incorporé des éléments nouveaux. Même si de nombreuses références ne peuvent être fournies en raison de leur classification de sécurité, le produit final fait autorité, est bien rédigé et, ce qui est un peu inhabituel pour une histoire officielle, se lit facilement.

M. Freedman a tissé un nombre incroyable de liens entre les renseignements recueillis dans l'ensemble des deux volumes. Leur lecture permet aux lecteurs de bien comprendre le vaste contexte historique du conflit et de consulter un compte rendu détaillé de la guerre du point de vue britannique. Il ne s'agit pas seulement d'un compte rendu des opérations militaires, mais aussi d'une histoire diplomatique, politique et militaire.

Le conflit des Malouines ne doit pas être négligé et considéré comme un conflit anachronique de l'époque coloniale ou de la période de la guerre froide. Le compte rendu et l'analyse de M. Freedman fournissent les leçons qui peuvent renseigner tous ceux dont les études ou le travail portent sur la diplomatie multilatérale complexe ou la conception et l'exécution d'opérations expéditionnaires interarmées complexes. La guerre des Malouines comprend des opérations hauturières, littorales et amphibies de la marine, des opérations tactiques et stratégiques de l'aviation, et des opérations terrestres qui ont eu lieu dans de rudes conditions climatiques avec peu de soutien logistique et des règles d'engagement complexes, toutes faisant l'objet de la plus grande attention de la part de la population nationale et du reste du monde. M. Freedman présente également des analyses et des évaluations de l'efficacité des différents systèmes d'armes et de la doctrine. Même si ces conclusions sont intéressantes du point de vue historique, la plus importante leçon à retenir est peut-être qu'il ne faut pas accorder une confiance absolue aux systèmes modernes ou aux méthodes qui n'ont pas été éprouvés sur le champ de bataille.

Malgré la minutie avec laquelle M. Freedman a effectué à son travail, plusieurs critiques mineures peuvent être formulées. D'abord, même si elle est peut-être nécessaire, la longue présentation des différentes manœuvres diplomatiques avant, pendant et après la bataille dans le sud de l'Atlantique est parfois difficile à lire. Cependant, il serait probablement impossible pour quelque auteur que ce soit de transformer les menus détails de ce conflit diplomatique en prose passionnante. La façon dont les pertes britanniques sont décrites est également quelque peu critiquable. Il s'agit d'un conflit limité pendant lequel 253 militaires britanniques sont tombés au combat. Les annexes du volume II sont très détaillées, tout comme le texte, et donnent des précisions sur le moment et l'endroit ou la plupart des pertes importantes ont eu lieu. Toutefois, la façon dont l'auteur relate et nomme les pertes est incohérente. Dans certains cas, et il s'agit la plupart du temps d'équipages d'aéronef ou de l'équipage d'un navire de la force opérationnelle britannique, les noms des victimes sont associés à l'incident dans lequel elles ont perdu la vie. Cependant, la plupart du temps, l'auteur a procédé autrement pour nommer les militaires tombés dans le cadre des opérations terrestres. Étant donné le nombre de pertes relativement petit, il aurait été approprié d'associer les noms des personnes tombés au combat avec l'opération précise à laquelle ils participaient lors de leur décès, bien que cette information se trouve dans d'autres sources publiées. L'auteur a d'ailleurs procédé de cette façon pour certains disparus, mais non pour tous, lorsqu'il était relativement facile de ce faire (par exemple, lorsqu'un aéronef a été abattu). Cette information aurait pu figurer dans les notes en fin d'ouvrage pour éviter d'alourdir le texte. Au moins, les pertes auraient toutes dû être traitées de la même façon, puisque leur sacrifice a été le même. Voilà pourquoi un peu plus de cohérence à cet égard aurait été approprié. Cependant, cette critique ne suggère aucune mauvaise intention de l'auteur. Le fait est que les noms de toutes les pertes, civiles et militaires, sont classés en ordre alphabétique dans la liste comprise dans les annexes.

Ceci étant dit, ces volumes constituent de précieux ajouts à la bibliothèque de tous les lecteurs de ce journal. Même si le prix de ces deux volumes en édition de poche s'élève à environ 120 $ (la version cartonnée coûte environ 300 $CAN), l'information contenue dans cette édition révisée et mise à jour en vaut largement le prix. M. Freedman doit être loué pour avoir si bien accompli cette tâche fastidieuse.

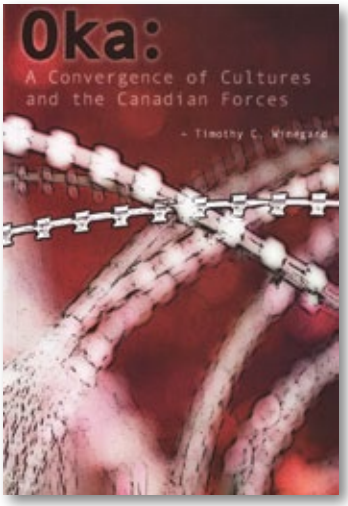


# OKA: A CONVERGENCE OF CULTURES AND THE CANADIAN FORCES

*CARACTÉRISTIQUES :*

WINEGARD Timothy C. Kingston : Presses de l'Académie canadienne de la Défense, 2008, livre de poche, 309 pages, 8 $, ISBN : 978-1100101088

***Critique préparée par le Capitaine Thomas E.K. Fitzgerald[1]***

Un magazine d'histoire canadienne a récemment publié ce qu'un groupe d'experts considère comme les photographies canadiennes les plus significatives du siècle dernier. Parmi ce groupe de photos iconiques s'en trouvait une prise par Shaney Komulainen qui montre le Soldat Patrick Cloutier du R22eR et le guerrier mohawk Brad « Freddy Kruger » Larocque dans une prise de bec mémorable durant la crise d'Oka de 1990. Cette photo[2], peut-être plus que toute autre, en est venue à incarner l'affrontement entre les cultures autochtones et non autochtones analysé avec tant de vigueur et de perspicacité par Timothy Winegard dans son livre *Oka: A Convergence of Culture and the Canadian Forces.*

La crise d'Oka fut le point culminant des événements violents qui ont marqué le conflit (ou devrait-on dire la série de querelles) territorial de longue date entre la Ville d'Oka et la communauté mohawk de Kanesatake. Le conflit a pris racine au dix-huitième siècle lorsque le gouverneur de la Nouvelle-France a octroyé au Séminaire de Saint-Sulpice un certain nombre de terres qui constituaient des territoires de chasse traditionnels (lac des Deux-Montagnes) des Iroquois. Les terres en question devaient être apparemment détenues en fiducie pour les communautés autochtones en vue de leur éducation religieuse, mais, en vérité, elles étaient considérées comme un rempart contre l'expansion britannique. Graduellement, par suite de la défaite des Français et du retour final en France des prêtres de l'Ordre de Saint-Sulpice, les terres ont été vendues à des particuliers, ce qui a déclenché une série d'affrontements parfois violents entre les Mohawks et divers ordres de gouvernement. Dès 1990, des communautés autochtones canadiennes bouillaient de colère devant l'incapacité ou la réluctance du gouvernement fédéral à régler un certain nombre de revendications territoriales en suspens ou même à en discuter. L'étincelle qui a mis le feu aux poudres a été la décision unilatérale prise par la Municipalité d'Oka d'agrandir un terrain de golf de neuf trous en empiétant sur une parcelle de terrain (« connue sous le nom de Pinède ») considérée par les Mohawks comme un cimetière traditionnel sacré. La communauté mohawk a réagi en commençant à élever des barricades. La communauté d'Oka a alors demandé l'aide de la Sûreté du Québec (SQ) pour enlever ces barricades. S'en est suivi un affrontement violent qui a entraîné la mort du Caporal Marcel Lemay (SQ). La Ville d'Oka a fait une autre tentative pour dénouer la situation en sollicitant l'aide de la Gendarmerie royale du Canada, mais cette tentative a échoué.
Le 6 août 1990, la Province de Québec faisait une réquisition d'aide aux Forces canadiennes (FC) en vertu de l'article 277 de la *Loi sur la défense nationale* (LDN) afin qu'elles prennent des mesures pour « réprimer les troubles qui subsistent actuellement à Oka et à Kanawake et protéger les travaux publics

et privés qui sont essentiels au bien-être et à la sécurité de la population du Québec » [*Traduction libre*]. L'opération Salon était lancée.

Dans *Oka*, Winegard, étudiant au doctorat et officier de l'Arme blindée canadienne, fait le récit comp let et très lisible des racines historiques de la crise, des événements ayant directement conduit les Mohawks à dresser des barricades et à occuper le pont Mercier ainsi que des réponses politique et militaire qui ont suivi. En se fondant sur des entrevues privées et des documents officiels et militaires auparavant interdits d'accès, Winegard donne le compte rendu fascinant et objectif, pratiquement d'heure en heure, d'une époque dans l'histoire du Canada où la tranquillité de notre pays était en balance.

*Oka* aborde, avec la même impartialité, un certain nombre de thèmes qui sont autant d'actualité de nos jours qu'en 1990 : la mesquinerie avec laquelle les gouvernements fédéral et provinciaux ont traité les préoccupations historiques des Autochtones; l'émergence de la société des guerriers mohawks (d'abord comme organisme de défense des droits de la communauté avant de dégénérer en une bande de truands au bord de l'illégalité); l'insuffisance de la partie XI de la LDN, « Aide au pouvoir civil ». L'auteur analyse aussi l'insuffisance du matériel, de l'instruction et de la doctrine dont disposent les FC au cours des déploiements militaires intérieurs et souligne l'absence totale de règles d'engagement (RE) pour démontrer l'impréparation des FC. En revanche, il propose comme exemple à émuler dans les opérations futures le rôle joué par les médias pendant l'Op Salon et l'efficacité avec laquelle les chefs militaires supérieurs ont géré cette opération. Enfin, l'auteur parle avec passion des inquiétudes profondes de nombreux citoyens canadiens à l'idée que des Canadiens comme eux puissent former deux camps ennemis prêts à s'entretuer et faire dégénérer une situation qui ne s'était jamais produite chez nous auparavant et que l'on ne devrait plus laisser se produire à l'avenir. Sur tous les sujets qu'il aborde, Winegard pose le regard objectif de l'historien et applique l'esprit pénétrant de l'officier.

Il y a des scélérats dans *Oka*, des gens qui cherchent à exploiter la crise à leur avantage personnel, financier ou politique par exemple. Il y aussi d'honnêtes gens en grand nombre qui ont cherché à empêcher la situation de dégénérer jusqu'à devenir incontrôlable. Le compte rendu de Winegard démontre clairement qu'il y avait, des deux côtés des barricades, beaucoup de gens terrifiés à l'idée que la situation puisse s'aggraver au point de faire des blessés, voire des morts. Il est également évident qu'en dépit de son inexpérience des opérations nationales hostiles, le leadership supérieur des FC a institué une foule de pratiques et de « leçons retenues » encore en usage aujourd'hui : communication régulière à la population locale des objectifs et du concept des opérations militaires; imposition de mesures disciplinaires aux membres des FC qui commettent des actes illégaux ou inappropriés; accentuation du professionnalisme individuel dans la conduite d'opérations dangereuses contre des adversaires souvent provocateurs, etc.

En conclusion, s'il y a probablement des raisons d'être optimiste quant à une éventuelle répétition de la violence observée durant la crise d'Oka, Winegard affirme que des événements récents à Caledonia et à Tyendinaga semblent plutôt indiquer l'approche d'une récidive. Il faut faire plus pour convaincre les communautés autochtones et non autochtones que l'érection de barricades et la violence qui en résulte ne sont absolument pas des moyens de négocier des conflits de longue date : « La convergence des cultures doit être mutuellement profitable au Canada et à ses peuples autochtones. »

*Oka* représente une importante contribution pour la compréhension du rôle majeur qu'ont joué les peuples autochtones dans l'histoire du Canada. Par son analyse de la mécanique d'une opération militaire nationale susceptible de déboucher sur un affrontement violent, son apport est précieux. Enfin, le livre est également important parce qu'il montre comment, face à une situation difficile pouvant même impliquer des concitoyens, les FC, du soldat au chef d'état-major de la Défense, savent se montrer à la hauteur du défi et, finalement, gagner le respect et l'admiration de tout un pays.

## NOTES

1. L'auteur tient à remercier Nancy Cada, Anishinabe-Kwe du clan de l'ours du territoire anishnabe, qui a revu une précédente version de ce compte rendu et fait des observations judicieuses.
2. La renommée du Soldat Cloutier a vite tourné à l'infamie par suite d'incidents liés au trafic de stupéfiants et à d'autres infractions criminelles. Le Sdt Cloutier a quitté les FC peu de temps après. Ironie du sort, Larocque et Komulainen sont décédés le même jour.

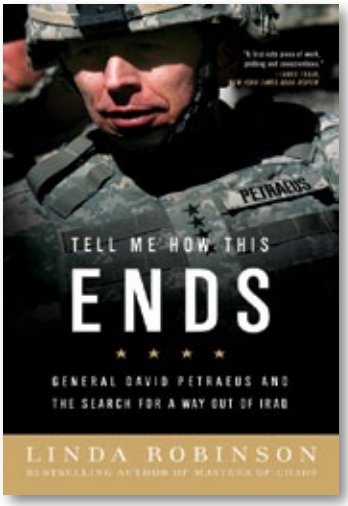


# TELL ME HOW THIS ENDS: GENERAL DAVID PETRAEUS AND THE SEARCH FOR A WAY OUT OF IRAQ

*CARACTÉRISTIQUES :*

ROBINSON, Linda. New York : Public Affairs, 2008, livre relié, 432 pages, 29,95 $ ISBN : 978-1586485283

***Critique préparée par le Capitaine Thomas E.K. Fitzgerald***

Changer de doctrine militaire au beau milieu d'une guerre relève souvent de la prouesse. C'est pourtant ce qu'a fait Frédéric le Grand pendant la guerre de Sept Ans (1756–1763). C'est aussi ce qu'a fait le Général Ulysses Grant, en menant l'armée de l'Union d'une posture défensive à une posture on ne peut plus offensive. Quant au Général Abrams, il a mis au point, vers la fin de la guerre du Vietnam, une stratégie de « campagne d'influence », doctrine nettement différente de la philosophie de « recherche et destruction » en place. Mais en règle générale, le peu d'empressement des dirigeants à adopter de nouvelles tactiques militaires pour s'adapter à une nouvelle situation s'explique par plusieurs motifs, souvent interreliés : l'incapacité de reconnaître, habituellement en très haute instance, l'échec de la doctrine en place; le manque d'entraînement, d'équipement, de personnel et de technologie pour mettre en œuvre une nouvelle doctrine; le manque de connaissance ou d'expérience de la nouvelle stratégie de guerre et des nouvelles tactiques en question; et la répugnance à adopter une forme de guerre qui fut souvent qualifiée de bourbier en raison de sa traditionnelle longévité.

Dans *Tell Me How This Ends: General Petraeus and the Search for a Way Out of Iraq*, Linda Robinson analyse comment l'augmentation soudaine d'effectifs en Iraq en 2007 a amené l'US Army à passer d'une doctrine de guerre conventionnelle s'appuyant sur le mouvement et le tir généralisé à une doctrine de contre-insurrection (COIN) fondée sur des tactiques d'économie du combat et de « combat par bataillon »[1]. Robinson, ancienne correspondante de guerre pour *U.S. News & World Report* et écrivaine reconnue[2], explique qu'en 2005, l'Iraq était au bord de la guerre civile et subissait de plus en plus de pertes civiles et militaires en raison de la violence sectaire, et que les districts de Bagdad avaient pour ainsi dire pris l'aspect de villes fantômes. Dans les faits, les stratégies des États-Unis sur les plans politique (débaasification, démobilisation de l'Armée iraquienne) et militaire (réduction des forces)

n'aboutissaient à rien. Vers la fin 2006, deux « examens stratégiques » distincts furent menés — un par le Conseil de sécurité nationale (NSC) et l'autre par le président de l'Instance collégiale des chefs d'état-major (JSC) —, et tous deux, indépendamment l'un de l'autre, conseillaient de « mettre le paquet ». C'est ainsi que la stratégie de renforts vit le jour et qu'on assista à la renaissance d'une doctrine de guerre proprement américaine.

Entrent en scène les protagonistes de *Tell Me How This Ends*, Ryan Crocker, nouvel ambassadeur des États-Unis à Bagdad, et le Lieutenant-général David Petraeus, commandant de la Force multinationale en Iraq (MNF–I), qui se rendent compte que la guerre en Iraq n'est pas une guerre conventionnelle menée par des moyens conventionnels où la « victoire » se mesure en nombre de cadavres ou en territoire pris et tenu : cette victoire réside plutôt dans la protection de la population iraquienne et sa séparation des insurgés — pour « couper le poisson de l'eau ». En effet, en contre-insurrection, le champ de bataille est un facteur humain, et non territorial. Robinson relate comment Petraeus et Crocker ont employé diverses méthodes, suivant les principes de COIN classiques, pour réduire de façon significative la violence sectaire à Bagdad, notamment en plaçant des unités militaires dans les collectivités iraquiennes afin d'assurer la sécurité et de tisser des liens; en formant des « communautés protégées » et en « renforçant » les cibles vulnérables pour contrôler l'accès à ces zones, limitant ainsi leur utilisation comme cibles; en encourageant l'entraînement de la police (opération Blue Shield) et de l'Armée iraquiennes comme forces professionnelles et apolitiques; en tissant des liens avec des groupes sunnites et chiites conciliables (y compris des éléments d'Al-Qaïda) pour en faire des alliés précieux et légitimes; et en mettant en place et en soutenant des chefs de communautés locales. Ce que Crocker et Petraeus ont compris, à la différence de leurs prédécesseurs, c'est qu'une insurrection ne peut réussir que si elle a le soutien de la population, ou du moins son indifférence. Ainsi, pour vaincre une insurrection, il faut marginaliser les insurgés et leur faire perdre leur importance aux yeux de la population[3]. C'est ce concept qui fut au cœur de la stratégie américaine.

Chose certaine, il ne s'agissait pas là d'une stratégie douce, faible ou lâche. En effet, comme le fait remarquer Robinson, la stratégie américaine était toujours accompagnée d'une dimension conventionnelle de combat en zone urbaine. En 2007, une série d'opérations d'envergure était lancée contre les chefs terroristes et extrémistes. L'expérience du 1er Bataillon, 26e Régiment d'infanterie (I-26) américain, les « Blue Spaders », a démontré que le gant de velours des opérations de Coin doit toujours couvrir une main de fer. Pendant presque toute leur mission, les Blue Spaders furent impliqués dans une série d'engagements sanglants à Adhamiya, un district de Bagdad. C'est avec force détails que Robinson décrit la valeur, le dévouement et le professionnalisme des individus et des groupes qui combattirent au cœur de cet enfer sanglant. En fin de compte, le soldat vivait ou mourait en accomplissant son devoir, peu importe le type de guerre. Ce fut le cas notamment des soldats du 1er Bataillon, 5e Régiment de cavalerie (1–5) américain qui, malgré les pertes substantielles subies au cours de leur déploiement à Ameriya, aidèrent un cheikh local à déloger des combattants d'Al-Qaïda qui avaient kidnappé deux Ameriyens et s'étaient cachés dans une mosquée. Anciens ennemis étaient désormais alliés; une telle chose n'aurait jamais pu se produire si le commandant américain n'avait personnellement établi des liens de confiance et de respect avec les chefs locaux. Les événements d'Admomiya et d'Ameriya démontrent clairement que la clé pour vaincre une insurrection, c'est de s'assurer la collaboration de la population locale. Une fois que la contre-insurrection réussit à dissocier la population des insurgés, à en assurer le contrôle physique, et à s'acquérir son soutien, les insurgés ont perdu la partie, car qui veut établir et conserver une mainmise doit avoir l'approbation tacite ou explicite de la population.

Le succès de la politique d'augmentation des effectifs n'aurait probablement pas été possible si ce n'avait été du Lgén Petraeus, le personnage central de *Tell Me How This Ends*[4]. Motivé et entrepreneur, ce perfectionniste acharné s'est occupé de toutes les missions d'instruction les plus difficiles, jouant notamment un rôle essentiel dans la rédaction du manuel de campagne *Counterinsurgency* (3–24) de l'US Army et l'US Marine Corps en 2006[5]. Ce manuel recommandait d'opter pour un modèle

de COIN à volets multiples plutôt que de compter exclusivement, ou même principalement, sur les opérations militaires. D'après Robinson, c'est à partir de là que la stratégie de renforcement des effectifs aurait pris forme.

*Tell Me How This Ends* est un excellent ouvrage, instructif et bien écrit, qui raconte l'histoire d'une armée en guerre non seulement contre l'ennemi, mais aussi contre elle-même. Il mène le lecteur depuis les coulisses du pouvoir à Washington jusqu'aux rues meurtrières de Bagdad. Cet ouvrage traite de la mise en pratique et de la dimension humaine de la stratégie et des tactiques de contre-insurrection de façon à la fois objective, analytique et poignante. La guerre asymétrique continuera de faire partie intégrante de la doctrine militaire au cours des décennies à venir. Reste à savoir ce que cette nouvelle stratégie apportera en Iraq : personne ne sait vraiment comment tout cela va se terminer!

## NOTES

1. La guerre en Iraq a nourri une véritable pléthore d'ouvrages sur la théorie et la pratique de la guerre de contre-insurrection : David Kullen, *The Accidental Guerilla*, Oxford, Oxford University Press, 2009 et Thomas E. Ricks, *The Gamble*, New York, Penguin Press, 2009. D'autres ouvrages classiques gagneraient à être relus, notamment David Galula, *Contre-insurrection : Théorie et pratique*, Economica, 2008, John A. Nagl, *Learning to Eat Soup with a Knife*, Chicago, The University of Chicago Press, 2006 et Robert Thompson, *Defeating Communist Insurgency: Experiences from Malaya and Vietnam*, Londres, Chatto and Windus, 1966. Pour une application pratique des principes de contre-insurrection, voir Col David H. Hackworth (membre retraité de l'U.S. Army), *About Face: The Odyssey of an American Warrior*, New York, Simon and Schuster, 1989.
2. *Masters of Chaos: The Secret History of the Special Forces* (New York: Public Affairs, 2004).
3. La résistance institutionnelle contre la guerre de COIN est difficile à concevoir compte tenu de l'expérience de l'US Army aux Philippines après la guerre hispano-américaine (1900) et la guerre du Vietnam :voir Nagl, p. 46–47. La raison de l'intransigeance de l'armée à ce sujet, si l'on extrapole la théorie de Nagl pour l'appliquer à l'Iraq, est que l'US Army avait cessé d'être une « organisation apprenante ».
4. Le titre du livre reprend une question que le Lgén Petraeus (alors Mgén Petraeus, commandant de la 101e Division aéroportée) avait coutume de poser aux journalistes intégrés pendant la percée vers Bagdad en 2003 (Comment tout cela va-t-il se terminer?), anecdotes relatées par Rick Atkinson dans *In the Company of Soldiers*, New York, Henry Holt and Company, 2004.
5. *Counter Insurgency Field Manual*, Chicago, The University of Chicago Press, 2007.

# REÇU PAR LE *JOURNAL DE L'ARMÉE DU CANADA* :

## ITALIAN BLACKSHIRT: 1935–45

CROCIANI, P. et P.P. BATTISTELLI. Oxford : Osprey Publishing, 2009, 64 pages, 22 $,
ISBN : 978-1-84603-505-0

Peu après son accession au pouvoir en octobre 1933, Mussolini transforme en milice nationale les « groupes d'intervention » du parti fasciste. Les Chemises noires — groupe paramilitaire créé en 1928 — participeront à des opérations conventionnelles et de contre-insurrection. Elles combattront ainsi les tribus Senussi en Éthiopie et, de façon non officielle, aux côtés de Franco pendant la guerre civile espagnole qui a fait des milliers de victimes. Après l'entrée en guerre de l'Italie lors de la Deuxième Guerre mondiale, les Chemises noires combattront également sur le Front de l'Est, ainsi qu'en Grèce et en Afrique du Nord. L'ouvrage de Crociani et Battistelli porte le numéro 144 dans la série *Warrior* de la maison d'édition Osprey Publishing.

## VF-11/111 'SUNDOWNERS': 1942–1995

TILLMAN, Barret et Henk van der LUGT. Oxford : Osprey Publishing, 2010, 128 pages, 30 $,
ISBN : 978-1-84603-484-8

L'Escadron de combat 11, créé à San Diego en août 1942, allait participer pendant un demi-siècle aux combats aériens de trois guerres, témoin du passage de la technologie du piston à celle du moteur à réaction. Les Sundowners, qui ont « gagné leurs épaulettes » à la bataille de Guadalcanal à bord de leurs chasseurs Wildcat, adopteront à partir de 1944 des Hellcat et continueront de mener des combats à partir du porte-avions USS Hornet (CV-12). Rebaptisé VF-111 en 1948, l'Escadron se dotera de F9F Panther et remportera en 1950, sur la Corée, la première victoire avion à réaction contre avion à réaction de l'histoire. Il s'équipera ensuite de FJ-3 Fury et de F11F Tiger, avant de recevoir en 1961 les F8U Crusader de renommée internationale. Pendant la guerre du Vietnam, les Sundowners ont participé à six déploiements et abattu des MiG kills à partir de leurs F-8 et F-4 Phantom II. De 1978 à leur démantèlement en 1995, les VF-111 ont décollé, à bord de leur F-14 Tomcat, à partir des porte-avions USS Kitty Hawk (CV-63) et USS Carl Vinson (CVN-70). Pendant leurs 52 années d'existence, ils ont participé à 37 déploiements et ont décollé à partir de 17 « pistes ». L'ouvrage de Tillman et van der Lugt porte le numéro 36 dans la série *Aviation Elite Unit* de la maison d'édition Osprey Publishing.

## MAGINOT LINE 1940: BATTLES ON THE FRENCH FRONTIER

ROMANYCH, M. et M. RUPP. Oxford : Osprey Publishing, 2009, 96 pages, 22,95 $,
ISBN : 978-1-84603-499-2

Édifiée pendant les années 1930, la ligne Maginot était censée être impénétrable et empêcher l'invasion de la France par les Allemands. Toutefois, la qualité des défenses variait considérablement le long de cette ligne, si bien que les Allemands ont été en mesure d'en identifier les points faibles pendant leur assaut contre la France en mai 1940 et de cibler leurs attaques sur ces endroits. La ligne résistera en divers lieux, mais les forces ennemies réussiront à s'infiltrer par la région de la Meuse, faiblement protégée. Bien que la ligne Maginot se révèle un échec stratégique, la résistance farouche opposée par certaines forteresses témoigne des qualités de combattant de l'Armée française. L'ouvrage de Romanych et Rupp porte sur les sept principales opérations lancées par les Allemands sur la ligne Maginot et sur le combat livré par les soldats défendant cette célèbre fortification. Ce livre porte le numéro 218 dans la série *Campaign* de la maison d'édition Osprey Publishing.

## THE COCKLESHELL RAID: BORDEAUX 1942

FORD, Ken. Oxford : Osprey Publishing, 2010, 64 pages, 22 $,
ISBN : 978-1-84603-693-4

Dans la nuit du 7 décembre 1942, on met à la mer cinq canots à l'embouchure de la Gironde, avec, à bord de chacun, deux militaires britanniques ayant pour mission de se glisser dans le port de Bordeaux et de détruire le maximum de navires marchands qui y étaient amarrés. Seuls deux de ces canots se rendront à destination et endommageront sérieusement cinq navires ennemis. Les militaires survivants devront jouer au chat et à la souris en tentant de regagner la Grande-Bretagne. Si certains réussiront à se rendre jusqu'à Gibraltar, d'autres seront capturés et exécutés. L'auteur, Ken Ford, nous donne un compte rendu détaillé de ce raid, l'un des plus audacieux de la Deuxième Guerre mondiale, qui a permis de nuire considérablement à l'approvisionnement de l'Allemagne et a procuré au peuple britannique une victoire dont il avait grandement besoin. Cet ouvrage porte le numéro 8 dans la série *Raid* de la maison d'édition Osprey Publishing.

## P-38 LIGHTNING VS KI-61 TONY: NEW GUINEA 1943–44

NIJBOER, Donald. Oxford : Osprey Publishing, 2010, 80 pages, 19,95 $,
ISBN : 978-1-84603-943-0

Avec son long empennage horizontal, le bipoutre P-38 était sans contredit l'un des avions de chasse les plus facilement reconnaissables de la Deuxième Guerre mondiale, ainsi que l'un des meilleurs. Le parfait équilibre entre la vitesse, la puissance de feu et la portée faisait de cet avion un adversaire redoutable pendant les batailles critiques livrées pour les îles Salomon et la Nouvelle-Guinée. Pour faire face à cet appareil, les Japonais ont mis au point, de concert avec les Allemands, le Ki-61, un avion de chasse de supériorité aérienne, doté d'un arsenal impressionnant de puissance de feu. Bien qu'après comparaison en nombre égal, le P-38 se soit révélé un avion supérieur, l'issue des duels individuels reposait, en fin de compte, sur l'habilité et l'expérience des pilotes. Illustrations dramatiques, analyses techniques et comptes rendus de première main sont autant de moyens utilisés par l'auteur pour redonner vie à ces duels rapides et meurtriers qui ont été livrés dans les cieux du Pacifique. Le livre de Donald Nijboer porte le numéro 26 dans la série *Duel* de la maison d'édition Osprey Publishing.

## THE HOME GUARD

STOREY, Neil, R. Oxford : Shire Publishing, 2009, 56 pages, 14,95 $,
ISBN : 978-0-74780-751-3

Au printemps 1940, Hitler lance sa « guerre éclair » (*blitzkrieg*), et avec la défaite des forces britanniques à Dunkerque, la Grande-Bretagne se retrouve devant un danger imminent. Le 14 mai 1940, le secrétaire d'État à la Guerre, Anthony Eden, s'adresse à la population sur les ondes et demande à tous les hommes « qui, pour une raison ou une autre, ne font pas actuellement partie de l'armée, mais qui souhaitent participer à la défense de leur pays » de se joindre à une nouvelle force militaire : les « volontaires pour la défense locale » (*Local Defence Volunteers*), qui seront renommés la *Home Guard* par Churchill. Des milliers d'hommes ont répondu à l'appel, et, comme nous le montre l'auteur, cette nouvelle force, d'abord largement improvisée, allait jouer, une fois entraînée et bien équipée, un rôle de premier plan dans la défense du pays.

## DUNKIRK 1940: OPERATION DYNAMO

DILDY, Douglas C. Oxford : Osprey Publishing, 2010, 96 pages, 22,95 $,
ISBN : 978-1-84603-457-2

L'évacuation de la force expéditionnaire britannique des plages de Dunkerque en mai et juin 1940 a acquis un véritable statut de légende dans l'histoire militaire britannique. Alors que les Allemands tentaient de devancer les armées alliées avant qu'elles ne puissent évacuer la côte de la France, les forces ennemies se sont livré des batailles féroces dans les airs, sur terre et sur mer durant les neuf journées de combat qui allaient décider du sort des forces britanniques et françaises prises au piège. Face à une attaque d'une telle ampleur, n'eut-ce été les vaillants efforts de la Royal Navy et des navires civils, la force expéditionnaire aurait été anéantie et la Grande-Bretagne aurait été incapable de poursuivre son combat contre l'Allemagne d'Hitler. Archives photographiques, cartes inédites et illustrations originales donnent vie à ce compte rendu détaillé de l'opération DYNAMO. Cet ouvrage porte le numéro 219 dans la série *Campaign* de la maison d'édition Osprey Publishing.

## FW 200 CONDOR VS ATLANTIC CONVOY

FORCZYK, Rogert. Oxford : Osprey Publishing, 2009, 80 pages, 19,95 $,
ISBN : 978-1-84603-917-1

Après la chute de la France en 1940, l'Allemagne tente de soumettre la Grande-Bretagne en attaquant les convois de l'Atlantique qui acheminent vers ce pays d'inestimables marchandises et du précieux matériel de guerre en provenance des États-Unis et du Canada. Les attaques proviennent de la mer — des sous-marins U-boot — mais aussi du ciel, sillonné par les Fw 200 Condor dont le modèle a été conçu par les Allemands à partir d'un avion de ligne. En fait, les attaques de Condor ont remporté un tel succès qu'à l'été 1941, Winston Churchill les surnomme le « fléau de l'Atlantique ». Le présent ouvrage traite de la mise au point du Condor et analyse de quelles façons les Alliés ont réagi pour faire face à cette menace aérienne : armement de navires civils, déplacements de la Royal Navy sous escorte, lancement de Grumman Martlet et de Sea Hurricane à l'aide de catapultes à partir de navires marchands modifiés ou de porte-avions spécialement conçus à cet effet.

## RESCUING MUSSOLINI: GRAN SASSO 1943

FORCZYK, Robert. Oxford : Osprey Publishing, 2010, 64 pages, 22 $,
ISBN : 978-1-84603-462-6

La réussite de l'opération de sauvetage du dictateur Benito Mussolini, alors qu'il était prisonnier au sommet du plateau Gran Sasso, figure parmi les opérations les plus dramatiques de l'histoire militaire, menées par les forces spéciales. Arrêté par ses propres officiers en juillet 1943, Mussolini avait été incarcéré à l'Hôtel Campo Imperatore, un centre de villégiature isolé et bien défendu, sis au sommet d'une montagne, et accessible uniquement par un téléphérique, placé sous haute surveillance. Hitler avait ordonné au Général de Fallschirmtruppe Kurt Student d'organiser une mission de sauvetage en faisant appel à ses parachutistes d'élite (*fallschirmjager*). Pour des raisons politiques, le détachement des SS sous la direction de l'Haupsturmfuhrer Otto Skorzeny devait également intervenir. Le12 septembre 1943, les *fallschirmjage*r de Student mènent un extraordinaire assaut en planeurs dans le but de surprendre les gardes italiens et de mettre Mussolini en sécurité. Cet ouvrage porte le numéro 9 dans la série *Raid* de la maison d'édition Osprey Publishing.

## THE POLITICS OF COMMAND: LIEUTENANT-GENERAL A.G.L. MCNAUGHTON AND THE CANADIAN ARMY 1939–1943

RICKARD, John Nelson. Toronto : University of Toronto Press, 2010, 356 pages, 46,95 $,
ISBN : 978-1-4426-4002-3

En décembre 1943, le Lieutenant-général A.G.L. McNaughton, sévèrement critiqué pour sa faiblesse tactique et sa personnalité acerbe, démissionne de son poste de commandant de la Première Armée canadienne. Peu de choses ont été écrites sur les circonstances entourant cette démission et sur cet homme, qui a pourtant joué un important rôle pendant les quatre premières années de la Deuxième Guerre mondiale. Première étude d'envergure produite sur le sujet depuis 1969, l'ouvrage de Rickard permettra de remettre en perspective la perception qu'ont les Canadiens non seulement du Lieutenant-général Andy McNaughton, mais aussi de l'Armée canadienne.

## KISS THE KIDS FOR DAD, DON'T FORGET TO WRITE: THE WARTIME LETTERS OF GEORGE TIMMINS, 1916–18

BENNETT, Y.A. (éditeur). Vancouver : UBC Press, 2010, 224 pages, 32,95 $,
ISBN : 978-0-7748-1609-0

Entre 1916 et 1918, le Caporal suppléant George Timmins, un soldat d'origine britannique membre de la force expéditionnaire canadienne, a entretenu une correspondance fidèle avec son épouse, May, et leurs trois enfants, qui vivaient à Oshawa. Les soixante-trois lettres complètes et les quatre fragments de lettres qui nous sont parvenus nous donnent un rare aperçu de la vie et des relations, chez lui et à l'étranger, d'un fantassin canadien. Quiconque s'intéresse à la vie des soldats ordinaires durant la Première Guerre mondiale sera touché par ces lettres, témoins de l'héroïsme tranquille et de la fraternité dans les tranchées.

## FROM VICTORIA TO VLADIVOSTOK: CANADA'S SIBERIAN EXPEDITION, 1917–1919

ISITT, Benjamin. Vancouver : UBC Press, 2010, 352 pages, 29,95 $,
ISBN : 978-0-7748-1802-5

Les derniers tirs venaient à peine de cesser sur le Front de l'Ouest que déjà 4 200 soldats canadiens, parmi lesquels des conscrits, se rendaient de Victoria à Vladivostok pour ouvrir un nouveau théâtre de guerre en Sibérie. L'objectif de cette force, qui faisait partie de l'intervention des Alliés pendant la guerre civile en Russie, était de renverser le bolchévisme, mais les conditions effroyables, les conflits entre les Alliés et l'opposition locale obligèrent le Canada à rappeler ses troupes. L'ouvrage de Benjamin Isitt sort de l'oubli un chapitre de l'histoire du radicalisme des travailleurs et met en lumière les facteurs complexes qui ont façonné la politique étrangère. Ce livre, très bien rédigé et provocateur, jette un nouvel éclairage sur la Première Guerre mondiale.

## AN OFFICER AND A LADY: CANADIAN MILITARY NURSING AND THE SECOND WORLD WAR

TOMAN, Cynthia. Vancouver : UBC Press, 2010, 272 pages, 32,95 $,
ISBN : 978-0-7748-1-448-5

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, plus de 4 000 infirmières civiles se sont enrôlées comme infirmières militaires, un groupe professionnel militaire entièrement composé de femmes officiers et spécialement créé à leur intention. Bien que ces infirmières aient œuvré au sein des trois armées et dans tous les principaux théâtres d'opération, leur contribution a longtemps été sous-étudiée. *An Officer and a Lady* analyse comment le croisement entre le sexe, la guerre et la technologie médicale a permis aux femmes de se tailler une place dans l'environnement militaire masculin. Il examine également les attentes envers les infirmières militaires, qui devaient se comporter à la fois comme des officiers et comme des « dames ».

## CANADA, THE CONGO CRISIS, AND UN PEACEKEEPING, 1960–64

SPOONER, Kevin, A. Vancouver : UBC Press, 2010, 296 pages, 32,95 $,
ISBN : 978-0-7748-1-637-3

En 1960, la République du Congo était sur le point de s'effondrer, alors que son premier gouvernement tentait de maîtriser le soulèvement populaire et les tentatives de mutinerie des formes armées. Au moment où l'ONU a mis en place la plus importante opération de maintien de la paix de la guerre froide, le gouvernement canadien s'est trouvé devant un difficile dilemme : devait-il ou non appuyer cette intervention? L'ouvrage de Spooner — l'un des premiers à examiner en détail la participation du Canada dans les missions de maintien de la paix des Nations Unies — interpellera tous ceux qui ont un intérêt soit, de façon précise, dans la politique étrangère canadienne et les relations avec l'Afrique, soit, de façon plus générale, dans la crise du Congo et les missions de paix des Nations Unies.

## PEARSON'S PEACEKEEPERS: CANADA AND THE UNITED NATIONS EMERGENCY FORCE 1956–67

CARROLL, Michael K. Vancouver : UBC Press, 2010, 254 pages, 29,95 $,
ISBN : 978-0-7748-1582-6

En 1957, Lester Pearson recevait le prix Nobel de la paix pour avoir créé la Force d'urgence des Nations Unies (FUNU) pendant la crise du canal de Suez. À partir de ce moment, le Canada a été associé au maintien de la paix et les Canadiens ont développé un véritable attachement envers le maintien de la paix, ce qui a eu pour effet de masquer des réalités historiques complexes. *Pearson's Peacekeepers* explore la réalité derrière la rhétorique en donnant un compte rendu détaillé de la première opération de maintien de la paix d'envergure de l'ONU. Cette description nuancée de la participation du Canada à la FUNU remet en question de nombreuses perceptions associées par le passé au Canada et permettra aux étudiants, aux décideurs et aux citoyens engagés d'évaluer avec plus d'exactitude les efforts actuels du Canada en matière de maintien de la paix au niveau international.

## CREATING POSTWAR CANADA: COMMUNITY, DIVERSITY, AND DISSENT, 1945–75

FAHRNI, Magda et Robert RUTHERDALE (éditeurs). Vancouver : UBC Press, 2010, 360 pages, 34,95 $,
ISBN : 978-0-7748-1384-6

Ce livre nous invite à aller au-delà des bons vieux clichés du conformisme de la période de la guerre froide et de la rébellion des années 1960 afin de mieux comprendre toute la complexité du Canada de l'après-guerre. L'éveil du nationalisme dans diverses parties du pays; le baby-boom, l'augmentation de l'immigration, la croissance de la main-d'œuvre; la revendication par les femmes de mesures de contrôle des naissances ainsi la redéfinition par le Canada de sa relation avec les États-Unis figurent parmi les événements qui ont marqué cette période. *Creating Postwar Canada 1945–75* présente de nouvelles recherches sur l'après-guerre et explore les divers symboles et combats du Canada à cette époque.

## RENEGADES: CANADIANS IN THE SPANISH CIVIL WAR

PETROU, Michael. Vancouver : UBC Press, 2010, 304 pages, 24,95 $,
ISBN : 978-0-7748-1418-8

Entre 1936 et 1939, quelque 1 700 Canadiens ont défié leur gouvernement et se sont portés volontaires pour participer à la guerre civile espagnole. Laissant derrière eux une vie éprouvante dans les camps de secours, les mines et les asiles de nuit, ces Canadiens sont partis combattre le fascisme dans un pays dont la plupart d'entre eux ignoraient tout. Quatre cents y ont perdu la vie. Pour rédiger son compte rendu final sur la participation des Canadiens à la guerre civile espagnole, Michel Petrou a visité les champs de bataille en Espagne et s'est appuyé sur des archives récemment remises en circulation ainsi que des entrevues avec les vétérans canadiens de cette guerre. Il a également pris en compte les réactions du gouvernement canadien et de la Gendarmerie royale du Canada à la décision de ces vétérans de participer illégalement à un conflit se déroulant dans un autre pays.

## THE POLITICS OF PROCUREMENT: MILITARY ACQUISITION IN CANADA AND THE SEA KING HELICOPTER

PLAMONDON, Aaron. Vancouver : UBC Press, 2010, 288 pages, 32,95 $,
ISBN : 978-0-7748-1715-8

En 1993, le Parti libéral du Canada annule une commande visant le remplacement des hélicoptères maritimes Sea King, sous prétexte que le plan proposé par les conservateurs est trop coûteux. Toutefois, l'annulation de ce contrat coûtera elle-même des centaines de millions de dollars aux contribuables. Cet incident a attiré l'attention du public sur le gaspillage dans les dépenses pour la défense du Canada et sur le manque d'équipement de l'Armée canadienne. L'ouvrage de Plamondon, une fascinante saga où la politique vient bouleverser les achats de matériel militaire, séduira tous ceux qui s'intéressent à l'histoire militaire canadienne, aux relations civilo-militaires ou au rôle joué par le gouvernement et les militaires dans l'acquisition d'armes.

## VETERANS WITH A VISION: CANADA'S WAR BLINDED IN PEACE AND WAR

DURFLINGER, Serge. Vancouver : UBC Press, 2010, 484 pages, 29,95 $,
ISBN : 978-0-7748-1856-8

Bien que nous ayons quelques informations sur les Canadiens qui sont morts à la guerre, nous ne savons presque rien sur nos blessés de guerre. *Veterans with a Vision* nous livre un récit vibrant, poignant et très humain des anciens combattants devenus aveugles au combat et de l'organisation qu'ils ont créée en 1922, la Sir Arthur Pearson Association of War Blinded. L'auteur, Serge Durflinger, décrit en détail les processus de retour à la vie civile, de réadaptation physique et psychologique ainsi que d'adaptation sociale et personnelle des anciens combattants. Il décrit également les combats que ceux-ci ont livrés en vue d'être admissibles aux prestations de pension du gouvernement, aux cours de recyclage professionnel ainsi qu'à d'autres programmes sociaux.

## CRISIS OF CONSCIENCE: CONSCIENTIOUS OBJECTION IN CANADA DURING THE FIRST WORLD WAR

SHAW, Amy J. Vancouver : UBC Press, 2010, 264 pages, 32,95 $,
ISBN : 978-0-7748-1593-2

En raison de l'effroyable bilan des victimes de la Première Guerre mondiale et du sentiment d'iniquité des pertes sur le front, le Canada a vécu sa première expérience de conscription pour le service outremer. L'accent mis par les historiens sur la résistance du Québec au service militaire obligatoire a jeté de l'ombre sur le rôle important joué par ceux qui considéraient la participation à la guerre comme incompatible avec leurs valeurs religieuses ou éthiques. *Crisis of Conscience* est le premier ouvrage qui traite des pacifistes canadiens qui ont refusé de prendre part à la Première Guerre mondiale. L'examen des motivations de ces objecteurs de conscience jette un éclairage sur l'évolution des attitudes au sujet des droits et responsabilités des citoyens durant une période clé de l'édification de la nation canadienne.

## CLEARING THE WAY: COMBAT ENGINEERS IN KANDAHAR, 23 FIELD SQUADRON

GASPAROTTO, Major Mark. Ottawa : Publié à compte d'auteur, 2010, 346 pages, 20 $,
ISBN : 978-1926582-59-7

L'auteur nous livre dans cet ouvrage l'histoire des hommes et des femmes du 23e Escadron de campagne pendant la Roto 2 de l'opération ARCHER. Les récits personnels de ces soldats, marins et aviateurs appartenant à diverses unités des Forces canadiennes et d'ailleurs s'entremêlent au journal de guerre de l'Escadron. Dans le cadre de la mission du Groupement tactique du 1 RCR, le 23e Escadron de campagne était formé d'opérateurs de neutralisation des explosifs et munitions (NEM), de conducteurs de matériel lourd, de membres du génie blindé, de techniciens en géomatique, de membres du génie de combat et de divers membres du personnel de soutien et du quartier général.

## WORLD WAR II BATTLEFIELD COMMUNICATIONS

ROTTMAN, Gordon L. Oxford : Osprey Publishing, 2010, 64 pages, 22 $,
ISBN : 978-1-84603-847-1

La mise au point de postes radios pratiques et portables pour les communications entre les quartiers généraux des compagnies et des bataillons, et, plus tard, entre les pelotons et les compagnies, a eu une influence déterminante sur la façon de mener les combats dans l'infanterie pendant la Deuxième Guerre mondiale. Les unités pouvaient en effet désormais recourir à des tactiques souples et coordonnées, ce qui permettait aux commandants de tirer parti des victoires, de faire appel à des tirs d'appui ou de limiter le coût des échecs. Dans ce guide concis qui porte sur un aspect essentiel de la tactique pendant la Deuxième Guerre mondiale, l'auteur explique le matériel et les pratiques utilisés par les Armées américaines, britanniques, soviétiques, allemandes et japonaises. Cet ouvrage porte le numéro 181 dans la série *Elite* de la maison d'édition Osprey Publishing.

## OPERATION NORWIND 1945: HITLER'S LAST OFFENSIVE IN THE WEST

ZALOGA, Steven J. Oxford : Osprey Publishing, 2010, 96 pages, 22,95 $,
ISBN : 978-1-84603-683-5

Dans les derniers jours de la Bataille des Ardennes, Hitler a ordonné de mener une seconde offensive contre les forces françaises et américaines en Alsace. L'objectif de cette attaque, portant le nom de code NORWIND (vent du nord), était de tirer parti de l'importante dispersion des forces alliées en Belgique. Menée la veille du jour de l'An, cette offensive a presque permis aux Allemands de reprendre la capitale provinciale de Strasbourg, ce qui a eu pour effet de provoquer d'orageuses discussions entre les commandants supérieurs américains et français. Après un mois d'âpres combats au cœur de l'hiver, les Alliés ont enfin réussi à renverser la force d'assaut allemande et à reprendre les villes et villages perdus en Alsace. Cet ouvrage porte le numéro 223 dans la série *Campaign* de la maison d'édition Osprey Publishing.

*Source : Caméra de combat*

# RENOUVELER L'ANALYSE TACTIQUE GRAPHIQUE SANS RÉINVENTER LA ROUE

*Capitaine O.A.J. Savage, CD*

> *Pour s'assurer la victoire, dans les conflits futurs, surtout contre des adversaires agiles et capables de s'adapter, il faudra s'éloigner de la stratégie cinétique pour influencer les activités tout en possédant une meilleure connaissance de l'ennemi. Dans cette optique, il faudra accorder plus d'importance à la cueillette de renseignements, à la connaissance de la culture, à l'instruction individuelle et collective et aux approches exhaustives ciblées[1]. [Traduction]*

## INTRODUCTION

L'approche dogmatique de la doctrine est une expression souvent utilisée; elle a une connotation tantôt positive, tantôt négative. La doctrine est ce qui permet au soldat d'accomplir son travail, d'éviter que l'armée ne s'écarte de son objectif et de s'assurer qu'elle maintienne son axe de manière méthodique et déterminée. Selon le cas, la doctrine peut être contraignante ou libératrice pour les commandants. Cependant, lorsqu'elle n'évolue pas au rythme des leçons retenues et des nouvelles méthodologies, elle devient un fardeau et crée des obstacles pour les militaires, qui tentent de combler les lacunes en modifiant les procédures, en adaptant la doctrine ou en abordant les problèmes par de nouvelles approches inventives.

Les Forces canadiennes s'efforcent de comprendre le contexte des opérations de contre-insurrection (COIN), et il devient donc de plus en plus important d'examiner notre doctrine dans le but de l'améliorer au besoin, surtout en ce qui concerne le rôle et les capacités du renseignement au sein de l'Armée de terre. Un des problèmes qui ont été soulevés est la capacité limitée de l'analyse tactique graphique (ATG) à définir la population, c'est-à-dire le terrain humain. Dans un article paru récemment, le Major Dominic Goulet remarque que :

> *Le modèle traditionnel de l'analyse tactique graphique ne parvient pas à faire comprendre efficacement les principales vulnérabilités et les griefs de la population et la façon dont les insurgés peuvent les exploiter. De plus, les construits doctrinaux et théoriques des opérations de contre-insurrection, qui contribuent dans une large mesure à former des mots à la mode et des formulations accrocheuses, se révèlent frustrants et dépourvus de moyens concrets à mettre en application[2]. [Traduction]*

Afin de soutenir la discussion, nous décrivons dans le présent article deux façons d'améliorer la doctrine actuelle liée à l'ATG : la première consiste en une modification de l'ATG traditionnelle semblable à celle du modèle d'ATG préconisé au Centre des opérations de contre-insurrection de l'Armée de terre ou au Corps des Marines aux États-Unis. La deuxième est l'adoption et l'adaptation du manuel sur les moyens rapides d'alerte et de réponse de la ressource du Réseau pour la prévention des conflits et la recoq2nstruction après les conflits (CPR).

## ATG

L'ATG a été instaurée dans l'appréciation du renseignement de l'Armée américaine durant la guerre froide[3], avec l'objectif d'aider au processus d'appréciation d'état-major et de décision militaire. Dans la doctrine canadienne, l'ATG se définit comme ceci :

> *Un processus continu et systématique d'analyse de l'adversaire compte tenu des conditions météorologiques et du terrain, dans un milieu géographique particulier, selon des lignes directrices et un rythme dictés par le processus de planification opérationnelle[4]. [Traduction]*

Bref, l'ATG est une méthode permettant de comprendre l'ennemi et le terrain dans le contexte des conditions opérationnelles. Le Lieutenant-colonel Daniel Villeneuve conclut, dans l'ouvrage intitulé *Guessing What is on the Other Side of the Hill: A Review of Canada's Experience with IPB*, que :

> *On ne peut mettre en doute la valeur du processus d'ATG. Lorsqu'il est utilisé dans le contexte pour lequel il a été conçu, ce processus constitue, pour l'état-major du renseignement, une méthode graduelle*

*efficace permettant de soutenir avec succès le processus décisionnel du commandant. Par contre, le milieu pour lequel l'ATG a été conçue a considérablement changé depuis la fin de la guerre froide. Le temps est venu pour les Forces canadiennes de passer à l'étape suivante et de corriger le processus d'ATG pour mieux répondre aux besoins en matière de renseignement[5]. [Traduction]*

Conçue pour accélérer le déroulement de l'appréciation du renseignement grâce à un processus systématique, de manière à permettre la production de résultats graphiques plus faciles à comprendre[6], l'ATG comporte quatre étapes distinctes :

1. Définir l'environnement du champ de bataille.
2. Décrire les effets du champ de bataille.
3. Évaluer l'adversaire.
4. Établir le plan d'action de l'adversaire[7].

Dans le *Manuel de campagne — Le renseignement*, les données démographiques et les facteurs religieux, politiques et socio-économiques sont inclus dans l'étape 1 du processus d'ATG. En pratique, toutefois, l'accent est plutôt sur l'examen du terrain proprement dit. En outre, les outils et la discussion, à l'étape 2, sont centrés sur l'aspect physique du terrain et la météo. Résultat : l'accent n'est pas placé sur l'analyse du terrain humain qui est requise dans le contexte des opérations COIN pour définir le champ de bataille, comme pour en décrire les effets. Le recours aux deux méthodes décrites ci-dessous pourrait permettre d'améliorer le processus tout en apportant les outils nécessaires lors des opérations dans un environnement lourdement influencé par le facteur humain.

## MÉTHODE 1 — PMSEII ET ZSCOPE

Dans leur article intitulé *Linking Doctrine to Action: A New COIN Center-of-Gravity Analysis*, Mansoor et Ulrich proposent l'utilisation de l'acronyme ZSCOPE, qui signifie : zones, structures, capacités, organisations, personnes et événements, pour établir les liens entre le milieu proprement dit et les gens[8]. Un autre acronyme servant fréquemment à définir le contexte humain est « PMSEII », qui signifie : politique, militaire/sécurité, économique, social, infrastructures et information. L'abréviation PMESII sert essentiellement à définir les systèmes humains de l'adversaire. Afin de bien comprendre et définir l'élément population, on peut combiner les deux ensembles de données pour créer une matrice qui servira de base à l'analyse[9]. Cette matrice est en fait un simple tableau comme celui-ci (tableau 1.1) :

On peut disposer l'information de manière graphique par rapport à l'analyse du terrain conventionnelle. En utilisant chaque partie de la ZSCOPE en tranche, on peut produire sept tranches superposées à titre de référence et aux fins d'analyse[11]. Cependant, le véritable produit est l'information et la compréhension découlant de la création du tableau.

| PMESII / ZSCOPE | Facteur politique | Militaire/ sécurité | Économie | Facteur social | Infra-structures | Information |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Zones** | • Frontières politiques et tribales<br>• Centres gouvernementaux | • Centres militaires<br>• Centres de la police | • Régions agricoles, minières, de main d'œuvre<br>• Itinéraires commerciaux | • Enclaves sociales<br>• Frontières religieuses | • Établissements temporaires pour les personnes déplacées | 1. • |
| **Structures** | 2. • | 3. • | 4. • | 5. • | 6. • | 7. • |
| **Capacités (SWEAT-MS)[10]** | 8. • | 9. • | 10. • | 11. • | 12. • | 13. • |
| **Organisations** | 14. • | 15. • | 16. • | 17. • | 18. • | 19. • |
| **Personnes** | 20. • | 21. • | 22. • | 23. • | 24. • | 25. • |
| **Événements** | 26. • | 27. • | 28. • | 29. • | 30. • | 31. • |

Tableau 1.1 — PEMSII et ZSCOPE

## MÉTHODE 2 — LE CADRE DE DIAGNOSTIC DES CONFLITS

Grâce aux travaux de quelques organismes, le Réseau pour la prévention des conflits et la reconstruction après les conflits a rédigé un guide afin de faciliter la conception du cadre de diagnostic des conflits[12]. Bien que le guide ait été conçu à l'intention des praticiens du développement, on peut facilement l'adapter dans le but de définir le terrain humain aux étapes 2 et 3 de l'ATG (Décrire l'environnement et Évaluer la menace).

En évaluant les facteurs de conflit et de paix et en analysant les intervenants liés au théâtre des opérations, on peut mieux comprendre les menaces. Il sera alors possible de concevoir des modèles de menace probable en comprenant les choix stratégiques et opérationnels et en définissant les points d'entrée pour l'ennemi. Le cadre couvre les étapes 2 et 3 de l'ATG et il peut être présenté sous la forme d'un seul tableau ou intégré aux produits de l'ATG traditionnelle.

Dans le guide intitulé *Early Warning and Early Response Hanbook*, on divise la procédure en sept étapes, mais ce sont les étapes 2 à 5 inclusivement qui sont cruciales pour la procédure d'ATG. La première étape est le résumé ou produit des étapes 2 à 6 inclusivement et elle doit être considérée comme le fruit de toute la procédure plutôt que comme une étape en elle-même. Les étapes 6 et 7 (Enjeux et choix stratégiques et Recommandations en matière de consolidation de la paix) présentent la conception d'opérations et de stratégies qui pourraient servir à régler les problèmes soulevés. Bien que ces étapes semblent utiles dans le processus de planification opérationnelle, elles ne peuvent pas s'appliquer au contexte de l'ATG. Restent donc quatre étapes clés : Analyse du conflit; Analyse de la paix; Analyse des intervenants et Scénarios et objectifs.

L'étape Analyse du conflit vise à comprendre l'historique des tensions dans la collectivité, leurs causes, ce qui les attise; à déterminer les enjeux prioritaires (causes profondes) des tensions et à établir les priorités d'intervention[13]. Dans ce but, le guide donne les définitions suivantes :

1. **Manifestations** : Événements faciles à identifier (qui se voient) et qui sont signes d'agitation dans la société.
2. **Causes immédiates** : Facteurs qui intensifient ou aggravent les causes qui sous-tendent le conflit. Les causes immédiates peuvent favoriser ou créer des conditions propices à la violence et sont plus rapprochées dans le temps de l'éclosion de la violence armée. Elles peuvent changer avec le temps.
3. **Causes profondes** : Causes structurelles ou sous-jacentes du conflit. En soi, elles ne suffisent pas à générer la violence. Principalement statiques, elles changent lentement avec le temps.
4. **Synergies du conflit** : Il n'y a pas qu'une cause à un conflit. Différents facteurs ont une importance différente et peuvent se renforcer les uns les autres. L'analyse du conflit suppose nécessairement l'évaluation de l'importance relative des différents facteurs de conflit et des liens entre eux. L'effet combiné des facteurs de conflit accroît ou renforce l'effet de chacun des facteurs considérés individuellement14.

L'objectif consiste à établir comment se manifestent les tensions, puis à creuser jusqu'aux causes immédiates et profondes[15]. On répète ce processus jusqu'à ce qu'on dispose de suffisamment de renseignements pour avoir un large tableau du contexte dans lequel s'inscrivent les tensions dans la collectivité[16]. À mesure que se dessinent les liens de renforcement[17], on peut établir les synergies. Il importe toutefois d'examiner ces enjeux à la lumière de la culture et de la société à l'étude.

L'étape Analyse de la paix vise à comprendre les facteurs qui peuvent contribuer à maintenir la paix, à diminuer l'incidence de la violence ou à empêcher qu'un conflit violent n'éclate. Voici les définitions connexes :

1. **Efforts de paix continus** : Manifestations évidentes ou événements qui sont signes de la recherche de solutions non violentes.
2. **Structures et processus de paix en place** : Structures ou processus en place pour contrer l'agitation ou la violence et soutenir les mécanismes de paix mis en place expressément pour régler le conflit, ou encore, systèmes de soutien qui visent à maintenir la paix ou à diminuer la capacité de la société à maintenir le conflit.

3. **Lacunes dans la consolidation de la paix** : Projets régionaux ou internationaux d'ordre politique, économique, social ou en matière de sécurité, qui requièrent un suivi pour assurer le soutien de la paix et qui ne sont pas entrepris par les intervenants nationaux ou externes.
4. **Synergies de consolidation de la paix** : La paix durable n'est pas fonction que d'un seul facteur. Différents facteurs ont une importance différente et peuvent se renforcer les uns les autres. L'analyse de la paix suppose nécessairement l'évaluation de l'importance relative des différents efforts et des occasions de paix et des liens entre eux. L'effet combiné d'un certain nombre de facteurs de paix peut accroître ou renforcer l'effet de chacun des facteurs considérés individuellement. L'examen des synergies de paix peut permettre de définir des objectifs clés qu'il faut soutenir pour assurer le soutien de la paix et à l'inverse, les objectifs qui nuisent au processus de paix[18].

Comme à l'étape Analyse du conflit, on commence par identifier comment se manifeste la paix et on détermine ensuite s'il y a des procédures ou des structures en place pour soutenir une paix durable ou si des lacunes existent. Le processus est répété jusqu'à ce qu'on dispose de suffisamment de renseignements pour définir les synergies grâce aux liens qui les renforcent. Cette démarche aidera à reconnaître les activités probables des insurgés et leurs plans d'action, car beaucoup seront des menaces pour leur cause et de possibles objectifs.

L'étape Analyse des intervenants vise à comprendre les motivations éventuelles et réelles des différents intervenants et les mesures qu'ils peuvent prendre pour faire valoir davantage leurs intérêts respectifs. La méthodologie utilisée est la même que pour les deux étapes précédentes. Les définitions suivantes s'appliquent :

1. Intervenants : Parties principale, secondaire et externe au conflit. Ces acteurs représentent le groupe et/ou les individus qui ont intérêt à maintenir le conflit et/ou à consolider la paix.
2. Actions : Manifestations évidentes ou occurrence d'efforts ou d'activités de la part de différents intervenants dans le but de promouvoir la paix ou le conflit.
3. Intentions/besoins : Intérêt direct de certains intervenants clés à maintenir le conflit ou à bâtir la paix — besoins contradictoires ou qui se recoupent influencés par le conflit ou la paix.
4. Synergies des intervenants : Les acteurs peuvent varier en importance et se renforcer les uns les autres. L'analyse des intervenants doit permettre d'évaluer l'importance relative des différents acteurs ainsi que les liens entre eux. Les effets combinés des intervenants peuvent améliorer ou renforcer l'effet des acteurs considérés individuellement. Les synergies peuvent exister sans effort particulier. La connaissance des synergies qui existent entre les acteurs peut permettre d'identifier des objectifs de soutien ou des mesures préventives[19].

Maintenant que l'analyse de base est terminée, on peut passer à la prochaine étape (dans ce cas-ci, l'étape finale) : Scénarios et objectifs. Cette étape consiste à élaborer des scénarios en évaluant les tendances et les modèles de même qu'en sous-pesant les indicateurs de conflit par rapport aux indicateurs de paix et les tendances liées aux intervenants. Cette étape dépasse le cadre du simple énoncé du plan d'action *ennemi* le plus dangereux et le plus probable; il s'agit en outre d'établir ce qui pourrait déclencher un changement dans la situation actuelle[20] et de définir des objectifs d'engagement réalistes dans le but d'atteindre un but optimal et d'empêcher que le scénario le pire ne se concrétise.

## CONCLUSION

Ces méthodes ne sont pas nouvelles et elles ne sont pas radicalement différentes de la doctrine actuelle de l'Armée de terre; elles consistent simplement à établir un cadre systématique d'analyse dans la perspective de l'ATG. Il ne s'agit pas d'une solution magique pour effectuer ou améliorer l'ATG, mais plutôt du recours à une analyse rigoureuse et à une réflexion critique pour reconnaître un problème donné ou une série d'enjeux et les régler. Les méthodologies présentées fixent le cadre et, espérons-le, aident à établir différents paradigmes afin de stimuler la réflexion critique dans la perspective des enjeux.

## NOTES

1. United Kingdom, Ministry of Defence, « Global Strategic Trends—Out to 2040 », Shrivenham: Development, Concepts and Doctrine Centre, 2010, p. 17.
2. Dominic Goulet, « Intelligence Support to Counterinsurgency: Moving Beyond Weather, Enemy and Terrain », *Canadian Intelligence Branch Journal*, 2009, p. 9.
3. Daniel Villeneuve, « Guessing What is on the Other Side of the Hill: A Review of Canada's Experience with IPB », *Toronto: Canadian Forces College Command and Staff Course Paper*, 2005, p. 3.
4. Canada, ministère de la Défense nationale, B-GL-357-001/FP-002 *Manuel de campagne — Le renseignement*, 2001, p. 70.
5. Villeneuve, p. 94.
6. Villeneuve, p. 3.
7. Canada, *Manuel de campagne — Le renseignement*.
8. Peter R. Mansoor et Mark S. Ulrich, « Linking Doctrine to Action: A New COIN Center-of-Gravity Analysis », *Military Review*, septembre–octobre 2007, p. 46.
9. Pour de plus amples informations, voir Jorge Nef, *Human Security and Mutual Vulnerability*, à l'adresse suivante : http://www.idrc.ca/en/ev-9383-201-1-DO_TOPIC.html#begining (consulté le 8 septembre 2010).
10. Cette abréviation signifie : égouts, eau, électricité, déchets, santé, sécurité.
11. Pour voir un exemple de disposition graphique de la ZSCOPE, consulter le document suivant : http://usacac.army.mil/cac2/coin/KC.asp, (consulté le 8 septembre 2010).
12. Réseau pour la prévention des conflits et la reconstruction après les conflits. *Early Warning & Early Response Handbook*, version 2.3, septembre 2005. Voir http://cpr.web.cern.ch/cpr/Library/tools/EW-HandbookFinalEN_v2.3.pdf, (consulté le 11 février 2010).
13. *Ibid.*
14. *Ibid.*
15. *Ibid.*
16. *Ibid.*
17. *Ibid.*
18. *Ibid.*
19. *Ibid.*
20. *Ibid.*

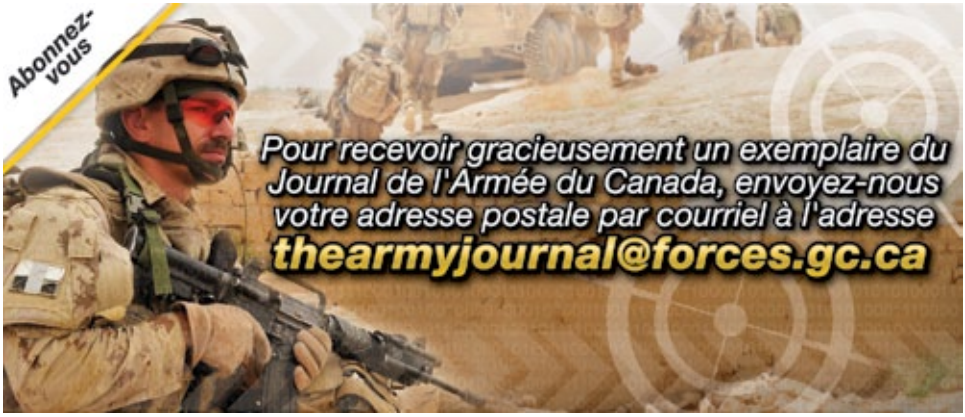

# LE GROUPEMENT TACTIQUE OPTIMISÉ : UN OXYMORON?

*Major D.R. Bobbitt, CD*

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt tant l'article des Majors Ruff et Godefroy paru dans le numéro de l'automne 2008 du *Journal de l'Armée du Canada* sous le titre « Mettre sur pied les forces terrestres pour l'Armée de terre de demain — L'étude du groupement tactique en 2021 »[1] que la publication récente intitulée *Les opérations terrestres en 2021 : un concept en devenir — Études à l'appui du concept d'emploi de la force de l'Armée de terre de demain*[2]. En tant qu'officier de l'Armée de terre inscrit à un cours militaire donné à l'étranger, j'ai dû me familiariser avec la doctrine et les concepts canadiens pour être en mesure de répondre aux questions de mes camarades de classe sur le fonctionnement de l'Armée de terre du Canada. Outre les documents mentionnés ci-dessus, cette formation « coalisée » m'a aussi incité à étudier l'ouvrage *Opérations terrestres 2021 : Opérations adaptables et dispersées. Le concept d'emploi de la force de l'Armée de terre canadienne de demain*[3]. La réflexion dans laquelle ces lectures m'ont plongé m'a amené à penser que les efforts déployés au Canada pour développer les forces de l'avenir frisent la schizophrénie. D'une part, dans la publication *Opérations terrestres 2021*, on reconnaît le fait que les unités et les formations de la Force terrestre devront être adaptées aux tâches en fonction de la mission et du contexte pour pouvoir fonctionner efficacement. D'autre part, de larges pans de l'argumentation élaborée dans « L'étude du groupement tactique en 2021 » semblent, du point de vue éloigné qui est manifestement le mien, être destinés à déterminer quelle devrait être la structure définitive du groupement tactique « optimal » en termes de mise sur pied comme d'emploi des forces.

J'entends démontrer dans le court texte qui suit que « L'étude du groupement tactique en 2021 » est une tentative de réponse aux mauvaises questions, ou pour être plus précis sans doute, à des questions auxquelles il est impossible de répondre. Compte tenu du contexte stratégique et des exigences opérationnelles établies dans *Opérations terrestres 2021*, la notion d'organisation « fixe optimale » est une fiction sur le champ de bataille contemporain et le sera aussi demain.

Avant de vous exposer mes arguments, il vaut la peine de procéder à une mise en situation sommaire pour les mettre en contexte, ou, comme se plaisent à le dire mes condisciples américains, afin de « cerner le problème ». Au cours de la dernière décennie, les gens de l'Armée de terre du Canada ont beaucoup réfléchi et travaillé à la façon dont ils pourraient mieux organiser et structurer l'Armée de terre pour arriver à relever les défis des opérations militaires dans le contexte aléatoire de la sécurité qui prévaut de nos jours et, surtout, à la façon de la transformer pour contrer les probables menaces de l'avenir. En 2007, l'Armée de terre du Canada publiait *Opérations terrestres 2021 : le concept d'emploi de la force de l'Armée de terre canadienne de demain* et en faisait son cadre directeur pour le développement d'une force intérimaire. Dans ce document, on définit dans leurs grandes lignes les caractéristiques probables du contexte de sécurité de l'avenir, et on y décrit comment le Canada a l'intention de mener ses opérations dans ce contexte, en présentant un cadre conceptuel destiné à orienter les activités actuelles de développement de la force terrestre. La publication *Opérations terrestres 2021* présente une approche des futures opérations terrestres qui consiste à utiliser « délibérément la dispersion et le regroupement en vue d'obtenir et de conserver l'avantage tactique sur des adversaires habiles et tout aussi adaptables »[4], des opérations baptisées opérations adaptables et dispersées ou OAD.

En se fondant sur ce cadre directeur, l'Armée de terre du Canada a réalisé un certain nombre d'expériences conceptuelles et doctrinales élaborées, dont une série d'études sur les divers modèles organisationnels. L'élément central de ces essais a été « L'étude du groupement tactique en 2021 », qui avait été amorcée en 2007 et dans laquelle le 2e Bataillon, The Royal Canadian Regiment (2 RCR) a été réorganisé de façon à intégrer d'autres sous-unités des armes de combat ainsi que des cellules de coordination et des éléments habilitants particuliers à l'intérieur d'une structure permanente plutôt qu'en fonction de tâches précises. (L'article déjà cité des Majors Ruff et Godefroy offre un excellent survol

de cet essai encore en cours.) Pour dire les choses simplement, cette étude a pour but de déterminer le genre d'organisation la plus propice à la mise sur pied et à l'emploi d'unités capables d'exécuter les types d'opérations envisagés dans *Opérations terrestres 2021*. Faut-il penser à un groupement tactique « optimisé » dont toutes les sous-unités restent en permanence au sein de la même unité, y compris pendant les activités « normales » en garnison? Ou s'agit-il du groupement tactique plus traditionnel, où tous les éléments destinés aux groupements tactiques existent dans chaque groupe-brigade, alors que par ailleurs les sous-unités sont établies dans des unités d'appartenance fonctionnelles à l'intérieur d'une seule branche et sont regroupées en organisations interarmes provisoires formées selon les tâches à exécuter et les affiliations habituelles?

Dans ce bref exposé, je souhaite montrer en quoi le groupement tactique traditionnel est un modèle organisationnel plus efficace pour créer les organisations souples et adaptables exigées dans *Opérations terrestres 2021*. Même si au premier abord, le concept de groupement tactique optimisé selon lequel les unités sont structurées de telle manière que leurs organisations de mise sur pied et d'emploi des forces sont alignées peut sembler bien inspiré, dans la présente étude, je veux démontrer que ces groupements interarmes permanents ne favorisent pas la souplesse qu'impose le concept des OAD et que l'éparpillement des sous-unités de combat et d'appui au combat autres que celles de l'infanterie a des effets passablement négatifs sur l'instruction, la supervision et l'emploi des groupes professionnels militaires concernés.

La première question fondamentale à laquelle il faut répondre au moment d'examiner le concept de groupement tactique optimisé est la suivante : Quelle est l'organisation « optimale » au juste du futur groupement tactique? Vraisemblablement, elle comprend un éventail assez grand de capacités, assorties d'effectifs abondants, afin de bénéficier de la souplesse requise pour s'engager dans la plupart des types d'opérations que l'Armée de terre du Canada devra mener dans le contexte de sécurité de l'avenir, tel qu'il est décrit dans *Opérations terrestres 2021*. De fait, une des deux grandes questions posées par « L'étude du groupement tactique en 2021 » consiste à déterminer la combinaison optimale entre capacités et organisations pour les unités qui emploieront les forces dans l'avenir[5]. Selon le concept des OAD, cependant, il est clair que du point de vue des futures opérations, un groupement tactique uniformisé n'est pas une possibilité. Ce concept établit clairement que les regroupements réguliers seront la norme : « La Force terrestre requerra un degré d'agilité suffisant qui permettra la projection rapide de forces de plus en plus modulaires et adaptées aux missions, et capables de se réarticuler et de réorienter leur mission dans l'ensemble du spectre des conflits[6]. » Les auteurs d'*Opérations terrestres 2021* poursuivent en soutenant que l'adaptation aux tâches est nécessaire pour vaincre les ennemis mouvants que l'Armée de terre affrontera, en déclarant que la Force terrestre est « […] une force [qui] doit avoir une structure qui admette la formation d'unités adaptées à une opération donnée […] »[7]. Vu sous cet angle, un groupement tactique reposant sur une organisation fixe n'est pas optimisé pour exécuter des opérations dans le contexte de sécurité de l'avenir, car aucune organisation fixe ne peut posséder la souplesse et les capacités requises pour relever les multiples défis qui se posent dans un tel contexte. Il serait alors un peu insensé d'accepter les sacrifices et les bouleversements organisationnels (décrits dans la suite du présent texte) qui accompagneraient la transition de l'actuelle organisation axée sur l'affiliation à une organisation reposant sur un regroupement « permanent » des capacités au Canada, puisqu'il faudra tout de même regrouper les sous-unités en vue de chaque mission.

On pourrait soutenir que certaines capacités sont toujours nécessaires, peu importe l'unité en déploiement. Il suffit de penser à l'infanterie, aux blindés, à l'artillerie et au génie de combat. On pourrait aussi prétendre que même si un certain niveau de regroupement a lieu en fonction des tâches attribuées, les éléments essentiels du groupement tactique optimisé doivent à peu près toujours rester réunis. Quoi qu'il en soit, pareil argument fait fi de la réalité actuelle et d'autant plus de l'environnement opérationnel de l'avenir. Comme en témoignent éloquemment les unités de la Force terrestre du Canada actuellement sur le terrain en Afghanistan (comme l'équipe provinciale de reconstruction [EPR] et l'équipe d'observation, de mentorat et de liaison [OMLT]), le groupement tactique traditionnel n'offre plus de modèle organisationnel de base applicable dans tous les cas, ne serait-ce même que pour la plupart des missions. Même le groupement tactique déployé en Afghanistan a vu son organisation habituelle être

considérablement modifiée à plusieurs reprises depuis son déploiement en 2006. Ces changements ont été effectués pour suivre l'évolution de la situation dans le théâtre d'opérations, sans parler des regroupements réguliers qui ont lieu entre le groupement tactique canadien et les autres unités multinationales dans le théâtre d'opérations afghan.

Il ne faut pas par là comprendre qu'il ne serait pas indiqué d'améliorer la capacité du quartier général actuel du groupement tactique en y joignant, sur une base permanente, un état-major et des centres de coordination (par exemple, pour la coopération civilo-militaire, les opérations psychologiques, les affaires publiques et les opérations d'information), afin de faire du groupement tactique une unité interarmées, interinstitutions, multinationale et publique (IIMP) efficace et pour améliorer sa capacité à contrôler les éléments de plus en plus nombreux et variés qui peuvent être placés sous son commandement. À mon avis, toutefois, il n'est pas possible de créer une unité à organisation fixe qui puisse fonctionner sur le champ de bataille contemporain. À dire vrai, toute tentative d'adopter un tel modèle organisationnel pourrait très bien affaiblir la capacité d'adaptation du groupement tactique canadien, une des plus grandes forces de l'Armée de terre du Canada. Le concept au fondement du groupement tactique traditionnel reposait sur le regroupement de sous-unités entre différentes unités interarmes homogènes, afin de produire des unités adaptées aux tâches affichant la structure optimale en regard de la mission qui leur est confiée. Dans ce modèle organisationnel, le regroupement est devenu une chose à laquelle on s'attendait, que l'on prévoyait et en vue de laquelle on s'entraînait. Des exercices, des instructions permanentes d'opération et des rapports courants ont été établis pour atténuer les frictions potentielles provoquées par ce brassage récurrent d'organisations. Il est fort probable qu'une Force terrestre composée de groupements tactiques optimisés reposant sur des organisations fixes perçues à l'avance comme étant adaptées aux tâches dans le cadre des opérations perdra la souplesse et les compétences nécessaires pour procéder rapidement et efficacement à un regroupement, surtout pendant les périodes prolongées de non-déploiement, comme celle qu'a connue l'Armée de terre du Canada durant les années 1980. Pour dire les choses simplement, à long terme, une Armée de terre structurée en groupements tactiques optimisés est intrinsèquement moins adaptable que le modèle organisationnel actuel.

Les arguments précédents seraient moins convaincants si ce n'était des graves problèmes d'instruction et de supervision inhérents à l'adoption d'une structure de mise sur pied des forces reposant sur des unités interarmes regroupées de manière permanente. On pourrait alors être en droit de demander, dans la mesure où il faudra regrouper les capacités en fonction du contexte et des tâches, en quoi les choses diffèrent si les sous-unités proviennent d'unités homogènes ou de groupements tactiques optimisés interarmes? La différence, c'est qu'en dispersant des sous-unités ne relevant pas de l'infanterie dans de multiples unités, on perd les avantages inhérents au fait de regrouper des unités similaires entre elles.

Un des avantages les plus importants en ce sens est la capacité de commandants qui connaissent les moindres aspects de leur branche à superviser l'instruction. Dans la structure actuelle de groupement tactique, par exemple, les commandants de régiment d'artillerie supervisent l'instruction et valident l'état de préparation des batteries et de leurs commandants avant qu'elles ne soient regroupées avec un groupement tactique interarmes. On peut se demander qui remplirait cette fonction selon le concept de groupement tactique optimisé. Les commandants d'infanterie au sein d'un groupement tactique optimisé en auraient déjà plein les bras à gérer l'instruction individuelle et l'instruction collective aux échelons inférieurs des fantassins, ainsi que l'instruction interarmes au niveau de l'unité, sans leur imposer la responsabilité additionnelle de superviser l'instruction de sous-unités réunissant quatre groupes professionnels militaires ou plus et de leurs effectifs. Le concept actuel de groupement tactique permet de s'assurer que les commandants qui supervisent l'instruction possèdent l'expérience et les connaissances requises pour s'acquitter efficacement de cette tâche. Ce modèle permet également aux branches d'appartenance des sous-unités de gérer leur personnel et de leur offrir un processus d'évaluation et de perfectionnement professionnel cohérent au sein de leurs groupes professionnels militaires respectifs. Bien que cela puisse sembler anodin, quand on tient compte de la complexité de la formation des spécialistes dans les branches[8] et de la nécessité actuelle de muter les soldats d'une sous-unité à l'autre dans l'unité, il est indispensable que les chefs qui gèrent le parcours des soldats connaissent les exigences de leur formation professionnelle.

Enfin, et c'est loin d'être l'argument le moindre, le maintien d'unités homogènes permet de donner une instruction adaptée aux besoins de la branche au niveau de l'unité. Cette instruction serait difficile voire impossible à dispenser si les sous-unités d'un groupe professionnel militaires étaient éparpillées dans de multiples unités, avec à leur tête une foule de commandants dont les priorités ne sont pas les mêmes, et dont aucun n'est intéressé à entraîner ses soldats pour qu'ils acquièrent des compétences collectives qui ne contribuent pas directement à améliorer l'état de préparation de son unité. Cette instruction est essentielle pour préserver les compétences professionnelles de base et la capacité de l'Armée de terre du Canada dans son ensemble de mener des opérations au niveau de la formation. Voilà un autre exemple de la façon dont le groupement tactique optimisé nuirait à la souplesse de la Force terrestre du Canada, car l'Armée de terre deviendrait alors moins apte à exécuter des opérations au niveau de la formation. On assiste déjà à une dégradation notable des compétences régimentaires de l'artillerie et du génie de campagne, en raison des ressources et du temps consacrés à l'entraînement et à l'envoi des batteries et escadrons participant aux opérations en Afghanistan. L'adoption du concept de groupement tactique optimisé ne ferait qu'aggraver cette tendance préoccupante.

Je conclurai ici en disant qu'à mon avis, le modèle organisationnel du groupement tactique optimisé affectera considérablement la capacité interarmes de l'Armée de terre du Canada et ne permettra pas à la Force terrestre de mettre sur pied les organisations souples et adaptables qui s'imposeront dans l'environnement opérationnel de l'avenir. Même si, fondamentalement, ce concept semble axé sur l'alignement des organisations de mise sur pied et d'emploi des forces selon le principe « s'entraîner en combattant », dans les faits, on obtient le résultat contraire dans un contexte qui exige de la souplesse et où « […] la structure de la force doit être fluide et permettre le rassemblement de personnes possédant des compétences militaires très diverses […] »[9]. Cela a plutôt pour effet de scléroser l'organisation de mise sur pied des forces du groupement tactique canadien et ne favorise en rien l'adaptation des forces aux tâches, un aspect pourtant jugé indispensable dans *Opérations terrestres 2021* à la réussite des opérations qui seront menées sur le champ de bataille de l'avenir. Le concept actuel de groupement tactique a donné de bons résultats en permettant de former des unités souples et malléables, capables de s'adapter aux tâches, afin de pouvoir mettre efficacement à profit les diverses capacités de l'Armée de terre du Canada.

## NOTES

1. Alex Ruff et Andrew B. Godefroy, « Mettre sur pied les forces terrestres pour l'Armée de terre de demain — L'étude du groupement tactique en 2021 », *Le Journal de l'Armée du Canada*, vol. 11, nº 3 (automne 2008), p. 11 à 20.
2. Andrew B. Godefroy et Peter Gizewski (directeurs de publication), *Les opérations terrestres en 2021 : un concept en devenir — Études à l'appui du concept d'emploi de la force de l'Armée de terre de demain*, Kingston, Ontario, Direction — Concepts et schémas de la Force terrestre, Armée de terre du Canada, gouvernement du Canada, 2009.
3. Ministère de la Défense nationale du Canada, B-GL-310-001/AG-001 *Opérations terrestres 2021 : Opérations adaptables et dispersées. Le concept d'emploi de la force de l'Armée de terre canadienne de demain*, Kingston, Ontario, Direction — Concepts et schémas de la Force terrestre, Armée de terre du Canada, gouvernement du Canada, 2007.
4. *Ibidem*, p. 4.
5. Ruff et Godefroy, p. 14.
6. *Opérations terrestres 2021*, p. 32.
7. *Ibidem*, p. 33.
8. Par exemple, au sein de l'artillerie de campagne, il existe trois parcours de spécialiste chez les sous-officiers, et chaque parcours exige une instruction particulière et une grande vigilance sur le plan de la gestion de carrière, afin de s'assurer que les militaires concernés suivent les cours appropriés et acquièrent l'expérience requise pour exploiter leur plein potentiel.
9. *Opérations terrestres 2021*, p. 33.